REVUE

DES

DEUX MONDES

LXVIe ANNÉE. — QUATRIÈME PÉRIODE

TOME CXXXIV. — 1er MARS 1896.

REVUE

DES

DEUX MONDES

LXVIe ANNÉE. — QUATRIÈME PÉRIODE

TOME CENT TRENTE-QUATRIÈME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE DE L'UNIVERSITÉ, 15

1896

054
R3274
1896,
[v. 2]

UNE CORRESPONDANCE INÉDITE

DE

PROSPER MÉRIMÉE

PREMIÈRE PARTIE (1)

Octobre 1854.

Madame,

Je suis arrivé il y a trois jours de Berlin et j'ai trouvé la délibération du Conseil municipal de Chinon. J'ai fait aussitôt trois pages de ma plus belle prose, et l'ai portée à mon ministre. Je n'en augure pas grand bien; j'espère pourtant arrêter la démolition *immédiate*, mais l'affaire doit se résoudre par un certain nombre de mille francs — nombre plus grand, je le crains, que vous ne paraissez le croire — et nous sommes pauvres comme Job. Veuillez croire cependant, madame, que je ferai tout ce qui dépendra de moi pour que vos vœux soient exaucés. Outre tous les souvenirs glorieux qui se rattachent au château de Chinon, il a, pour nous autres antiquaires, des charmes tout particuliers, et ce serait nous arracher le cœur que de le démolir. J'essayerai, s'il le faut, de toucher un très haut personnage qui prend intérêt à tous les vieux témoins de nos gloires militaires. Je ferai de mon

(1) Nous regrettons de ne pouvoir dire ni à qui sont adressées, ni de qui nous tenons les lettres que l'on va lire. Mais il suffira sans doute que l'intérêt en soit considérable, et, si l'on n'y voit pas un homme tout nouveau, que Mérimée s'y montre pourtant sous un jour assez inattendu. A peine y trouvera-t-on trace de cette affectation de scepticisme et de sécheresse dont il s'était fait comme une seconde nature, ou plutôt une espèce de masque, et, au contraire, s'il était tout au fond, comme on l'a soupçonné, plus sensible et plus respectueux qu'il ne le voulait paraître, on en aura la preuve dans les pages qui suivent. Il nous a donc semblé, que rien ne saurait lui faire plus d'honneur que le ton de ces lettres, et puisque après tout nous n'avons jamais que les correspondans que nous méritons, on nous permettra d'ajouter, sans trahir son *incognito*, qu'il en fait davantage encore à la femme distinguée dont cette correspondance permettrait presque d'esquisser le portrait moral.

mieux enfin, madame, mais l'argent, l'argent, le trouverons-nous?

J'ai pensé à vous, madame, en lisant l'anecdote de l'obus. Tous ces projectiles ont des procédés. Un de mes amis fut sauvé d'une balle dans le corps par une médaille... mais elle était romaine, je veux dire du haut empire.

Je me suis trouvé à Munich et à Augsbourg cette année au fort du choléra. Je me suis senti malingre, presque malade, en train de devenir cholérique. Me voici à Paris avec la force des lions. Mon aventure doit-elle s'expliquer comme celle du général Canrobert? Quoi qu'il en soit, madame, en cas d'obus ou de choléra, il y aurait une pensée qui me rendrait la mort moins cruelle, c'est que de nobles âmes s'intéressent à la mienne. Vous m'avez fait un grand bien, madame, en pensant à moi, être si isolé dans ce triste monde; et, si la médaille ne fait pas de miracle en ma faveur, je me souviendrai toujours avec bonheur de la main qui me l'a donnée.

Veuillez agréer, madame, l'expression de tous mes respectueux hommages.

PROSPER MÉRIMÉE.

Paris, 24 janvier 1855.

Madame,

Je vous avouerai qu'il me paraît impossible de réparer ou, comme nous disons dans notre argot archéologique, de *restituer* le château de Chinon. Il faut se résoudre à le conserver en qualité de ruine. Très probablement il en coûtera quelque chose pour que cette ruine ne devienne pas encore plus pittoresque qu'elle n'est. Nous sommes prêts à nous exécuter pour les beaux yeux de messieurs les Chinonais dans la mesure de nos petits moyens. J'admire beaucoup le passage que vous me citez du discours (un peu long) de Mgr d'Orléans, où il recommande de toujours chercher ce qui réunit les hommes, non ce qui les divise. Le château de Chinon réunit à vous un homme fort puissant, qui aime les châteaux forts (quoiqu'il ne soit pas payé pour cela) et la gloire nationale. J'espère qu'avec votre protection et la sienne, cette vénérable ruine, qui a réuni Jeanne d'Arc et Agnès Sorel pour donner de bons conseils, sera sauvée des Vandales.

Votre lettre, madame, m'a fait grand plaisir et grand bien. Elle m'a trouvé dans une attaque de *blue devils* qu'elle a conjurés. Depuis mon retour en France, je suis fort triste. Tant que je voyage je ne pense guère qu'à la vie matérielle, et je me fatigue tant que je ne pense plus. Il faut que vous sachiez, madame, que vers 1852 j'ai perdu mon grand intérêt à cette vie. Condamné à

une solitude croissante, et désespérant de retrouver cet intérêt, je suis hors d'état de travailler et de m'occuper à d'autres choses qu'à courir voir des tableaux, entendre de la musique, regarder des paysages ou observer dans des pays étrangers les variétés des bipèdes nommés hommes. Je n'ai rien fait jusqu'à présent pour moi, et je n'ai plus personne pour qui travailler. Voilà ce qui me met beaucoup de nuages noirs à mon horizon. Je suis bien touché de la bonne opinion que vous avez de moi. A certains égards elle n'est pas trop exagérée. J'ai le malheur d'être sceptique, mais ce n'est pas ma faute. J'ai tâché de croire, mais je n'ai pas la foi. Bien que je ne sois pas insensible à la poésie, je n'ai jamais pu faire de vers. Je suis trop *a matter of fact man.* Cela ne tient pas à mon éducation, mais à mon organisation. Croyez-vous au système de Gall? Beaucoup de choses me plaisent dans la religion chrétienne et dans la catholique en particulier. Je l'aime moins en France :

1° Parce qu'elle y prend des maximes de philosophie incompatibles avec son essence, et qui ne sont à vrai dire qu'une concession maladroite au scepticisme.

2° Parce que nos ecclésiastiques exagérant le caractère d'austérité, tombent dans l'affectation. Ni l'un ni l'autre de ces défauts, madame, ne se trouvent dans votre catholicisme, et c'est là ce qui me le rend aimable. Je suis surtout bien sensible à la pitié que je vous ai inspirée et je vous remercie du fond du cœur de vouloir bien attacher quelque intérêt à ma pauvre âme. A vous dire la vérité, je ne crois pas à ma conversion, mais il y a en Crimée des sœurs de charité qui soignent des blessés condamnés par les médecins, et leurs soins leur rendent la mort douce.

Adieu, madame, encore une fois merci. Veuillez agréer l'expression de tous mes respectueux hommages.

Me permettrez-vous, madame, d'aller vous les présenter en personne lorsque vous serez à Paris?

P. Mérimée.

11 avril 1855.

Madame,

Lorsque l'Impératrice m'annonça son mariage, je mis un genou en terre et lui demandai de m'accorder une grâce. Elle me le promit. Alors je la priai de me faire prêter serment de ne jamais lui demander ni place, ni croix pour personne. Le serment prêté je lui baisai la main pour la dernière fois. J'ai tenu mon serment et je n'ose l'enfreindre. Mais je n'ai rien promis à MM. les ministres. Que Mlle de C... adresse sa demande au ministre des

finances. Je l'enverrai en la recommandant de mon mieux. Il se peut, si, comme on le dit, les nominations sont portées en haut lieu, qu'en voyant mon nom à côté de celui de Mlle de C..., on y fasse un peu plus d'attention. Peut-être est-ce trop de vanité de ma part. Mais enfin c'est tout ce que je puis et oserai faire. Vous savez, madame, ce que c'est qu'un serment.

Un des malheurs de ma vie, c'est qu'on me croit moqueur. Je ne sais pas pourquoi. L'autre soir, quand je vous ai dit très simplement que, faute de mieux, je tenais à grand honneur de pouvoir vous écrire, si j'avais besoin d'un bon conseil, j'étais à cent lieues de railler. La bienveillance que vous m'avez montrée m'est trop précieuse, madame, pour que j'y songe autrement qu'avec bonheur et respect.

Veuillez agréer, madame, l'expression de mes respectueux hommages.

P. Mérimée.

21 juin 1855.

Madame,

Je ne sais pas pourquoi Mme Ch... s'est avisée de vous prêter mes romans, ni pourquoi vous les avez lus sans m'en prévenir. Il y a certaines choses que j'ai écrites que je n'aurais pas été fâché de vous montrer, d'autres que je ne voudrais pas que vous eussiez lues, surtout me connaissant très peu. On est toujours disposé à croire qu'un auteur pense ce qu'il fait dire à ses héros. Pour moi il n'y a rien de moins vrai. Je passe condamnation sur vos critiques et je prends vos éloges pour la bonne opinion que vous avez de l'auteur, non pour les ouvrages. Cependant il n'est pas juste de juger les gens en se mettant à un point de vue où ils ne se sont pas placés. Je n'ai jamais eu de prétention à la moralité et je n'ai jamais cherché qu'à faire des portraits. Quand j'étais jeune, j'aimais beaucoup à disséquer des cœurs humains pour voir ce qu'il y avait dedans, — je crois devoir vous prévenir que c'est au figuré que je parle ; — c'est une satisfaction de curiosité qui ne fait de mal à personne et où j'ai trouvé beaucoup de plaisir. Mais je suis bien revenu de tout cela. Outre l'amusement que je trouvais autrefois à écrire, j'avais un certain but. Je poursuivais quelque chose (non la gloire assurément) et je ne travaillais pas pour moi seul. Aujourd'hui, si j'écrivais, ce serait pour moi ou le public. Le premier est devenu trop difficile à amuser pour que j'essaye : le second a le malheur de ne pas jouir de mon estime. Voilà pourquoi je ne fais rien. Je me trompe. Je publie un commentaire sur le *Baron de Fœneste*, un affreux pamphlet

protestant du XVIIe siècle, de l'un des hommes les plus spirituels et les plus méchans de son époque, grand-père d'une très méchante femme que vous aimez peut-être. Je vous dis cela pour que vous ne lisiez pas mon commentaire; d'ailleurs l'ouvrage ne peut être lu par une femme et n'a d'intérêt que pour ceux qui apprennent le français, ce que vous n'avez pas besoin de faire.

Je reviens de Chinon. Les natifs m'ont paru fort désireux de conserver leur château pourvu qu'il ne leur en coûte rien. Ils disent qu'il va tomber sur eux et ils ont bien mérité que cet accident leur arrive, car ils en ont arraché le parement pour se faire des marches d'escalier. Tenez-les pour plus voleurs que Vandales. J'ai vu aussi la chape de Saint-Mexme indignement raccommodée. Je regrette de ne l'avoir pas emportée pour le Musée de Cluny. Je ne suis pas allé à Ussé, mais bien à Champigny, d'où à Comacre chez Mme de Lussac, qui s'est fait bâtir un château gothique plus extraordinaire que tout ce que j'ai vu en Angleterre. On m'assure que cela lui a coûté 600 000 francs. Je me suis enfui d'Orléans où l'on voulait me faire assister à la représentation d'une tragédie jouée hier chez mon confrère l'évêque par les séminaristes. C'était *Philoctète* en grec, avec les chœurs de Mendelssohn. Je ne me suis pas senti le courage de faire semblant de comprendre, comme nos belles dames qui vont voir la Ristori. Je suis bien en peine de mon été. J'avais une certaine envie d'aller en Suède ou en Sicile, mais je voudrais un compagnon de voyage qui ne m'ennuyât pas. Vos amis (1) m'empêchent d'aller en Espagne où je suis mieux qu'ailleurs. Ils brûlent à présent les malles-poste et je pense qu'ils ne tarderont guère à brûler les voyageurs. Si vous connaissiez quelqu'un qui voulût prendre soin de moi, et me mener à Palerme, je tâcherais d'être très aimable et je lui ferais un cours d'archéologie.

Veuillez agréer, madame, l'expression de mes respectueux hommages.

P. MÉRIMÉE.

Paris, dimanche soir, 1856.

Madame,

Est-il possible que vous quittiez Paris en ce moment? Je suppose que vous avez trouvé la Loire dans votre salon, ou plutôt la Vienne; et que vous êtes réfugiée au sommet de votre plus haute tour, comme les châtelaines d'autrefois. J'ai les inondations en horreur depuis que j'ai vu à Beaucaire celle de 1840, et soupé avec un homme qui avait passé une nuit dans un arbre en com-

(1) Les carlistes.

pagnie d'une douzaine de serpens non moins penauds que lui. Puisque vous êtes près de Chinon, madame, vous me direz peut-être — mais *really, truly* — si le château s'écroule. Le maire me l'écrit, mais je crains que ce ne soit une figure de rhétorique au moyen de laquelle il cherche à se dispenser de contribuer aux réparations, comme il devrait faire s'il avait un peu de n'importe quoi. Nous avons déjà donné de l'argent et fait quelques réparations dont on ne nous a su aucun gré parce que nous avons obligé les Chinonais à restituer les pierres qu'ils avaient volées au château. C'est bien le cas de dire : « Oignez vilain... » Ils ont à la mairie un portrait de Rabelais par E. Delacroix qui n'est pas mal.

J'étais tellement furieux, madame, la dernière fois que j'ai eu l'honneur de vous voir, que je ne sais pas ce que j'ai pu vous dire, mais je ne m'étonne nullement que vous en ayez gardé une méchante impression. J'ai des nerfs, pour mon malheur, et ce jour-là ils avaient été horriblement torturés. Il y a des jours néfastes où en se levant on trouve ses pantoufles à l'envers, où l'on se coupe en se faisant la barbe, où tous les fâcheux vous arrivent à la fois, et quand on rencontre des gens qu'on aime, on est encore hargneux et on les traite fort mal. C'est pourquoi, madame, je commencerai par vous demander pardon de tout ce que j'ai pu dire d'impie ou d'immoral. — Attribuez cela aux *blue devils* ou aux noirs qui étaient en moi. Je suis d'ailleurs bien touché de vos prières. S'il faut vous parler franchement, je ne crois pas qu'elles auront jamais quelque effet autre que de me pénétrer d'une vive reconnaissance pour vous. Mais je suis extrêmement sensible à l'intérêt que me portent les personnes que j'aime et que j'estime. C'est à présent la seule chose qui me réconcilie avec le monde et surtout avec moi-même. Depuis trois ou quatre ans je suis très malheureux et très triste, surtout très ennuyé de moi-même. Lorsque je vois que j'inspire de l'intérêt, ce m'est un argument pour me persuader que je vaux encore quelque chose. J'ai essayé de différentes manières pour me guérir, mais jusqu'à présent sans succès. Je ne puis plus travailler, parce qu'il n'y a plus personne pour prendre en considération mon travail. Je voudrais aller quelque part et le courage me manque pour la moindre *exertion*. Je pèche par la force, grand dommage ! Je vois dans le petit livre que vous m'avez donné que *sans la force on n'a rien*. Or j'en suis au point où je n'ai plus même la force d'être aussi triste que je devrais l'être. J'ai lu avec plaisir votre livre. Je n'en puis juger qu'au point de vue de la forme. Il y a des pensées fines, ingénieuses, tournées naturellement d'une manière toute *féminine*. Cela veut dire *très bien*. Je le ferai relier en maroquin et le relirai quelquefois en pensant à

vous. Adieu, madame, veuillez m'excuser si je ne vous ai pas remerciée plus tôt. J'attendais que l'esprit de ténèbres se fût retiré de moi, je veux dire que j'eusse décoléré, ce que je n'ai pas fait depuis huit jours.

Veuillez agréer, madame, l'expression de tous mes respectueux hommages.

PROSPER MÉRIMÉE.

Je ne sais de quel cachet ma lettre était cachetée. Est-ce celui-ci? C'est un calembour latin. La pierre représente une chatte, en latin *felis*. Le premier propriétaire s'appelait *Félix*, qui se prononçait probablement à peu près de même que *felis*. Or Félix a le même sens en latin que le nom qu'on m'a donné et qui m'a fait enrager bien souvent. J'ai l'amour des pierres gravées, et si j'avais de l'argent, je fouillerais tous les tombeaux grecs pour en découvrir, — des pierres, non de l'argent.

Paris, 28 juin 1856.

Madame,

Voici ce que j'ai appris sur les derniers momens de cette pauvre femme que je regrette de tout mon cœur. Elle avait une glande au sein, rien de dangereux. On lui dit qu'il faudrait une opération qui l'obligerait à rester huit jours au lit, et huit sur son canapé. L'idée d'interrompre son train de vie et de déranger ses amis lui était insupportable. Elle a ajourné jusqu'après la *saison*. L'opération a eu lieu, précisément dans un mois où, par une cause inexplicable, elles sont particulièrement dangereuses. On l'a chloroformée. L'insensibilité a été complète ; mais, chose étrange, elle n'a pas perdu connaissance, et a eu conscience qu'elle subissait une opération dangereuse. Elle a éprouvé une violente secousse *morale*, tout en demeurant exempte de douleur. C'est Joubert qui l'a opérée. Il paraît que tous les symptômes étaient bons, lorsque tout d'un coup la fièvre s'est déclarée. En trois jours de temps tout espoir a été perdu. Elle a conservé sa connaissance jusqu'au dernier moment. Elle a parlé longuement à son mari et à sa fille. Elle a chargé M. Ch... de *her best wishes for her friends* qu'elle a nommés un à un, trouvant à chacun quelque chose d'aimable et de particulier à leur dire. De temps en temps elle demandait à M. Cuvier, qui était auprès d'elle (car il est médecin) : « Croyez-vous que je vive encore une heure ? » Il est impossible d'avoir plus de courage et plus de présence d'esprit. Le seul regret de la vie qu'elle ait ressenti fut de dire : « J'ai peut-être eu tort de quitter mon pays. » La maladie a duré moins de

huit jours et beaucoup de ses amis ont appris qu'elle était morte en allant lui faire visite. Le pauvre M. Ch... est brisé. Vous savez le défaut de la race saxonne, c'est de paraître *manly*. La résisance qu'il fait à la douleur est atroce à voir. Je suis allé le trouver le lendemain de la mort de sa femme, il était avec sa petite fille et deux dames américaines, parlant lentement, faisant un effort surhumain pour que ses mots se suivissent, et avec un calme qui était pire que des convulsions de désespoir. Je lui ai offert, ce qui m'a paru un devoir, de l'emmener chez moi. Il a refusé très simplement. Il va à la campagne avec sa fille pour huit jours, peut-être viendra-t-il ensuite passer une semaine avec moi. Édouard est arrivé à Saint-Pétersbourg le jour de la mort de sa mère. Ma mère est morte entre mes bras, et toute idée de devoir à part, je ne voudrais pas qu'il en eût été autrement. Il y a des douleurs encore plus fortes, ce sont les regrets et les si... Je plains moins les morts que les vivans, cette pauvre femme a été heureuse. Elle n'a fait que du bien. Elle a cherché à plaire et elle a plu. C'était la bienveillance même. Elle n'a pas longtemps souffert. S'il y a une âme, n'ayez aucune inquiétude pour la sienne. Mais pourquoi la mort surprend-elle des gens qui sont heureux de vivre, et qui ne demandent qu'à vivre, tandis qu'elle pourrait enlever tant de coquins et tant de gens inutiles? Je vous avouerai, madame, et je le dis comme une mauvaise pensée, une des premières que j'ai eues en apprenant cette mort, c'est que je n'aurais plus l'occasion de vous voir.

Je suis triste d'une chose. La dernière fois que j'ai vu Mme Ch... je l'ai boudée pour je ne sais quelle bêtise. Elle s'est souvenue de moi sans amertume, à ce qu'on m'a dit. Je ne crois ni aux malédictions ni aux bénédictions, mais je serais désolé d'avoir causé une pensée triste à quelqu'un que j'ai aimé. On a envoyé le corps en Amérique dans un caveau de famille. Ce sont des superstitions que je respecte. Il y a eu, je crois, un service chez elle, mais où personne n'a été invité. Cela m'a fait peine. J'ai sur ce sujet des idées payennes. Avez-vous jamais lu Homère? Pour les héros grecs, c'était une grande douleur de mourir sans être pleuré, sans être enterré : ἄκλαυστος, ἄθαπτος. Notez qu'à cette époque, on n'avait pas l'idée, relativement moderne, de la misère des âmes qui attendent au bord du Styx qu'un ami leur fournisse les moyens de passer dans l'empire de Pluton. Je voudrais pour moi une cérémonie. Je vous parle à cœur ouvert, madame, votre indulgence m'a permis de me montrer à vous tel que je suis, et je pense que vous penseriez de moi un peu plus mal que vous ne le faites, si j'étais hypocrite. Veuillez être bien persuadée, madame, qu'il n'y a pas de *disposi-*

tion d'esprit, quelque mauvaise qu'elle soit, qui m'empêche de lire vos lettres avec attention et avec reconnaissance. Je n'ai pas été gâté par l'intérêt qu'on m'a montré. Mes meilleurs amis sont morts, et je ne sais si j'en ai encore.

Je pense à faire un voyage en Écosse le mois prochain. J'irai à un congrès d'antiquaires et je ferai une excursion de quelques jours dans les Highlands. J'imagine que c'est assez plat. Après y avoir gagné un rhume, je m'en irai en Italie si j'ai du courage, ou en Espagne si je n'en ai pas. Si je ne trouve plus moyen de vous voir, madame, j'irai un de ces jours aider à raccommoder le château de Chinon, et je vous demanderai la permission de voir le vôtre au nom de l'archéologie.

Adieu, madame, veuillez agréer l'expression de tous mes respectueux hommages.

PROSPER MÉRIMÉE.

Jamais je n'ai vu personne si universellement regrettée. Il n'y avait pas une goutte de fiel dans *the milk of her nature*, comme dit Shakspeare. C'est quelque chose peut-être que d'être regretté. Je crois que je ne le serai guère.

Glenquoich, 11 août 1856.

Madame,

J'ai reçu une aimable lettre de vous au moment où je m'embarquais pour ce pays-ci. J'ai voulu, avant de vous répondre, l'avoir parcouru en long et en large. J'ai eu le bonheur ou le malheur de voir de bonne heure « la beauté parfaite », et ce à un âge où j'avais de l'enthousiasme. Aussi les glaces et montagnes, petites taupinières de 3000 à 4000 pieds, ne m'ont pas fait l'effet qu'elles font sur les badauds qui vont les voir en sortant de Londres. Pourtant cela est beau, bien découpé et surtout coloré. Ici le temps change vingt fois en un jour, et les objets qu'on a vus bleu deviennent vert ou jaune pendant qu'on prend du bleu au bout de son pinceau. Je suis ici au bord d'un lac qui a douze à quinze milles de long et un mille de large, bordé de tous côtés de collines très abruptes, sur lesquelles, avec une lunette, je vois brouter les daims. C'est en traversant ces montagnes que le prince Édouard (je me garderai de dire le prétendant) s'échappa après la bataille de Culloden pour aller vivre quelques jours dans une grotte avec des voleurs et ensuite auprès de Mrs Flora M'Donald dans l'île de Skye. J'ai lu son histoire par lord Mahon, qui m'a fort intéressé. Cet homme avait quelque chose en lui qui l'élevait fort au-dessus de cette indigne race des Stuarts, et le malheur a fini par le rendre pire qu'aucun d'eux.

Je vis depuis un mois d'une façon assez agréable, allant de château en château et trouvant partout des gens aimables avec lesquels on fait vite connaissance et qu'on a de la peine à quitter. Tantôt je suis dans un château princier, je ne mange pas sans un joueur de cornemuse qui se promène autour de la table, l'épée au côté, soufflant dans son instrument; tantôt dans ce qu'on appelle un cottage, espèce de cabane qu'on ne trouve pas en France ailleurs qu'à l'Opéra. Partout il y a des fruits excellens, — je n'ai pas été un jour sans manger du raisin ! — une cuisine *capitale*, et des lits de sept à huit pieds carrés. (J'ai compris la vie conjugale des Anglais en mesurant ces lits.) Le mal est que tout le monde est un peu en représentation. Les grands seigneurs vous promènent en voiture dans leurs parcs, les gentlemen vous font voir leurs serres. Tout le monde prend un air noble et grand quand le gong a sonné. On met un habit et une cravate blanche, et la glace qu'on avait cassée le matin avec beaucoup de peine s'est reformée et ne se recasse qu'après le départ. Il me semble qu'on a toujours peur d'être méprisé. On est méprisable ici quand on ne sait pas tout ce qu'on doit savoir, quand on montre de l'étonnement, de la curiosité, qu'on parle sans réflexion, qu'on se laisse voir tel qu'on est. Il en résulte que malgré les montagnes, les *lochs* et des fortunes immenses, on s'ennuie mortellement.

D'un autre côté, moi je ne m'ennuie pas trop, parce que, malgré toutes les promesses que je m'étais faites d'être correct et digne, je reprends mes vieux plis, je suis inconvenant et je déride quelques bonnes âmes qui me traiteront de fou ou de *vulgar fellow* quand je serai loin. Mais la vie est courte, pourquoi se contraindre? Le dimanche, le maître de la maison lit un ou deux chapitres de l'Évangile avec un commentaire assez médiocre de je ne sais quel auteur approuvé par *the free kirk*, dans la salle à manger, devant la famille assemblée et tous les domestiques. Sans ce commentaire qui est parfois d'un ridicule achevé, cette cérémonie me toucherait fort. Elle m'a rappelé le culte de famille de l'antiquité. Vous noterez qu'il n'y a pas un village à quarante milles d'ici. Il n'y a que des auberges, et très bonnes, sur les routes. Les chemins de fer cessent au bout du *loch* Lomond : on s'est appliqué depuis un siècle à extirper les Highlanders et à les remplacer par des moutons qui rapportent beaucoup. Je jouis ici de la compagnie d'une très jolie jeune personne de vingt à vingt-cinq ans comme on en voit peu ailleurs. Elle est d'une très illustre et très riche famille et n'aura pas un sou de dot. Elle n'a jamais été dans le monde ailleurs que dans des châteaux. Elle parle parfaitement le gallique, le français, l'allemand, l'italien. Elle dessine très joliment, joue du piano *idem*. Elle chasse le renard à cheval, con-

duit des *tandems* et vient de pêcher un saumon aussi gros qu'elle. Elle est bronzée par l'air et le soleil; elle a de l'esprit et un mélange d'ignorance et de civilisation raffinée qui est plein de grâce; pas un atome de coquetterie et encore moins de bégueulerie anglaise.

Il me semble, madame, que si je relis ma lettre je ne vous l'enverrai pas. Je la soupçonne d'être fort décousue, mais comment faire quand on écrit sur une grande table à côté de cinq ou six personnes qui font leur courrier à la fois. Je voudrais vous dire comment nous passons le temps. Le matin nous déjeunons vigoureusement de chair et de poisson avec du thé et du café, puis les dames vont mettre des bas rouges ou bleus à carreaux et de gros souliers avec des jupes retroussées, moyennant quoi elles sautent les buissons et enjambent les murs de façon à ne pas s'accrocher, — et à me donner souvent des distractions. Nous allons en bateau, en voiture et à poney dans la même journée. Mais nous avons soin de nous trouver dans quelque lieu habité vers deux heures, afin de manger un lunch très substantiel. Puis on rentre, et à sept heures on s'habille et on descend pour un dîner qui n'en finit pas. Le temps le plus agréable, c'est la matinée, c'est-à-dire celui où l'on est le moins gourmé. Il serait difficile de l'être, d'ailleurs, quand on patauge ensemble dans un *moor* (ou *muir*), où toutes les cinq minutes il vous arrive quelque accident ridicule. — Je suis honteux, madame, de vous écrire toutes ces sottises. — J'aurais mieux fait sans doute de vous envoyer une description du *Pass de Glencoe*, où eut lieu le massacre que vous savez, commandé peut-être ou du moins traité comme une bagatelle par le grand usurpateur Guillaume III. C'est ce que j'ai vu jusqu'à présent de plus sauvage et de plus triste, la Cabrera près de Madrid exceptée. Ce qui me console, c'est que vous ne pourrez pas me lire.

Adieu, madame, j'espère que vous avez beau temps et que votre santé est aussi bonne que la dernière fois que j'ai eu l'honneur de vous voir. Je ne sais pas pourquoi je ne vous ai pas parlé d'un sujet que vous avez traité dans votre dernière lettre. Votre argument n'est pas bon pour moi. Je ne crains rien, et si j'avais des inquiétudes pour une autre vie, je croirais difficilement qu'en prenant le chemin de la prudence, j'arriverais en paradis. Vous-même, madame, si vous n'aviez pas la foi, est-ce que vous iriez à la messe par politique? Retournant votre argument de prudence, je vous dirais : Venez-vous en voir Sa Majesté. L'Empereur ne peut vous faire de mal, il vous fera peut-être du bien. Adieu, madame, je suis plus méchant que jamais. C'est que je suis triste de quitter Glenquoich. Je vais demain encore plus au nord, mais

je pense être à Paris avant la fin du mois. J'aurai l'honneur de vous demander pardon de toutes les sottises que je vous envoie.

Veuillez agréer, madame, l'expression de mes respectueux hommages.

PROSPER MÉRIMÉE.

Paris, 12 octobre 1856.
52, rue de Lille.

Madame,

J'ai eu l'honneur de vous écrire de je ne sais plus trop où en Écosse, pour vous remercier d'une aimable lettre que vous m'aviez adressée au moment de mon départ. Je voudrais vous raconter mon voyage qui a duré beaucoup plus longtemps que je n'avais prévu, mais vous vous représentez l'Écosse sous des couleurs si poétiques que je désespérerais de vous intéresser. Vous savez que j'ai le malheur d'être un *matter of fact man*. Lorsque j'ai vu pour la première fois la cathédrale de Cantorbery, j'ai beaucoup plus pensé à l'architecture qu'à la mort de Thomas Becket, et les vieux souvenirs en Écosse se mêlent toujours à des détails si prosaïques qu'ils manqueraient leur effet sur des esprits beaucoup plus enthousiastes que le mien. Voici cependant un souvenir d'Écosse que je prends la liberté de vous envoyer. Ce petit brin de bruyère a été cueilli à la place où Claverhouse a été tué dans le *pass* de Killiecrankie. C'était un assez mauvais coquin dans le fond, mais qui avait un côté héroïque. J'avais cueilli encore près d'Inverness une feuille d'un arbre où le prince Édouard attacha son cheval le matin de la bataille de Culloden, mais je n'ai pu la retrouver. J'ai eu pour guide à Inverness on plutôt aux environs un tailleur socialiste, homme d'esprit, dont le père mort à 105 ans avait vu le prince et lui avait parlé plusieurs fois. Il m'a raconté la bataille de Culloden comme s'il y avait été. Son père était le guide d'Inverness, et mon homme, à force d'entendre parler son père, n'était pas bien sûr de n'avoir pas assisté à toutes les scènes qu'il racontait. Ce qui m'a particulièrement intéressé, c'est ce qu'il m'a dit des Highlands et des Highlanders. Je n'avais pas trop bien compris comment je n'avais trouvé en Écosse, je dis dans le nord, que des gens ayant 20 000 livres sterling de revenu, des aubergistes excellens, et des domestiques. De paysans, de villages pas plus que sur la main. Or voici l'explication de mon tailleur. Après la rébellion de 1745, les chefs montagnards, rudement étrillés, s'aperçurent que leur puissance était perdue. Ils ne pouvaient plus piller les gens des Lowlands et mener la vie de petits souverains indépendans. Un homme d'esprit trouva une invention que tous imitèrent. Ce fut de se

débarrasser de leurs *clansmen* et de les remplacer par des moutons. Les hommes n'étaient bons qu'à se battre; les femmes, qui sont très laides, en général, n'étaient bonnes à rien. Les moutons au contraire rapportent beaucoup de laine et les côtelettes en sont excellentes. On expédia les hommes au Canada; on abattit les huttes de ceux qui voulaient rester; bref, on les obligea de déguerpir. Or mon tailleur dit que la terre dont les chefs de clans se disaient propriétaires ne leur appartenait pas en réalité, qu'elle appartenait en commun à toute la tribu, et que le chef n'en était que l'administrateur. Mais le gouvernement britannique n'était pas obligé de connaître les anciennes lois gaëliques, et était bien aise de voir partir cette race sauvage qui lui avait donné du tracas. Dans une de mes haltes on m'apprit l'histoire du dernier Rob Roy. Il vivait sur la terre de mon ami, M. Ellin, à Glenquoich, et s'appelait Mac Fee. C'était un déserteur de l'armée qui s'était établi dans une petite île en face de la maison de M. Ellin avec une femme qu'il avait enlevée. Il avait bâti sa maison lui-même, s'était construit un canot, et pour profession avouée il était *seer*. Un jour le laird de Glengarry, possesseur de l'île avant M. Ellin, voulut le mettre à la porte, Mac Fee le maudit en tournant en cercle autour de lui. Le surlendemain, le laird se cassa la cuisse dans un chemin de fer et mourut en établissant solidement la réputation du sorcier. Comme les voisins de M. Ellin (voisins à dix lieues à la ronde, car en Écosse on n'a pas de voisins plus proches) se plaignaient de perdre quantité de moutons, M. Ellin alla trouver son tenant volontaire et lui demanda de quel droit il s'était établi dans sa propriété. Mac Fee, tirant son *dirk*, l'enfonça dans la table en disant : Voici mon droit. On profita de son absence pour opérer un débarquement dans son île. Sa femme et sa fille accoururent chacune un fusil à la main, et ne se rendirent que par capitulation. M. Ellin leur donna une petite maison à Inverness, paya la pension de la fille et d'un garçon à l'école, et de temps en temps leur donnait de l'avoine et des harengs. Moyennant cette générosité il n'a jamais attrapé de coups de fusil à la chasse, et l'on n'a pas touché à ses moutons. L'année passée on a fait un petit kiosque dans l'île de Mac Fee. En plantant les premiers pieux on fut surpris de les voir glisser dans la terre. On était tombé sur une fosse pleine de suif. C'était là que Mac Fee mettait la graisse des moutons qu'il volait. Cet homme avait une telle réputation qu'on lui écrivait de Londres pour avoir des consultations magiques, et il répondait dans un mélange de gaëlique et d'anglais où le diable n'aurait rien compris. Ce grand homme est mort il y a deux ans, plein de jours, n'ayant jamais fait que sa volonté. Cela n'est-il pas d'un bon exemple? Sa femme avait

quinze ans lorsqu'il l'enleva tandis qu'elle moissonnait dans un champ d'avoine. Il la porta sur ses épaules plus de quatre lieues, jusqu'à ce qu'il eût gagné une de ses cachettes. C'est maintenant une matrone très vénérable que je ne porterais pas pendant deux minutes. Voilà, madame, comme la poésie s'en va. La fille de Mac Fee est femme de chambre et son fils menuisier, ou quelque chose de semblable,

Je crois vous avoir dit, madame, que j'avais été fort édifié des prières du dimanche en Écosse, lues par le père de famille devant tous les gens de la maison. A Édimbourg, le dimanche n'est pas une plaisanterie. Un cocher de fiacre qui m'avait mené au chemin de fer me demanda double taxe : *Do you think that for less I would pollute the Lord's day?* Malgré beaucoup de *cant*, ce sont des gens estimables et qui font de grandes choses. Ils ont une église d'Écosse un peu plus libérale que l'église anglicane, mais ils n'en veulent pas. Ils entretiennent, par souscriptions et très bien, une autre église qu'ils appellent *free kirk*, en sorte que dans toutes les petites villes du Sud, il y a deux églises : l'une payée par le gouvernement où il n'y a personne, l'autre payée par les habitans où ils vont. Cela vaut mieux que de faire des révolutions. J'ai dit adieu aux Ch... l'autre jour. Ils partent bien tristes, mais je suppose qu'ils seront ici l'année prochaine. Le pauvre M. de Salvandy est bien malade. Je crois qu'il n'y a plus de ressources. Adieu, madame, pardonnez-moi mon long bavardage, et veuillez agréer l'expression de tous mes respectueux hommages.

PROSPER MÉRIMÉE.

Paris, 29 octobre 1856.

Madame,

Vous me faites des éloges si immérités, que je n'osais plus vous écrire. J'attendais qu'il me vînt quelque pensée sublime pour vous en faire part. Malheureusement il ne m'en vient pas du tout. Il me semble que je m'abêtis tout les jours. Je n'ai de cœur à rien. *Man delights me not nor woman neither*. Savez-vous à quoi j'emploie ces beaux jours que nous avons? A peindre. Peut-être à votre retour à Paris vous ferai-je connaître mon talent. Je voudrais écrire et je ne puis. Le soir je fais un commentaire sur Brantôme, je dis sur les *Capitaines illustres*. Je fais trois ou quatre lieues entre ma table et ma bibliothèque, pour écrire quelques notes d'histoire et de linguistique. Voilà les deux seules choses qui m'intéressent encore, ou plutôt vous voyez bien que

je suis devenu une machine et que je ne pense plus. Je sais quel remède vous me proposerez. Mais tous les remèdes ne sont pas bons pour tout le monde. Mon estomac ressemble un peu, je crois, à celui de Mithridate. J'ai eu pendant quinze ans un but qui était de plaire à quelqu'un. Cela me rendait fort heureux et il me semblait que je réussissais. Je n'ai rien écrit dans ma vie pour le public, toujours pour quelqu'un. Je corrige en ce moment des épreuves d'une réimpression d'une de mes sottises d'autrefois. Il se fait dans mon esprit un commentaire perpétuel à ce sujet. Cela me rajeunit et me fait souffrir parce que je lis entre les lignes. Il y a trois ans à peu près que je n'ai plus de *but*. Il me semble qu'il n'y a pas de ma faute. Je n'ai jamais pu savoir ni deviner pourquoi, aucun des motifs qui amènent des dénouemens dans le monde n'est admissible. Excès d'ennui peut-être, j'entends d'ennui que je procurais! D'abord je n'ai pas senti trop fort mon malheur. Il me semblait que j'étais victime d'une injustice et cela me donnait du ressort. J'étais comme Galilée en prison avec son énergie. Petit à petit j'ai souffert davantage, puis je suis devenu *callous*, et très véritablement malheureux.

Vous me demanderez pourquoi je vous conte ces balivernes. La raison est : 1° que je n'ai personne à qui les conter. Mme de Castellane m'a raconté qu'un jour qu'elle était chez le prince de Talleyrand, le cocher du prince demanda à lui parler : — « Mon prince, vous savez bien ce petit chien noir qui courait devant votre voiture? Eh bien, il est mort. Voilà ce que j'avais à vous dire, et ici, je ne pouvais le dire qu'à vous. » — En second lieu je voudrais vous demander conseil. Dois-je essayer du mouvement et du tracas matériel, ou faire un effort et me créer une occupation mentale? Depuis trois ou quatre jours j'ai les yeux tournés vers l'Égypte, ou plutôt j'en tourne un vers le Nil et l'autre vers le Manzanarez. J'ai la conviction intime que je ne ferai rien, soit d'un côté, soit de l'autre, Fumer des pipes ou des cigares, voilà la grande différence. De plus, voyager seul m'est insupportable. Peut-être vaudrait-il mieux m'enfermer ici ou à la campagne et me donner une tâche littéraire pas trop difficile, à laquelle je jurerais de consacrer tous les jours un certain nombre d'heures. Enfin je voudrais, madame, que vous me donnassiez un moyen de vivre comme un être pourvu de raison. Je vous ai dit mon secret et j'ai vraiment quelque espoir que vous trouverez ce qu'il y a de mieux à faire dans ma position. J'ai lu et relu votre lettre dont je ne vous ai pas remerciée. Il y a dans toutes les religions un très bon côté. Par exemple chez les musulmans rien de plus grand que d'assister à la prière d'une caravane dans le désert. Je cite

exprès la pire des religions. Toutes les fois que l'homme reconnaît combien il est petit et misérable, il agit sur son semblable. Le sentiment qu'on éprouve ressemble un peu au saisissement qu'on a eu en voyant un blessé. La prière me touche comme expression du malheur. Je voudrais pouvoir vous dire que je crois à son efficacité. Vous ai-je dit, madame, que j'avais embarqué le pauvre M. Ch... et ses enfans? Ils sont arrivés je pense aujourd'hui à New-York. M. Ch... se recommandait fort à votre bon souvenir. Adieu, madame, veuillez excuser ma lettre. C'est votre faute, vous m'inspirez tant de confiance que je deviens indiscret comme le cocher du prince de Talleyrand. Si vous êtes assez bonne pour me répondre, quelque chose que vous me disiez cela me fera du bien. Veuillez agréer, madame, l'expression de mes respectueux hommages.

On m'a dit que ce papier vert conservait la vue.

PROSPER MÉRIMÉE.

Vendredi, 9 novembre 1856.

Madame,

Je n'ai pu trouver la *Vie de Charles-Édouard* chez le libraire qui me fournit mes livres anglais. Je crains même qu'il ne soit difficile de l'avoir en Angleterre parce qu'il y a longtemps qu'elle a paru. Elle est de lord Stanhope, dans le temps qu'il était encore lord Mahon. Je vais continuer mes perquisitions. Je travaille depuis deux jours à une surprise que je veux vous faire : un petit Samuel d'après sir Joshua Reynolds, presque gros comme nature, à l'aquarelle. Cela vient horriblement mal; cependant, s'il fait un peu de soleil encore, je le finirai la semaine prochaine. Vous excuserez les défauts de l'auteur.

C'est avec raison que vous ne comprenez pas l'orgueil parmi ceux qui le distinguent. Il y a des gens qui m'ont dit que chez moi c'était un défaut de n'en avoir pas. Ce qu'il y a de vrai, c'est que si j'avais de l'orgueil, il y aurait en moi plus de ressort pour résister aux mauvais instans de la vie. Dans l'affaire dont je vous ai parlé, si j'avais eu de l'orgueil, j'aurais trouvé quelque consolation de ce côté. Au contraire, je me dis qu'il n'y aurait pas de bassesse que je ne fisse volontiers pour que cela ne fût pas arrivé. Heureusement il n'est pas question de cela. Ce qui a été ne sera plus.

Je suis très embarrassé, madame, pour répondre à une partie de votre lettre, celle où vous me proposez un remède. Je ne veux

pas vous scandaliser, encore moins troubler vos convictions. Il n'y a que deux manières d'être convaincu, par le raisonnement ou par l'instinct. J'ai essayé du raisonnement, qui me donne une solution diamétralement opposée à ce que je désirerais, et je n'ai pas d'instinct. Je suis sceptique malgré moi, et ce qu'on appelle la foi est chose qui m'est tout à fait étrangère. Vous qui la portez jusqu'à l'enthousiasme, vous ne comprendrez peut-être pas comment on peut en être dépourvu à ce point. Mais quel remède? Autant que je puis le croire, les organisations poétiques y sont accessibles. La mienne est au contraire des plus prosaïques. Par une contradiction très fâcheuse pour ma fortune, je ne sais pas pratiquer ma prose, je veux dire en tirer parti pour me pousser dans ce monde où poètes et prosateurs aiment tant leurs intérêts matériels. Je trouve que vous êtes sévère pour Mme de M... Cela ne fait de tort à personne, et si elle aime M. P... elle a raison. Son mari était un fort beau garçon, qui avait été parfaitement élevé par la vicomtesse de N... Elle lui avait appris à être dans le monde aussi *gentlemanlike* qu'il faut. Elle avait toléré, ce qui me surprenait de sa part, car j'en avais une très haute idée, — de Mme de N..., — elle lui avait permis de faire des affaires et de glaner quelques coupons derrière M. de Rothschild. Je vous avoue que j'aime mieux voir une duchesse épouser le précepteur de ses enfans (ce qui n'est pas le cas) qu'un duc vendant avec profit des actions de chemin de fer à un marquis, son ami intime. Les gens du XVIe siècle, dont Brantôme me raconte l'histoire, étaient en général de grands coquins. Ils volaient, pillaient, mais tout cela hardiment, à la face du soleil, ignorant qu'il y eût une autre manière de vivre en ce monde. A tout prendre, j'aime mieux le duc de Guise que le duc un tel, présidant un comité d'administration de la Société centrale pour l'épuration de l'huile à quinquet.

En fait de platitude, que vous semble du prince de Bavière et de sa nouvelle femme, qui vont se faire grecs pour être un jour rois de Grèce, j'entends grecs de religion. Ce n'est pas que je dise du mal de la religion grecque. Elle a sur le catholicisme l'avantage d'avoir conservé les rites anciens; de n'avoir admis aucune réforme; et politiquement d'être plus pratique, le souverain étant pape en même temps. Adieu, madame, je vais faire tous mes efforts pour vous trouver lord Mahon. Mais ne vous attendez pas à quelque chose de *poétique*. Cela est très exact, très vrai et très simple. Il dit toute la vérité. Vous voudriez qu'on n'en montrât qu'un côté. Je ne puis être de votre avis sur ce point. L'histoire est à mes yeux une chose sacrée. Le bien et le mal doivent aller ensemble.

Observez, madame, que lorsque l'histoire est racontée par un homme de talent, la grandeur des héros véritables n'est nullement atténuée par le récit de leurs faiblesses, voire même de leurs vices.

J'attends avec impatience des nouvelles des Ch... Les coups de vent horribles du mois dernier ont dû les faire cruellement danser.

Adieu, madame, veuillez agréer l'expression de tous mes respectueux hommages.

PROSPER MÉRIMÉE.

Je vous écris au milieu de quatre personnes qui font un bruit d'enfer. Si ma lettre n'a ni queue ni tête, c'est leur faute.

Vendredi soir.

Madame,

Pour que vous ne demeuriez pas sur une mauvaise impression, sachez que Mme de M... n'est pas mariée et ne se mariera pas. Mme de l'A... a eu le courage de lui demander ce qu'il en était, et l'explication a fait tomber des nues Mme de M... C'est tout bonnement une de ces méchancetés comme on en fait dans les châteaux quand on s'ennuie et qu'il n'y a pas de nouvelles dans les journaux. Restent le prince de Bavière et la princesse espagnole qui, avec le roi de Naples, font un trio qui ne vaut pas grand'chose. On me dépeint sous des couleurs si effrayantes les bêtes qui infestent les canges du Nil que cela me fait rentrer mon envie d'aller en Égypte, qui n'a jamais été bien grande. Croyez d'ailleurs qu'il est mauvais pour l'orthodoxie de mettre le nez dans la mythologie égyptienne. On nous a lu l'autre jour un mémoire sur le bœuf Apis, dont l'auteur aurait été brûlé assurément dans le XVIe siècle.

Je vais de temps en temps voir mon ennemi capital par politique, par habitude, et par faiblesse. J'ai fait une de ces visites depuis vous avoir écrit et j'en suis revenu moins *nervous* qu'à l'ordinaire; j'en conclus que je suis en voie de guérison. Vous m'avez demandé pourquoi j'ai confiance en vous. Je n'en sais rien, mais cela est. Pourquoi croit-on? Parce qu'on croit. En réfléchissant beaucoup, je crois que c'est parce que vous avez toutes les qualités que je n'ai pas, toutes les opinions que je n'ai pas, et que, cependant, vous m'avez montré de l'intérêt.

Je n'ai plus ni chat ni chatte. Le dernier chat que j'ai eu était un animal insupportable, plein de caprices et de bizarreries. J'étais toujours juste et bon à son égard, et il était plein de considération et de respect pour moi. Permettez-moi, madame, d'être

votre chat. J'en ai déjà l'écriture, mais je n'en ai pas les griffes, dont mon fauteuil porte les traces. Je voulais vous écrire pour vous empêcher de penser mal de votre prochain, et ma plume a couru, ce qui confirme le proverbe que l'enfer est pavé de bonnes intentions. Je vous ai écrit beaucoup de sottises et je ne voulais que justifier Mme de M... dont, au fond, je me soucie peu. Avez-vous lu la *Vie de la princesse de Poix* par sa mère? C'est une très jolie chose qui fait penser aux femmes du XVIIe siècle.

Veuillez agréer, madame, l'expression de mes respectueux hommages.

PROSPER MÉRIMÉE.

Dimanche soir.

Madame,

Je suis très triste. J'ai eu toutes sortes de contrariétés. Mon Samuel a un œil poché, etc. Vos deux lettres m'ont fait le plus grand plaisir. Je ne sais si j'aime mieux quand vous me faites des complimens que lorsque vous me dites mes vérités. Je m'accuse d'avoir mis *instinct* à tort. Ce n'était pas le mot. Vous savez, ou plutôt vous ne savez pas, qu'on n'écrit pas toujours ce que l'on veut. Mon intention n'était nullement de nier l'âme ou de mettre sur la même ligne la faculté directrice d'un homme et celle d'un singe. Tout ce que je voulais dire c'est qu'il y a des gens croyans et d'autres sceptiques, comme il y a des gens qui ont l'oreille juste et d'autres qui l'ont fausse. Substituez à ce mot instinct le mot *grâce* par exemple. Je n'en ai pas dit beaucoup plus que n'a écrit Pascal. Ne croyez pas que je n'aie pas lu saint Augustin, mais je veux le relire malgré son mauvais latin. Ce latin me montre ce que sera notre français d'aujourd'hui dans quelques siècles. Saint Augustin écrivait la langue de M. de Lamartine.

Nous nous parlons par énigmes malgré notre franchise. Vous me parlez d'une phrase abominable que j'ai dite et que je rétracte d'avance, mais je voudrais bien la connaître; en retour, je vous dirai que vous n'avez pas compris ce que je voulais dire par *mon ennemi*. Ajoutez un *e* muet. Si ce n'est pas assez clair, j'appelle ainsi une femme que j'ai aimée pendant quinze ans, que j'aime encore, qui ne m'aime plus, qui peut-être même ne m'a jamais aimé. Le résultat, c'est qu'il faut que je retranche quinze ans de ma vie, non seulement perdus, mais dont le souvenir même est empoisonné pour moi. Je ne regrette pas le temps perdu, car j'aurais trop à faire, mais il y a des souvenirs qui étaient un monde surhumain pour moi, où j'avais autrefois accès et qui m'est fermé.

Je suis charmé d'apprendre que vous appréciez les chats, et je me représente votre arbre chargé de vingt-deux petites bêtes aux yeux d'or. mais je vous remercie de l'offre que vous me faites. Je regrette encore trop mon chat Matifas qui est mort en me regardant. Lorsque je ne verrai plus ses yeux *in the mind's eye*, je vous demanderai peut-être un de vos élèves. Il semble que la vie dure plus longtemps dans les yeux d'un animal que dans ceux d'un homme. Probablement cela tient à ce qu'elle est moins *concentrée* chez les animaux.

Je suis tout à fait de votre avis sur l'affaire du prétendu mariage de Mme de M... ; les enfans, auxquels je n'avais pas du tout pensé, rendaient l'affaire très mauvaise. Mme de M... était membre de la Société des bibliophiles et je la croyais fort irritée contre moi. Voici à quelle occasion. Mme St..., qui est aussi bibliophile, a fait une *Vie de la vicomtesse de Noailles* pour être imprimée dans nos *Mélanges*. Selon les statuts de la société, j'ai été chargé de lire les épreuves pour voir s'il n'y avait rien qui pût choquer la morale et les principes des bibliophiles. Les premières pages m'avaient fait sauter en l'air et j'eus la simplicité d'y faire quelques observations au crayon. Notre président, homme très prudent, effaça une partie de mes notes et ne laissa que ce qui lui parut suffisamment doux. Cela produisit pourtant grand scandale. On dit que j'étais un serpent, un aspic, etc., pour avoir censuré quelques phrases qui tenaient à la fois du jargon du monde et de l'enflure qu'on peut attraper dans la fréquentation irréfléchie de M. de Chateaubriand. Lorsque la notice sur *la princesse de Poix* parut, Mme de M... me l'envoya comme à un confrère et je lui écrivis pour l'en remercier et lui dire avec la plus grande franchise le plaisir que j'avais eu à lire ce petit ouvrage. Ce billet a tout raccommodé. Au dîner des bibliophiles, Mme de M... a été charmante pour moi, et Mme St... a voulu que je fusse placé près d'elle. Cela m'a montré qu'on avait peur de moi et qu'on me connaissait bien mal. J'ai honte de vous écrire des volumes, mais je pense que vous avez toujours le moyen de les accourcir si, comme il est probable, vous êtes devant votre cheminée.

Veuillez agréer, madame, l'expression de mes respectueux hommages.

PROSPER MÉRIMÉE.

Mercredi soir.

Madame,

Je serai charmé d'aller au Louvre avec vous quand vous voudrez. Le samedi est le meilleur jour, mais malheureusement

samedi prochain j'ai ma commission des monumens qui me tient jusqu'à près de deux heures. A deux heures je serais à vos ordres si cela vous arrangeait.

Je suis horriblement malade d'un rhumatisme au cou et à l'épaule droite. Mon fond (du Samuel) est tout gâté, j'ai passé ma journée à être furieux. J'ai lu un peu de saint Augustin. Il me plaît assez, mais il manque pour mon goût de clarté et de simplicité. Il a trop d'esprit et de rhétorique.

Je fais ces visites (très rares) parce qu'il serait étrange de ne pas les faire. Il en résulterait une sorte de scandale qu'il faut éviter. Je me suis servi d'un terme impropre en disant *ennemie*. De ma part il n'y a pas la moindre inimitié, pas même de la colère, ce qui serait cependant assez naturel. J'ai cru assez longtemps qu'on me haïssait, maintenant je ne le crois plus. On ne me fait pas même cet honneur. C'est une lampe qui a brillé quelque temps, puis qui s'est éteinte je ne sais par quel accident. Je ne me fais pas de reproches, on ne m'en a pas fait. J'imagine qu'on voudrait me savoir en Chine, mais on ne m'y a pas envoyé, on ne peut pas ne pas me voir, je ne peux pas m'en dispenser. Tout ce qui était propre à me faire enrager est réuni dans cette affaire. Il y a un très beau vers de Pouchkine que je ne vous citerai pas en russe, et qui veut dire que le bonheur (la joie) se donne à chacun tour à tour; quand on a eu sa part, c'est fini. — En fait de choses moins tristes et presque aussi ridicules, qui peut être Madame ou Mlle Delphine de Saint-A... qui cachette sa lettre avec un manteau de pair et une couronne au-dessus, qui m'écrit pour me demander la permission de me dédier une redowa? Je n'ai rien reçu de mieux encore; si ce n'est la visite d'un homme habillé de noir qui il y a cinq ou six ans vint de la part d'une dame à nom très aristocratique me demander en mariage un chat noir que j'avais alors et qui ne pouvait songer à pareille chose.

Je crois qu'en matières métaphysiques nous nous entendrons assez bien pourvu que nous ne définissions pas trop. Lorsqu'on définit trop tous les termes, on en vient au reste à ne plus s'entendre sur rien, même quand on est, au fond, du même avis. Le Samuel était fini ce matin; mais je me suis aperçu que le fond que j'avais couvert de gomme était très mauvais Je l'ai entièrement effacé pour le remplacer par un autre qui ne vaut guère mieux. Je finirai sans doute par tout recommencer. Quoi qu'il arrive, attendez-vous, madame, à quelque chose de très vilain. Il ne me manque qu'une chose pour peindre, c'est de savoir comment m'y prendre. J'ai écrit en Angleterre pour avoir *Charles-*

Édouard. Hier j'ai dîné chez lady Holland qui n'avait jamais entendu parler de ce livre de lord Stanhope, ni aucun des Anglais qui étaient chez elle. Je l'aurai, dussé-je écrire à Glenquoich ou à lord Stanhope lui-même. Je crains maintenant qu'il n'ait pas été publié, mais imprimé seulement pour quelques élus. Nous verrons. Veuillez agréer, madame, l'expression de mes respectueux hommages.

PROSPER MÉRIMÉE.

Vendredi.

Madame,

Il y a si longtemps que je n'ai eu de vos nouvelles que je crains ou que vous n'ayez pas reçu la dernière lettre que j'ai eu l'honneur de vous écrire, ou que vous ne soyez malade, ou que cette dernière lettre ne vous ait déplu. Ces trois alternatives m'affligent beaucoup, et je vous serais obligé de me rassurer par un mot. Ne parlons plus du Louvre si cette promenade vous déplaît. D'ailleurs, depuis qu'on a restauré la galerie, je ne m'y retrouve plus et je serais un très mauvais cicerone. J'avais cependant l'intention de vous faire voir une coupe d'or égyptienne, avec une inscription portant le nom du pharaon qui régnait au temps de Joseph, en sorte que cela pourrait bien être la coupe cachée dans un sac, ou, ce qui est plus sûr, que cette coupe était de même forme. Ne trouvez-vous pas agréable de voir *in the mind's eye* les objets dont il est question dans l'histoire? Lorsque je voulais écrire l'histoire de César, j'avais tout regardé et si souvent dessiné ses médailles et son buste de Naples, que je le voyais très distinctement à Pharsale et même à Alexandrie. Il ressemblait comme deux gouttes d'eau à lord Wellington, avec cette différence que le haut de la tête avait un plus grand développement, et qu'il était chauve comme M. de Morny.

Je viens d'écrire la dernière ligne de mon rapport. Je le lis à la Commission lundi, et lundi soir j'espère être un homme libre.

Veuillez agréer, madame, l'expression de tous mes respectueux hommages.

PROSPER MÉRIMÉE.

Paris, 23 novembre 1856.

Madame,

Je ne vous ai pas encore remerciée du beau livre que vous m'avez envoyé et qui m'a fait grand plaisir. Pourtant ce n'est pas un livre qui me plaise. Il me paraît, *dans l'original*, avoir les

inconvéniens d'une traduction, je veux dire l'absence de pensées propres à l'auteur. J'aime bien mieux le *Saint-Augustin*, parce que, bien que je ne sois ni saint ni rhéteur, je me trouve souvent en sympathie avec lui.

Le désir peu héroïque de conserver ma guenille me fait partir demain pour Nice. Je suis tourmenté de douleurs de tête et d'insomnies très ennuyeuses, et d'une foule d'etc., etc. On me conseille de prendre du mouvement et de changer d'air. J'ai pensé que le seul moyen de ne pas m'endormir à quatre heures du matin, c'était de courir le jour et de me coucher avec les poules, — c'est ce que je vais essayer pendant quelques semaines. Je vais d'abord à Nice retrouver des amis d'Écosse qui ont un cottage à Kinloch Luichart et une villa à Nice. Ils me disent qu'ils sont très solitaires et très raisonnables. Dès que je m'ennuierai, j'irai courir en Provence; peut-être si la mer était unie comme une glace irai-je en Corse, mais il est plus probable que je ne quitterai pas le plancher des vaches.

A mon retour je vous enverrai un Samuel certainement, et j'espère, le *Prince Édouard* qu'on me promet de Londres. J'en suis à la seconde édition de Samuel. Sur la première j'ai mis de la cire et je l'ai rendue luisante comme une table d'acajou. Puis ce luisant m'a déplu, j'ai gratté la cire, j'ai mis du fiel, et j'ai fini par être si mécontent, que j'ai recommencé une autre copie, sans toutefois détruire la première qui vous est destinée et qui est dès à présent à vos ordres, mais j'aimerais mieux que vous attendissiez que la seconde édition fût finie. Croyez que les deux sont et seront de très mauvaises copies d'un charmant original. Mais, comme dit un poète, peu canonique bien qu'il fût fort protégé par un pape : *Che quanto posso dar tutto vi dono.*

Vous ne pouvez pas comprendre, madame, vous qui êtes née avec le cerveau d'un poète, la difficulté que j'éprouve à *croire*, et la différence qu'il y a entre les choses qui me plaisent à supposer et celles que j'admets comme vraies. Je me plais à supposer des revenans et des fées. Je me ferais dresser les cheveux sur la tête en me racontant à moi-même des histoires de revenans. Mais, malgré l'impression toute matérielle que j'éprouve, cela ne m'empêche pas de ne pas croire aux revenans, et sur ce point mon incrédulité est si grande que si je voyais un spectre je n'y croirais pas davantage. En effet il est beaucoup plus probable que je sois fou qu'il ne l'est qu'un miracle se fasse. Quelque sceptique que je sois, vous voyez, madame, que je crois l'ordre des choses assez beau, établi d'après des règles trop grandes pour admettre qu'elles soient facilement violées. Il y a bien longtemps,

lorsque je sortais du collège, j'ai lu des livres de magie, et pendant six mois j'ai étudié cela comme j'aurais dû étudier les mathématiques. Malgré toute mon ardeur à me plonger dans ce chaos de niaiseries, je n'ai jamais pu y trouver autre chose qu'un amusement d'esprit. Je vous cite la magie parce que les sorciers disent aussi des choses assez plausibles aux adeptes. Tout s'enchaîne assez bien lorsqu'on leur passe leur première pétition de principes. Je me montais assez l'imagination après un quart d'heure de lecture pour entrer tout à fait dans les idées de l'auteur, mais un quart d'heure après avoir posé le livre, je le tenais pour un fou et moi pour un imbécile. Il y a dans beaucoup de pierres gravées étrusques des combats d'hommes contre des griffons. Les griffons sont l'emblème de la folle du logis qui tourmente son maître; mais le maître lui passe son épée au travers du corps, c'est-à-dire qu'il lui suffit d'un moment de raison pour oublier tout ce qui l'a étonné dans les heures de délire. Pour être heureux il faut avoir un griffon aimable (comme mon défunt chat Matifas) et ne pas s'apercevoir qu'il est griffon, c'est-à-dire un animal fantastique.

J'ai tant fait de romans autrefois que je n'aime plus maintenant que l'histoire. A propos d'histoire, je n'ai rien entendu dire au sujet des rumeurs dont vous me parlez. On a mis quelques placards assez niais dans les faubourgs sans qu'il en soit résulté quelque émotion. Les ouvriers se plaignent de la cherté des vivres et des logemens, mais ils ne disent pas qu'ils ont autant d'ouvrage qu'ils en veulent et que leur journée se paye le double juste de ce qu'elle valait il y a dix ans. Le renchérissement de la vie matérielle n'est pas en proportion avec celui de la main-d'œuvre. Les gens très malheureux sont les employés et les ouvrières qui font des chemises. Je n'ai guère de pitié que pour les femmes, mais j'en vois de pauvres vieilles qui me fendent le cœur. Parlons des belles dames qui portent des cages. On nous promet une lettre de la mère de Mme de S..., engageant sa fille à prendre bien des précautions et à éviter d'être surprise, « surtout la nuit ». C'est une des lettres qu'on lira au procès qui va s'instruire ces jours-ci à la diligence du mari. Adieu, madame, j'aurai l'honneur de vous écrire, si vous voulez le permettre, pendant ma petite tournée, lorsque je serai par trop triste. La pensée que vous voudrez bien me plaindre un peu me consolera et me donnera du courage. Veuillez agréer, madame, l'expression de tous mes respectueux hommages.

PROSPER MÉRIMÉE.

Carabacel, près de Nice,
Mercredi, un certain jour de décembre (?)

Madame,

Quand je pense que vous êtes au milieu de la neige, je jouis moins du ciel que je vois de ma fenêtre ouverte et des orangers qui m'entourent. Les gens d'ici prétendent que le temps n'est pas ce qu'il devrait être et que nous devrions apparemment être au court-bouillon. Hier je me suis surpris me promenant au clair de la lune sans chapeau, et je ne m'en suis aperçu qu'à mon ombre et pas à ma tête, L'inconvénient de ce séjour est qu'il est infesté de Russes et d'Anglais, qu'on y fait des visites et que personne ne songe à respirer l'air, mais s'occupe du chapeau et de la cage de sa voisine. Nous sommes tous préoccupés de celui et de celle de la comtesse A..., une des dames de l'Impératrice, qui a mis de l'herbe dans son salon et y fait paître une chèvre. Elle (la comtesse A...) s'adressa l'autre jour à un tailleur écossais, homme moral, pour se faire faire un habit de matelot complet et insistait pour qu'il lui prît mesure. Il a répondu qu'il *would see her do first*. Je suis chez des gens très aimables avec une des femmes les plus spirituelles de l'Angleterre et son mari qui me donne des leçons d'économie politique. Je me promène à pied, à cheval et en bateau. Je traduis des poèmes russes et je mène la vie d'un lézard. Le seul moment d'ennui, c'est l'obligation de mettre une cravate blanche le soir et de me retrouver dans un salon de Paris ou de Londres. Je vais la semaine prochaine chercher une solitude plus complète à Cannes, où je vivrai tout à fait en ours. Je tâcherai de travailler, ce qui ne me paraît pas facile, car rester dans sa chambre quand il fait beau exige un courage héroïque. Pour justifier ma paresse, je me dis que je suis malade et que je me soigne. De tous mes maux de Paris il ne me reste que de ne pas dormir. Cependant je me couche de bonne heure après avoir lu une description du Caucase, de Lermontoff, ou bien un chapitre de Mill sur le papier-monnaie, lectures très propres à *woo sweet sleep*, mais rien n'y fait. Je vais aujourd'hui faire un voyage de découverte dans les montagnes et, si je n'y gagne pas du sommeil, mon cas est tout à fait désespéré.

Que faites-vous, madame, dans les affreux climats que vous habitez? Il me semble que vous êtes de ces personnes qui portez partout votre *sérénité* avec vous, et que vous avez toujours votre soleil intérieur qui vous console de l'absence de l'autre.

Je ne sais si je vous ai mandé en partant que j'avais reçu des

nouvelles de nos amis d'Amérique, qui sont arrivés à bon port malgré une traversée très longue et très agitée; mais cela veut dire qu'ils ont été deux ou trois jours de plus en mer qu'on ne l'est à présent, c'est-à-dire un mois de moins qu'on n'était il y a vingt ans. Je pense vous avoir donné aussi des nouvelles de votre Samuel ou de vos *Samuels*. Il y en a un tout prêt, l'autre ne le sera qu'à mon retour. Quand reviendrai-je? Je ne le sais trop, mais probablement pas avant le mois de février. Vous serez alors sans doute à Paris. Je viens de voir le baron de Meyendorff, chambellan de l'Impératrice, qui me paraît un homme fort aimable. Il y a quelque chose d'oriental dans les Russes qui me plaît, et on a tort de dire qu'il ne faut pas les *gratter*. Celui-ci a beaucoup voyagé et a des idées à lui, ce qui est chose rare chez ses compatriotes. Mais je crains que ce qui a l'air d'idées à Nice n'en soit pas à Paris. Comme on devient bête quand on s'éloigne de ce tourbillon de Paris, vous vous en apercevez trop. Adieu, madame, veuillez me conserver une petite place dans vos souvenirs et agréez l'expression de mes très respectueux hommages.

PROSPER MÉRIMÉE.

Si vous aviez la bonne charité de m'écrire, je serai pour une huitaine de jours à Cannes (Var), et en revenant, je m'arrêterai à Marseille.

Paris, 18 février 1857.

Madame,

Me voici enfin de retour à Paris. Il a fallu quitter mon beau soleil et mes montagnes neigeuses. Heureusement je trouve le printemps ici, et, ce qui me fait autant de plaisir, une lettre de vous. Vous saurez que très irrésolu, selon mon ordinaire, et vivant comme l'oiseau sur la branche, je n'avais pas voulu qu'on m'envoyât mes lettres adressées à Paris, et je m'imaginais vous avoir écrit de Nice que c'était à Cannes qu'il fallait m'écrire. Ne recevant pas de vos nouvelles je m'imaginais être tombé dans votre disgrâce, car la lettre dont vous me parlez (adressée à Marseille) ne m'est point parvenue. J'ai cependant fait une visite à la poste en passant par là et donné mon adresse à Paris. Je suis charmé de mon excursion, j'avais cinq maladies mortelles et il me semble que je n'en ai plus que quatre. Un rhumatisme à l'épaule qui m'ennuyait beaucoup s'est dissipé au grand air, je crois. J'ai gagné encore de voir plus clair, et l'autre jour je me suis surpris écrivant sans lunettes. Le lendemain de mon arrivée, j'ai repris le

petit Samuel que vous savez, bien qu'il m'ait paru fort enlaidi. Le voilà à peu près, — non digne de vous être offert, — mais tel que mes yeux et ma main peuvent le faire. Je vous demande la permission, pour le faire bien venir, d'y joindre un petit souvenir de la Terre-Sainte, qu'un consul de mes amis m'a rapporté et qui sera beaucoup mieux dans vos mains que dans les miennes. Cela fera excuser les fautes du peintre. J'ai des nouvelles de M. Ch... Il se porte bien et ne parle pas de revenir, bien qu'il semble assez triste et ennuyé de son pays.

Il m'a envoyé une lettre admirable d'une jeune miss américaine qui peint la nation. J'ai lu, il y a quelques mois, un livre curieux, traduit par une miss Maury du français en anglais, et intitulé *Memoirs of a Huguenot family :* c'est l'histoire d'un ministre de la Saintonge qui parvint à s'échapper après la révocation de l'Édit de Nantes et se fixa en Angleterre. C'était un homme très original, beaucoup plus fait pour être corsaire que prédicateur de l'Évangile. Comme il écrivait au XVIIe siècle, je me suis imaginé que ses mémoires seraient intéressans à lire dans l'original, et j'ai fait demander à Mlle Maury si elle aurait quelque objection à ce qu'ils fussent publiés en français. Elle m'a répondu par un petit mémoire de sous, livres et deniers, sans un mot de trop, admirable de positivisme. Si j'avais de l'argent je lui écrirais pour lui offrir mon cœur et ma main, sûr qu'elle administrerait ma fortune aussi bien que le plus habile loup-cervier.

Pendant deux mois passés à Cannes, j'ai à peine eu occasion de parler français trois ou quatre fois. J'ai vécu avec des Anglais fort aimables, comme ils sont quelquefois lorsqu'ils s'y mettent. Nous avions là sir David Brewster, le grand physicien, qui est assez savant pour se mettre à la portée des ignorans comme moi et leur apprendre mille petites merveilles à propos de tout. Nous avons fait ensemble des promenades délicieuses. Il a une fille qui a vu un revenant. Jusqu'alors je n'avais rencontré que des personnes qui connaissaient ceux qui en avaient vu. Bien que son revenant fût en Écosse, il paraît qu'elle portait avec elle une atmosphère très propre à les attirer, car son domestique en vit un il y a un mois, dans notre hôtel de la Poste. C'était une femme en robe de satin noir, regardant à droite et à gauche d'un air inquiet, ouvrant les portes et marchant dans les corridors sans faire le moindre bruit. Elle ne m'a pas honoré d'une visite. Pourquoi les gens du nord voient-ils plus de spectres que les méridionaux, et pourquoi les protestans plus que les catholiques? Expliquez-moi, madame, pourquoi en Italie, où il y a tant de superstition et d'imagination, il ne se trouve pas de revenans tandis

qu'en Angleterre il n'y a guère de famille un peu aristocratique qui n'ait son apparition? Avez-vous lu une histoire de revenans que j'ai faite et qui s'appelle la *Vénus d'Ille?* C'est suivant moi mon chef-d'œuvre.

Mme de C... en jugeait ainsi, et cette conformité de jugement a été, je crois, l'occasion de rapports plus intimes ensemble. Je ne pense jamais à elle sans un vif sentiment de tristesse. Il y avait en elle un cœur et un esprit adorables, en guerre perpétuelle avec tout le monde, un seul homme peut-être excepté, qui était parfaitement indigne d'elle et que j'ai pris horriblement en grippe après sa mort. Il me semble que, si j'avais été cet homme, elle aurait fait de moi quelque chose. J'en étais très jaloux.

Si je vous parle des revenans, madame, c'est que j'en rumine une histoire. C'est assez ridicule d'écrire des contes à mon âge, et vous me le faites sentir avec beaucoup de raison; mais comment faire, quand on a cette démangeaison funeste d'écrire, pour s'en empêcher? J'ai beaucoup médité, quoiqu'il n'y paraisse guère, les conseils que vous me donnez. Je ne suis plus capable d'un effort d'imagination qui dure. Encore moins d'un ouvrage de raisonnement à éclairer le monde. Peut-être puis-je écrire des pages d'histoire, mais on me reprochera d'être insensible et sceptique parce que je crois que le premier devoir de l'historien c'est d'être froid et juste. Adieu, madame, on vient m'interrompre et je finis ma lettre au moment où je commençais à entrer en matière. Permettez-moi de vous remercier encore de votre bonne lettre. Lorsque vous reviendrez à Paris, le petit Samuel accourra aussitôt vous prier de le mettre dans un coin noir. Veuillez agréer, madame, l'expression de tous mes respectueux hommages.

PROSPER MÉRIMÉE.

5 mars 1857.

Madame,

C'est la faute de l'encadreur si je ne vous ai pas envoyé tout de suite le Samuel, et c'est la mienne de ne l'avoir pas pignoché plus longtemps. J'étais tenté de le déchirer et d'en recommencer un autre. Quant à la première édition, veuillez la mettre au feu. Je ne vous l'envoie que comme pièce justificative. Veuillez mettre l'encadré dans un coin noir. Voici le chapelet et un morceau de nacre de Jérusalem. J'y joins également une pièce justificative. M. Grasset était consul à Alep, et en passant par Jérusalem, il m'a rapporté cela. J'ai gardé le couteau qui n'a pas été bénit.

Je vous écris à la hâte, pressé par l'heure, et je ne vois plus ce que j'écris. J'aurai l'honneur de répondre plus longuement à votre excellente lettre. J'ai écrit à Marseille pour avoir vos lettres. Veuillez agréer, madame, l'expression de mes respectueux hommages.

PROSPER MÉRIMÉE.

Paris, 6 mars 1857.

Madame,

On voit bien que vous avez regardé mes dessins sans lumière et à la chute du jour. Ils gagnent beaucoup à l'obscurité, et c'est là leur véritable place. Je ne vous ai envoyé le n° 1 que pour que vous vissiez tout le bistre que j'ai usé à votre intention. C'est la première fois que j'ai essayé de faire en gros, ce qui est un grand repos pour mes yeux. Je suis charmé que le chapelet vous plaise. Mais qu'est-ce que ce morceau de nacre?

J'ai vu dans les journaux la mort de Mme de la Rochejaquelein, et je suis si ignorant du monde que je ne croyais pas qu'il s'agît de l'auteur des *Mémoires*. Je les ai relus tout récemment avec le même plaisir et plus qu'autrefois. La première fois, elle me fit perdre mes préjugés *bleus*, ce qui à cette époque n'était pas chose facile. J'ai parcouru avec beaucoup d'intérêt les principaux lieux illustrés par la guerre civile. Les gens de ce pays m'ont plu, bien qu'ils soient fort changés. C'est dommage que les femmes ne se débarbouillent guère plus qu'autrefois et que les hommes aiment tant à boire. Après tout, ce sont de bonnes gens, et qui sont Français en tout, dans le bon sens de ce mot. Vous auriez à écrire aussi sur ce pays, madame, et j'ajouterai que c'est un devoir. Lorsqu'on a vu et fait des choses extraordinaires, on en doit compte à la postérité, sinon à ses contemporains.

Je n'ai pas besoin de vous dire, madame, que je suis tout à vos ordres, pourvu qu'il ne s'agisse pas de choses trop difficiles, j'entends de celles qui dépassent mon intelligence dont le niveau est fort abaissé.

A propos de Mémoires et de Vendée, je suis occupé par le moyen de M. Ch... à extirper un manuscrit curieux à une demoiselle américaine qui a traduit en anglais des mémoires très intéressans sur les dragonnades. Ils ont été écrits par un ministre protestant de la Saintonge, nommé Jacques Fontaine, lequel avait reçu de la nature la bosse de la combativité. Le contraste entre sa profession et son goût pour les batailles est des plus curieux. Il s'échappa par miracle de France, alla en Angleterre, où

il fit toutes sortes de métiers. Enfin le roi Guillaume le plaça en Irlande, où il trouva amplement l'occasion de faire le coup de feu avec ses paroissiens. Si vous voulez la version anglaise, je pourrai vous la faire lire. Mais je voudrais qu'on publiât l'original, qui, étant dans le français du XVIIe siècle, doit valoir beaucoup mieux.

J'ai écrit à lord Stanhope pour tâcher d'avoir l'histoire du Prétendant. Aucun libraire de Londres n'a pu me la procurer. Probablement elle a été publiée par l'auteur pour être donnée. Nous verrons.

Je suis à lire deux livres qui m'intéressent. L'un est une *Histoire de Henri IV* où il y a des détails très curieux sur l'administration, le gouvernement, les finances, etc. L'auteur a seulement oublié de nous dire quelle sorte d'homme était son héros. L'autre livre est une *Histoire de Philippe II* par Prescott. Je n'ai pas encore une opinion arrêtée sur Philippe II. Il flotte entre grand homme ou imbécile, grand politique de l'école de Machiavel ou niais très méchant. En Espagne sa mémoire est respectée, et cependant c'est à lui qu'il faut faire remonter toutes les misères de ce pays. J'ai eu souvent de grandes disputes à son sujet avec Mme de Montijo qui l'admirait fort. Je vais tâcher de comprendre cette énigme.

Adieu, madame, je suis très fier de vos complimens et je voudrais bien les mériter.

Veuillez agréer l'expression de tous mes respectueux hommages.

PROSPER MÉRIMÉE.

10 mars 1857, au soir.

Madame,

On me prête ce petit volume; je vous serai obligé de me le renvoyer quand vous l'aurez lu. Vous pourrez vous dispenser de lire la fin qui vous attristerait trop. Vous verriez comment finissent les dynasties. Homère, qui n'était pas une bête, a dit que le malheur rapetisse les gens. C'est pour cela que je n'écris plus.

J'ai malheureusement disposé d'un de mes billets pour la réception de M. de Falloux. L'autre vous appartient *of course*, mais il faudra que vous vous pourvoyiez d'un possesseur de billets pour vous conduire à la cérémonie. M de Contencin est un très bon homme qui promet toujours et qui ne peut pas souvent tenir. Je lui recommanderai toutes les églises que vous voudrez. Je les recommanderai aux trois inspecteurs généraux des cultes qui

sont des protections plus efficaces. Quant au ministre des cultes, nous sommes à couteaux tirés.

Je regrette Cannes. Tous les jours on m'invite à dîner, je vais au bal, et jeudi je serai obligé d'entrer dans des culottes noires. Cela me met en fureur et me donne envie d'aller reprendre ma vie de sauvage au bord de la mer.

Veuillez agréer, madame, tous mes respectueux hommages.

PROSPER MÉRIMÉE.

Vendredi soir.

Madame,

Voici le billet. Il est nécessaire d'arriver de très bonne heure, et pour être convenablement placée, vous feriez bien d'être à 1 heure à l'Institut. Je puis vous accompagner jusqu'à la porte et vous remettre à M. Pingard, mais nous n'entrons plus que par *notre* porte à 2 heures précises. Veuillez commander et vous serez obéie.

Je suis tout grippé des bals et des dîners. Hier je suis allé à un bal masqué. Je regrette de ne vous y avoir pas rencontrée pour vous intriguer. J'avais un domino vénitien copié d'après Canaletti qui méritait d'être vu. Mais le plus beau c'était la princesse C... avec une chérusque dans le dos de 1^{m},50. On disait qu'elle était déguisée en écran. J'ai trouvé qu'on s'amusait bien mieux autrefois en mauvaise compagnie.

Adieu, madame, veuillez m'excuser de ne vous donner qu'un billet, et agréez l'expression de tous mes respectueux hommages.

PROSPER MÉRIMÉE.

Madame,

Je vous ai attendue depuis midi 35 jusqu'à 1 heure 5. J'avais un rendez-vous pressé à 1 heure, et j'ai été obligé de quitter la place. On me disait alors que la salle était comble. Si vous n'étiez pas encore arrivée, je crains que vous n'ayez pas pu trouver de place. Pour moi je n'en ai pu avoir parmi les immortels à 2 h. 1/2.

Je regrette d'autant plus de n'avoir pas eu l'honneur de vous voir que je voulais vous demander une *note* pour votre église. Vous savez ce qu'en argot bureaucratique on appelle une note, c'est une petite tartine de cinq ou six phrases, dans laquelle vous direz la population de la commune, les sacrifices qu'elle a faits, l'impossibilité où elle est d'en faire davantage, l'utilité de l'église, etc.

J'ai vu M. de Contencin hier qui m'a demandé cette note. Je recommanderai de plus l'affaire aux inspecteurs généraux qui sont mes amis.

Je crois que les esprits de M. Hume s'entendent pour retourner mon papier du mauvais côté.

Je viens de lire le discours de M. de Falloux. Il me paraît écrit en style représentatif.

Veuillez agréer, madame, l'expression de mes plus respectueux hommages.

PROSPER MÉRIMÉE.

Jeudi, 26 mars.

Madame,

Ne vous accusez pas, c'est moi qui ai tort pour n'avoir pu croire que vous feriez tant de diligence. Vous m'aviez dit que vous seriez à l'Institut à 1 heure, et je ne suis arrivé qu'un quart d'heure avant, persuadé que les dames arrivaient toujours plus tard que plus tôt. J'aurais dû prévoir qu'effrayée des bruits de foule, vous auriez pris vos mesures pour l'éviter. Je suis bien fâché de ne pouvoir aller demain chez Mme de Circourt. Je dîne à l'Hôtel de Ville à 8 heures et je ne pourrais pas être chez elle avant 10; c'est le moment où on la quitte pour la laisser coucher. Si vous y alliez lundi au lieu de demain, ce serait excellent.

Vous ne m'avez pas envoyé la note pour Ussé qui me serait bien nécessaire, car je verrai demain en commission M. de Contencin.

Veuillez agréer, madame, l'expression de mes respectueux hommages.

PROSPER MÉRIMÉE.

Vendredi soir.

5 avril 1857.

Madame,

Depuis trois jours j'ai une migraine horrible et je crains fort de devenir idiot, à moins qu'un de ces matins Minerve ne sorte tout armée de mon cerveau, comme cela arriva à Jupiter après qu'il eut mangé la déesse Métis.

Je ne me souviens pas d'avoir ri de la Genèse ni des philosophes. J'ai un grand respect pour elle et pour eux, et je la lis plus souvent qu'eux. Il y a un philosophe juif qui s'est amusé à nous traduire en grec une partie de la Genèse des Phéniciens, recueillie par un de leurs prêtres qui s'appelait Sanchoniathon,

et qui avait été aumônier de la reine Sémiramis. Il est très curieux de comparer les deux versions cosmogoniques. La ressemblance est grande, mais la supériorité de la Genèse hébraïque est considérable, même au point de vue purement philosophique. Je vous engage à la lire dans la version d'un autre juif nommé Cahen. C'est, à ce qu'il paraît, la meilleure de toutes les traductions de la Bible. Cela lui a fait une mauvaise affaire avec son Sanhédrin, qui ne veut pas qu'on lise les livres sacrés ailleurs que dans le texte original, et nous n'avons pas eu le courage de le nommer de l'Académie des Inscriptions.

Macaulay n'en est pas encore à l'expédition du prince Charles-Édouard. Il n'a pas même fini le règne de Guillaume III. Il n'a parlé qu'en passant des Highlanders, et ce n'a pas été pour faire leur éloge. On a brûlé son livre à Invernessà défaut de l'auteur, qui a pris la chose très gaiement. Mais il vous serait impossible de lire Macaulay. Il est beaucoup trop whig et protestant. Son livre fait prendre les Stuarts en grippe, et je crains qu'il ne les ait peints bien au naturel. Il a su cependant représenter Charles II comme un des plus aimables gentlemen du monde. Mais Jacques II n'était ni bon ni aimable, et par-dessus le marché il était fort bête. Je crois que vous avez toute raison au sujet de la comtesse d'Albany. Ce qui l'excuse, c'est que son mari se consolait de Culloden en buvant, et que lorsqu'il avait bu, il la battait. J'ai beaucoup connu M. Fabre qui était très homme d'esprit et qui avait été très beau garçon. Il a légué à sa ville natale de Montpellier la bibliothèque d'Alfieri et la collection de tableaux de la comtesse d'Albany, parmi lesquels il y a une admirable vierge de Raphaël. Si vous passez jamais par Montpellier, n'oubliez pas de la voir.

Comment expliquez-vous que des mécréans comme ces grands peintres du XVIe siècle en Italie, aient fait de si belles Vierges avec des expressions divines, tandis que M. Laprade, qui est, dit-on, fort pieux, fait de si mauvais vers sur l'Évangile ? Aussi l'avons-nous blackboulé l'autre jour à l'Académie, non sans peine toutefois, malgré dix-huit opiniâtres qui n'avaient pas lu une ligne de ses œuvres. Je crains, madame, d'être aujourd'hui plus méchant qu'il ne convient à la veille de la semaine sainte. C'est que je souffre horriblement. Je comprends très bien comment Jupiter eut recours au remède héroïque de se faire fendre la tête.

Bien qu'il n'y eût pas, que je sache, le moindre inconvénient à vous nommer dans l'affaire de l'église d'Ussé, j'ai dit qu'un *habitant du pays* avait donné 20 000 francs. J'exécute vos ordres sans les discuter.

Adieu, madame, veuillez agréer l'expression de tous mes respectueux hommages.

PROSPER MÉRIMÉE.

Samedi soir.

Madame,

Je crains bien que vous ne fassiez trop d'honneur à Michel-Ange. Bien qu'il eût vu trois grands papes comme Alexandre VI, Jules II et Léon X, ne brilla jamais par son orthodoxie, comme le témoignent les vers qu'il fit pour sa statue de la *Nuit :*

Grato m'è il sonno e più l'esser di sasso
Mentre che il danno e la vergogna dura...

De plus, il n'a jamais fait de vierge chrétienne, car celle du *Jugement dernier* est le vrai portrait de Mme Polyphème. J'ai entendu il y a quelques années, au Louvre, un M. Rio qui professait sur l'art chrétien, et qui accommodait l'histoire à la façon du P. Loriquet. Il nous disait que tous les maîtres d'Italie avaient été de petits saints, et que c'était notre impiété qui nous faisait faire de si mauvaise peinture. Voilà précisément ce qui me fâche dans le christianisme moderne, c'est l'accaparement de tout. C'est M. de Chateaubriand qui a inventé, je crois, de revendiquer pour la religion toutes les gloires les plus mondaines et dont elle n'a que faire. Qu'importe que les païens aient fait de plus beaux poèmes ou de plus belles statues? Leurs croyances en matière de foi n'en sont pas pour cela meilleures. Il est incontestable que dans un pays où il y avait des concours de beauté, où les demoiselles bien nées dansaient publiquement des danses fort décolletées, les artistes avaient plus d'occasions d'étudier la forme que dans notre société qui a inventé la crinoline et les cages. Il ne s'ensuit pas qu'il faille introduire à Paris les costumes de Corinthe ou de Sparte. Mais le christianisme est envahisseur. Au lieu de convertir les Chinois au XVIIe siècle, on a voulu les gouverner. Au lieu de faire de bonnes madones, vous voulez nous enlever nos artistes païens.

Quant à ma victoire académique, j'en suis très fier et je vous en demande pardon ; il y a de quoi, car il s'agissait de repousser une coalition d'honnêtes gens, qui, entre autres moyens de faire prévaloir un candidat dont ils n'avaient pas lu un vers, employaient de petites calomnies infâmes contre son concurrent. Sans doute il est très nécessaire de mêler aux gens de lettres de l'Académie des gens du monde distingué, autrement les gens de lettres se

gouverneraient comme Vadius et Trissotin; mais il ne faut pas prendre le premier venu parce qu'il chante leurs louanges et promet d'être toujours leur très humble serviteur. Je n'ai pas d'objection au duc de Noailles, ni même à M. de Falloux. J'aimerais mieux que le premier fît ses livres et que le second fît faire ses discours, mais j'ai de grandes objections à ce qu'ils me donnent des confrères de leur choix et de leur goût.

Je n'ai plus le *Charles-Édouard*, mais j'espère en avoir bientôt un à moi qui sera à vos ordres.

Je ne suis pas trop en odeur de sainteté à la Préfecture, cependant j'écrirai volontiers pour avoir des billets. Je ne crains qu'une chose, c'est qu'on ne les donne qu'aux ambassadeurs. Veuillez toujours m'envoyer le nom de vos amis écossais, et je ferai ma cour au préfet de mon mieux. J'ai supprimé trois pages que je vous avais écrites sur la *décadence* de Raphaël. Cela n'est bon qu'en causerie, à la condition qu'on dise ce qu'on pense et ce qu'on sent. Il se peut que le Pérugin eût dans son atelier un élève fort dévot; mais si l'on met la *Madone de Saint-Sixte* à côté de l'*Assomption*, vous conviendrez avec moi que la *Madone de Saint-Sixte* n'est pas une méchante chose. Adieu, madame, veuillez agréer l'expression de tous mes respectueux hommages.

PROSPER MÉRIMÉE.

15 avril 1857.

Madame,

Croyez qu'il faut admirer Raphaël dans toutes ses manières. Il a réussi dans tout ce qu'il a entrepris, et je ne doute pas que, s'il avait eu le temps d'étudier les Vénitiens comme il s'y mettait peu avant sa mort, il serait devenu coloriste. Je crois que pour jouir de la peinture il faut faire comme vous faites, s'abandonner à ses impressions; cependant il arrive souvent qu'en présence d'un tableau on éprouve une impression tout à fait étrangère à ce tableau, et dont il n'est que le conducteur, de même qu'un fil de fer ne vous secoue pas, il ne sert qu'à vous transmettre la secousse électrique. Cela m'est arrivé bien souvent. Il y a à Lyon un tableau d'un peintre de second ordre dont j'ai oublié le vrai nom, mais il est connu sous le nom du Padouan, c'est le portrait de quelque coquine de Vénitienne. Pendant plusieurs années j'ai conservé le souvenir de cette figure accompagné de toutes les expressions les plus tendres et les plus nobles. En le voyant plus tard, je n'ai plus trouvé qu'une charmante coquine. Il est évident

que la première fois j'avais vu dans ce portrait autre chose que ce qu'il y avait en réalité. En général nous apportons nos passions devant les ouvrages des grands artistes et nous les jugeons avec elles. Je suis convaincu qu'ils n'ont pas cherché ce que nous trouvons. Souvent ils ont idéalisé un modèle, en ont fait un type où l'on voit mille perfections qu'ils n'ont pas prétendu y mettre. Ils se sont bornés à corriger certains défauts de leur modèle, à exagérer certaines qualités.

Je suis fâché de vous trouver injuste pour les anciens. Ils n'ont jamais admis la grimace. Mais ils ont cherché et trouvé l'expression. Je voudrais que vous vissiez la tête de l'*Apollon Pythien* de M. de Pourtalès. C'est tout autre chose que le grand dépendeur d'andouilles du Belvédère. Si vous connaissiez les belles légendes mythologiques grecques, vous seriez très frappée de l'expression de tristesse profonde du dieu initiateur. Cette tête est assurément une des plus belles choses de la statuaire grecque. Voyez encore la *Vénus de Milo*, la *Diane* d'Arles, à qui les premiers chrétiens ont méchamment coupé le nez. Je n'aime pas trop le *Laocoon*, qui est l'ouvrage d'un romantique, mais d'un romantique élève d'un grand maître.

Veuillez agréer, madame, l'hommage de tous mes respectueux sentimens.

PROSPER MÉRIMÉE.

Samedi soir mai 1857.

Madame,

Voici ce que m'envoie un des inspecteurs généraux des édifices diocésains. Il me semble que les observations portent surtout sur un manque de forme. On a envoyé un dossier incomplet. Quant au clocher, je suppose que ce n'est qu'un conseil et non une condamnation absolue.

Quand vous voudrez aller voir les tableaux de Delaroche, je suis à vos ordres. Tous les jours me sont bons, excepté lundi, où je vais à l'enterrement de ce pauvre Alfred de Musset, et jeudi, où je déjeune avec le lion d'aujourd'hui. Cela ne m'empêche pas d'être malade et mélancolique comme un chien.

Adieu, madame, veuillez agréer l'expression de tous mes respectueux hommages.

PROSPER MÉRIMÉE.

LE
MÉCANISME DE LA VIE MODERNE

VIII[1]

LES COMPAGNIES DE NAVIGATION

S'il y a longtemps sans doute que la terre fait le tour du soleil, il y a bien peu de temps que les hommes font le tour de la terre. Cette boule, à la surface de laquelle chacun de nous ne fait que paraître et disparaître, non seulement nous ne pouvons y enfoncer assez pour en connaître le centre, ni nous en éloigner suffisamment pour visiter quelque autre globe du voisinage, — fût-ce notre dépendance immédiate, comme la lune, où il est honteux d'avouer que nous ne savons ce qui se passe; — mais notre propre planète, celle où nous sommes internés, des douzaines de siècles se sont écoulés avant que nos pères aient su en quoi elle consistait, et, depuis qu'ils le savent, il a fallu des centaines d'années pour qu'ils apprissent à la parcourir à leur aise.

Je ne nie pas qu'historiquement ce soit à Christophe Colomb que revienne l'honneur d'avoir découvert le Nouveau Monde, mais, pratiquement, l'invention de l'Amérique est toute récente. Elle n'a pas cent ans. Elle n'avait signalé son existence, jusqu'à l'aurore du XIXe siècle, que par des envois d'or et d'argent qui

(1) Voyez la *Revue* des 15 juillet et 1er octobre 1894, 1er janvier, 15 mars, 15 juin, 1er septembre et 1er décembre 1895.

forçaient les Européens à agrandir inutilement leurs escarcelles. Quant à l'Asie, sauf un petit coin, ce n'était jusqu'à nos jours qu'une légende, et l'Afrique signifiait seulement une grande tache dans les atlas.

Grâce à la locomotion, les humains d'aujourd'hui, qui ne sauraient allonger leur vie, peuvent l'élargir. S'il est vrai que parler plusieurs langues c'est posséder plusieurs âmes, ces êtres que nous sommes, logés en un certain corps, dotés de facultés intellectuelles et de capacités sensationnelles très restreintes, voire lorsqu'elles sont le plus développées ; ces êtres auxquels le hasard assigne dans le milieu social une place déterminée, avec la chance, pour les ambitieux, d'améliorer cette place, et la certitude pour tous de l'occuper à peine durant quelque bout de siècle ; ces êtres qui, lorsqu'ils explorent leur intérieur, se trouvent fort monotones, éprouvent cependant une difficulté infinie à sortir d'eux-mêmes pour comprendre plus de choses. La mécanique des communications les y aidera désormais. Elle facilite l'expansion mutuelle des créatures, dans le domaine moral comme dans le matériel. Que l'homme transporte ou sa personne ou ses marchandises, il s'établira forcément une intimité extracontinentale où l'on mettra en commun des idées et des grains, des matériaux pour s'habiller et pour réfléchir, de quoi adoucir à la fois et ennoblir la vie.

I

Les paquebots actuels contribuent à la nouvelle « confusion des langues », ordonnée, méthodique. Toute contraire à l'ancienne, que la Bible nous présente comme l'origine de la dispersion des peuples, celle-ci est le résultat du rapprochement des nations, dont les idiomes, sans se pénétrer, se mêlent ou du moins se rassemblent comme les rayons d'un astre unique. « L'on ne saurait charger l'enfance de trop de langues et mettre toute son application à l'en instruire... elles sont utiles à toutes les conditions des hommes. » C'est La Bruyère qui écrit cela. Le conseil dut paraître singulier à la France de Louis XIV, aux yeux de qui les étrangers, à moins d'avoir avec elle des frontières mitoyennes, étaient un peu des barbares. Pour les Parisiens de 1645, ce fut un spectacle curieux que d'aller « voir manger les Polonais », comme ceux de maintenant iraient voir les Dahoméens ; et Tallemant observe que ces seigneurs de Pologne, venus ici en ambassade, « mangeaient le plus salement du monde ».

Un nommé Melson, alors « secrétaire-interprète du roi pour

les langues étrangères », n'en savait pas une seule, et cela ne choquait pas trop. Il était recommandé vers 1700 aux apprentis commerçans d'étudier l'italien et l'espagnol ; de l'anglais, il n'était nullement question. Aujourd'hui les compagnies *françaises* de navigation rédigent leurs connaissemens *en anglais*, dans les ports de Chine ou des États-Unis, pour les marchandises à destination d'Europe ; tandis qu'à Buenos-Ayres, pays de *langue espagnole*, elles établissent ces mêmes connaissemens *en français*. Cette constatation sert à mesurer l'ascension des uns et la décadence des autres dans le trafic universel.

Parmi les causes qui ont valu au pavillon anglais une prépondérance humiliante pour notre patriotisme, il en est de modernes. La principale toutefois, — le développement du commerce britannique — est déjà ancienne. Voici plus de deux siècles que, chez nos voisins, les « affaires » sont l'occupation honorée de la caste riche, tandis qu'en France le négoce ne fut presque jamais exercé que par des gens sans fortune. Par l'effet du travail et d'heureux hasards, certains de nos commerçans devenaient riches, mais comme tout riche français devenait forcément noble, et qu'aussitôt noble il cessait d'être commerçant, il arrivait que les capitaux à peine formés sortaient sans cesse du commerce pour n'y plus rentrer. Ainsi le trafic maritime, qui précisément exige pour réussir de gros capitaux, ne les trouvait jamais. Théoriquement, les hommes d'État vantaient les bienfaits du négoce : « L'opulence des Hollandais, qui ne sont qu'une poignée de gens réduits en un coin de la terre, disait un contemporain de Louis XIII, est un exemple de l'utilité du commerce ! » Hommage platonique, l'opinion demeurait réfractaire. En vain proposait-on des biais : « Il ne peut, expliquait, cent ans plus tard, l'auteur du *Parfait Négociant*, être déshonorable aux gentilshommes et autres personnes de qualité dans la robe d'entrer dans des sociétés en commandite, parce qu'ainsi *ils ne font point le commerce* et se contentent de donner leur argent à des marchands. » Sous cette forme mitigée, les entreprises furent rares pourtant et infé condes.

Outre Manche, c'est le contraire : « On gagnera les grands seigneurs anglais, observait Fontenay-Mareuil, en favorisant les marchands recommandés par eux, car tous ont un intérêt au négoce. » On reproche à la Grande-Bretagne de « chercher dans la guerre *quelque petit gain sordide*, par le trafic des marchandises de contrebande et par l'escorte qu'elle fait des vaisseaux marchands... Le roi d'Angleterre refuse de s'en abstenir, disant que ce serait ôter à ses sujets le *tiers de leur revenu*. » Est-ce

Napoléon qui parle ainsi, à la veille du blocus continental? Non, c'est le cardinal de Richelieu qui se plaint de Charles Ier.

En France, l'interdiction du commerce avec les puissances ennemies était, au XVIIe siècle, une mesure traditionnelle que l'on édictait aussitôt après la déclaration de guerre, comme une punition dont les étrangers étaient seuls censés avoir à souffrir. Notre gouvernement devait reconnaître cependant que ses propres sujets supportaient très mal ce genre de ruptures. Ils faisaient leur possible en vue d'éluder la prohibition que l'État, dans sa sollicitude, affirmait avoir imposée pour leur bien, « afin de les préserver des pirates. » Ces imprudens ne tenaient sans doute pas à être préservés : « la présence du péril vaincue par la convoitise du gain, dit l'ordonnance, fait que la plupart s'exposent au hasard de mauvaises rencontres. » Aussi, pour les empêcher « d'aller ainsi au-devant de leur ruine », était-il sévèrement défendu de mettre en mer aucun vaisseau « sous peine de saisie des marchandises et du navire »; de sorte que les armateurs français se trouvaient à peu près sûrs d'être confisqués par la mère patrie s'ils échappaient à la confiscation de ses adversaires. Point n'en usaient ainsi les Anglais en semblable occurrence; leurs « facteurs » ou représentans, avec l'agrément des autorités de leur pays et la connivence des fonctionnaires français, qu'ils achetaient, s'il était nécessaire, à beaux deniers comptans, trouvaient moyen d'entrer dans nos ports avec les couleurs neutres dont ils s'affublaient.

Couleurs hollandaises le plus souvent, — depuis la déchéance des villes hanséatiques qui, au XVe siècle, avaient régné sur les rivages de l'Océan, depuis qu'Anvers à son tour, après avoir vu quelque temps sous Philippe II entrer et sortir de son port 50 bâtimens par jour, se trouvait diminuer d'importance, c'était aux citoyens des Provinces-Unies qu'appartenait sur l'eau le premier rôle. Comme le roi d'Angleterre, ces « Messieurs les États généraux » de Hollande fermaient volontiers les yeux sur les procédés équivoques de leur marine marchande. Commissionnaires universels, ils échangeaient partout n'importe quoi avec n'importe qui; traités ou alliances ne les gênaient guère; à la mer, pour un vrai commerçant, il n'est point d'amis ni d'ennemis. Longtemps ils avaient demandé aux Espagnols de leur ouvrir l'Amérique, dont Sa Majesté Catholique tenait toute seule la clef. Mais le cabinet de Madrid n'avait eu garde. Il craignait qu'une fois admis, les Hollandais « n'attirassent à eux tout le négoce, pouvant faire, disait le duc d'Arschot, pour 100 écus, ce que les Espagnols ne sauraient faire pour 200. » Observons à ce

propos qu'en une vulgaire question d'argent, identique à celle-ci, gît *actuellement* le secret de la suprématie britannique.

Les Espagnols, tant qu'ils conservèrent ce monopole transatlantique, en usaient modestement : une fois par an, au mois de mars, leurs galions partaient en bande pour l'Amérique du Sud, d'où ils revenaient à la chute des feuilles en Andalousie. C'est aussi par flottes que les vaisseaux français allaient le plus généralement en Espagne, porter du blé, charger du sucre. A la Hollande ils demandaient tous les produits de la Baltique, en même temps que ceux des Indes dont Amsterdam était le grand entrepôt. Nous ne poussions jamais bien loin vers le nord. La « Moscovie » d'alors ne faisait aucunement parler d'elle sur les marchés; un Anglais, échoué par hasard en 1553 près d'Arkangel, aussi étonné de se trouver là qu'on y fut de le voir, avait été le premier à commercer dans ces parages. L'Angleterre, où nos marins se plaignaient d'être mal reçus et mouillaient fort peu, préférait nous épargner tout dérangement, en apportant elle-même le contenu de 2000 bateaux pleins d'objets manufacturés par ses ouvriers.

Veut-on savoir quel était, sur la Méditerranée, le mouvement de Marseille il y a deux siècles : il en sortait chaque année 40 bateaux à destination d'Espagne et de Portugal, 16 pour l'Italie, 23 pour l'Égypte, 22 pour la Turquie, en tout, avec les autres destinations, moins de 150 navires, — chiffre d'un rapport de l'époque, — c'est-à-dire un mouvement de 50 000 tonnes peut-être, là où de nos jours il dépasse 7 millions; et ce port n'est que le huitième du monde, par ordre d'importance, primé par Anvers, Hambourg, Chicago, Liverpool, etc, jusqu'à Londres qui occupe le premier rang avec 21 millions de tonnes. Qu'on ne se hâte pas de déplorer le sort de l'ancien Marseille : la navigation méditerranéenne des autres peuples n'était pas plus active. Si la France n'envoyait à Smyrne, la plus considérable de ce qu'on nommait les « échelles du Levant », que 10 vaisseaux chaque année, l'Italie par Livourne n'en envoyait que quatre, et l'Angleterre n'y signalait sa présence que tous les deux ans par un convoi de 7 à 8 navires. Sur la Manche, notre grand port actuel du Havre, délaissé au XVIIIe siècle par la marine de guerre qui le trouvait trop peu profond, obtenait pour la première fois en 1736 le droit de recevoir les denrées étrangères. Jusqu'à cette date ces marchandises, par un privilège inconcevable que la capitale normande défendit *mordicus*, ne pouvaient être officiellement débarquées qu'à Rouen, d'où les Havrais, qui les avaient vues passer sous leurs yeux, étaient obligés de les faire ensuite revenir dans leur cité.

II

Un coup d'œil sur l'ancienne marine marchande fait concevoir, mieux que des statistiques, combien sur mer aujourd'hui tout est nouveau : le port, le bateau, la navigation. Par leur nombre, leur grandeur, leur périodicité, leur vitesse, leur sécurité, les 47 000 navires, jaugeant 25 millions de mètres cubes, qui s'agitent sur les flots de l'univers, représentent vraiment une sixième partie du monde, une « Océanie » active d'îlots intelligens, en bois et en fer, forgés par la main des hommes pour relier les grands continens immobiles. Le chiffre des bateaux, leur tonnage comparé d'une époque à l'autre, est loin de correspondre à l'accroissement récent de la puissance maritime, parce qu'un vapeur travaille davantage qu'un voilier; or, de plus en plus, le voilier disparaît. Il y a quinze ans, on en comptait 49 000 encore, il n'en subsiste plus maintenant que 37 000 ; mais, au lieu de 5 000 vapeurs on en voit 10 000 en service, et la capacité de chacun a augmenté d'un quart.

Le progrès met au rebut l'outil de détail, trop faible, brick élégant, goélette légère, et lui substitue un instrument énorme, le cargo-boat, faisant à moins de frais plus de besogne. Au point de vue, seul pratique, du *pouvoir de transport* des navires, pour lequel un vapeur vaut quatre voiliers, la force dont les peuples civilisés disposent à l'heure actuelle a *quintuplé* depuis 1840, passant de 10 à 50 millions de tonnes. Sur 100 kilos de marchandise les voiliers, il y a trente ans, en portaient 68 ; on ne leur en confie plus que 22. Les vapeurs qui, dans l'origine, mettaient à profit l'assistance du vent, lorsque ses caprices s'y prêtaient, le dédaignent de plus en plus. Il est des traversées pour lesquelles on ne sait que faire de son souffle, quel qu'il puisse être. Les paquebots auxquels incombe le service de la Chine et de l'Australie l'utilisent encore. Ceux de la ligne du Brésil ne conservent qu'une voilure très réduite; seul le mât de misaine porte hunier et perroquet. Dans l'Atlantique nord il n'y a plus de voiles du tout ; les deux mâts qui subsistent ne seraient qu'une symétrie ou une routine s'ils ne servaient à faciliter les signaux. Cet abandon, pour des navires rapides, est logique dans des parages très durs. S'ils courent « vent debout », la vitesse du vent ajoutée à leur vitesse propre produit sur tout le gréement un effort considérable qui retarde leur marche. Si le vent est favorable, il ne peut produire sur la voilure une action utile qu'à la condition de souffler à grands coups; mais alors les flots sont si furieux qu'il n'est pas

prudent d'exagérer l'allure du bâtiment. Il risque d'embarquer par l'arrière de terribles paquets de mer.

Le voilier cependant ne se laisse pas condamner sans se défendre. Mieux construit, mieux gréé, conduit par des officiers au courant des lois de l'atmosphère, il a presque doublé sa vitesse. Il ne met plus que six ou sept mois pour venir d'Australie en Europe; 85 jours ont suffi à un trois-mâts de Rouen. Le cinq-mâts *France*, de Bordeaux, a parcouru, en trois mois et demi, le chemin du Pérou à Dunkerque par le cap Horn. Au moment où le vapeur affirmait déjà sa suprématie apparurent dans l'Inde, puis en Amérique, les *clippers*, voiliers d'un nouveau type, très creux, aux extrémités aiguës, cinq fois plus longs que larges. Pour empêcher leur avant effilé de plonger trop dans la lame, on transporta vers la poupe le centre de la charge. Ces bateaux, longs de 100 mètres, portaient 5 400 mètres de voiles, si bien fractionnées qu'un équipage de 130 matelots suffisait à les manœuvrer. A ces navires de bois il en a été substitué d'autres en fer, jaugeant jusqu'à 6 000 tonneaux, munis de grues à vapeur pour le chargement de la cargaison; ce qui leur permet de ne pas perdre dans les ports plus de temps que les steamers.

Combinaison économique pour le transport lointain des marchandises sans valeur, expédiées par grosses masses; la péniche des rivières joue le même rôle vis-à-vis des chemins de fer. Pour les colis d'un certain prix, les denrées sujettes à s'avarier, pour tout ce qui demande régularité et vitesse, pour les envois de détail, pour les voyageurs surtout, le voilier depuis longtemps a cédé le pas.

C'est avec lui pourtant que l'on avait établi la plus ancienne ligne de paquebots périodiques, créée en Angleterre vers 1816, sous le nom de la *Boule noire*. Les vapeurs de cette époque, qui faisaient du reste un honorable maximum de 9 kilomètres à l'heure, ne naviguaient pas volontiers en pleine mer. Ils sortaient à peine de cette enfance ingrate, obscure, où végète toute invention jusqu'à ce qu'elle atteigne ce qu'on pourrait nommer sa puberté, le moment où elle entre en pleine possession de ses organes, où la science qui l'a enfantée, qui l'a fait vivre, la voit assez forte pour l'abandonner à l'industrie qui en vivra. Les voiliers de la *Boule noire* effectuaient la traversée de Liverpool à New-York en 23 jours à l'aller, en 40 jours au retour. Le plus grand navire de commerce du monde, le *New-World*, jaugeait alors 1 400 tonneaux. Des voyages réguliers furent inaugurés en France, quelques années plus tard, par Francis Depau, entre les deux continens. Dans la même direction les Anglais, de 1828

à 1835, tentèrent divers essais de navigation à vapeur, terminés tous par des échecs financiers. Le gouvernement britannique se décida à allouer des subventions aux armateurs qui entreprendraient le transport des dépêches. Deux ans après naissaient la *Royal West India Mail*, dont le titre indiquait assez l'objet, et la compagnie Cunard, qui se lança vers l'Occident.

Les ministres du roi Louis-Philippe n'étaient pas restés en arrière : un crédit de 28 millions fut ouvert en 1840 au département de la marine pour la construction de 18 paquebots — on n'en aurait pas trois aujourd'hui pour le même prix — affectés aux destinations lointaines. De gracieux bâtimens à roues et en bois, commandés par des lieutenans de vaisseau, allaient périodiquement en 11 jours à Constantinople, en 8 à Alexandrie, à la moyenne de 13 kilomètres à l'heure. Ils y conduisaient les correspondances postales, et des passagers ou des marchandises; en petite quantité d'ailleurs. Si petite qu'on a conservé mémoire d'une dépêche, adressée au ministère par le commandant d'un de ces vapeurs, lors de son arrivée en Égypte : « Nous avons fait, annonçait-il, une traversée d'autant plus agréable que nous n'avions à bord ni un passager, ni un colis. » Cette exploitation en régie, bien qu'elle ne constituât aucune réserve pour amortissement ni assurances, laissa, vers 1850, le Trésor en perte de 37 millions.

Le budget de l'État trouvait déjà difficilement l'équilibre en ce temps-là, et l'Assemblée nationale ne voulut plus laisser s'élargir le vide que creusait le régime en vigueur. Il sembla préférable d'imiter l'Angleterre, en chargeant de ce service public une compagnie privée à prix débattu. La pensée se formula dans une convention avec les *Messageries Nationales*, proposée au Parlement en 1851 par M. Dufaure. C'était une bien vieille personne que cette société amphibie des « messageries », si vivace encore de nos jours, qui reprenait, il y a quarante-cinq ans, la mer qu'elle avait quittée sous le Consulat. Elle s'était naguère appelée « Compagnie française des Indes » ; puis, incapable d'entretenir sa flotte à la suite des guerres de la Révolution — lorsque, les eaux du globe contraintes de se faire naturaliser anglaises, l'Angleterre en chassait notre pavillon — elle avait transformé ses bateaux en diligences et, sous le nom de « Messageries nationales », avait postillonné avec succès sur les grandes routes.

Au milieu du siècle une évolution industrielle, — la création des chemins de fer, — l'inquiétait cette fois dans le domaine terrien. Les voies ferrées commençaient à tisser autour d'elle ce réseau où les chevaux-vapeur ne tarderaient pas à mettre sur le

flanc les chevaux de poste. Les *Messageries*, dont plusieurs administrateurs figuraient parmi les concessionnaires de l'Ouest et de l'Orléans, comprirent le danger et, se réembarquant, cédèrent la place de bonne grâce. Passée dès lors « maritime », la compagnie mit à flot ses diligences, ses épargnes et son crédit. Armand Béhic établit ses comptes, Dupuy de Lôme traça le plan de ses navires, — il fallut acheter ceux du début à la Grande-Bretagne. — Du *Périclès*, mis en chantier à l'origine et depuis longtemps défunt, à l'*Ernest-Simons* lancé en 1894, cette compagnie a construit 102 bâtimens, dont le premier avait une force de 450 chevaux et le dernier une de 7000; tel est le chemin parcouru. Ces bateaux, répandus d'abord dans la Méditerranée, pénètrent en 1857 dans la Mer-Noire et le Danube : franchissent en 1860 le détroit de Gibraltar pour attacher à Bordeaux les services du Sénégal, du Brésil et de la Plata; poussent en 1862 jusqu'aux Indes, par le Cap; étendent leurs voyages à la Chine, au Japon; inaugurent enfin en 1882 la ligne d'Australie, reliée ensuite à la côte orientale d'Afrique. De 9000 tonneaux qu'elle jaugeait à la fondation, cette flotte est passée à 200000.

L'exploitation directe par l'État n'ayant pas mieux réussi sur l'Atlantique que sur la Méditerranée, le gouvernement s'efforça, là aussi, de passer la main. Mais les premiers concessionnaires ne furent pas heureux. Une compagnie, qui avait entrepris en 1847 le service du Havre à New-York, disparut après deux ans d'existence sans être remplacée. Il n'exista dans cette direction aucune ligne française jusqu'à 1858, où la société Marziou se chargea d'assurer des communications régulières entre l'Amérique et le Havre. Dans ce dernier port fonctionnait aussi, sous le nom de « Compagnie générale maritime », une entreprise dont les opérations répondaient mal à ce titre imposant, puisqu'elle ne possédait que six vapeurs, allant, les uns en Algérie, les autres à Hambourg, et quelques voiliers desservant la Californie. Cette association prospérait du reste sous la présidence de MM. Pereire. Par suite du désistement amiable de sa voisine, la Compagnie *générale* devint en 1861 *transatlantique* et, avec un programme plus étroit, son rôle effectif fut beaucoup plus vaste. Quel que soit le jugement porté sur les œuvres multiples et diversement heureuses de la famille Pereire, on ne saurait refuser aux instigateurs de la nouvelle société de navigation le génie des conceptions grandioses, servi par une audacieuse activité. Ces dons ne suffisent pas pour rendre les victoires durables, mais ils sont nécessaires pour vaincre, et la route de New-York allait devenir le champ de bataille des marines du monde commercial.

Dès 1862, les Transatlantiques faisaient partir la *Louisiane*, armée d'une machine de 2 000 chevaux, peu après le *Napoléon III*, bâtiment de 6 000 tonnes qui coûtait 4 millions et demi de francs, puis le *Pereire* (1866), qui allait de Brest à New-York en neuf jours et demi. Aucun autre, jusqu'en 1877, ne fut plus rapide. La société avait donc pleinement réussi sur l'Océan, lorsqu'en 1880 un nouveau champ lui fut ouvert sur la Méditerranée : sa flotte obtint le monopole des services nationaux entre la France, l'Algérie, la Tunisie et le Maroc.

A côté de ces deux grands organismes, Messageries et Transatlantiques, gratifiés par l'État de subventions importantes et grevés de lourdes obligations, s'est fondée en 1872 une troisième association plus modeste, plus libre dans sa modestie et plus favorisée par sa liberté : les *Chargeurs réunis*. Une seule ligne postale lui appartient, la plus récente, celle de l'Afrique occidentale. Pour tous ses autres services, elle s'administre à sa guise. Des trois compagnies maritimes, les *Chargeurs* sont proprement aujourd'hui la seule industrie privée. Les deux autres sont devenues, par le cours naturel des choses, de véritables institutions publiques, comme nos chemins de fer, auxquels la nation garantit un petit revenu à la condition de n'en jamais espérer un gros. Transatlantiques et Messageries sont les trains express et luxueux, consacrés au transport des personnes et des dépêches. Voiturer des marchandises est toute l'ambition des Chargeurs; ils répugnent même à conserver des trains *mixtes* et, loin de rechercher les voyageurs, tendent de plus en plus à démolir, à bord de leurs navires, les logemens de passagers pour augmenter la place du fret.

Par une série de causes que l'on verra plus loin, si le grand camion flottant est quelquefois une bonne affaire, les riches véhicules à hélice en sont toujours une mauvaise. Comparez ceux-ci à celui-là : le bateau-type des Chargeurs a 38 hommes d'équipage, consomme 15 tonnes de charbon par vingt-quatre heures et porte 4 000 tonnes de marchandises; le *Lucania* des Cunard, modèle de la navigation rapide, a 440 hommes d'équipage, dépense 500 tonnes de charbon par jour et ne porte que 1 500 tonnes de fret. Le premier fait, il est vrai, 18 kilomètres et demi à l'heure, tandis que le second en fait près de 39, et encaisse la recette provenant des passagers, qui n'existe pas chez l'autre.

III

Mais cette recette est bien loin de compenser l'écart existant entre le paquebot splendide et le bourgeois cargo-boat, sous le

rapport du prix initial, de l'amortissement, des frais qu'entraîne l'exploitation et surtout la vitesse. Cette vitesse, le voyageur ne la paie nulle part ce qu'elle coûte. Il profite de la concurrence que se font les grandes marines entre elles. Pour les trajets où le service des postes oblige les bateaux subventionnés à multiplier les escales, il se trouve que le placide porteur des marchandises, parti en même temps que le fringant courrier des dépêches, arrive presque aussi vite que lui au dernier terme du parcours *où il s'est rendu directement;* comme un passant, qui chemine lentement mais sans relâche, finit par rattraper le marcheur pressé qui s'arrête devant les boutiques.

Sur la ligne d'Europe aux États-Unis, qui ne comporte ni stations ni crochets, une véritable course est engagée depuis vingt ans entre les pavillons français, anglais, allemands, auxquels s'est venu joindre en dernier lieu le pavillon américain. C'était à qui gagnerait, d'abord un jour, maintenant une heure. Les Transatlantiques avaient tenu la corde jusqu'en 1877; leur champion, le *Pereire*, filait ses vingt-cinq kilomètres à l'heure. Comment une pareille marche n'eût-elle pas semblé admirable? Jamais l'humanité, dans ses annales, n'avait rien vu d'équivalent. Les Égyptiens, suivant Diodore de Sicile, faisaient dans l'antiquité 7 kilomètres et demi. Les « galères subtiles », dont notre vieille marine était si fière, ces coques mal assises sur l'eau, de faible capacité et qui, pour se mouvoir, demandaient un équipage énorme, avaient une allure peu supérieure à 9 kilomètres. Les caravelles de Christophe Colomb, dont la plus longue était sept fois plus courte qu'un grand paquebot actuel, n'avançaient que de 14 kilomètres par les meilleurs vents. Quant aux premiers vapeurs, livrés à la seule énergie de leur chaudière, ils n'excédaient pas la moitié de ce chiffre.

Laisser derrière son hélice 6000 kilomètres en 9 jours et demi, sans rien perdre du confortable de l'existence, eût paru bien doux aux voyageurs d'il y a soixante ans, qu'un voilier indécis ballottait un mois, quelquefois deux, du Havre à New-York, avant de les déposer moulus, désemparés, sur l'autre rive. Les compagnies anglaises *Inman*, *White Star*, *Guion*, se dépassant à qui mieux mieux, arrivent, de 1878 à 1881, à 28, 29 et 30 kilomètres. Les Transatlantiques, se voyant distancés, prennent en 1883 l'engagement d'aller à 32 kilomètres avec la *Normandie*, à 35 avec la *Gascogne*. Ces bâtimens, aussitôt construits, étaient serrés de près par l'*Etruria* des Cunard, puis par de nouveaux venus dans la lice, les steamers allemands de la compagnie *Hamburg-Amerika*. A peine flottaient-ils depuis quelques années que déjà ils

avaient perdu le premier rang. En ce moment, quoique notre *Touraine* effectue le trajet en sept jours, la France n'occupe plus que la troisième place.

L'Angleterre détient ce que nos pères nommaient la « palme » et ce que nous appelons maintenant le « record », avec une vitesse de 41 kilomètres, correspondant à une traversée de cinq jours sept heures entre New-York et le port irlandais de Queenstown, où s'opère la livraison des dépêches. Cette marche forcée devient ordinaire et toutes les compagnies cherchent à s'en rapprocher. Le public y attache une importance, puérile si l'on veut, — puisqu'un gain de quelques heures ne représente la plupart du temps aucun avantage utilisable, — mais dont il faut tenir compte. Cette sorte de fascination exercée sur le voyageur par l'idée de la vitesse est telle, qu'on a vu plus d'une fois des Anglais perdre plusieurs jours à errer dans Broadway, pour attendre le *Cunard*, plutôt que de profiter du départ immédiat d'un autre *liner*. Les paquebots allemands, au sortir de Hambourg, touchent en France; accueillis, — un peu imprudemment disent quelques marins, — dans notre *rade militaire* de Cherbourg, ils viennent porter sur notre sol la concurrence, largement subventionnée, d'un jeune empire maritime. L'Angleterre est, de la part des États-Unis, l'objet d'une concurrence analogue à une heure de Londres, à Southampton.

Dans son beau rapport sur les congrès de Chicago, auxquels il assistait en qualité de commissaire français, le marquis de Chasseloup-Laubat a très bien mis en lumière les efforts tout nouveaux des États-Unis pour jouer un rôle sur l'Océan. « Lorsque le ministre Blaine, dit-il, commença à laisser voir ses visées sur l'Amérique du Sud, le moyen d'action nécessaire, la marine, manquait tout à fait au gouvernement. La flotte de guerre n'existait plus, la navigation marchande, sauf le cabotage, était tombée. » En effet, de 1860 à 1890, le pavillon américain avait presque totalement disparu des mers. Les États-Unis importaient en 1858, *sur des bateaux de leur nationalité*, les *trois quarts* des marchandises qui pénétraient dans leurs ports, — proportion très avantageuse et si rare que l'Angleterre elle-même ne l'atteint pas. — En 1870, le *tiers* seulement du trafic national se faisait sous le drapeau étoilé; enfin la part des vaisseaux américains était tombée, en 1890, au *dixième* du mouvement commercial des États-Unis. Les neuf autres dixièmes entraient ou sortaient sur des navires étrangers, anglais pour la plupart. La cherté de la main-d'œuvre et des matières premières, due au régime protectionniste, avait amené ce résultat. Or l'institution de ce régime prohibitif, c'avait

été la politique de « l'Amérique aux Américains »; et, par un curieux retour, cette même politique, après avoir à peu près tué la marine, pousse à présent le pays à souhaiter sa résurrection.

Les constructions navales, qui semblaient favorisées aux États-Unis par une protection draconienne, ont succombé sous l'excès même de cette protection. A la suite de ruines successives, les chantiers peu à peu s'étaient fermés. Pressé d'arborer sur la route d'Europe les couleurs de l'Union, le cabinet de Washington n'a pas attendu que les nouveaux bâtimens, commandés à la maison Cramp, de Philadelphie, pussent être lancés. Une « Ligne américaine » s'est improvisée, en achetant il y a trois ans les paquebots d'une ligne anglaise, à qui elle s'est substituée. Elle n'inquiète encore que ses rivaux britanniques; bientôt elle menacera notre compagnie française si, comme on l'assure, des navires supérieurs comme vitesse à tous ceux qui existent jusqu'ici sont affectés par l'*American Line* au service de New-York à Anvers, avec escale à Boulogne. Une âpre lutte se poursuit donc; chaque société cherchant à accroître à tout prix son trafic et à arracher aux autres ses cliens.

En attendant que les découvertes futures aient diminué le coût exorbitant d'une marche accélérée sans cesse, ces gains de quelques kilomètres à l'heure n'auraient pas manqué de ruiner vainqueurs et vaincus, si les champions des diverses nationalités, semblables aux héros d'Homère, à côté desquels combattaient perpétuellement des dieux invisibles, n'avaient derrière eux, dans l'ombre, leurs gouvernemens respectifs pour les assister de leurs capitaux. Une passion analogue se remarque dans l'Atlantique sud, dans le Pacifique, l'océan Indien et les mers de Chine. Si la fièvre est ici moins intense, bien que le nombre des pavillons engagés soit plus grand, — les compagnies italiennes, espagnoles, autrichiennes y figurent avec un total de 200 bâtimens, — c'est que le chiffre des passagers est très inférieur : toutes les lignes réunies d'Extrême-Orient et d'Australie ne comptaient l'an dernier que 67 000 voyageurs; celles de New-York en transportaient sept fois plus : 440 000. C'est aussi que, pour des traversées de longue durée, l'approvisionnement du charbon nécessaire aux machines de grande vitesse finirait par remplir absolument le navire. On se contente donc, dans ces directions, d'une trentaine de kilomètres à l'heure, tant sur la *Péninsulaire et Orientale* d'Angleterre que sur nos Messageries.

Mais si les compagnies françaises, que l'on peut nommer « officielles », soutiennent la comparaison avec les similaires anglaises au point de vue de la rapidité, elles leur sont inférieures de moitié

pour le nombre et le tonnage des navires; et si nos regards, au lieu de s'attacher à ces princes de la marine marchande, embrassent le peuple des mâts et des coques de toute dimension, ce n'est plus dans le rapport de 1 à 2 que nous nous trouverons avec nos voisins d'outre-Manche, mais dans le rapport de 1 à 12. Nous avons 500 vapeurs, ils en ont 6000; nos voiliers jaugent 267 000 tonneaux, les leurs 3 millions et demi. A elle seule, la Grande-Bretagne dispose de plus de la moitié — exactement 56 pour 100 — des moyens de transport maritime du monde.

Cette supériorité écrasante tient-elle au génie particulier de la race anglo-saxonne? S'il s'agissait d'une industrie susceptible de réussir *en tous lieux* et *par ses seules forces*, on pourrait l'admettre. Il est ainsi des ouvrages où certains pays excellent, sans y être autrement prédestinés par leur situation. Tels sont chez nous la soie et les « articles de Paris ». Lorsque de pareils centres d'activité se sont formés, — ce qui demande parfois un siècle, — ils possèdent, par la seule vertu de leurs traditions, de leur personnel, une force qui n'est pas à la vérité indestructible, mais qui ne saurait être atteinte ailleurs du premier coup, voire par un outillage égal. Durant la période aiguë du phylloxera, Bordeaux recevait de médiocres vins espagnols et les transformait en bons crus du Bordelais. La métamorphose paraissait fort simple; Hambourg s'y essaya, importa les mêmes vins que Bordeaux, et ne fit que de la piquette ou des confitures.

En fait de navigation et de commerce maritime, presque toutes les nations, — sauf la France, — ont à tour de rôle, dans le passé, occupé le premier rang; et l'on ne saurait dire que la seule intelligence de chacune ait suffi à le lui assurer un jour. L'Angleterre l'occupe aujourd'hui par des causes dont les unes sont géographiques : position insulaire; les autres géologiques : sous-sol minier; plusieurs purement politiques: système du libre-échange. La seule que l'on puisse attribuer au caractère anglo-saxon, c'est le goût des conquêtes, combiné avec l'amour du commerce. Après dix essais infructueux de domination sur le continent, dont son histoire et la nôtre sont remplis, l'Angleterre, ne pouvant décidément s'étendre en Europe, fut amenée à s'agrandir par des annexes lointaines; ce qu'elle fit bien plus par le succès de ses armes que par la chance de ses explorateurs.

Parvenue à posséder une immense flotte marchande, parce qu'elle est en mesure de l'utiliser, elle se trouve en cet état d'entraînement que j'indiquais tout à l'heure, où la grandeur même d'une industrie contribue à sa prospérité : fret, marins, navires, sont d'autant plus abondans qu'ils sont plus demandés et d'autant

plus avantageux qu'ils sont plus offerts. Ces réflexions sur nos voisins, qui semblent étrangères peut-être au sujet de cette étude, en sont pourtant le point capital : elles servent à discerner le jeu des ressorts qui font mouvoir cette marine prodigieuse, et à nous expliquer à nous-mêmes notre propre faiblesse. Parmi les avantages dont jouissent les Anglais, il y en a que les Français n'auront jamais; il y en a que les Français ne veulent pas avoir; à tort ou à raison ils estimeraient les payer trop cher. L'Angleterre n'est du reste pas assurée de conserver toujours ceux qu'elle possède; d'Orient et d'Occident surgissent des rivaux.

Mais, pour le moment, elle puise dans son succès de quoi le multiplier encore : le grand nombre des navires en construction sur ses chantiers facilite la spécialisation du travail. On voit arriver à Palmer des *trains entiers* composés de *bittes*, pièces d'amarrage, à la confection desquelles certains fabricans sont *exclusivement* adonnés. D'autres usines produisent uniquement des hublots, et ainsi du reste. Cette division, poussée à l'extrême, engendre le bon marché des bateaux, et le bon marché des bateaux amène les commandes. Sur 1500000 tonnes de navires qui se construisent annuellement dans le monde, les deux tiers sortent des chantiers britanniques. Les tôles d'acier, qui valent en France 23 francs, ne coûtent pas plus de 12 francs en Angleterre. Selon que le vaisseau est plus ou moins affiné, qu'il sort des ateliers de la Clyde ou de ceux de la Tyne, qui correspondent, l'un au tailleur sur mesure, l'autre à la maison de confection, il sera plus ou moins cher; mais il sera toujours meilleur marché qu'en notre pays, de 25 pour 100 dans le premier cas, de 50 pour 100 dans le second. Avec des navires moins coûteux, c'est-à-dire avec un capital d'exploitation plus faible, exigeant chaque année de moindres frais d'amortissement, les compagnies anglaises peuvent subsister là où des françaises ne le pourraient pas sans l'appui de l'État.

Comme l'État est intéressé malgré tout à maintenir la marine marchande, il la subventionne; et, pour que ses cadeaux soient partagés entre le constructeur et l'armateur, il oblige celui-ci à se servir de celui-là. Mais aussitôt les dissensions éclatent. L'armateur se plaint que le constructeur tire à lui toute la couverture, en majorant ses prix de vente d'une somme presque égale à la prime que pourra toucher le navire à flot. Ceci explique que, malgré les subventions officielles, la marine française se compose actuellement, *pour les cinq sixièmes*, de bateaux nés à l'étranger. Le constructeur de son côté estime que ses prétentions ne sont pas excessives, et ne font que l'indemniser des charges à lui im-

posées par la protection douanière. Le Parlement lui a donné gain de cause et l'a investi d'un monopole; seulement il ne peut pas l'exercer. Sauf quelques voiliers de minime importance, il n'a été construit en France, depuis deux ans et demi, que *quatre steamers*, pas davantage. Dans le même laps de temps il s'en est perdu trente; et deux sociétés françaises ont disparu, vendant leurs bateaux pour un morceau de pain, sans avoir de successeurs.

Quant aux compagnies postales, obligées de remplacer immédiatement tout bâtiment mis en réforme, celles qui ont tenté de se suffire à elles-mêmes en créant pour leur usage un chantier de construction, se sont mis au pied un terrible boulet. Elles ont cru avoir des ateliers à leur service; elles se sont trouvées bien vite au service de leurs ateliers; forcées, pour en tirer parti, de les faire travailler même sans nécessité sérieuse, entraînées ainsi à des dépenses inutiles et n'osant liquider, de peur de réaliser une perte trop sensible. Pour les Transatlantiques par exemple, il y aurait avantage à payer leurs navires 15 ou 20 p. 100 de plus et à ne pas entretenir un chantier.

Dans cette fin du XIXe siècle, où l'activité des peuples civilisés s'en va débordant sur tous les domaines, qui n'avance pas ou qui avance peu demeure bientôt en arrière. C'est malheureusement notre cas sur l'Océan et, sans parler de l'Angleterre, il est d'autres marines par qui nous sommes chaque jour devancés. Depuis quinze ans, le pavillon français a vu son pouvoir croître de 8 p. 100, mais le scandinave s'est augmenté de 40 p. 100 et l'allemand de 80 p. 100. Il est aujourd'hui des routes où nos couleurs se font plus rares et, parmi celles-là, ce glorieux canal de Suez qu'avaient percé nos compatriotes avec leur argent et leur enthousiasme. Sur 3350 bâtimens qui, l'année dernière, transitaient par le canal, on compte 2400 anglais, 300 allemands, 190 hollandais et 185 français. Dix ans avant on y voyait passer 300 français, et seulement 140 hollandais et 155 allemands.

IV

Pour trouver l'équivalent, comme taille, des paquebots contemporains il faut remonter au déluge, je veux dire à l'arche de Noé. Ses dimensions, indiquées par la Bible, différaient peu de celles du transatlantique *la Touraine*. Elles seront fortement dépassées par les nouveaux bateaux de la même compagnie, dont le plan a été récemment dressé. Elles le sont déjà par les derniers Cunards. Si Noé s'est exactement conformé aux mesures données par l'Éternel,

son « arche » avait 150 mètres de long, 25 de large et 15 de haut. *La Touraine* a 160 mètres de long et 20 de haut; mais elle n'a que 18 mètres de large. Le bâtiment biblique n'avait que trois étages, l' « arche » moderne en a quatre, sans compter la passerelle; Noé pouvait s'en passer puisque, n'allant nulle part, il ne naviguait pas. C'est le besoin de marcher vite qui a fait allonger et amincir nos navires modernes, dont la ressemblance avec ce très ancien devancier s'arrête ici.

L'essai ne se renouvela pas, comme on sait, et il semble qu'un bateau de 150 mètres de long dût paraître une merveille, parmi beaucoup d'autres, à la foi robuste des générations du moyen âge, lorsque Guillaume de Normandie allait conquérir l'Angleterre ou lorsque saint Louis partait pour la première croisade avec des nefs de 20 à 25 mètres de longueur. Les galions ou les caraques du XVIe siècle mesuraient 40 mètres et jamais, avant Louis XIV, on n'avait vu un vaisseau de guerre atteindre jusqu'à 60. Ces derniers, il est vrai, étaient fort larges; « vaisseaux ronds », disait-on, à gros ventre, se défendant bien des lames, fort empêchés à courir. Du souci croissant de la vitesse est venu le modèle actuel, aux flancs plats, aux hanches effacées, plus long qu'une église gothique, qui, renversée, se balancerait sur les flots, — la *Gascogne* dépasse d'un huitième la cathédrale de Rouen qui paraît immense.

Une légèreté plus grande des coques a été obtenue en remplaçant le bois par le fer, ensuite le fer par l'acier. Ce fut en 1840 que le métal commença à dominer dans le matériel maritime. Cher au début, la baisse des fers, la hausse des bois propres aux constructions navales, ont depuis rapproché les distances. Longtemps la marine militaire garda ses préférences pour les carènes en bois doublé de cuivre. Aujourd'hui, non seulement le fer a vaincu le bois, mais il a été battu à son tour par l'acier doux. Il y a quinze ans que le nouveau métal l'emporte sur l'ancien, limité désormais à quelques parties peu importantes des navires; sur 100 bateaux il s'en construit 95 en acier. Avec le fer la pesanteur de la coque avait été réduite d'un tiers; grâce à l'acier, on réalise une nouvelle économie d'un dixième sur le poids total. D'où faculté d'augmenter la puissance motrice ou le port en marchandises. Plus résistant, l'acier a permis d'atteindre des longueurs qui n'auraient pas été possibles avec le fer; plus malléable, il atténue les avaries des abordages et des échouemens.

Cependant ces navires, de plus en plus solides, durent de moins en moins. Le bois à la mer vivait quarante ans; le fer ne pouvait compter que sur une trentaine d'années d'existence; les jours de l'acier

seront plus courts encore, pour les longues traversées surtout, où le bâtiment fatigue davantage, sans aucune facilité de refuge. La corrosion de l'acier par l'eau salée est plus grande que celle du fer, sa trépidation est plus forte, il se déboulonne. Mais ces défauts ne balancent pas les dons qu'il possède; tellement se démode vite le matériel, à mesure que les exigences de la navigation changent.

On allongerait encore les navires, n'était qu'avec la grande vitesse augmente la préoccupation de la stabilité. Cette dernière exige d'autant plus d'enfoncement que le steamer est plus long et plus rapide, et, les bateaux grandissant plus promptement que les ports, les premiers, sous peine de ne pas avoir où loger leur quille, doivent se contenter de ce que les seconds peuvent leur offrir comme tirant d'eau. On a beau creuser, ils demeurent mal à l'aise, contraints à des précautions infinies pour entrer et sortir de leur abri sans rien casser, et sans se casser eux-mêmes, raclant le fond, gênés aux entournures; ils rappellent ce conte des *Mille et une Nuits*, où certain poisson-fée grossissait à vue d'œil, faisant éclater tous les vases où successivement on prétendait l'enfermer et finissant par forcer le pêcheur, qui l'avait pris, à le rejeter en mer. Pour assurer cette stabilité indispensable du paquebot, pour le « mettre sur nez » à l'issue d'une rade peu profonde, le maintenir dans ses lignes, ou le lester en cours de route quand le charbon est brûlé, on se sert du *water ballast*. Sous les cales à combustibles et à marchandises est ménagé un double fond, divisé en huit compartimens, que l'on peut remplir ou vider isolément d'eau de mer et dont la capacité totale est de 800 à 1 000 tonneaux. Souvent cette eau de mer remplace la provision d'eau douce, au fur et à mesure que celle-ci est consommée par la machine. Elle sert aussi à économiser des manœuvres onéreuses de lest et à rémédier aux défauts d'arrimage, s'il en existe.

Montons à bord de *la Touraine*, — immédiatement au-dessus des *water-ballast* est la cale; au-dessus de la cale le troisième entrepont. Chaudières et machines y sont installées et absorbent un espace de 45 mètres de long sur 12 de hauteur. A côté d'elles se trouvent le charbon et, vers l'avant, les marchandises composant le fret, les bagages des passagers, la cave aux vins, les approvisionnemens de bouche et de matériel. A l'arrière sont des magasins réservés au service des postes. En remontant, nous accédons au deuxième entrepont où sont casernés les passagers de troisième classe et l'ensemble de l'équipage, puis plus haut, — car, dans les hôtels flottans, c'est le contraire des maisons de terre ferme; les étages inférieurs sont les moins estimés, — le premier entrepont comprend les vastes appartemens de la pre-

mière classe, à côté des demeures plus modestes de la seconde.

Un escalier monumental nous conduit au « pont » proprement dit, que l'on continue d'appeler *supérieur* bien qu'il soit surmonté de deux autres : le pont-promenade ou *spardeck* et le pont-abri. Le milieu du premier est consacré à des *roofs*, constructions légères éclairées par le plafond, où sont disposés salons, fumoirs et grandes cabines de luxe. A droite et à gauche, sur toute la longueur du bâtiment, un vaste espace couvert permet aux amateurs de marche de faire « les cent pas », et même près du double, sans se retourner. S'ils ne craignent pas le vent, si le temps est beau, ils peuvent s'élever encore et affronter le pont-abri. C'est le toit du navire, où se balancent les embarcations de sauvetage, où débouchent d'innombrables tuyaux d'air de toutes dimensions. Il est dominé à son tour par la passerelle réservée au commandant : c'est là qu'à 14 mètres au-dessus des flots, à 22 mètres au-dessus de la cale, — hauteur d'une maison de cinq étages des caves aux mansardes, — est la chambre de veille, munie des instrumens de timonerie, des traditionnels sabres d'abordage, à côté du « fusil porte-amarre ». Le bâtiment est partagé de la cale au pont, par des cloisons verticales de fer parfaitement étanches, en 14 portions distinctes, pour arrêter l'envahissement de l'eau en cas de choc, la propagation du feu en cas d'incendie.

De semblables colosses exigent, pour se mouvoir avec la rapidité que l'on attend d'eux, des machines d'une puissance inouïe. L'énergie demandée à la vapeur, dans une usine ou un chemin de fer, n'est en rien comparable à celle qui est ici nécessaire. Le même bateau, qui fait aisément ses 19 kilomètres à l'heure avec 2200 chevaux, a besoin, pour faire *le double* (38 kilomètres), d'une force *décuple* (22000 chevaux). Dans les mers d'Orient, les paquebots des Messageries ne dépassent pas 7000 chevaux; sur l'Océan, un paquebot du type de la *Champagne* développait, il y a dix ans, 9000 chevaux. Aujourd'hui, au lieu d'une machine, on en met deux. Celles qui fonctionnent côte à côte à bord de *la Touraine* atteignent ensemble 12000 chevaux ; celles dont sera doté le prochain transatlantique représenteront 15000 chevaux. Il est curieux de remarquer à ce propos que le Creuzot tout entier, la plus grande manufacture du monde, ne possède pas plus de 15000 chevaux-vapeur. Cependant les deux moteurs du *Lucania*, des Cunard, sont déjà de 24000 chevaux; et l'on projette, m'assure-t-on, de l'autre côté du détroit, un bâtiment plus vigoureux encore, qui serait activé par *trois machines*, de 33000 che-

vaux-vapeur, force équivalente à celle de 100000 chevaux en chair et en os.

On peut apprécier la puissance de pareilles mécaniques par le détail suivant : appliquée idéalement à des engins appropriés, une force de 21 000 chevaux permettrait de soulever le poids de métal représenté par la tour Eiffel — 7 millions et demi de kilos — jusqu'à la hauteur de 300 mètres, et cela dans moins d'une heure en faisant la part des frottemens de l'appareil.

Ces machines doivent satisfaire à des conditions en apparence inconciliables : il les faut aussi légères et peu encombrantes que possible, pour laisser plus de place au tonnage utile du navire; un excès de solidité leur est indispensable, relativement aux dimensions de celles adoptées à terre, pour résister aux vibrations des moteurs et éviter les interruptions de service en cours de route. Le combustible, qui coûte cher et tient la place du fret, doit être économisé. Or les machines qui possèdent les premières qualités sont dénuées des secondes et réciproquement; l'on se contente donc de solutions mixtes.

Une invention due en 1871 à Benjamin Normand, le grand constructeur du Havre, a eu pour effet de réduire sensiblement la dépense de charbon en utilisant mieux la vapeur : je veux parler des machines « à triple expansion ». Accueillies d'abord au delà de la Manche avec plus de faveur que chez nous, elles sont aujourd'hui adoptées par toutes les marines. On sait que, suivant un principe uniforme, la vapeur au sortir, soit de la chaudière où elle est produite, soit des récipiens où elle est emmagasinée, se rend dans un cylindre pour y communiquer un mouvement de va-et-vient au piston, qui actionne à son tour les rouages. Avec l'ancien système la vapeur, une fois son effort opéré, gagnait la cheminée pour aller se perdre dans l'air. Avec la machine « à triple expansion » cette vapeur, en quittant le premier cylindre, est envoyée dans un second, où elle pousse et repousse un second piston; à son issue du second cylindre elle est recueillie dans un troisième, où elle remplit le même office. C'est le procédé du vigneron qui tire de son raisin, d'abord un vin généreux, puis, après trempages, un jus moins alcoolique et enfin une piquette de famille.

On obtient ainsi plusieurs moutures du même sac; et comme cette *piquette de vapeur*, qui a dû travailler trois fois au lieu d'une, va s'affaiblissant, c'est-à-dire se refroidissant, à chacun de ses passages successifs, on a soin de faire les trois cylindres de plus en plus vastes, — le premier de 1 mètre, le troisième de $2^{m},50$ de diamètre, — afin d'égaliser leur puissance; les plus gros

suppléant par la quantité à la qualité qui leur manque. On va même jusqu'à construire des machines « à quadruple expansion », possédant quatre cylindres et utilisant une quatrième fois la vapeur. Celle-ci pourtant se lasse ; elle retourne en partie à l'état liquide. L'eau, qui s'accumule alors dans le cylindre, s'oppose au jeu régulier du piston et arrive parfois à le briser. Telle a été la cause de l'accident qui se produisit l'an dernier sur la *Gascogne* et paralysa la marche de ce paquebot, que l'on crut un instant perdu.

Les trois pistons concourent ensemble à faire tourner l'arbre d'acier au bout duquel est emmanchée l'hélice. On demeure stupéfait, lorsqu'on voit un navire à sec, qu'un si monstrueux poisson ait de si infimes nageoires, que ces trois ailettes de bronze, dont chacune n'a pas plus de 2 mètres de long suffisent à lui donner une vitesse de neuf lieues à l'heure. L'hélice, par sa supériorité incontestable, a détrôné les roues à aubes du début. Ces dernières avaient l'avantage d'exiger un moindre tirant d'eau, de diminuer un peu le roulis et d'occasionner moins de trépidations; mais aussi s'enfonçant diversement dans l'eau tour à tour, suivant le balancement du navire, elles fonctionnent avec irrégularité; elles doivent déployer une force double pour un même effet utile. Depuis Archimède, qui connaissait l'action de la vis sur une masse liquide et s'en servait pour élever l'eau, depuis W. Littleton qui, avec son hélice de 1793, première application de l'idée antique, n'arrivait pas à faire plus de 1500 mètres à l'heure, jusqu'aux deux hélices jumelles des nouveaux steamers, favorisant les évolutions et fractionnant la force motrice, de manière à éviter l'immobilisation complète, c'est par une suite de tâtonnemens et de recherches, où le hasard a joué son rôle, que l'on est parvenu à asseoir la théorie minutieuse de ce moteur si surprenant et si simple.

Pour donner aux hélices une rotation de 80 à 90 tours par minute, on dépense, *dans le même laps de temps*, jusqu'à 350 kilos de charbon à bord du *Lucania*, soit plus de 500 000 kilos par vingt-quatre heures. La fourniture annuelle de charbon nécessaire à la Compagnie transatlantique est de 425 000 tonnes, et pourtant son plus grand bateau n'use que 250 tonnes par jour. Que serait-ce si, par de constantes améliorations, on n'était parvenu à réduire *au quart de ce qu'elle était* autrefois la nourriture et la pesanteur des machines. Avec les anciens moteurs à balanciers, un paquebot n'aurait jamais pu loger sa provision de charbon, même en renonçant à transporter rien autre chose ; ce qui du reste eût rendu problématique l'utilité de son voyage. La consomma-

tion est tombée, de 2 kilos et demi et 3 kilos, à 700 grammes en moyenne, par cheval et par heure, et cela seulement par un emploi plus judicieux du calorique.

Car on ne cherche pas à rationner les chaudières; on les gave au contraire et, pour les forcer à avaler plus vite ces amas de houille, dont la fumée s'échappe par des cheminées géantes ayant jusqu'à 5 mètres de large, on a imaginé le « tirage forcé ». Huit ventilateurs, sur *la Touraine*, envoient dans les foyers 65 000 mètres cubes d'air à l'heure, afin d'exciter le charbon à brûler plus vite. Ce tirage artificiel est indispensable; si les ventilateurs s'arrêtent, si leur débit diminue, la chaleur devient moindre et la marche du navire s'en ressent aussitôt. Il faut en effet des pressions extrêmes, une vapeur initiale à la température de 175 degrés centigrades, pour exécuter avec fruit la triple besogne que l'on a vue plus haut.

Avant sa transformation en vapeur l'eau, d'alimentation est préparée à son rôle; lorsqu'elle arrive dans la chaudière, elle est déjà chaude; amenée par divers systèmes à un état voisin de l'ébullition. Ce n'est d'ailleurs pas la première fois que cette eau se vaporise. A sa sortie du dernier cylindre elle est allée se refroidir dans des condenseurs, y reprendre la forme liquide, pour recommencer, après ce repos, sa perpétuelle métamorphose. Il entre dans les chaudières d'un paquebot de 20 000 chevaux 30 litres d'eau *par seconde* et 16 000 mètres cubes par voyage. Sans la condensation de la vapeur, il n'est pas de navire qui pourrait produire par la distillation, encore moins loger dans ses cales la cinquième partie de l'eau qu'il emploie; tandis qu'avec le système usité la provision d'eau douce n'est guère que de 6 à 700 tonnes.

Jusqu'à ce qu'on ait trouvé un autre combustible, jusqu'à ce que les résidus de pétrole par exemple, huiles de goudron ou *mazouts*, expérimentés déjà sur une échelle assez vaste, mais dont l'emploi est encore restreint, remplacent la houille, cette dernière grève lourdement l'exploitation navale. Dans mon étude sur le *Papier* (1) je constatais qu'à terre la machine à vapeur se faisait vieille, qu'on cherchait sourdement à l'évincer, à lui substituer des moteurs moins chers à entretenir. Sur mer, ces paquebots dont les rouages dévorent 9 000 kilos d'huile pour s'adoucir, durant la traversée aller et retour de France en Amérique, ont une avidité de charbon ruineuse. C'est d'abord l'achat qui est onéreux : 23 francs la tonne au Havre, 29 francs à Marseille,

(1) Voyez la *Revue* du 1er décembre 1895.

43 francs à Java, 58 francs à Montevideo. On ne peut employer que certaines qualités: les Transatlantiques sont obligés de se servir, à Marseille, de « Cardiff trié ». Il n'est pas de charbon français équivalent. Il faudrait, pour obtenir le même calorique, en embarquer davantage, et l'on n'arriverait pas, malgré tout, à une vitesse égale. Rien que par l'usage des charbons asiatiques, dont la dépréciation du métal argent a fait baisser le prix, les Messageries ont réduit leurs frais généraux de plusieurs centaines de mille francs. Là où il n'y a pas de mines ouvertes, la question de la houille domine la navigation: sur la côte d'Afrique, pour économiser le combustible, les Chargeurs réunis ont trouvé avantage à mettre au rebut, à détruire, des machines qui n'avaient pas douze ans de service, afin de leur substituer des appareils perfectionnés du dernier modèle, dont chacun coûtait 700 000 francs.

La tonne de charbon est plus qu'une dépense; elle fait obstacle à une recette, puisqu'elle tient la place de marchandises dont les 1 000 kilos paieraient parfois 40 et 50 francs. Pour le trajet effectué par les Messageries entre l'archipel des Séchelles et la côte australienne, il faut emporter 1 800 tonnes de charbon; si bien, qu'avec les 300 tonnes d'approvisionnement divers du navire, on ne peut guère prendre que 1 500 tonnes de fret. Dans la chambre de chauffe, devant 16 et 24 foyers, travaillent les *ringardeurs*, et les *rechargeurs*, vers qui les *soutiers* poussent nuit et jour de petits wagonnets, que l'on a grand'peine, par les gros temps, à empêcher de dérailler. En plus de sa force motrice le bateau possède une foule de mécanismes auxiliaires, grues, monte-charges, treuils, cabestans, ventilateurs, moteurs à dynamos ou à gouverner, pompes centrifuges, d'épuisement, de condenseurs, etc. On arrive au total d'une quarantaine de machines, développant un total d'un millier de chevaux. Sur certains vaisseaux de guerre le chiffre des appareils auxiliaires atteint la centaine.

Le seul service de la machine absorbe près de moitié de l'équipage qui, sur un paquebot comme la *Normandie*, se compose de 207 hommes et en comprend 308 à bord de *la Touraine*. Les salaires sont un élément important de la dépense: Messageries et Transatlantiques ont ensemble près de 11 000 individus embarqués. Et cette dépense est proportionnellement plus élevée pour une compagnie française que pour ses rivales allemandes ou britanniques. La navigation n'est pas chez nous une industrie libre. L'organisation de l'inscription maritime, qui remonte à Colbert, impose aux populations côtières une sujétion très pénible; en revanche elle assure un morceau de pain à leur vieillesse

et garantit un monopole à leur âge mûr. Les armateurs n'ont droit de prendre pour matelots que les inscrits maritimes. Ils sont obligés de les soigner en cas de maladie, de les rapatrier, etc. De sorte que, pour tout le trafic au delà de Suez, tandis que les *Messageries* payent des appointemens de 75 francs par tête et par mois à leur personnel subalterne, la *Péninsulaire et Orientale* compose ses équipages, pour les neuf dixièmes, d'Indiens à 15 et 20 francs. De plus, la nourriture de ces derniers ne coûte à la compagnie anglaise que 0 fr. 60 par jour, pendant que celle des Français revient à 2 fr. 25.

Aucun pays ne traite ses marins, sous ce rapport, aussi bien que le nôtre. L'eau et la bouillie de froment forment, à bord des bâtimens norvégiens, le fond de l'alimentation des hommes. Ni les Anglais, ni les Allemands ne reçoivent de vin; pour que nos compatriotes touchent, en cours de route, les rations auxquelles ils sont habitués, un navire de 3000 tonneaux qui fait le voyage de Madagascar doit embarquer 15000 litres de vin, représentant pour l'armateur, outre leur valeur d'achat, la perte de 15 tonnes de marchandises payantes. La modicité de la solde, chez les étrangers, s'étend à la maistrance, aux officiers : un capitaine français aura 12000 francs, on trouvera des capitaines allemands pour 3000. Et ce personnel, qui revient moins cher, fournit une plus grande somme d'ouvrage. Lorsque le navire français a 40 hommes, l'anglais se contente de 30.

Il est avéré que, *par homme d'équipage*, la marine du globe transporte aujourd'hui *quatre fois autant de tonnes qu'il y a trente ans;* mais l'Angleterre transporte, proportionnellement à ses équipages, plus de marchandises qu'aucune autre marine. Cela, non seulement parce qu'elle réduit au minimum le nombre des mécaniciens et des matelots, mais aussi parce qu'ils naviguent davantage. A son arrivée dans un port le commandant britannique licencie presque tout son effectif; et ce qui, pour toute autre nationalité, semblerait une dureté excessive, n'offre pour celle-ci aucun inconvénient. Quelque éloigné qu'il soit de la métropole, le marin anglais, aussitôt congédié, trouve dix navires anglais où s'engager. « Des 700000 tonnes de riz, me disait le directeur d'une de nos compagnies commerciales, que Saïgon, le chef-lieu de nos possessions de Cochinchine, exporte annuellement, il n'en sort pas 5000 sur des navires français. Le tout navigue sous pavillon allemand : nous n'y allons pas, parce que nous serions sûrs d'avance de nous ruiner. »

J'ai essayé de préciser les causes de notre infériorité; elle est incurable, — et comment pourrions-nous souhaiter en guérir ! —

lorsque justement elle résulte du bien-être dont jouit le peuple français, au regard des autres peuples. Ce bien-être provient de l'élévation relative des salaires sur notre sol, dont nous avons droit d'être fiers. Et ce que nous remarquons aujourd'hui, pour la France et pour la navigation, sera tout le secret des luttes que ménage à nos fils le siècle prochain, pour la généralité des industries et pour l'Europe entière vis-à-vis du reste de l'univers. Nos marins, en attendant, sont comme nos constructeurs; pourvus d'un monopole improductif, ils trouvent difficilement à s'embarquer. Il s'agit ici pourtant d'un des métiers les plus durs à exercer, en tous cas du plus dangereux. Le chiffre des ouvriers, victimes d'accidens mortels, est chaque année dans les mines de charbon de 18 sur 10 000; il est de 13 dans le personnel des chemins de fer, de 20 dans les entreprises de voitures. Il s'élève, dans la marine *à vapeur*, à 48 tués sur 10 000 marins et, si l'on y comprenait les bâtimens de pêche, il irait à 77 par an.

V

Est-ce à cette même recherche de la douceur du vivre que nos paquebots doivent la renommée qu'ils possèdent, sous le rapport de l'installation et du traitement des passagers? Il est certain que leur supériorité, à ce point de vue, est incontestée. A terre, ce n'est pas une tâche aisée que d'exploiter ces hôtels qui, dans les capitales, reçoivent des centaines de voyageurs; sur mer, le problème est bien autrement complexe d'assurer l'existence pendant 10 ou 12 jours — il faut prévoir les retards — de 1 500 personnes, dont 1 200 passagers logés, chauffés, éclairés, baignés et promenés dans des compartimens distincts. Pour que les habitans de *la Touraine* se reconnaissent dans le dédale des corridors, on a pris soin d'apposer, aux points d'intersection, des plaques indicatrices en deux langues : de la « rue de Chicago » nous tombons dans « London street », puis nous traversons la « rue des Bains ».

Lorsque après les serremens de mains, l'adieu final et le commandement de : *Enlevez la passerelle*, le transatlantique, lentement, par une série de manœuvres compliquées, s'ébranle dans le bassin de l'Eure, poussé ou maintenu par son remorqueur, viré par cette amarre que l'on appelle — à la grande surprise des militaires — la « garde montante »; lorsque la rade est calme, que « le temps tient conseil », comme disent les Havrais, le passager qui descend l'escalier d'acajou massif à double révolution, orné de statues, de glaces énormes, où se mirent des tableaux

représentant des vues champêtres et des châteaux historiques posés sur des prairies, ce passager certes a le sentiment de n'avoir pas quitté la terre ferme, ou du moins d'en avoir emporté beaucoup à ses pieds. Surtout s'il peut s'installer dans une chambre de moyenne grandeur, mais élégante et complétée par un cabinet de toilette, un water-closet et une salle de bain.

Celui-là est le privilégié des cabines de luxe; il paie jusqu'à 3 000 francs s'il est seul. Le billet ordinaire de première classe, qui varie de 500 à 1 000 francs suivant la saison et le paquebot, donne droit à un réduit plus étroit, mais qu'à force d'invention et de calculs on est parvenu à agrandir, de façon que le voyageur debout, sa toilette terminée, retrouve le plus de superficie possible. *Proportionnellement à la place qu'elle occupe*, à ses cabines, à ses salons, au luxe de sa table et à tous les frais accessoires que ce luxe entraîne, la première classe paie moins cher que la troisième, taxée à 100 francs par personne, — c'est du reste la même chose sur les chemins de fer. Les « réquisitionnaires » de première classe, c'est-à-dire les personnages officiels que la compagnie est tenue de transporter gratuitement, donnent lieu à une indemnité de 7 francs par jour de traversée ; mais cette redevance conventionnelle est loin de correspondre au coût de l'ordinaire du bord.

Pour que les 175 convives, qui s'assoient en même temps dans la salle à manger principale, trouvent à leur dîner deux potages, un relevé de poisson, une entrée, deux légumes, deux rôtis, un entremets glacé, des pâtisseries et un dessert copieux, avec déjeuner à l'avenant, il faut embarquer de quoi fournir 15 000 kilos de viande de boucherie, 1 500 têtes de volailles, 46 000 œufs, 7 000 huîtres, 180 000 kilos de pain, sans compter 9 000 brioches, 31 000 litres de vin, etc., etc. Un paquebot des *Messageries* emporte pour les longs parcours 12 000 serviettes et 4 000 draps de lit. Sur un transatlantique, où les passagers sont plus nombreux, il est sali 32 000 pièces de linge par voyage, et l'on use *400 balais* pour le nettoyage du navire. Il faut songer aux malades : un hôpital est organisé pour eux et aussi une pharmacie complète dont la commission sanitaire du port, avant chaque départ, vient faire l'inspection. Jadis, à partir d'une certaine heure, les passagers étaient plongés dans l'obscurité ; un millier de lampes électriques éclairent maintenant le bateau dans toutes ses parties, et chacun peut, au milieu de la nuit, en tournant le commutateur, illuminer à son gré sa cabine.

Grâce à tout le confortable obtenu, rien, ou presque rien, ne différencie ce bâtiment d'un hôtel de premier ordre; rien... si

ce n'est le mal de mer. Puisque l'on n'a pu jusqu'ici contraindre l'Océan à se tenir tranquille, on cherche à supprimer du moins l'incommodité qui résulte de son agitation. Il avait été imaginé à cet effet un salon suspendu, qui devait rester fixe quelles que fussent les oscillations du navire et, comme ce salon ne pouvait être maintenu immobile par sa seule gravité, un mécanisme hydraulique devait le redresser en temps opportun. Le conducteur, dans un moment de distraction, manœuvra son mécanisme à contresens; c'en fut assez pour condamner le système. Un autre essai, tenté sur le *Calais-Douvres*, ne fut pas plus heureux : il consistait à accoler ensemble, côte à côte, deux coques jumelles. Ce double navire offrait plus de stabilité, mais il était peu solide. Une compagnie américaine ne réussit pas mieux avec la « caisse à roulis ». Celle-ci flottait dans un réservoir à demi plein d'eau, et l'on comptait que le mouvement intérieur de cette eau contrarierait ou compenserait le balancement extérieur, imprimé par les vagues. La force et la durée des coups de roulis, malheureusetion trop variables, déjouèrent les calculs, et l'on dut renoncer à cette « caisse », de peur qu'elle-même un jour, obéissant aux flots au lieu de leur résister, n'amenât par son poids mobile le navire à *engager*, c'est-à-dire à incliner sur le côté de manière qu'il ne pourrait plus se redresser. Ces essais infructueux ne doivent pas faire désespérer de l'avenir; on parviendra sans doute à supprimer le mal de mer sur les paquebots; il faut bien laisser quelque chose à souhaiter aux générations futures.

L'appréhension des gros temps a ce résultat que les transatlantiques, qui naviguent à moitié vides dans la mauvaise saison, refusent du monde en été. Des 300 000 voyageurs qui montent annuellement sur les bateaux de cette compagnie, le plus grand nombre se rend en Algérie et n'effectue, par conséquent, que de courts trajets; tandis que des 112 000 passagers transportés par les Messageries, la majorité est à destination de l'Extrême-Orient, tout au moins de la Turquie et de l'Égypte. Le chiffre a beau être trois fois plus élevé dans la première société que dans la seconde, les recettes de l'une et de l'autre sont sensiblement pareilles, variant de 54 à 55 millions.

Du Havre pour New-York il part à peu près 30 000 personnes par an, de New-York au Havre il n'en arrive que 15 000. Cette différence représente les émigrans qui ne reviennent pas. Le total des billets de première classe, — 5 000 à 6 000, — celui des secondes classes, beaucoup plus bas, — 1 300 à 1 800, — est le même dans les deux sens. Mais les trois quarts des individus qui peuplent les dortoirs de la troisième classe s'embarquent sans

esprit de retour. Ceux-là ne se déplacent ni pour leurs plaisirs ni pour leurs affaires. Ce sont gens las de vivre uniquement pour travailler et qui rêvent de travailler seulement pour vivre. Un tout petit groupe est celui des économes, qui prennent les troisièmes pour ne pas gaspiller le modeste capital sur lequel sont étayées leurs espérances. La plupart n'ont que des espérances bien frêles et, dans des poches bien vides, pour remonter leur moral, un peu de la graine d'où sortent les « oncles d'Amérique »; car ils sont patiens plutôt que sombres.

A leur descente du train, au Havre, les émigrans trouvent la soupe servie sous la tente; ils passent ensuite, en présence du consul des États-Unis, une inspection médicale très minutieuse. Puis on les divise en chambrées distinctes, suivant leurs nationalités : beaucoup d'Italiens, d'Allemands et de Suisses, très peu de Français. Détail piquant: dans les différentes classes, énormément d'israélites de tout pays; aussi bien aux Messageries, pour la Plata, qu'aux Transatlantiques pour New-York. Le juif s'est toujours volontiers mis en route; bien avant le christianisme, on le voyait déjà répandu dans le monde civilisé.

L'émigration tend du reste à décroître depuis les entraves qu'y apporte la législation américaine; en un mois, cette législation a fait repousser 800 émigrans sur 2000. Les États-Unis tiennent à faire un choix. Tout voyageur de troisième classe est, *a priori*, considéré comme émigrant; à ce titre, pour être admis à débarquer, il doit prouver qu'il possède en argent comptant un minimum de 250 francs, qu'il n'a signé par avance aucun contrat de louage, qu'il est sain de corps et d'esprit, — on a refusé des idiots, — enfin qu'il n'a subi aucune condamnation infamante; ceci afin que le sol de l'Union ne devienne pas le rendez-vous des malfaiteurs du vieux continent. Ceux qui ne sont pas jugés dignes d'accueil demeurent consignés, comme une « marchandise laissée pour compte », jusqu'au départ du prochain paquebot qui les retourne à l' « expéditeur », quelque entrepreneur d'émigration le plus souvent.

Le passager de troisième classe rapporte plus, ai-je dit, que celui de première, mais il rapporte moins que de simples marchandises. Ces 100 francs payés pour son transport correspondent, proportionnellement à l'espace occupé par lui dans le navire, à un fret de 25 francs le mètre cube. Or, le mètre cube paie un taux moyen de 36 francs sur les transatlantiques, qui reçoivent principalement des marchandises de prix, et cependant le fret ne cesse de baisser depuis dix ans d'une manière constante. Sa quantité augmente, son produit brut diminue, chaque progrès

de la navigation tournant au profit du commerce universel.

Sous Louis XIV il en coûtait environ 200 francs de notre monnaie, en tenant compte du pouvoir de l'argent, pour porter 100 kilos de soie de Messine à Marseille; aujourd'hui, d'un port chinois à Marseille, les Messageries pour 25 francs transportent un quintal de la même marchandise. De Bilbao à Nantes, au temps de Colbert, la laine espagnole payait 440 francs par 1 000 kilos. La même quantité de laine est maintenant véhiculée d'Australie à Liverpool pour 20 francs et parfois pour 15.

Le fret, de Marseille à Constantinople, était encore il y a quarante-quatre ans, avant la guerre de Crimée, de 200 francs la tonne. Il n'y a plus de distance au monde pour laquelle on paie un prix semblable; à moins qu'il ne s'agisse d'objets exceptionnels, le fret *le plus cher* est de 50 à 60 francs. De l'Amérique du Sud à Bordeaux, le tarif moyen des *Chargeurs réunis* ressort à *un dixième de centime* par tonne et par kilomètre; et l'on a vu le prix du port de Calcutta à Londres tomber, en 1892, à 6 fr. 25 les 1 000 kilos; exactement ce que coûte à l'intérieur de Paris, le camionnage des marchandises de la gare d'arrivée au domicile du destinataire. Le prix des transports maritimes n'obéit en effet à aucune règle. On vend et on achète du fret, aux bourses spéciales de Londres et de New-York, suivant les oscillations très brusques résultant de l'offre et de la demande. Aucune puissance, aucune compagnie organisée, ne peuvent prévaloir contre la rivalité des libres cargo-boats, qui, semblables aux fiacres maraudeurs des grandes villes, se promènent de-ci de-là sur les mers, en quête de fret, chargeant où ils peuvent. Si la clientèle donne quelque part, le télégraphe au loin leur fait signe, et ils viennent à quai, ainsi qu'au geste du passant le cocher flâneur se range le long du trottoir. En quarante-huit heures ils ont fait disparaître dans leurs flancs 2000 tonnes de marchandises, calées, arrimées, rangées aussi bien que du linge dans une malle; et voilà que déjà leur panache de grosse fumée noire disparaît à l'horizon. Ainsi les prix s'équilibrent, d'une mer à l'autre, comme les flots.

Seules les compagnies subventionnées ne sont pas libres; leur marche est tellement ordonnée et précise que souvent le commandant des Messageries on des Transatlantiques est, à son grand désespoir, obligé de quitter une escale où les colis abondent, sans avoir le temps de les prendre; parce que l'inflexible agent des postes lui signifie poliment que l'heure est venue de repartir. Les arrêts sont si brefs que parfois ces bateaux n'ont pu même décharger la totalité de leur cargaison au point où elle est attendue

et ont dû la conduire jusqu'à un port plus éloigné, d'où elle devait ensuite revenir en arrière.

Ces règlemens ne sont pas susceptibles de critique; la vitesse, la régularité de la marche, en dépendent. On ne peut en dire autant des barrières économiques dont la France s'est présentement entourée. Leurs auteurs doivent se réjouir, puisqu'elles ont été construites dans cette vue, de ce qu'elles entravent le commerce international; le public de son côté doit en tenir compte : reprocher à un homme que l'on a chargé de chaînes, de ne pas avancer d'un pas allègre, serait puéril. Les protectionnistes seront satisfaits de savoir les prescriptions douanières bien observées : il m'a été conté l'histoire de deux vaches venues, sur un bateau des Chargeurs, de Buenos-Ayres à Bordeaux; refusées à l'arrivée, en vertu de la loi sur les épizooties, au moment où le bâtiment qui les portait était affrété par l'État à destination de Madagascar, ces mammifères américains, que l'on n'avait pu débarquer, continuèrent vers l'Afrique leur voyage, durant lequel l'un d'eux mit au monde un veau. Peut-être ces vaches naviguent-elles encore. Je reconnais d'ailleurs que, dans cet échange entre les deux continens, puisque le nouveau refuse nos hommes, nous avons le droit de refuser ses bêtes.

Quoiqu'il paraisse contradictoire d'encourager la marine par des subventions et de la décourager par des obstructions, il est plus que jamais nécessaire de maintenir le secours de la bourse publique, sans lequel nos grandes compagnies disparaîtraient aussitôt. Ce n'est pas que les millions payés aux paquebots « officiels » puissent être considérés comme une rétribution postale. Si nous laissons de côté les lettres et paquets, expédiés par les postes françaises en Corse, Tunisie, Algérie et Angleterre, qui forment ensemble un total de 203000 kilos de correspondance et de 425000 kilos d'autres objets, il ne reste, pour les envois du ministère des postes, faits par *paquebots français*, que 17000 kilos de lettres et 156000 kilos de papiers d'affaires, journaux ou échantillons, tandis que ce même ministère en confie *moitié plus aux paquebots étrangers*, — 32000 kilos de lettres et 221000 kilos de colis divers. La poste a pour principe, et personne ne saurait le lui reprocher, de diriger ses expéditions par la voie la plus rapide : toutes nos relations avec les Indes et le Pacifique, les trois quarts de celles que nous entretenons avec l'Amérique, la moitié de nos envois au Japon ou en Indo-Chine passent par les navires anglais.

Les étrangers, de leur côté, utilisent nos bateaux en vertu des traités conclus entre les offices des divers États et nous chargent de 36000 kilos de sacs à dépêches. Mais, tout com-

pensé, si, à défaut d'une subvention fixe, nous payions aux bateaux français ce qui leur est confié, sur la base réglementaire de 15 francs par kilo de lettres et 1 franc par kilo d'imprimés, le ministère français débourserait à peu près 2 millions et demi de francs chaque année, le dixième seulement des 25 millions alloués aux compagnies postales. Mais y aurait-il encore des compagnies postales françaises? La situation des deux principales s'établit ainsi : les Messageries touchent 13 millions de subvention, et réalisent un bénéfice net de 3 millions; les Transatlantiques reçoivent 10 millions et demi de l'État et distribuent à leurs actionnaires 1 600 000 francs de dividende. Il semble que, sans les subventions, nos deux compagnies se trouveraient l'une et l'autre en déficit de 10 millions par an.

Cette conclusion toutefois ne serait pas exacte, parce qu'avec le secours pécuniaire de l'État disparaîtrait aussi ce cahier des charges en 64 articles, dont chacun a une valeur, avantageuse à qui en jouit, onéreuse à qui la supporte. Quoique les Transatlantiques fussent investis jusqu'à l'an dernier, pour l'Algérie, du monopole des transports officiels; quoiqu'ils fissent, en vertu de conventions anciennes, payer 30 francs au gouvernement ce qu'ils vendaient 8 et 10 francs aux particuliers, ils affirment avoir perdu, dans leurs services méditerranéens, le double des subventions qu'ils ont encaissées, par suite de leurs obligations contractuelles qui leur faisaient visiter périodiquement des ports où il n'y avait nul trafic. Jamais, disent-ils, ils n'ont été plus riches que depuis qu'ils ne sont plus favorisés; parce qu'avec l'indépendance ils ont acquis le droit de n'exploiter que les bonnes lignes.

Seulement les bateaux français n'ont à redouter, de France en Algérie, aucune concurrence étrangère; il en va tout autrement pour la navigation lointaine qui ne pourrait par elle-même se suffire. Dès lors que les puissances voisines, ostensiblement ou non, pensionnent leurs compagnies et leur permettent ainsi de consentir des tarifs de passagers et de marchandises *en quelque sorte factices*, la partie, pour des Français simples négocians, ne serait plus égale; ils n'auraient qu'à baisser pavillon et à disparaître. Un passage de première classe, de Marseille à Nouméa, pour un parcours de 21 000 kilomètres, excédant la moitié du tour du globe, coûte 1 875 francs, soit 9 centimes par kilomètre, logement et nourriture compris. Mais si, à cette somme, ne s'ajoutait pas un supplément prélevé sur la subvention, c'est-à-dire payé par l'État, la compagnie devrait demander au passager bien davantage.

Même avec l'aide de l'État les compagnies postales ont peine

à prospérer; quelques-unes joignent difficilement les deux bouts. Les Cunards, qui tiennent la tête dans l'Atlantique, après avoir donné, depuis plusieurs exercices, ce faible intérêt que les humoristes d'outre-Manche appelaient « le doux 2 pour 100 », n'ont pas réalisé l'an dernier un centime de bénéfice et ont dû demander aux réserves de quoi équilibrer les dépenses. La compagnie Hambourgeoise, de son côté, n'a distribué aucun dividende. En France, l'examen des bilans comparés de nos trois grandes sociétés montre que la tonne de jauge de leurs flottes figure pour une valeur de 225 francs aux Chargeurs, de 430 francs aux Messageries, de 770 francs aux Transatlantiques. L'écart d'appréciation est beaucoup plus considérable que ne le comporte la différence de ces navires entre eux. Les premiers estiment leur matériel moins qu'il ne vaut réellement, les seconds l'estiment juste, les troisièmes l'évaluent beaucoup trop haut.

Grâce à l'habileté de leur direction et à la nature de leur trafic, les Chargeurs réunis sont parvenus à réaliser des gains notables, dont ils n'ont eu garde de se vanter et, par un amortissement très rapide de leurs paquebots, se sont placés dans une situation hors de pair. Les Messageries, administrées avec la même sagesse, mais soumises aux exigences de services subventionnés, font noblement leurs affaires sans espoir de profit important. Quant aux Transatlantiques, plus concurrencés, moins économes peut-être, pour avoir trop longtemps voulu servir à leur capital un loyer nullement excessif de 5 pour 100, ils se sont placés dans une situation critique, dont l'abnégation de leurs actionnaires parviendra seule à les tirer. Ainsi, par l'émulation des divers pays d'Europe, l'industrie de la navigation à grande vitesse tend à devenir une affaire nationale plutôt que commerciale et comme un prolongement du budget des marines de guerre; avec cette distinction, cependant, qu'administrée par des particuliers elle coûte trois ou quatre fois moins que si l'État la gérait de ses mains bienfaisantes. Cette exploitation privée se transforme insensiblement, comme beaucoup d'autres, en un organisme d'utilité publique.

Vte G. D'AVENEL.

L'ŒUVRE HISTORIQUE

DE FUSTEL DE COULANGES

M. Fustel de Coulanges ne cessait de répéter que l'histoire est « la plus difficile des sciences. » Plus il avançait en âge, et plus il se confirmait dans cette idée. Il avait beau multiplier dans ses écrits les marques de son incomparable talent, et se prouver à lui-même, comme aux autres, qu'aucune tâche n'était au-dessus de ses forces ; jamais il n'abordait un nouveau sujet d'étude sans ressentir ce genre d'émotion qui précède les grandes batailles. La poursuite du vrai était pour lui « la lutte d'une intelligence contre un problème. » Ce n'est pas lui qui se fût engagé à la légère dans un pareil combat ; il s'armait, au contraire, de pied en cap avant de descendre dans l'arène, et il doutait toujours de la victoire. « Ceux qui croient tout savoir, disait-il, sont bien heureux. Ils n'ont pas le tourment du chercheur. Les demi-vérités les contentent ; au besoin, les phrases vagues les satisfont... Ils sont sûrs d'eux-mêmes ; ils marchent la tête haute ; ils sont des maîtres et ils sont des juges (1). » M. Fustel n'avait pas tant de sérénité ni tant de présomption. En histoire, il n'apercevait pas une seule question qui fût aisée à résoudre ; une voix intérieure lui criait constamment : « Va plus avant ! tu n'as pas encore trouvé le vrai. » Dans une note inédite, il se définit ainsi : « Un esprit qui interroge, qui scrute, qui peine et qui souffre. » Ce « grand seigneur de la science, » comme on l'a sottement appelé, n'ambitionnait pas d'autre gloire que celle qui s'attache aux grands érudits. Sa vie n'a été qu'un long effort intellectuel, mêlé de vives jouis-

(1) Inédit. Mme Fustel de Coulanges a bien voulu m'autoriser à prendre communication et à faire usage des papiers inédits de son mari. Je me plais à lui en exprimer toute ma reconnaissance.

sances et de poignantes angoisses. Son principal souci était de bien lire les documens. Ce qui lui procurait le plus de joie, c'était la certitude d'avoir élucidé quelque problème historique. Rien en revanche ne l'affligeait autant que le succès de l'erreur. On a souvent attribué l'âpreté de ses polémiques à des défauts de caractère, à des préoccupations d'amour-propre ou à la maladie. En réalité, ce fut une pensée plus haute qui les inspira. J'en puis fournir un double témoignage. Peu de temps avant sa mort, il se persuada qu'un de ses collègues de l'Institut avait exprimé dans un ouvrage récent une opinion absolument inexacte sur la société mérovingienne, et il m'annonça l'intention de la réfuter point par point. Je combattis ce dessein dans la mesure où le permettait le respect. Il demeura inébranlable, et me répondit : « C'est pour moi un devoir de conscience. » Dans une autre circonstance, comme un de ses élèves était en train de préparer un travail sur un sujet que lui-même avait antérieurement effleuré, M. Fustel lui dit : « Si vous rencontrez chez moi quelque assertion fausse, ne manquez pas de la relever; l'essentiel est que la vérité soit établie. »

I

La méthode de M. Fustel de Coulanges nous est bien connue par l'application qu'il en a faite. Il ne lui a pas suffi toutefois de prêcher d'exemple; il a voulu aussi exposer ses vues sur la matière et joindre la théorie à la pratique. Il avait de graves inquiétudes sur l'avenir de la science historique. Il était persuadé que beaucoup d'historiens suivaient une mauvaise voie et il en éprouvait une grande tristesse. Il estimait qu'à aucune époque « on n'avait traité les textes avec tant de légèreté »; que les idées préconçues empêchaient de pénétrer au fond des choses; et que l'esprit critique était étouffé par l'esprit de système. Ce mal qu'il constatait, il s'évertuait à le guérir par tous les moyens, par son enseignement comme par ses livres, par ses conseils comme par ses polémiques. Il s'efforçait de réduire à des formules très précises les règles de la méthode, et, tandis qu'il mettait lui-même tous ses soins à les observer religieusement, il dénonçait avec un acharnement inouï ceux qui les oubliaient. Il n'y avait rien de plus urgent à ses yeux que d'apprendre aux travailleurs les procédés les plus propres à atteindre la vérité, et il s'y employait de son mieux, sans se préoccuper du trouble que cette ardeur militante apportait dans son existence.

La première qualité qu'il demandait à l'historien, c'était la

tendance à douter. Il n'entendait pas par là « cette sorte d'indifférence ou d'indécision malsaine qui fait qu'on restera toujours dans l'incertitude », mais plutôt un doute provisoire, analogue à celui de Descartes. « Rien, écrivait-il, n'est plus contraire à l'esprit scientifique que de croire trop vite aux affirmations, même quand ces affirmations sont en vogue. Il faut, en histoire comme en philosophie, un doute méthodique. Le véritable érudit, comme le philosophe, commence par être un douteur (1). » Il classait les historiens en deux catégories : d'une part, « ceux qui pensent que tout a été dit, et qu'à moins de trouver des documens nouveaux il n'y a plus qu'à s'en tenir aux derniers travaux des modernes » ; de l'autre, « ceux que les plus beaux travaux de l'érudition ne satisfont pas pleinement, qui doutent de la parole du maître, chez qui la conviction n'entre pas aisément, et qui d'instinct croient qu'il y a toujours à chercher. » M. Fustel se rattachait à la seconde de ces écoles. La lecture d'un livre quelconque d'histoire, loin d'entraîner d'emblée son assentiment, éveillait sa défiance. Il était naturellement enclin à écarter les opinions reçues, même quand elles avaient les avantages d'une longue possession. Toutes d'après lui étaient sujettes à revision, et il n'était pas d'humeur à en accueillir une seule, les yeux fermés. Dans chaque question, il lui paraissait préférable de « faire d'abord table rase », de ne rien accepter sur la foi d'autrui, et de tenir en suspicion tout ce qu'on avait publié antérieurement.

On ne saurait nier qu'il n'y ait là quelque exagération. Si l'histoire est une science, il faut qu'elle procède comme toutes les sciences, sous peine de n'avancer jamais d'un pas. Or, le mathématicien, le physicien, le naturaliste, se défendent bien de bannir de leur pensée l'œuvre entière de leurs prédécesseurs; ils la prennent au contraire pour point de départ de leurs recherches, et ils ne vont eux-mêmes plus loin qu'en s'appuyant sur elle. Ce serait folie de la part du chimiste que de rejeter systématiquement toutes les lois énoncées avant lui, et d'attendre pour les admettre qu'il en ait vérifié l'exactitude par ses expériences personnelles. Loin de là : son premier soin est de les admettre toutes, tant qu'il ne les a pas reconnues fausses, et de débuter non par un acte de doute, comme le recommande M. Fustel, mais par un acte de foi. Pourquoi n'en serait-il pas de même en histoire? Pourquoi n'y aurait-il pas aussi dans cette science un fonds de vérités définitivement acquises, que chacun enrichirait par ses découvertes, et qui serait placé hors de toute discussion? Quel dom-

(1) Inédit.

mage notamment, si les futurs historiens de la société mérovingienne, s'inspirant des préceptes de M. Fustel de Coulanges, faisaient à leur tour abstraction de tout ce qu'il a écrit, et affectaient de dédaigner ses travaux! Quand on publie un livre, c'est toujours avec l'espoir de démontrer la justesse d'une idée nouvelle. Or, à quoi bon nous donner tant de peine, si notre parole devait forcément se perdre dans le vide et se heurter à l'indifférence des gens dont l'adhésion nous est le plus précieuse, — c'est-à-dire de nos compagnons d'étude?

La doctrine de M. Fustel sur ce point offre donc de graves inconvéniens; mais elle n'est pas non plus sans présenter quelques avantages. Le vrai se laisse moins facilement saisir en histoire que dans toute autre science : d'abord parce que nous n'avons pas sur toutes les époques une quantité de documens suffisante, et en second lieu parce que les croyances, les sentimens, les passions de l'historien tendent souvent à l'égarer. J'ajoute qu'une vérité historique n'a presque jamais la certitude d'une loi physique : la nature morale de l'homme, surtout de l'homme social, échappe beaucoup plus à nos investigations que la matière, et personne apparemment ne s'aviserait d'attribuer à un excellent ouvrage d'histoire la même valeur dogmatique qu'à un traité de chimie. Ainsi s'explique le scepticisme de M. Fustel à l'égard de ses devanciers. Si dans cet ordre d'études on est plus particulièrement sujet à l'erreur, si, par suite, dans les meilleurs travaux d'érudition le faux se mêle perpétuellement au vrai, il importe de les soumettre à une critique minutieuse et d'examiner par soi-même dans quelle mesure ils ont pour eux l'autorité des documens. Ces travaux ne dispensent pas de recourir aux textes, car c'est par les textes que nous sommes obligés de les contrôler. Mais alors, se disait M. Fustel de Coulanges, pourquoi ne point commencer par interroger les originaux? Puisqu'on ne peut se passer des sources, ne vaut-il pas mieux s'adresser directement à elles quand on a encore l'esprit libre et qu'on n'a pas eu le temps de se faire une opinion d'emprunt? Ce n'est pas un bon moyen de comprendre un texte que de le lire à travers l'interprétation d'autrui. « Entre le texte et l'esprit prévenu qui le lit, il s'établit une sorte de conflit inavoué : l'esprit se refuse à saisir ce qui est contraire à son idée, et le résultat ordinaire de ce conflit n'est pas que l'esprit se rende à l'évidence du texte, mais plutôt que le texte cède, plie, s'accommode à l'opinion préconçue par l'esprit. » Un pareil danger n'est pas à craindre lorsqu'on entre en contact avec le document sans intermédiaire, et qu'on ne s'est pas habitué auparavant à le considérer sous un jour spécial. Outre qu'on en reçoit dans ce cas une

impression plus vive, il semble que ce texte directement consulté nous procure une vision plus juste de la réalité. Si habile qu'il soit, Augustin Thierry est un peintre moins fidèle des mœurs mérovingiennes que Grégoire de Tours, et le supplice de Jésus apparaît avec plus de vérité dans l'Évangile que dans le récit de Renan.

Au surplus, M. Fustel n'allait pas jusqu'à prohiber l'usage des livres de seconde main. Il avouait lui-même qu'il avait eu des maîtres parmi les érudits des trois derniers siècles, et qu'il devait beaucoup à Guérard, à Pardessus, à Waitz. Il n'avait certes pas dépouillé tout ce qu'on a écrit avant lui sur l'antiquité et sur le haut moyen âge, mais aucun ouvrage sérieux ne lui avait échappé, et il connaissait au moins en gros la plupart des théories exprimées par ses prédécesseurs. On ne saurait évidemment exiger davantage d'un historien, à moins de vouloir le réduire au rôle peu enviable de compilateur. Il n'est pas indispensable, pour être « au courant », de posséder à fond toute la bibliographie de la question que l'on traite. Combien n'y a-t-il pas de volumes dans la littérature historique qui ne méritent que le dédain et l'oubli! Les seules opinions qui comptent sont celles qui prétendent s'appuyer sur les textes. C'étaient aussi les seules auxquelles M. Fustel accordât son attention, sans jamais aliéner son indépendance d'esprit. Partant de ce double principe, que l'historien le mieux doué a pu se tromper et qu'il n'y a de vrai que ce qui est démontré par les documens, il ne voyait dans les assertions d'autrui qu'une invitation à étudier personnellement le sujet. Souvent il avait déjà résolu le problème à sa manière; il comparait alors sa solution à celle qu'on en proposait, ou plutôt il les rapprochait toutes les deux des textes, et c'est aux textes que restait le dernier mot. Il est possible assurément que, sur bien des points où il a cru triompher de ses adversaires, ils aient eu raison contre lui : il n'avait pas plus qu'eux le don de l'infaillibilité. Je constate simplement, et c'est ici l'essentiel, que pour lui toute la science historique se réduisait à la saine interprétation des documens, qu'en dehors d'elle il n'apercevait qu'erreurs, fantaisies et hypothèses creuses, que l'opinion d'un moderne, fût-elle d'un homme de génie, était à ses yeux négligeable si elle n'était point conforme aux sources, et qu'un aveu sincère d'ignorance lui semblait préférable à une affirmation en l'air. Il remarquait que le champ de l'histoire était encombré d'une foule de « théories et de synthèses », qui tirent tout leur mérite de la réputation du savant qui les a le premier formulées. Il est des choses qui courent de bouche en bouche, de livre en livre, uniquement parce que MM. Mommsen, Waitz ou

Sohm les ont lancées dans la circulation. Chacun les répète par respect pour ces noms célèbres, par routine, par paresse, et à la longue elles acquièrent la valeur d'un axiome. M. Fustel a toujours eu la curiosité d'examiner ce que cachaient ces belles apparences. Il a détruit plusieurs des systèmes à la mode; il en a ébranlé d'autres, et il exhortait ses élèves à poursuivre énergiquement la même besogne après lui. Il les avertissait que, « pour chercher quelque grande vérité, on avait presque toujours à réfuter préalablement quelque grosse erreur »; il leur conseillait de ne s'incliner devant aucun dogmatisme, de n'asservir leur pensée à aucun individu, mais plutôt « de voir tout par eux-mêmes et de marcher seuls » hardiment. La science telle qu'il la concevait était une école de dignité morale autant que d'émancipation intellectuelle.

Il ne voulait pas seulement que l'historien secouât le joug de toute autorité extérieure; il voulait encore qu'il tâchât de s'affranchir de lui-même et de se soustraire à l'empire de ses idées les plus intimes. « Je lui demande, disait-il, l'indépendance de soi, la liberté à l'égard de ses propres opinions, une sorte de détachement du présent, et un oubli aussi complet que possible des questions qui s'agitent autour de lui... Il peut avoir au fond du cœur des convictions très arrêtées; mais il faut que, dans le moment de son travail, il soit comme s'il n'avait ni préférences politiques ni convictions personnelles. » Volontiers il eût écrit avec Fénelon que l'historien ne doit être d'aucun temps ni d'aucun pays; non qu'il lui défendît d'aimer sa patrie ou de s'intéresser aux événemens du jour : il n'avait pas la prétention d'en faire un être abstrait, confiné dans une tour d'ivoire et étranger à tout sentiment humain; mais il lui défendait d'obéir, en tant qu'historien, à ses passions de citoyen ou de patriote.

Il est dangereux, d'après lui, de confondre « le patriotisme, qui est une vertu, et l'histoire, qui est une science. » Comme on lui reprochait d'avoir dit que la Gaule avait été aisément conquise par César, il répondait sèchement qu'il l'avait dit parce que c'était la vérité. Alléguer « que les Gaulois ont dû lutter longtemps et s'insurger nécessairement contre la domination romaine », c'est peut-être agir en bon Français; mais c'est oublier que l'histoire est une science, et non pas un art où chacun s'abandonne à l'inspiration du moment. Il considérait le chauvinisme des Allemands comme l'origine d'une infinité d'erreurs. « Je ne sais, dit-il, s'il y en a parmi eux qui soient capables de parler avec calme des batailles de Bouvines ou d'Iéna, d'Arminius ou de Conradin, des vertus des Germains de Tacite ou de l'essence germanique de certains radi-

caux... Ils connaissent les textes, et analysent dans la perfection tous ceux qui n'ont aucun rapport avec l'histoire de leur patrie; mais ici l'analyse prend un caractère particulier; leur texte se prête à toutes les idées qu'ils ont d'avance en l'esprit, à tous les sentimens qui bouillonnent dans leur cœur. Ils l'interprètent, ils le modifient, ils en font ce que leur sentiment veut qu'il soit. Ils ont toujours, même en érudition, l'humeur guerroyante. Ils entrent dans un document comme dans un pays conquis, et bien vite ils en font une *terre d'Empire* (1). » Dans un bel article où perce par endroits quelque aigreur, mais qui contient beaucoup de vrai, il insiste fortement sur ce point (2). La plupart des Allemands assujettissent leur science à leur patriotisme; ils ne voient guère dans le passé que ce qui est « favorable à l'intérêt de leur pays »; leurs livres sont autant de panégyriques en l'honneur de leur race, et autant de pamphlets contre les ennemis qu'elle a eu à combattre. Le culte de la patrie est la fin suprême de leurs travaux. Ce qu'ils condamnent chez les autres, ils l'admirent chez eux. Ils altèrent les faits, non par calcul, mais de très bonne foi et presque à leur insu. Leur érudition « marche de concert avec les ambitions nationales », et s'évertue à leur créer des titres.

Les « préjugés » politiques et religieux, au sens étymologique du mot, ne sont pas moins funestes à la vérité. Voyez combien nos meilleurs historiens ont cédé à l'esprit de parti. Augustin Thierry est toujours demeuré à l'écart des affaires publiques, et pourtant il avoue que, s'il aborda l'étude de l'histoire vers 1817, ce fut pour y trouver des argumens à l'appui de ses opinions. Plus tard, cette étude lui plut pour elle-même; mais il ne cessa pas « de subordonner les faits à l'usage qu'il en voulait faire. » Il était tellement hanté par la pensée du présent que la « catastrophe » du 24 février 1848 lui arracha la plume des mains. Par cette révolution, l'histoire de France lui parut « bouleversée autant que l'était la France elle-même (3). » Le passé n'avait plus de sens à ses yeux, du moment que la royauté bourgeoise de Louis-Philippe était par terre. Pour Michelet, on sait comment ses idées sur la vieille France se transformèrent à mesure que s'accentua son hostilité contre la religion catholique et contre la monarchie. Quant à Guizot, ses ouvrages sont surtout des leçons « de politique rétrospective (4). » Il apprécie les événemens plus qu'il ne les ra-

(1) Inédit.

(2) *Revue des Deux Mondes* du 1er septembre 1872.

(3) Préface des *Lettres sur l'Histoire de France*. — Préface de l'*Essai sur l'Histoire du Tiers-État*.

(4) Émile Faguet, *Moralistes du XIXe siècle*, *Revue des Deux Mondes* du 15 juillet 1890.

conte, et il les juge d'après les vues quelque peu étroites d'un doctrinaire de 1830. Il a dans sa tête un certain idéal de gouvernement, celui-là même qu'il essaya de réaliser, et il distribue l'éloge ou le blâme entre les divers régimes dont il parle, suivant qu'ils s'en rapprochent ou qu'ils s'en éloignent.

M. Fustel de Coulanges a constamment lutté contre cette tendance, et il a prouvé par son propre exemple qu'on pouvait éviter ce travers. Il n'avait pas de croyances religieuses; personne cependant n'a mieux saisi que lui l'esprit des religions antiques, et un écrivain catholique qui lui est peu favorable, M. Kurth, reconnaît qu'il a eu « le sentiment très profond de la place qu'avait l'Église dans la vie des hommes de l'époque mérovingienne. » Ses papiers inédits nous révèlent qu'il avait, tout comme un autre, ses préférences politiques; mais il n'en laissait rien transpirer dans ses livres, et il serait malaisé de deviner, en le lisant, s'il était monarchiste ou républicain, libéral ou autoritaire. On objectera peut-être que ses travaux se sont portés sur des siècles fort lointains, pour lesquels l'impartialité est facile, et que sa sérénité aurait sans doute été moindre s'il les avait conduits jusqu'au XVIIIe siècle et à la Révolution. Je suis persuadé, au contraire, qu'il l'aurait gardée tout entière; chez lui, en effet, le souci de la vérité primait tout le reste. En plein siège de Paris, il eut assez d'empire sur lui-même pour se rendre compte que cette ambition allemande, dont nous souffrions tant alors, avait des précédens dans notre histoire, et que Louvois avait d'avance excusé Bismarck (1). Quelques mois après, M. Thiers lui demanda d'écrire le récit de la guerre de 1870. A ce moment, tout le monde répétait en France que la responsabilité de cette guerre retombait tout entière sur Napoléon III et son entourage; en tout cas, l'intérêt de parti voulait que cette thèse prévalût. M. Fustel se mit immédiatement à l'œuvre, et, quoiqu'il ne fût pas bonapartiste, il se convainquit que la guerre, obstinément souhaitée et préparée par la Prusse depuis 1815, avait pour auteur véritable M. de Bismarck; du coup, il dut renoncer à la tâche dont M. Thiers l'avait chargé dans une tout autre intention.

Pour être un bon historien, ce n'est pas assez de s'abstraire de ses opinions; il faut encore entrer dans les sentimens des hommes qu'on dépeint et se faire une âme pareille à la leur. Le précepte n'est point nouveau, puisque Tite-Live s'efforçait déjà de l'observer; mais nul ne lui a donné autant de rigueur que M. Fustel de Coulanges. Rencontre-t-il dans les documens un trait de

(1) *Revue des Deux Mondes* du 1er janvier 1871.

mœurs singulier, une pratique bizarre, une institution anormale, il se garde de crier à l'invraisemblance et de se hérisser de scepticisme; il en conclut uniquement que les idées des anciens sur tous ces points différaient des nôtres. Le tirage au sort n'est pour nous qu'un moyen de remettre une décision au hasard : pour les Grecs, c'était une manière de pénétrer la volonté des dieux. Le servage de la glèbe nous paraît aujourd'hui une monstruosité, et cependant plusieurs peuples s'en sont fort bien accommodés. Un Romain de la République croyait être le plus libre des hommes, alors qu'il nous semble asservi à l'État; qu'est-ce que cela prouve, sinon que les Romains envisageaient la liberté autrement que nous? M. Fustel note soigneusement toutes ces divergences, parfois en les outrant un peu. Il se montre partout très soucieux « de voir les faits comme les contemporains les ont vus, non pas comme l'esprit moderne les imagine »; et il a un si vif désir de replacer dans leur milieu les hommes et les choses du passé, qu'il en vient par momens à leur attribuer une originalité beaucoup trop grande; non qu'il oublie ce qu'il y a de permanent dans la nature humaine, mais il est encore plus frappé de tout ce qui nous sépare des anciens que de nos affinités avec eux.

Il engage enfin l'historien à s'interdire toute appréciation subjective, et à expliquer les événemens au lieu de les juger. Quel est en effet le critérium qui nous servirait ici de mesure? Ce serait évidemment l'ensemble de nos idées actuelles. Mais sommes-nous sûrs de n'avoir que des idées justes, et n'est-il pas probable que nous sommes dupes, comme nos aïeux, d'une multitude de notions fausses? Notre raison, à nous Français de 1895, n'est pas un de ces instrumens de précision qui ne trompent jamais : elle est exposée à l'erreur, comme celle des Grecs, des Romains ou des Francs, et il n'est pas certain que ce qu'elle blâme soit toujours blâmable. D'ailleurs, il n'y a rien d'absolu en ces matières : une législation n'est pas bonne ou mauvaise en soi; elle est bonne si elle est en harmonie avec les mœurs et les intérêts des individus qu'elle est appelée à régir, et elle est mauvaise si elle leur fait violence. Le duel judiciaire est à nos yeux une forme de procédure fort défectueuse; mais l'essentiel est moins de nous demander s'il offrait des garanties suffisantes à l'équité, que de constater s'il était « d'accord avec les croyances et les habitudes » des populations. Quel rapport y avait-il entre les institutions des peuples et leur état d'esprit, voilà au fond le seul problème que l'historien ait à résoudre.

C'est, je crois, amoindrir un peu trop son rôle que de le réduire à des limites si étroites. Sans doute, il doit dépouiller le

plus possible l'homme moderne qui est en lui; mais s'ensuit-il qu'il doive s'abstenir de tout jugement sur le passé? N'est-ce pas une obligation pour lui de déterminer le degré de civilisation que chaque génération humaine a atteint? Et après qu'il a établi que telle coutume répondait au sentiment général de telle société, n'a-t-il pas le droit de rechercher ce qu'elle valait en elle-même? L'idée de justice n'est pas, quoi qu'on dise, une pure illusion de l'esprit. Si ami que l'on soit du paradoxe, on n'ira pas apparemment contester qu'un peuple qui massacre les prisonniers de guerre ne soit infiniment plus grossier qu'un peuple qui respecte leur vie. Les applaudissemens frénétiques qui saluèrent la révocation de l'édit de Nantes, — un acte qui aujourd'hui soulèverait chez nous une réprobation presque unanime, — donnent à penser que nos ancêtres du XVIIe siècle ne nous valaient pas. Le christianisme, même altéré par les superstitions que le vulgaire y a introduites, laisse bien loin derrière lui le paganisme hellénique. Napoléon était un despote que les scrupules gênaient peu, et pourtant ses pires violences ne sont rien en comparaison de celles que commettaient les empereurs romains ou les princes asiatiques. L'historien ne se contentera pas de faire toutes ces distinctions; il faudra en outre qu'elles lui apparaissent comme l'indice d'un grand progrès, et, s'il voit par hasard un peuple abolir l'esclavage ou la torture, il n'hésitera pas à proclamer que les idées morales de ce peuple se sont notablement épurées.

Après avoir énuméré les qualités qui rendent un homme apte à découvrir la vérité historique, M. Fustel de Coulanges décrit la méthode qu'il convient d'adopter. Elle consiste simplement à réunir tous les textes que l'on a sur une question, à les étudier à fond, sans en oublier un seul, à n'en tirer que ce qu'ils contiennent, et à ne jamais suppléer à leur silence par de vaines hypothèses. J'ignore comment il procéda pour *la Cité antique*. Pour l'époque mérovingienne, il n'est pas douteux qu'il lut d'abord tous les documens, « non pas une fois, mais plusieurs fois, non pas par extraits, mais d'une manière continue et d'un bout à l'autre. » Il les connaissait assez pour pouvoir dire combien il existait de textes sur un sujet et en combien de passages tel mot y était employé. Il recommandait d'assigner à chaque terme le sens précis qu'il a non seulement dans la langue, mais même dans l'auteur et dans l'endroit cités. Il conseillait de ne négliger aucun détail dans la phrase qu'on avait sous les yeux, d'en explorer attentivement tous les recoins, et il était lui-même de ceux à qui rien n'échappe. Enfin, s'il y avait désaccord entre plusieurs témoignages dignes de foi, il recommandait de tout faire pour les concilier avant

de se résoudre à en rejeter un seul. Ce sont là des règles que les bons esprits ont toujours suivies; il est donc inutile de s'y appesantir; mais je voudrais montrer comment M. Fustel les applique; on saisira mieux de cette façon quelle était sa manière de travailler.

Il se propose de réfuter l'opinion de ceux qui placent le régime de la communauté des terres dans la vieille Germanie et qui regardent la « marche » indivise du XIIe siècle comme le débris d'une « mark » originelle et primitive. Pour cela, il passe en revue tous les textes où se lit le mot « marca », depuis le VIe siècle jusqu'au XIIe; il les traduit; il les commente, il en fixe la signification exacte; et il aboutit à une théorie qui se résume ainsi : Au VIe et au VIIe siècle, « marca » a le sens de limite et indique la ligne séparative de deux fonds ou de deux royaumes voisins; au VIIIe et au IXe, le terme conserve encore ce sens-là, mais il commence déjà à s'étendre des bornes de la propriété à la propriété elle-même. Jamais, en tout cas, la « marche » ne nous est signalée dans cette longue période comme une terre commune à tous les habitans d'une contrée; c'est tout au plus si ce mot fait parfois allusion à une sorte d'indivision partielle qui ne ressemble guère à un système de communauté agraire (1). Ces analyses se comptent par centaines dans les ouvrages de M. Fustel, et presque toujours elles sont très probantes.

Un modèle du genre, c'est le chapitre où il définit ce qu'était l'alleu. « On a construit sur ce seul mot, dit-il, tout un système. On a supposé d'abord qu'il désignait une catégorie spéciale de terres qui auraient été tirées au sort. De cette hypothèse on a tiré la conclusion logique que les Francs avaient dû, à leur entrée en Gaule, s'emparer d'une partie des terres et qu'ils se les étaient partagées entre eux par la voie du sort. D'où cette conséquence encore qu'il y aurait eu, à partir de cette opération, une catégorie de terres appelées *alleux*, lesquelles auraient eu comme caractère distinctif d'appartenir à des Francs, de leur appartenir par droit de conquête, d'être par essence réservées à des guerriers et de posséder certains privilèges, tels que l'exemption d'impôt. Ces déductions aventureuses ne sont pas de la science. » Et voici par quoi il les remplace. Il interroge successivement toutes les lois barbares — loi salique, loi des Ripuaires, loi des Thuringiens, loi des Bavarois — puis les formules, puis les chartes, et il établit par là « que le sens du mot *alodis* à l'époque mérovingienne fut celui d'hérédité; qu'un peu plus tard il a signifié la propriété patrimo-

(1) *Recherches sur quelques problèmes d'histoire*, p. 325 et suiv.

niale; que plus tard encore il s'est dit de toute propriété, mais qu'en aucun cas il n'a désigné une classe spéciale de terres. » Il remarque que l'alleu existait pour les Romains comme pour les Francs, pour les femmes comme pour les hommes, que la locution *alodis* était usitée dans toutes les parties de la Gaule, qu'en revanche elle était inconnue des Wisigoths, des Burgondes, des Lombards et des Saxons; qu'il n'est pas sûr dès lors « que les différentes branches de la race germanique l'aient emportée de leur commune patrie », que, selon toute apparence, elle « était entrée dès les derniers temps de l'Empire dans la langue des praticiens de la Gaule, et qu'ensuite Francs et Romains s'en servirent également, par cette raison que l'héritage était chose également romaine et germanique (1). » Une discussion ainsi conduite peut mener à l'erreur si l'auteur manque de perspicacité; mais il est clair qu'elle donne peu de place à la fantaisie et à l'imagination.

Sortir des textes et revenir constamment aux textes, tel est le principe fondamental de M. Fustel. « Les textes ne sont pas toujours véridiques; mais l'histoire ne se fait qu'avec les textes, et il ne faut pas leur substituer ses opinions personnelles. Le meilleur historien est celui qui se tient le plus près des textes, qui n'écrit et même ne pense que d'après eux. » Ce n'est pas qu'on doive accepter aveuglément tout ce qu'ils disent. M. Fustel savait mieux que personne combien ils abondent en lacunes et en erreurs, et il les maniait avec une extrême prudence. Nos moyens d'information ne sont souvent que de seconde main. Les ouvrages d'Hérodote, de Denys d'Halicarnasse, de Tite-Live, de Plutarque, de Dion Cassius, n'ont pas la valeur d'une source originale; ils nous racontent les événemens non pas comme ils se sont passés, mais comme tous ces auteurs les conçoivent, et il se peut que leurs récits soient parfois infidèles. C'est à l'historien de juger jusqu'à quel point ils méritent créance. Les documens authentiques, inscriptions, textes de lois, chartes, diplômes, monumens figurés, ont en général une plus grande autorité et éveillent moins de défiances, bien que la critique ait aussi de fréquentes occasions de s'exercer sur eux. En tout cas, c'est là, c'est dans cette double série de témoignages que gît, sinon la vérité historique, du moins la portion de vérité qui nous est accessible pour l'instant. Si sur une époque nous n'avons point de textes, ou si nous n'en possédons que d'inintelligibles ou d'incomplets, nous n'avons qu'à confesser notre ignorance. Les anciens ne nous apprennent rien de

(1) *L'Alleu*, p. 149 et suiv.

satisfaisant sur les Étrusques; attendons, pour parler d'eux, qu'on ait réussi à déchiffrer leurs inscriptions. Nous ne sommes pas obligés de croire tout ce que Tite-Live et Polybe nous disent des Carthaginois; mais nous n'avons pas le droit de les rectifier en traçant de ce peuple un portrait factice. Nous avons peu de renseignemens sur les lois, les mœurs, les usages des Gaulois. M. d'Arbois de Jubainville essaie de les reconstituer par l'étude approfondie des documens gallois et irlandais du moyen âge. Malgré la haute estime qu'il avait pour le talent de cet érudit, M. Fustel a toujours désapprouvé son procédé; il nie que des livres coutumiers, dont le plus ancien n'est pas antérieur au XIVe siècle, et qui de toute manière sont bien postérieurs à l'introduction du christianisme en Irlande, nous révèlent l'état juridique de la Gaule au temps de César.

On peut remédier à l'insuffisance des textes par le rapprochement et la comparaison. La *Germanie* de Tacite est obscure par excès de sobriété ; n'est-il pas naturel de l'élucider et de la contrôler à l'aide des codes barbares? De même, s'il y a des indices que telle institution a suivi chez la plupart des peuples une marche déterminée, il paraît légitime d'étendre par voie d'induction la même règle à toutes les autres. M. Fustel de Coulanges ne s'est point privé de cette ressource. *La Cité antique* tend à démontrer, par un perpétuel parallèle entre les Grecs et les Romains, que des principes identiques ont régi le développement de ces deux sociétés, qu'elles ont eu des croyances, des lois, des gouvernemens analogues, et qu'elles ont traversé les mêmes révolutions. Dans le volume sur *la Monarchie franque*, à la fin de chaque chapitre, l'auteur a soin d'examiner si les faits qu'il vient de constater dans l'État mérovingien se manifestent aussi dans les autres royaumes barbares. Il est loin par conséquent de dédaigner la méthode comparative; il la croit utile, nécessaire même, pourvu qu'elle soit bien pratiquée. « Il y a des rapprochemens justes, dit-il. On les reconnaît à ces deux conditions: l'une, que les deux textes ou les deux faits qu'on rapproche aient été d'abord analysés isolément et étudiés chacun en soi; l'autre, qu'on puisse montrer entre les deux un rapport certain, un lien visible, un point de jonction. » Si dans un récit de Grégoire de Tours il était question d'un jugement rendu en vertu de la loi salique, il serait loisible de le commenter au moyen des articles de cette loi; mais ce qui est téméraire, c'est de commenter exclusivement d'après la loi salique tous les jugemens que raconte Grégoire de Tours. Il est possible que le collectivisme ait été la forme primitive de la propriété foncière chez tous les peuples; mais avant de risquer une pareille affirmation,

il faut étudier les divers peuples l'un après l'autre et découvrir dans leur histoire des traces indéniables de l'indivision du sol. Or il est rare que les érudits prennent tant de précautions. « Ils prétendent deviner les institutions les plus générales de l'humanité à l'aide de quelques cas particuliers qu'ils vont chercher de droite et de gauche, et qu'ils ne se donnent pas la peine d'observer avec exactitude. Et, ce qui est encore plus grave, ils omettent et laissent de côté les faits constans, normaux, bien avérés, ceux qui sont inscrits dans les législations de tous les peuples et qui ont composé leur vie historique. Ce n'est pas là la méthode comparative. »

M. Fustel de Coulanges n'était pas moins sévère pour les systèmes qu'a enfantés la « philosophie de l'histoire. » Alors qu'on est souvent tenté d'en admirer la profondeur, l'originalité et la finesse, lui ne cessait de s'en plaindre et de s'en irriter. Il avait pour eux la même aversion que les positivistes pour les concepts purement métaphysiques. L'influence de la race, l'action du milieu géographique, l'idée du progrès, le fatalisme, l'intervention de la Providence dans les affaires humaines entendue à la façon de Bossuet, tout cela était pour lui sans valeur ou du moins sans grande portée. Dans la rivalité d'Athènes et de Sparte il voyait tout autre chose qu'une lutte entre l'esprit ionien et l'esprit dorien. Les efforts de Taine pour expliquer le caractère anglais par le climat et le mode d'alimentation le faisaient sourire. Il décrit à merveille l'évolution des idées et des sentimens qui animent les sociétés, mais nulle part il ne se demande si leur histoire suppose une amélioration graduelle de l'âme humaine. Son intelligence était libre de toute croyance au surnaturel, et il n'interrogeait jamais que la raison pour rendre compte des événemens. Il n'admettait pas que les destinées d'une nation fussent irrévocablement fixées à l'avance; il pensait, au contraire, que le sort d'un peuple dépend surtout de lui-même, et il dit en propres termes que « le régime féodal ne se serait pas établi si la majorité des hommes avait voulu qu'il ne s'établît pas. » On ne saurait blâmer une tentative aussi méritoire pour bannir du domaine de l'histoire toute opinion *a priori*. Il semble pourtant que M. Fustel ait été trop prompt à condamner ces systèmes. S'il en est dans le nombre qui sont des œuvres d'imagination, la plupart se fondent sur une connaissance, incomplète il est vrai, mais enfin réelle, des faits, et il y a quelque injustice à les englober tous dans le même mépris. Même s'ils n'étaient que de simples hypothèses, ils seraient dignes souvent d'attention, car on sait la place que l'hypothèse occupe dans les sciences. Or, chacune de

ces théories renferme une part indiscutable de vérité ; chacune d'elles n'est que l'expression plus ou moins outrée d'une loi expérimentale. Ceux qui les formulent en exagèrent presque toujours l'importance, mais il ne s'ensuit pas qu'elles soient absolument sans profit pour nous. L'ethnographie et la géographie ne nous livrent pas à elles seules tout le secret de l'histoire de l'humanité ; mais, si peu que ce soit, elles contribuent pourtant à y jeter quelques lueurs. Le fatalisme nous avertit que notre liberté morale a des limites ; il éveille notre esprit sur ce qu'il y a d'inconscient et d'irréfléchi dans nos actes, et il nous invite à mieux marquer la suite et le lien des faits. Il peut être périlleux de se préoccuper incessamment de l'idée de progrès ; mais il ne l'est pas moins de n'y jamais songer, car il est impossible de décider s'il y a eu progrès d'un siècle à l'autre sans une étude sérieuse des deux époques. Ainsi ces systèmes, pour lesquels M. Fustel professait tant de dédain, offrent néanmoins quelque utilité, lorsque au lieu de leur demander la solution définitive des graves problèmes qu'ils agitent, on n'y cherche qu'un ensemble de vues tantôt exactes, tantôt conjecturales, mais généralement très suggestives, sur l'histoire.

La méthode tracée par M. Fustel de Coulanges est en somme un merveilleux instrument de travail. J'en ai signalé les imperfections ; mais j'avoue qu'il n'en est pas de plus rigoureuse. Le malheur est que cette méthode n'est pas à l'usage de tout le monde ; elle est faite pour quelques hommes d'élite ; elle n'est pas faite pour tous les érudits. Il faut, pour la pratiquer, plusieurs conditions qui se trouvent rarement réunies dans une même personne : une intelligence large, vive, et pénétrante, un esprit net, précis et vigoureux, également propre aux patientes recherches de détail et aux conceptions les plus hautes, une puissance extraordinaire d'application, un amour passionné du vrai, un oubli complet de soi, une vie vouée sans réserve à la science. M. Fustel a eu toutes ces qualités ; mais il est peu d'historiens qui partagent ce privilège avec lui. Aussi sa méthode ne peut-elle pas être employée par tous indistinctement. Se figure-t-on, par exemple, le premier venu d'entre nous se campant en face des textes et essayant d'y découvrir la vérité à l'aide de ses seules lumières ? Et pour citer les noms les plus grands, imagine-t-on Michelet se résignant à raconter l'histoire de la Révolution d'une façon tout objective, sans y rien mettre de son cœur ni de ses idées ? Au fond, chacun se crée un peu à lui-même sa méthode. Il en est qui ont une sorte de respect instinctif pour les travaux des savans en renom et qui aiment à répéter ce qu'on a dit avant eux. D'autres, plus originaux ou d'humeur plus indépendante,

remontent aux sources et s'y plongent hardiment. Ces divergences sont inévitables et jusqu'à un certain point légitimes, parce qu'elles tiennent à la force même des choses. Mais, si l'on se place dans l'absolu, la méthode préconisée par M. Fustel doit avoir toutes les préférences, et celui-là accomplira l'œuvre la meilleure qui sera le plus capable de s'y conformer.

II

Les premiers écrits de M. Fustel de Coulanges portent sur l'histoire de la Grèce et de Rome. Parmi eux, le plus considérable est *la Cité antique*, qui parut en 1864. Il en avait déjà donné une courte esquisse en 1858 dans sa thèse latine de doctorat; mais cette ébauche, malgré l'intérêt qu'elle présentait, n'était rien auprès du grand ouvrage qu'elle annonçait.

La Cité antique est trop connue pour que j'aie besoin d'en faire longuement l'analyse. Je me bornerai à rappeler qu'elle a pour objet de marquer le rapport intime qui existait entre les institutions des anciens et leurs croyances. Remontant à leurs origines les plus lointaines, l'auteur prouve que ces populations « envisageaient la mort non comme une dissolution de l'être, mais comme un simple changement de vie », que pour elles l'âme et le corps étaient à jamais inséparables, que le défunt restait à peu près tel qu'autrefois, qu'il lui fallait un tombeau pour demeure, des alimens pour calmer sa faim, du vin et du lait pour apaiser sa soif, des hommages et des prières pour conjurer sa colère et gagner sa bienveillance. De là le culte minutieux dont on entourait les mânes des ancêtres. C'est cette religion domestique qui a « constitué la famille grecque et romaine, établi le mariage et l'autorité paternelle, fixé les rangs de la parenté, consacré le droit de propriété et le droit d'héritage. »

En même temps qu'ils adoraient leurs aïeux, les hommes divinisaient les forces de la nature, et créaient ainsi une seconde religion qui se juxtaposa à la première, sans la supprimer, mais sans se confondre avec elle. Ce culte nouveau « se prêtait mieux que le culte des morts aux progrès futurs de l'association humaine. » Il était, en effet, accessible à toutes les familles, et il pouvait par suite leur servir de trait d'union. C'est lui qui présida à la naissance des cités, en groupant autour d'une divinité commune des familles que leurs cultes particuliers avaient jusque-là isolées. La cité se modela d'ailleurs sur la famille. Elle eut son foyer, son dieu, son culte. Tout chez elle subit l'empreinte de la religion. Ses rois furent à la fois des prêtres et des magistrats. Ses lois furent « un ensemble de rites, de prescriptions liturgiques,

de prières, aussi bien que de dispositions législatives », et passèrent longtemps pour sacrées. La participation au culte officiel fut la principale prérogative du citoyen, et l'étranger fut regardé comme un ennemi par cela seul qu'il en était exclu. « La religion, qui avait enfanté l'État, et l'État, qui entretenait la religion, se soutenaient l'un l'autre, et ne faisaient qu'un; ces deux puissances associées formaient une puissance humaine à laquelle l'âme et le corps étaient asservis. »

A la longue, pourtant, cet édifice si solide fut menacé et détruit. Il arriva, en effet, que la religion perdit de plus en plus son empire sur les esprits et cessa d'inspirer toutes les pensées. D'autre part, les classes qu'elle écartait du corps politique s'insurgèrent contre un régime qui leur ménageait trop peu de garanties et réclamèrent l'égalité. Alors commença une série de révolutions qui modifièrent graduellement les règles du droit privé, l'état des personnes et des terres, les principes du gouvernement, les mœurs publiques, et qui firent succéder l'oligarchie à la royauté et la démocratie à l'oligarchie. On alla encore plus loin : sous l'action de la philosophie, les idées s'élargirent; on s'aperçut que « les êtres différens qu'on appelait du nom de Jupiter pouvaient bien n'être qu'un seul et même être », et la fusion des divinités locales prépara insensiblement la fusion des cités. L'esprit municipal, jadis si rigoureux parce qu'il procédait de la religion, fut remplacé, du moins en Grèce, par une sorte de cosmopolitisme qui embrassait jusqu'aux barbares. L'individu tendit à s'émanciper du joug de l'État; il comprit qu'il y avait « d'autres vertus que les vertus civiques », et son âme « s'attacha à d'autres objets qu'à la patrie. » De toutes manières, « on était entraîné à l'unité »; on se sentait à l'étroit dans l'enceinte de la cité, et l'on aspirait à créer des sociétés plus vastes. Rome profita de cet affaiblissement du patriotisme pour conquérir le bassin de la Méditerranée. Par là, toutes les cités disparurent une à une, et « la cité romaine, la dernière debout, se transforma elle-même si bien qu'elle devint la réunion d'une douzaine de grands peuples sous un seul maître. » Enfin le christianisme, en séparant la religion du gouvernement, en fondant la liberté intérieure, et en proclamant le dogme de l'unité de Dieu, acheva la ruine des vieilles croyances et des vieilles institutions.

Tel est, en résumé, le système développé dans *la Cité antique*. Nous avons là une sorte d'*Esprit des lois* restreint aux sociétés anciennes et conçu d'après une méthode beaucoup plus scientifique. Les vues de M. Fustel ont perdu une partie de leur originalité, parce qu'elles sont entrées pour la plupart dans le courant de l'histoire. Mais, à l'époque où il les exprima, elles étaient très

neuves, de l'aveu même des savans qui, comme Guigniaut, étaient les mieux qualifiés pour en juger. S'il y a dans les ouvrages antérieurs quelques indications éparses qu'il a peut-être utilisées, nulle part on ne rencontre une synthèse pareille à la sienne. Celle-ci est sortie tout entière de son cerveau, et pendant vingt-cinq ans elle n'a pas changé d'une ligne. En 1879, il soumit ce volume à une revision attentive. Or, si l'on compare la septième édition, qu'il publia alors, avec la première, on n'y relève que de légères variantes. Un chapitre a été ajouté, les notes ont reçu plus d'extension, plusieurs paragraphes ont été refondus, quelques affirmations atténuées; mais le fond est resté immuable, et il en eût été de même si M. Fustel avait pu remanier encore son œuvre, comme il en avait le projet vers la fin de sa vie. Dans ses leçons de l'École normale, il a constamment reproduit ce qu'il avait dit dans *la Cité antique*, et chaque fois que dans ses écrits il a eu l'occasion de revenir sur ces questions, il a abouti à des conclusions identiques. On n'a pour s'en assurer qu'à lire ses *Recherches sur le mode de nomination des archontes athéniens*, et les deux mémoires posthumes où il parle de *la Plèbe romaine* et *du Droit de propriété chez les Grecs*.

Il est permis de se demander si cette confiance inébranlable qu'il avait dans la justesse de ses théories était pleinement fondée. Qu'il ait réussi à montrer la place énorme que la religion occupait dans la vie sociale des anciens, c'est ce qu'il serait puéril de contester; mais ce qui est plus douteux, c'est la parfaite exactitude du tableau général qu'il nous présente. « Nous avons fait, dit-il, l'histoire d'une croyance. Elle s'établit : la société humaine se constitue. Elle se modifie : la société traverse une série de révolutions. Elle disparaît : la société change de face. » Il semble que ce soit là une loi beaucoup trop simple et que ces événemens aient été amenés par des causes bien plus complexes.

Prenez la famille primitive des Grecs. D'après M. Fustel, son organisation dérive uniquement du culte des aïeux. Si le père a un pouvoir discrétionnaire sur les siens, c'est parce qu'il est l'intermédiaire entre eux et les ancêtres divinisés; si ce groupe a le droit de posséder une portion du sol, c'est parce qu'il a besoin d'un terrain pour y ensevelir ses morts; si la propriété est indivise entre tous les membres, c'est parce qu'il importe que tous séjournent auprès du tombeau où ont lieu les cérémonies et qui les abritera à leur tour. Mais alors, comment se fait-il que des peuples où la religion des morts était encore très vivace aient rompu avec le régime de la propriété familiale, et qu'au contraire ce mode de propriété conserve toute sa vigueur dans des sociétés chrétiennes où les morts ne sont plus adorés?

A supposer que le sentiment religieux ait suffi pour engendrer cette institution, ce n'est pas lui qui l'a maintenue si longtemps en Grèce, c'est l'intérêt politique, c'est le désir de conjurer l'appauvrissement de la classe aristocratique. Il se peut même qu'à Sparte, comme chez les Slaves méridionaux, on ait vu là un excellent moyen de consolider la puissance militaire de l'État (1).

Après plusieurs siècles de vie patriarcale, les familles se rapprochèrent et la cité naquit. M. Fustel de Coulanges déclare qu'il est superflu de rechercher les raisons qui les réunirent; il se borne à constater que « le lien de la nouvelle association fut un culte. » J'estime, au contraire, que cette recherche était indispensable; car, pour connaître la nature de l'État antique, le mieux est en somme d'examiner l'objet pour lequel il a été institué. Or il est notoire que les familles se rapprochèrent, non pour prier une divinité commune, mais pour se prémunir contre les maux dont elles souffraient, pour abolir ou restreindre les guerres privées, pour lutter contre leurs voisins, pour acquérir plus de force et plus de sécurité. La religion fut le signe bien plus que la cause de leur fusion, et, pour peu qu'on écarte ces apparences, on s'aperçoit que le vrai principe de cohésion fut ici encore l'intérêt.

Dans les villes grecques et italiennes il y avait des classes distinctes : c'est ainsi qu'à Rome il existait une plèbe en dehors du patriciat. M. Fustel veut à tout prix que la barrière infranchissable qui se dressait entre les patriciens et les plébéiens fût d'ordre purement religieux. Les premiers formaient, dit-il, une sorte de caste, seule agréée de la divinité, seule apte à l'honorer, tandis que les seconds étaient une masse confuse de gens impurs, dépourvus de religion, et exclus à la fois du culte public et de la cité. Il va même jusqu'à expliquer l'infériorité de quelques-unes de ces familles par cette considération qu'elles ne surent pas « créer des dieux, arrêter une doctrine, inventer l'hymne et le rythme de la prière. » Cette idée qu'il se fait de la plèbe est difficile à accepter. Si elle était exacte, on s'attendrait à rencontrer un patriciat de plus en plus étroit à mesure qu'on remonterait vers les siècles où la foi était le plus vive. Or c'est justement le phénomène inverse qui eut lieu. Sous les rois, la classe patricienne s'ouvrit à un assez grand nombre de familles étrangères, et elle ne se ferma qu'au début de la république. Pour en pénétrer le motif, il n'est pas nécessaire de recourir à la religion ; on n'a qu'à se rappeler que toute oligarchie tend à se rétrécir lorsqu'elle est livrée à elle-même. La royauté, qui servait de con-

(1) Je me permets de renvoyer pour tout ceci à mon volume sur *la Propriété foncière en Grèce*. Paris, 1893, Hachette.

trepoids au patriciat romain, le contraignit d'abord à s'élargir; mais quand il n'eut plus besoin de compter avec elle et qu'il fut laissé libre d'obéir à ses instincts, il s'isola et éloigna les intrus. M. Fustel nous dépeint le patriciat et la plèbe comme deux classes qui ne demandaient pas mieux que de se confondre, mais qui en étaient empêchées par la religion. « Les patriciens, écrit-il, défendaient quelque chose de plus fort que l'intérêt, quelque chose qu'ils ne croyaient pas avoir le droit d'abandonner, c'est-à-dire leur religion et l'hérédité de leur caractère sacerdotal. » N'y a-t-il donc jamais eu dans l'histoire des aristocraties aussi ardentes que celle de Rome à veiller sur leurs privilèges, sans que la religion y fût pour rien, et ce souci ne se justifie-t-il pas assez par lui-même? Qu'importe que dans les discours de Tite-Live les patriciens allèguent à tout propos des argumens religieux? N'est-il pas probable que, s'ils étaient souvent sincères, souvent aussi ils les invoquaient pour pallier leur égoïsme et le couvrir d'un prétexte honorable? Quant aux plébéiens, il est bien vrai qu'ils ne se glissèrent jamais dans le patriciat; mais cela vient de ce que le patriciat était une noblesse de naissance, qui ne pouvait se communiquer que par le sang, et qu'à côté de lui surgit de bonne heure une noblesse nouvelle, qui fut par excellence la classe dirigeante de l'État, et à laquelle tous avaient accès par la gestion des hautes magistratures.

S'il était possible de suivre pas à pas les divers chapitres de *la Cité antique*, on remarquerait partout le même procédé. Il n'est rien dans l'histoire des institutions de la Grèce et de Rome que M. Fustel de Coulanges ne ramène à l'histoire des idées religieuses; et, comme il met au service de cette opinion toutes les ressources d'un esprit aussi puissant qu'ingénieux, le lecteur finit par se persuader que la religion a été véritablement le facteur unique de l'évolution politique et sociale des peuples anciens. Il a beau se dire que ce doit être là une interprétation partielle des choses; malgré lui il est entraîné par cet engrenage de déductions rigoureuses, et il en arrive à penser, comme le voulait M. Fustel, que ces deux sociétés sont absolument inimitables, que « rien dans les temps modernes ne leur ressemble », et que « rien dans l'avenir ne leur ressemblera. » Or c'est ici précisément qu'est l'erreur. Si grandes, en effet, que soient les différences qui nous séparent des Grecs et des Romains, il y a entre eux et nous de frappantes analogies. Un Athénien du IVe ou du Ve siècle est peut-être plus voisin de nous qu'un Français du moyen âge, et j'imagine que César, Pompée, Cicéron, Démosthène, Périclès et même Solon, ne seraient pas trop dépaysés dans l'Europe contemporaine. Nous n'avons pas les mêmes idées religieuses que les anciens; mais nous avons

les mêmes besoins physiques, les mêmes préoccupations matérielles qu'eux, et nos actes publics ou privés sont déterminés, au moins en partie, par les mêmes intérêts que les leurs. M. Fustel s'en rendait compte mieux que personne. L'auteur de l'étude sur *Polybe*, celui qui a tant insisté sur la prépondérance qu'ont eue dans tous les pays les questions économiques, celui qui a cherché dans la pratique du précaire la clef de l'histoire intérieure de Rome jusqu'à l'Empire (1), n'était pas homme à méconnaître tout ce qu'il entre de considérations de ce genre dans les mobiles humains. Si dans *la Cité antique* il ne les a point signalées, ce n'est pas par ignorance, c'est en vertu d'un dessein prémédité. Il savait bien qu'il laissait dans l'ombre une multitude de faits qui, pris en eux-mêmes, n'étaient certes pas négligeables ; mais l'objet de son livre, comme d'ailleurs de tous ses premiers travaux, était de prouver une thèse, et il écartait d'emblée les textes qui n'étaient pas utiles à sa démonstration. La théorie qu'il avait en vue acquérait par là un relief extraordinaire ; mais, n'étant fondée que sur la moitié des faits, elle n'était qu'à moitié vraie ; elle énonçait avec force une vérité, elle n'énonçait pas toute la vérité. M. Fustel ne dit rien de faux sur l'âme gréco-romaine ; mais comme il n'en retrace pas tous les traits, il risque de tromper ceux qui seraient tentés de croire qu'il nous la montre sous tous ses aspects. Les anciens, en un mot, ont eu les sentimens et les idées qu'il leur prête ; mais ils en ont eu aussi beaucoup d'autres dont il ne parle pas, en sorte que ceci n'est pas toute la cité antique, mais plutôt la cité antique envisagée sous un jour particulier.

III

A partir de l'année 1864, M. Fustel de Coulanges commença à élaborer son *Histoire des institutions politiques de l'ancienne France*. Il en publia le premier volume en 1875. Le second, consacré aux origines et à l'exposé du régime féodal, devait paraître en 1876. Un troisième était réservé pour l'étude de la royauté limitée par les États-Généraux, et un quatrième pour l'étude de la monarchie absolue. Ainsi M. Fustel espérait atteindre en quatre volumes la date de 1789. Mais il se vit aussitôt obligé de renoncer à son plan. Le tome Ier provoqua un tel émoi parmi les critiques qu'il sentit la nécessité d'établir ses assertions encore plus fortement. On l'avait accusé d'être systématique à l'excès, d'interpréter capricieusement les textes, d'altérer les faits au gré de ses fantaisies ; il voulut convaincre le public qu'il n'avait rien

(1) Je recommande la lecture de ces belles pages, qui comptent parmi les plus fortes que M. Fustel ait écrites *Origines du régime féodal*, p. 83 et suiv.

avancé à la légère, qu'il avait consulté tous les documens, et qu'il les avait bien entendus.

De là une double tâche qu'il entreprit. D'une part, il écrivit une série de mémoires sur quelques-uns des problèmes les plus ardus du haut moyen âge, comme le colonat, la propriété des terres en Germanie, la marche, la justice mérovingienne, les titres romains des rois francs, la loi des Chamaves, le titre *de migrantibus* de la loi Salique, l'immunité, la confection des lois sous les Carolingiens, le capitulaire de Kiersy-sur-Oise. Il définit lui-même en ces termes le caractère de ces monographies : « Je demande qu'on me permette de les donner sous la forme première qu'ont tous mes travaux, c'est-à-dire sous la forme de questions que je m'efforce d'éclaircir... Je mettrai tous les documens sous les yeux du lecteur ; je le ferai passer par mes investigations, mes hésitations, mes doutes. Je le conduirai par la même route que j'ai suivie. Je lui signalerai aussi les opinions adverses et je lui dirai pour quels motifs je ne m'y range pas. Je lui montrerai enfin mon travail, tel qu'il s'est fait, presque jour par jour, et je lui fournirai en même temps les moyens de discuter mon sentiment. » C'était là pour lui à la fois une leçon de méthode et une justification personnelle. En second lieu, il se décida à remanier de fond en comble le volume dont on avait affecté d'être tant scandalisé. Six cents pages lui avaient suffi primitivement pour toute la période comprise entre l'année 60 av. J.-C. et l'année 650 de notre ère; dans le troisième, il lui en fallut deux mille, distribuées en quatre volumes (1). Les parties qu'il y développa le plus furent celles qui concernaient la monarchie franque et l'alleu, puisqu'elles montèrent de cent huit pages à onze cents; mais toutes furent revues avec un soin méticuleux. Si quelques chapitres restèrent intacts, la plupart devinrent méconnaissables, et il en est qui acquirent une étendue triple ou quadruple. D'autres changemens furent encore introduits. De distance en distance, M. Fustel donna la liste des sources que l'on a sur chaque époque, en y joignant une appréciation sommaire de leur valeur historique. On lui avait reproché d'ignorer les ouvrages de seconde main; il cita les principaux d'entre eux, non pour faire un vain étalage de bibliographie, mais pour réfuter quelque erreur de Guérard, de Pardessus, de Waitz, de Sohm, de Roth, ou pour leur attribuer le mérite de quelque découverte (2). Il multiplia les notes et y

(1) Ajoutez que les pages de la 1re édition contiennent en moyenne 1300 lettres, et celles de la 3e, 1450.

(2) L'éditeur des œuvres posthumes de M. Fustel de Coulanges, M. Jullian, dit qu'il y a dans ses papiers « une importante liasse relative aux écrivains qui ont traité du système féodal; il se proposait de les passer en revue dans une longue préface;

reproduisit une foule de passages tirés des documens, afin que l'on pût vérifier immédiatement et sur place s'il en avait bien saisi le sens. Il adopta enfin un nouveau mode d'exposition. Jusque-là il s'était contenté de décrire les institutions et de raconter les faits en rejetant au bas des pages tout l'appareil d'érudition. Cette fois, il conçut chacun de ses chapitres comme une dissertation « hérissée de textes et pleine de discussions », comme une sorte d'enquête où il s'agissait d'instruire un procès au grand jour, pièces en main. Peu lui importait que son allure en fût ralentie et sa besogne accrue; l'essentiel pour lui était de trouver la vérité et de désarmer la critique. Ainsi cet homme qu'on prend volontiers pour un doctrinaire insensible aux objections et sûr de son infaillibilité, a offert ce rare exemple d'un historien que tourmentaient de perpétuels scrupules, qui avait toujours peur de tomber en péché d'erreur, qui ne cessait d'enrichir son arsenal de preuves, et qui n'hésitait pas à anéantir son œuvre pour la rebâtir tout entière sur des bases plus solides. Et maintenant, si l'on songe que les années les plus fécondes de sa vie ont coïncidé avec une terrible maladie qui minait son corps et épuisait ses forces; que ses souffrances ne l'empêchaient pas de travailler huit heures par jour; que, dans un intervalle assez court, il a publié ou rédigé six volumes et que la mort l'a terrassé presque la plume à la main, on ne pourra se défendre d'admirer tout ce qu'a d'héroïque un pareil dévouement à la science.

M. Fustel de Coulanges s'est arrêté dans son ouvrage à la fin de l'époque carolingienne; encore faut-il noter que les derniers chapitres ne sont que l'esquisse d'un septième volume qu'il comptait écrire plus tard (1). Malgré cette lacune, ses vues se dessinent avec une merveilleuse netteté, et il est facile d'en donner un résumé fidèle.

La Gaule succomba promptement sous les coups des Romains, parce qu'elle était en voie de dissolution et que les discordes civiles y paralysaient la défense. Au fond, ce fut là un bienfait pour elle; car ses vainqueurs lui rendirent le double service de la protéger contre les peuplades germaniques et de l'initier à une civilisation supérieure. Aussi ne songea-t-elle jamais à se révolter contre eux. Le pouvoir impérial fut très fort, sans être oppressif, et ce fut encore un précieux avantage, car il n'y avait pas alors de sys-

il n'avait négligé ni les plus obscurs ni les moins savans, et il commençait à Grégoire de Tours pour finir à M. Léopold Delisle. »

(1) M. Fustel a publié, dans la *Revue des Deux Mondes* (15 mars, 1er août, 1er octobre 1871), des études où il exprimait des vues fort intéressantes sur la féodalité et sur l'ancien régime. Mais je sais qu'il désavouait ces articles comme trop « superficiels ». Il ne faut donc pas y chercher le fond de sa pensée sur cette double période; nous devons nous résigner à l'ignorer complètement.

tème plus efficace pour assurer l'équilibre des classes et garantir la paix sociale. Mais au IVe siècle on vit simultanément « une aristocratie puissante se constituer, les classes moyennes tomber dans la pauvreté, et l'autorité publique s'affaiblir. » Il subsista toujours des empereurs, mais ils cessèrent d'être obéis, et la prépondérance passa décidément aux grands propriétaires fonciers. Le malheur est que cette oligarchie, qui avait « la terre, la richesse, l'illustration, l'éducation, et ordinairement la moralité de l'existence », ne sut ni combattre ni commander; elle n'avait ni l'esprit militaire ni le sens du gouvernement, si bien que, sans le vouloir, elle augmenta les causes d'anarchie et compromit la sécurité de l'Empire.

Or il se trouva qu'à ce moment la Gaule fut menacée plus que jamais par les barbares. Ce n'est pas que les Germains fussent à la longue devenus plus redoutables. Il est manifeste, au contraire, que les trois ou quatre derniers siècles avaient été pour eux une époque de trouble et de désordre qui avait énervé leur vigueur et ruiné leurs institutions. Ils n'avaient d'ailleurs aucune haine contre les Romains, et ne les regardaient pas comme un ennemi national; ce qui le prouve, c'est leur empressement à accepter d'eux l'humble condition de colons ou de soldats mercenaires, et la constante fidélité qu'ils leur témoignèrent. Mais les révolutions intérieures, en détruisant le régime de l'ancien État germain, abolirent du même coup « tous les goûts et toutes les habitudes de la vie sédentaire », et y firent succéder le régime de la bande guerrière, « c'est-à-dire la vie instable, le dégoût pour la culture du sol des ancêtres, l'absence de mœurs et d'idées fixes. » C'est là ce qui précipita les Germains sur les frontières. L'Empire ne fut pas envahi par de grands peuples organisés, mais par une série de petits groupes, parfois coalisés, dont l'extrême mobilité et le caractère ondoyant déconcertaient la tactique romaine. Plusieurs d'entre eux se contentèrent de traverser la Gaule en la ravageant. Les seuls qui réussirent à s'y établir furent les Wisigoths, les Burgondes et les Francs; mais il n'est pas vrai qu'ils aient conquis le pays. Si les premiers occupèrent les provinces du Sud-Ouest, les seconds le bassin du Rhône, et les autres le Nord, ce fut en vertu d'un accord conclu avec les Romains. Officiellement, ils furent des soldats de l'Empire, et non pas des envahisseurs. Ils eurent mission de défendre les habitans, non de les violenter, et, s'il leur arriva fréquemment d'enfreindre les clauses du traité, dans bien des cas ils les exécutèrent strictement. Les Gallo-Romains ne furent ni réduits en servitude, ni dépouillés de leurs propriétés, ni traités en inférieurs. Ils durent simplement recevoir au milieu d'eux et entretenir à leurs frais

une population militaire d'origine étrangère. Les hôtes barbares, comme on les appelait, « étaient souvent dangereux, quelquefois utiles, toujours gênans, mais ils n'étaient pas des maîtres. »

L'invasion germanique « n'apporta ni un sang nouveau, ni une nouvelle langue, ni de nouvelles conceptions religieuses, ni un droit particulier, ni des institutions qui vinssent directement de la Germanie. » Le régime politique de la Gaule mérovingienne se rapprochait beaucoup du régime impérial. La royauté n'était pas élective, mais héréditaire. Quand elle n'était pas acquise par la guerre civile, elle se transmettait comme un bien patrimonial, « en vertu de l'ordre naturel de succession. » On pouvait même la léguer « par testament ou par simple déclaration de volonté. » « Seulement deux choses étaient nécessaires : d'abord l'acte de reconnaissance et d'installation, ensuite la prestation du serment de fidélité » par tous les sujets. L'autorité monarchique n'était tempérée ni par l'aristocratie, ni par le peuple. Les grands ne formaient pas une noblesse de naissance et n'avaient aucun pouvoir propre; ils n'étaient que de hauts fonctionnaires, et ils tiraient toute leur puissance de leurs charges. Le roi avait coutume d'en réunir quelques-uns autour de lui, quand il avait une résolution à prendre; il vint même un moment, au VIIe siècle, où il s'habitua à convoquer, sinon chaque année, du moins à de fréquens intervalles, tous les dignitaires laïques et ecclésiastiques du royaume. Mais ces assemblées étaient faites pour éclairer le souverain, non pour lui dicter des ordres; elles étaient un moyen de gouvernement, non un instrument de liberté. Le peuple n'y jouait qu'un rôle très effacé. Il se composait uniquement des hommes que les grands avaient amenés avec eux; c'était une foule « inférieure et subordonnée », qui n'était qualifiée ni pour représenter la nation, ni pour défendre ses intérêts; elle ne délibérait et ne votait sur rien. A la fin de la session, le roi paraissait devant elle; il lui signifiait ses décisions; il l'invitait peut-être à les approuver par ses acclamations, et il finissait ordinairement par une harangue où il l'exhortait à l'obéissance et au respect des lois. Dans tout cela, il n'y a rien qui ressemble à un système régulier de libertés publiques.

Héritiers des empereurs, les rois francs s'efforcent de les imiter en toutes choses. Ils sont « les maîtres de la paix et de la guerre, des impôts, des lois, de la justice; » ils vont même jusqu'à intervenir arbitrairement dans les affaires privées. Ils font revivre le crime de lèse-majesté. Ils se parent des insignes et des titres romains; ils adoptent les formes de la phraséologie romaine; ils exigent qu'on leur parle sur un ton d'extrême humilité. Francs et Gallo-Romains sont également leurs sujets; ils

ne sont pas durs pour les uns et faibles pour les autres; quand il s'agit de commander, ils ne distinguent pas les races. Le « Palais » était à la fois la cour et le centre du gouvernement. Il y avait là toute une hiérarchie d'employés et de fonctionnaires affectés soit au service personnel du prince, soit à l'administration de l'État. Les Romains d'origine y avaient accès comme les Germains. Ce grand corps avait pour chef un « maire, » qui par cela même était une espèce de premier ministre. Il n'y avait pas de provinces en Gaule; mais il y avait toujours des cités, presque identiques à celles d'autrefois, et, pour les gouverner, des agens royaux, ducs ou comtes, tous nommés par le roi, tous révocables à son gré. Quant aux assemblées locales, elles avaient disparu. Le système fiscal était à peu près tel que l'avaient constitué les empereurs, et les Francs étaient assujettis aux mêmes taxes que les Romains. Pour l'armée, « on laissa tomber l'organisme romain, c'est-à-dire les troupes permanentes et soldées, » et on le remplaça par le grossier expédient de la levée en masse. Toute justice émanait du roi. Le roi avait son tribunal spécial, où il jugeait, entouré de quelques grands dignitaires, une foule de procès civils ou criminels, soit directement, soit en appel. Le comte, dans son plaid, était également assisté de plusieurs notables, qu'il choisissait probablement lui-même. Ceux-ci « n'étaient en droit que ses assesseurs et ses conseillers; en fait, ils jugeaient avec lui, s'il était présent; absent, ils jugeaient sans lui, mais en son nom et comme s'il était là. » Somme toute, l'État mérovingien est « pour plus des trois quarts, » la continuation et la survivance du Bas-Empire. « L'invasion, qui a éliminé de la Gaule la puissance impériale, n'a pas fondé un régime nouveau. Elle n'a pas introduit une nouvelle façon de gouverner les hommes, de les administrer, de les juger; » surtout, elle n'a pas superposé une race conquérante à une race vaincue et opprimée. Les seuls changemens qui se soient accomplis, notamment en matière de justice, sont ceux « que les désordres du temps produisent peu à peu, non de ceux que créerait en un jour une révolution brusque. »

Pourtant, lorsqu'on y regarde de près, on s'aperçoit bien vite que dans cette société s'élaborait lentement un régime tout à fait original. Mais c'est dans l'organisation de la propriété et dans les relations individuelles que commençait à poindre la future féodalité.

Le droit de propriété était, sauf quelques nuances, régi dans le royaume franc par les mêmes règles que sous l'Empire. Un domaine rural du XIe siècle ressemblait trait pour trait à une villa gallo-romaine du IVe. « Il avait la même étendue et les mêmes

limites; il portait souvent le même nom, et les hommes qui le cultivaient étaient encore ou des esclaves, ou des affranchis, ou des colons. » Mais l'époque mérovingienne a connu un second mode de possession du sol, qui est le bénéfice. Ce genre de tenure n'a pas été établi par la loi; il doit sa naissance à des usages purement privés. En principe, le bénéfice, comme le précaire romain, était une concession d'usufruit accordée par un bienfaiteur à un obligé; mais, dans la réalité, c'était une convention suggérée par l'intérêt, et non pas une faveur dictée par la bienveillance. Il pouvait porter indifféremment sur une terre, un cheval, une somme d'argent. Il était tantôt gratuit, tantôt accompagné du paiement d'une redevance annuelle ou de l'exécution de certaines corvées. Enfin on présume qu'il était généralement consenti à titre viager. A mesure qu'il entra dans les mœurs, le bénéfice contribua à l'extension de la grande propriété; car il était fréquemment précédé d'un acte par lequel un pauvre cédait à un riche dont il voulait s'assurer l'appui, la terre même qui allait lui être rendue sous cette forme. Il habitua en outre les esprits à séparer de plus en plus la propriété et la jouissance du sol, de telle sorte que désormais, sur une masse toujours croissante d'immeubles, on vit à la fois un propriétaire, un bénéficier et souvent un colon. Il eut surtout pour conséquence de modifier sensiblement la structure de la société en mettant un lien de dépendance entre deux hommes libres, dont l'un, « par cela seul qu'il tenait d'un autre un bienfait, se trouvait attaché à lui par tous les sentimens et par tous les intérêts. » — Les effets du bénéfice furent encore aggravés par le patronat. Cette pratique, déjà usitée chez les Gaulois, les Romains et les Germains, se développa beaucoup sous la domination franque. Elle avait pour objet de placer un individu faible ou ambitieux sous la protection d'un personnage influent, qui s'engageait, en échange de quelques services mal définis, à lui procurer soit des moyens de subsistance, soit un emploi. En vertu de ce contrat, un individu aliénait, pour sa vie entière, une partie notable de sa liberté, et se faisait volontairement le subordonné, le fidèle, ou, comme on disait, le vassal d'autrui.

Ainsi se formait, en dehors des lois et par une série d'actes isolés, tout un ordre d'institutions singulièrement propres à affaiblir le régime monarchique et à consolider l'aristocratie. La féodalité était déjà là en puissance. Pour la combattre, il eût fallu, au centre de l'État, une autorité énergique, sage et équitable. Or les rois mérovingiens montrèrent une rare incapacité. En multipliant les immunités, ils renoncèrent à juger une foule de leurs sujets, à les administrer, à leur faire acquitter l'impôt. Quant

à ceux qu'ils gardèrent sous la main, ils ne surent leur inspirer ni respect ni affection; tant ils remplirent mal leur tâche! L'aristocratie, en revanche, ne cessa de grandir à leur détriment. Chacun de ses membres réunissait en lui trois élémens de force : il était un haut fonctionnaire, il possédait des domaines étendus, il couvrait de son patronage un vaste ensemble de bénéficiers et de fidèles, et, s'il était évêque, il joignait à tout cela le prestige de la religion. Ce corps compact et indocile se rendit peu à peu indépendant de la royauté; il réussit même à la mettre en tutelle et à l'annuler complètement, jusqu'au jour où l'on vit sortir de son sein une famille plus riche et peut-être plus intelligente que les autres, la famille d'Héristal, qui supplanta la dynastie mérovingienne. L'avènement des Carolingiens ne fut pas le triomphe de l'esprit germanique sur l'esprit romain, mais plutôt le résultat des progrès de la vassalité.

Charlemagne paraît avoir visé un double but : d'une part, « il essaya de relever l'autorité publique, se fit sacrer, se nomma César et Auguste, voulut régner comme les empereurs; » d'autre part, il se préoccupa de donner une sanction légale à ces pratiques féodales dont les hommes ne pouvaient plus se passer, et de les adapter aux institutions monarchiques. Il exigea « que toute la hiérarchie des vassaux aboutît à lui, » que les fidèles du roi eussent seuls le droit d'avoir eux-mêmes des fidèles, « que les seigneurs les plus élevés ne fussent que des comtes qui étaient ses fonctionnaires, ou des évêques qui étaient placés sous son patronage. Il espérait que les fidèles du roi continuant à lui obéir toujours et se faisant obéir aussi de leurs propres fidèles, l'obéissance et la discipline se transmettraient de proche en proche jusqu'aux derniers rangs de la société. » Sa main fut assez forte pour concilier momentanément ces deux systèmes contradictoires; mais, sous ses successeurs, le système de la fidélité finit par triompher. Le roi, dépossédé peu à peu de tout pouvoir politique, ne conserva quelque empire que parce qu'il était le chef suprême de tous les fidèles. Bientôt même ce privilège lui fut ravi au milieu des guerres civiles du IXe siècle, et alors le régime féodal s'épanouit en toute liberté.

« Soyez sûr, me disait M. Fustel de Coulanges quatre jours avant sa mort, que ce que j'ai écrit dans mon livre est la vérité. » Une affirmation si nette, faite en un pareil moment, par un homme qui avait la pleine possession de ses facultés, mérite apparemment d'être notée; non qu'il faille nécessairement y adhérer; mais on avouera, je pense, que ce langage devait être l'expression d'un sentiment très sincère. Cette conviction calme et sereine témoigne que M. Fustel se flattait de n'avoir rien épargné pour atteindre la

vérité, et il n'y avait là de sa part ni aveuglement ni outrecuidance. Ce qu'il a dépensé d'efforts et de talent dans ces six volumes est incroyable. Je doute qu'il ait laissé un seul texte, même très secondaire, sans l'examiner à la loupe. On a prétendu qu'il se plaisait à interroger surtout les documens juridiques, et qu'il se souciait trop peu de toucher du doigt la réalité. Il a pourtant professé vingt fois le contraire. « Dans les lois, dit-il, nous voyons les règles abstraites suivant lesquelles la justice était rendue. Dans les récits des écrivains, nous trouvons non plus les règles abstraites, mais les faits concrets et réels; nous avons des descriptions de procès, de jugemens, de condamnations. Dans les procès-verbaux de jugemens et dans les formules, nous constatons les usages de la procédure et la composition des tribunaux. Ces trois classes de documens se complètent et s'expliquent. Celui qui n'étudie que l'une d'elles, ou qui donne à l'une d'elles une importance disproportionnée se fait une idée fausse de la justice mérovingienne... L'historien n'est maître d'un sujet que lorsqu'il possède sur ce sujet des documens de nature diverse. Il a besoin de documens qui le renseignent sur l'état légal, et d'autres documens qui lui montrent l'état réel, avec toutes les nuances de l'application. » Ce précepte, il le suivait à la lettre, comme l'atteste l'abondance énorme des détails qu'il a puisés dans Grégoire de Tours, dans les hagiographes, les correspondances, et les monumens de la pratique. Peut-être a-t-il parfois dans ses premiers volumes exagéré la portée de certaines fictions juridiques qui n'étaient que des apparences; mais ce défaut s'atténuait de plus en plus chez lui, et il en subsiste peu de traces dans ses derniers écrits.

M. Fustel a eu encore un autre mérite. Il n'était pas de ces esprits superficiels qui frôlent les problèmes sans les remarquer, et qui s'arrêtent à la surface des questions. Nul n'a eu plus que lui cette subtilité du flair, cette acuité du regard, qui nous mènent d'emblée jusqu'au fond des choses. Ce qui l'attirait de préférence, c'étaient les parties les plus ardues de la science. Il avait horreur des curiosités qui font les délices de tant d'érudits; il n'avait de goût que pour les recherches qui sont destinées à jeter un peu de lumière sur l'âme humaine, et il est visible que même ses plus petites monographies se reliaient à quelque idée générale. Il disait qu'il aimait mieux creuser que de s'étendre. Il n'a rien publié, en effet, qui ne soit un modèle de pénétration et de sagacité. Pas une difficulté qu'il n'aperçoive, et qu'il n'attaque de front; pas une qu'il abandonne avant de l'avoir tranchée, ou avant de s'être assuré qu'elle est inextricable.

On veut qu'il ait été incapable de saisir l'infinie complexité des

phénomènes historiques, et que, par amour de la clarté, il les ait trop simplifiés. Cette critique est juste pour *la Cité antique;* mais elle tombe à faux, si on l'adresse aux *Institutions de la France.* Était-il un « simpliste », l'homme qui dans la préface du volume sur *l'Alleu* traçait le programme que voici au futur historien de la société présente? « Il devra étudier beaucoup d'autres choses que notre propriété rurale. Il devra se rendre compte de ce qu'était chez nous une usine et de la population qui y travaillait. Il s'efforcera de comprendre notre Bourse, nos compagnies financières, notre journalisme et tous ses dessous. Il lui faudra suivre l'histoire de l'argent autant que celle de la terre, celle des machines autant que celle des hommes. L'histoire de la science et de toutes les professions qui s'y rattachent aura pour lui une importance considérable. Nos opinions et nos agitations d'esprit auront pour lui une grande valeur. Pour comprendre nos mouvemens politiques, il n'aura pas à s'occuper seulement de la classe qui possède le sol; il faudra qu'il envisage les deux classes qui ne possèdent pas, l'une qui est la catégorie des professions dites libérales, l'autre qui est la classe ouvrière, et il cherchera à mesurer l'influence de l'une et de l'autre sur les affaires publiques. » La tâche du médiéviste est beaucoup moins vaste; elle ne laisse pas pourtant d'être compliquée, et M. Fustel ne songe guère à la restreindre, puisqu'il lui recommande « d'observer attentivement tous les faits, toutes les institutions, toutes les règles de droit public ou privé, toutes les habitudes de la vie domestique. » Or il est hors de doute qu'en ce qui le concerne, il n'a point manqué à ce devoir, et que nul n'a traité le même sujet avec plus d'ampleur, du moins si l'on envisage la troisième édition, et non pas la première qui était un peu trop sommaire. Chacun de ces volumes, pris isolément, est incomplet, et par suite inexact, parce que l'auteur, procédant d'une façon analytique, n'y expose qu'un certain ordre de faits. Mais il suffit de les rapprocher et de les comparer entre eux pour voir qu'ils se complètent et se rectifient mutuellement. S'ils avaient paru tous ensemble, au lieu de paraître à de longs intervalles, ils auraient peut-être produit une meilleure impression et entraîné davantage la conviction.

J'admire l'obstination que l'on met à reléguer M. Fustel de Coulanges dans le camp des romanistes. Il a eu beau repousser cette qualification; l'opinion des critiques est faite depuis longtemps sur lui, et ils n'en veulent point démordre. En vain répète-t-il que la féodalité ne découle pas d'une source unique, qu'elle n'est venue exclusivement ni de l'ancienne Rome ni de la Germanie, que les romanistes et les germanistes ont également tort. Ces paroles, qui dans toute autre bouche auraient du poids, n'en ont aucun

dans la sienne, comme s'il était en proie à une espèce d'hallucination qui lui dissimulerait à lui-même ses propres idées. Il faut à tout prix qu'il soit un disciple, au moins inconscient, de l'abbé Dubos, et, malgré ses résistances, le voilà classé d'office parmi ces esprits étroits et passionnés qui, par haine des Allemands, refusent aux Germains la paternité du régime féodal. M. Fustel avait consulté certainement le livre de Dubos, et il est possible que cette lecture, en éveillant son attention sur des particularités que la plupart des historiens négligeaient, ait eu quelque action sur ses premières recherches. Mais il s'était vite soustrait à son influence, et, en somme, ce n'est pas chez lui qu'il a puisé son système. Pour élucider le problème des origines de la féodalité, il estimait que le plus sage était de prendre une à une toutes les institutions qui la caractérisent, de les suivre à la trace, de siècle en siècle, et de vérifier si elles avaient leurs racines en Gaule ou en Germanie. Or, tandis que ses rivaux étaient presque tous de purs médiévistes, médiocrement instruits des choses de Rome, il était, quant à lui, aussi compétent en matière d'histoire romaine qu'en matière d'histoire du moyen âge. Il se vantait par conséquent d'être plus apte qu'eux à analyser les élémens divers qui s'étaient confondus dans la société mérovingienne, à y discerner ce qui était romain et ce qui était germanique, et à marquer les rapports de filiation qui la rattachaient aux deux sociétés d'où elle était issue. Cet avantage l'a plus d'une fois bien servi. Il n'a pas seulement prouvé qu'une multitude de règles et d'usages secondaires, d'apparence germanique, se retrouvaient déjà dans l'empire; il a encore prouvé que les deux pratiques fondamentales d'où dérive la féodalité, à savoir le bénéfice et le patronage, ont été de tout temps fort répandues à Rome. Au reste, il se gardait à cet égard de toute exagération. S'il affirme que « l'esclavage, l'affranchissement, le colonat, sont passés, sans aucun changement essentiel, de l'époque romaine à l'époque mérovingienne, » il reconnaît que l'immunité mérovingienne n'a rien de commun avec l'immunité romaine, que l'élévation des rois sur le pavois, le système des épreuves judiciaires, les cojureurs, sont des traits spéciaux aux Germains, que le compagnonnage germanique, sans être le germe primordial du régime féodal, en a favorisé indirectement l'éclosion. Il accorde même à ses adversaires que, si nous avions des renseignemens plus précis sur la vieille Germanie, nous nous convaincrions peut-être que ce régime est plus germanique que romain; mais il se hâte d'avertir que, dans l'état actuel des documens, une pareille opinion serait erronée. Il signale des institutions dont la provenance est douteuse, en sorte que chacun, suivant ses tendances personnelles, « est libre de se prononcer

avec la même vraisemblance pour l'une ou l'autre solution. » Il en mentionne aussi qui ont été probablement créées de toutes pièces sous les Mérovingiens pour répondre à des besoins nouveaux. Il s'applique surtout à distinguer les lentes métamorphoses qu'ont subies du ve au IXe siècle les idées, les mœurs, les lois, les coutumes, soit indigènes, soit exotiques, de la Gaule, et il nous livre le fond de sa pensée dans ces phrases si prudentes : « Il se peut que l'invasion germanique ait engendré le régime féodal, les envahisseurs l'ayant apporté avec eux et imposé par la force à des populations vaincues et asservies. Il se peut encore que les deux événemens, bien qu'ils fussent simultanés, n'aient eu aucune action l'un sur l'autre, et que le régime féodal soit né de causes étrangères à l'invasion, de germes qui existaient avant elle. Il se peut enfin (et c'est là manifestement l'opinion de M. Fustel) que la vérité soit entre ces deux extrêmes, que l'entrée des Germains dans les pays de l'empire n'ait pas été la cause génératrice de cette grande révolution sociale, mais n'y soit pas non plus demeurée étrangère, que les Germains y aient coopéré, qu'ils aient aidé à l'accomplir, qu'ils l'aient rendue inévitable, alors que sans eux les peuples y auraient peut-être échappé, et qu'ils aient imprimé à ce régime quelques traits qu'il n'aurait pas eus sans eux (1). » Je demande où est dans tout cela le romaniste à outrance, le disciple attardé de Dubos. En réalité, parmi tant d'historiens qui ont étudié ce sujet, nul n'a été plus circonspect que M. Fustel de Coulanges. Il a commis des erreurs, comme tout le monde; il a obéi quelque peu à l'esprit de système, moins toutefois qu'on ne l'a dit; il a cédé par endroit au désir de rabaisser l'influence germanique. Mais, si l'on excepte certaines théories hasardées ou radicalement fausses, l'ensemble du tableau paraît être d'une entière exactitude. Ce livre, où tout n'est point de lui, mais où il y a beaucoup de lui, n'est pas seulement une de ces œuvres qui provoquent la réflexion par tout ce qu'elles renferment d'imprévu, d'original, et même d'aventureux; il donne encore la solution d'une foule de problèmes petits et grands, et il laisse peu de chose à faire aux travailleurs.

IV

M. Fustel ne serait pas le grand esprit qu'il a été, s'il n'avait eu un système de vues bien liées sur le développement de l'humanité. Il n'a point écrit de discours sur l'histoire universelle; mais il a eu sur l'histoire et sur l'homme social des opinions très

(1) *Revue des Deux Mondes*, 15 mai 1873.

nettes et très réfléchies. Il avait beau se confiner dans l'observation du détail; souvent, il brisait d'un mouvement brusque le cadre étroit où il s'était emprisonné, et, jetant ses regards sur un horizon plus vaste, il ouvrait au lecteur de larges perspectives sur l'avenir comme sur le passé. Il y avait en lui un philosophe, j'entends un homme à idées générales, qui, pour n'être pas toujours en vedette dans ses écrits, y était partout présent et partout visible. Il ne se défendait pas d'ailleurs contre cette propension de son intelligence; car tout en déclarant que l'histoire « ne consiste pas à disserter avec profondeur, » mais plutôt « à constater les faits, à les analyser, à les rapprocher, à en marquer le lien, » il avouait qu' « une certaine philosophie » pouvait s'en dégager, à condition « qu'elle s'en dégageât d'elle-même, presque en dehors de la volonté de l'historien. »

L'objet d'étude qu'il assignait à l'historien, c'était l'âme de l'homme, non pas de l'homme isolé, mais de l'homme en société. « L'histoire n'est pas l'accumulation des événemens de toute nature qui se sont produits. Elle est la science des sociétés humaines. » Elle cherche « comment ces sociétés ont été constituées, quelles forces ont maintenu la cohésion et l'unité de chacune d'elles. » Elle décrit « les organes dont elles ont vécu, leur droit, leur économie publique, leurs habitudes d'esprit, leurs habitudes matérielles, toute leur conception de l'existence. » Elle doit aspirer à déterminer ce que les groupes sociaux ont cru, pensé, senti à travers les âges. Elle est la sociologie même.

Il semble par conséquent que la qualité la plus indispensable de l'historien soit la perspicacité du sens psychologique. M. Fustel soutient pourtant qu'il peut aisément s'en passer; il trouve même qu'il est dangereux de travailler à « démêler les replis cachés du cœur humain »; car on s'expose par là à de graves méprises sur les raisons des faits; on risque surtout d'attribuer une influence excessive aux calculs et aux caprices individuels. Il estime, quant à lui, que l'évolution des sociétés échappe presque totalement à l'action des grands hommes et que ceux-ci ont dans l'histoire un rôle à peu près nul. On est étonné de voir combien peu il s'occupe des personnages qui ont brillé dans le cours des siècles. Dans *la Cité antique*, il en mentionne à peine quelques-uns, et simplement comme points de repère chronologique. Dans les *Institutions*, il en signale un plus grand nombre, mais il se tait sur leurs qualités ou sur leurs défauts; on ferme son livre sans savoir ce qu'étaient Brunehaut, Dagobert, Charlemagne, Charles le Chauve; il nous les représente comme des êtres abstraits, qui ne se distinguent les uns des autres que par leurs noms, et il est indubitable qu'à ses yeux leur apparition sur la scène du monde est un détail assez secondaire.

Je ne m'attarderai pas à combattre une théorie dont l'étroitesse est manifeste. Je noterai simplement que M. Fustel lui-même semble parfois la mettre en oubli. Dans son sixième volume il montre que, si la royauté mérovingienne tomba en décadence, « la faute en fut d'abord à la famille régnante, » que la plupart de ces princes furent cupides, violens et immoraux, qu'ils n'eurent aucun esprit politique, que la possession du pouvoir ne fut pour eux qu'un moyen de satisfaire leurs passions, et que par suite l'autorité publique perdit tout prestige. Il suppose donc implicitement que les choses auraient peut-être tourné autrement, si ces souverains avaient été meilleurs; ce qui revient à dire que l'histoire d'un peuple s'explique, au moins en partie, par les vertus et les vices de ceux qui le gouvernent. J'accorde volontiers que la Révolution française devait tôt ou tard aboutir à une dictature militaire, mais il n'en résulte pas que la constitution intime de Napoléon n'a été pour rien dans nos destinées.

Pour M. Fustel, le seul agent des phénomènes sociaux, c'est la foule. Il est assez indifférent de connaître les pensées personnelles de César, d'Auguste ou de Richelieu; il vaut bien mieux comprendre les passions et les idées des hommes de leur temps, non des plus éminens, mais de la multitude anonyme et confuse. Il lui est parfois arrivé d'esquisser des portraits; sauf de rares exceptions, ce sont toujours des portraits de quelque être collectif, comme le Grec ou le Romain, ou de quelque type, comme le roi franc, mais jamais des portraits individuels. Il excellait à dessiner d'un trait rapide ces sortes de physionomies. Il écrivait, par exemple, « qu'autant le Grec déteste par instinct l'étranger puissant, autant il l'aime par vanité, » que, si les Romains ont été une nation conquérante, c'est moins par amour de la gloire que par amour de l'argent, que les Grecs du moyen âge, « très subtils en matière de controverses théologiques », étaient plus soucieux « de philosopher que de croire », que « plus une religion est grossière, plus elle a d'empire sur la masse du genre humain », que « le cœur du paysan n'est pas fait de telle manière qu'une loi qui l'attache à son champ lui paraisse d'abord inique et cruelle », qu'il est assez ordinaire que « les mêmes hommes affaiblissent l'autorité sans s'en douter et lui reprochent ensuite d'être trop faible. » Il était surtout très habile à dépeindre l'évolution morale des peuples et la mobilité de leurs opinions, et c'est à cela qu'il apportait tous ses soins, étant persuadé que « le fond de la science historique, c'est l'observation de la continuité des choses et de leurs lentes modifications. »

Il réduisait à rien ou presque rien l'influence de la race, du moins dans l'antiquité et le haut moyen âge. La race, d'après lui,

est un produit de l'histoire, et non pas un produit de la nature. Les peuples se ressemblent d'autant plus qu'on remonte davantage vers leurs origines; c'est le temps qui met entre eux des divergences, et leurs qualités ne sont pas innées, mais acquises. Aucun d'eux n'est foncièrement belliqueux ou pacifique; « le goût de la paix et celui de la guerre prennent le dessus suivant le tour que le régime politique où l'on vit imprime à l'âme. » S'il en est aujourd'hui qui paraissent avoir des aptitudes spéciales pour tel ou tel mode de gouvernement, pour tel ou tel mode d'activité, ils les tiennent de la longue action des siècles qui pèsent sur eux.

Il ne croyait pas non plus à l'efficacité ni même à la réalité des vastes desseins qu'on prête aux grands politiques. Ceux-ci ne songent guère, en général, à violenter les populations qu'ils gouvernent, et, si par hasard ils en conçoivent l'ambition, ils se condamnent à un échec infaillible. Dans une discussion mémorable qui eut lieu à l'Institut, M. Fustel prononça une parole qui étonna beaucoup. « Ce qui caractérise le véritable homme d'État, dit-il, c'est le succès. » Le succès, en effet, est l'indice qu'un homme politique a deviné les besoins réels de ses contemporains, et qu'il leur a accommodé ses plans. S'il eût voulu agir autrement, il n'aurait rencontré qu'hostilité ou indifférence, et son œuvre eût été dès le début frappée de caducité. Un homme d'État qui échoue, comme Turgot, est presque toujours victime du désaccord qui existait entre ses propres vues et les vœux de l'opinion publique. On peut poser en règle qu'un événement qui procède exclusivement de la fantaisie d'un individu restera à peu près stérile. Le couronnement de Charlemagne comme empereur « a eu peu de portée sur la marche des institutions du pays, » parce qu'il ne fut ni réclamé ni attendu par les populations. Il est même assez fréquent qu'une réforme produise de tout autres effets que ceux qu'en espérait son auteur. Les Carolingiens imaginèrent de fortifier leur autorité par le sacre; ils comptaient qu'en se présentant à leurs sujets comme les délégués directs de Dieu ils n'en seraient que mieux obéis. Or il advint que la puissance énorme qu'ils tiraient de là fut pour eux une cause de faiblesse. « Commander au nom de Dieu, vouloir régner par lui et pour lui quand on n'est qu'un homme, c'est s'envelopper d'un réseau d'inextricables difficultés. L'idéal en politique est toujours dangereux. Compliquer la gestion des intérêts humains par des théories surhumaines, c'est rendre le gouvernement presque impossible. » Ce n'est pas par des principes rationnels qu'on mène le monde, c'est par l'intérêt : tel est l'axiome que répète à satiété M. Fustel de Coulanges. Il n'ignorait pas que dans *la Cité antique* il avait dit précisément le contraire, qu'il y avait soutenu que les sociétés primitives avaient été régies par leurs

croyances, « qu'elles ne s'étaient point demandé si les institutions qu'elles se donnaient étaient utiles, que ces institutions s'étaient fondées parce que la religion l'avait ainsi voulu, et que ni l'intérêt ni la convenance n'avaient contribué à les établir. » Mais, ajoutait-il, cette réflexion n'est vraie que des âges les plus lointains de l'humanité, et depuis, des idées différentes ont prévalu. Il y a vingt-cinq siècles que « les intérêts sont devenus la règle de la politique. » Ce sont eux qui élèvent ou qui renversent les régimes successifs des nations. « La violence des usurpations, le génie des grands hommes, la volonté même des peuples, tout cela est pour peu de chose dans ces monumens qui ne se construisent que par l'effort continu des générations et qui ne tombent aussi que d'une chute lente et souvent insensible. Si l'on veut expliquer comment ils se sont édifiés, il faut regarder comment les intérêts se sont groupés et assis. Si l'on veut savoir pourquoi ils sont tombés, il faut chercher comment ces mêmes intérêts se sont transformés ou déplacés. » On aurait tort d'ailleurs de se figurer qu'un peuple ait toujours l'intuition de ses vrais intérêts. Combien n'en a-t-on pas vu courir à leur perte sous l'empire des plus singulières illusions! Mais, alors même qu'ils se trompent, c'est leur intérêt que tous croient poursuivre.

Une pareille doctrine appellerait évidemment quelques réserves. Il est faux que l'intérêt soit tout en histoire et que les idées pures n'y jouent aucun rôle. Ce couronnement de Charlemagne qui paraît à M. Fustel un événement presque insignifiant, a eu de graves conséquences, puisqu'il a suscité, pour une large part, les grandes ambitions des empereurs allemands, de Charles-Quint, et de Napoléon. Les Romains ont conquis l'univers, non seulement par cupidité, mais encore par orgueil. Je cherche vainement quel était l'intérêt matériel qui arma tant de fois les hommes du moyen âge pour la délivrance du Saint-Sépulcre. Et aujourd'hui même, n'est-il pas avéré, que si la France s'obstine à faire de la question d'Alsace-Lorraine le pivot de sa politique étrangère, c'est pour une raison bien supérieure à des motifs d'intérêt? De tout temps, l'intérêt a guidé les sociétés humaines; mais de tout temps aussi elles ont obéi à des inspirations d'un ordre plus élevé, et ce sont justement ces mobiles que M. Fustel a un peu trop négligés. Il importe toutefois d'ajouter à sa décharge qu'il n'a prétendu parler que des institutions, et qu'en cette matière c'est vraiment aux intérêts qu'appartient la prépondérance. L'action extérieure d'un peuple n'affecte la masse des citoyens que d'une façon intermittente; souvent même elle se déroule au-dessus d'eux et en dehors de leur participation. Les institutions, au contraire, agissent à chaque minute sur les individus. Chacun a de perpétuelles occa-

sions d'en ressentir les avantages ou les inconvéniens. Quelle que soit notre condition, il n'y a pas de jour où elles ne soient pour nous une gêne ou une protection. Elles se mêlent intimement à toute notre existence. Ce sont des instrumens dont nous sommes obligés constamment de nous servir, et nous exigeons qu'elles s'adaptent le mieux possible à l'usage que nous en voulons faire. Or, qu'attendons-nous d'elles avant tout, si ce n'est la garantie de nos biens et de notre vie?

Une conception aussi réaliste de l'histoire conduit le plus fréquemment au pessimisme. Tel n'est pas le cas de M. Fustel de Coulanges. Si le spectacle de la dépravation d'une société lui arrache par moment un cri de tristesse, presque toujours c'est vers l'optimisme qu'il incline. Il lui répugne d'imputer aux hommes des sentimens malhonnêtes et des passions viles. Il est convaincu qu'Auguste n'a mis aucune hypocrisie dans l'organisation du pouvoir impérial, que l'adulation n'a été pour rien dans l'apothéose des empereurs et que ce culte est né d'une explosion spontanée de reconnaissance, que les patriciens n'ont jamais formé le projet d'opprimer la plèbe, que les privilégiés sont peu soucieux de défendre leurs privilèges, qu'ils les subissent plutôt qu'ils ne les accaparent, et qu'ils s'empressent d'y renoncer dès qu'ils en ont la liberté. Il doute que la force soit capable de créer ou de maintenir un régime quelconque. Si un gouvernement, même très imparfait, a une certaine durée, cela prouve qu'il est aimé des populations. Si les Gaulois ont changé de mœurs, de religion, de langue, ce n'est pas par contrainte, c'est par goût et par intérêt. Ce parti pris d'indulgence est tel qu'en l'absence de tout renseignement précis sur la lourdeur des impôts vers la fin de l'Empire romain, il conjecture qu'ils devaient « être à la richesse publique de ce temps-là ce que les impôts d'aujourd'hui sont à la nôtre. » Il n'a garde de passer sous silence les épouvantables fléaux qui accablèrent notre pays du IVe au IXe siècle; il accorde qu'il y eut alors de grandes iniquités et de grandes souffrances; il dit que le trait distinctif des quatre-vingts années qui suivirent Charlemagne, c'est que chacun tremblait journellement « pour sa moisson, pour son pain, pour sa chaumière, pour sa vie, pour sa femme et ses enfans », que l'âme se trouva alors en proie « à une terreur sans trêve ni merci », et que cette absence complète de sécurité engendra un immense « besoin d'être sauvé » par l'appui des seigneurs féodaux. Malgré tout cependant, il semble qu'il atténue un peu trop la part de la violence dans cette période de cinq siècles et qu'il exagère la régularité du développement de nos primitives institutions.

C'est qu'en effet, pour quelqu'un qui examine les choses de

haut et dont la vue s'étend sur un long espace d'années, l'histoire offre l'aspect d'un fleuve tranquille dont les eaux poussées les unes par les autres descendent d'un mouvement irrésistible vers un but qu'elles ignorent, mais d'où elles ne dévient jamais. Quand on est mêlé de près aux événemens, on s'imagine qu'on peut les modifier à son gré. Or il est bien rare que les contemporains soient en mesure même de comprendre la besogne qu'ils exécutent. Ce qui les frappe le plus d'ordinaire, c'est la surface et les apparences des faits; mais le fond reste en dehors de leur portée. Telle génération a cru travailler à l'établissement de la liberté, et c'est en réalité le despotisme qu'elle a préparé. Ces illusions ne sont point particulières à la foule; elles sont également partagées par les esprits d'élite. Combien d'hommes d'État ont déchaîné, à leur insu, des révolutions dont la seule pensée les eût révoltés! Pour avoir la pleine intelligence d'une époque, il faut en être éloigné. « Les faits accomplis se présentent à nous avec une plus grande netteté que les faits en voie d'accomplissement; nous en voyons le commencement et la fin, la cause et les effets, les tenans et les aboutissans; nous y distinguons l'essentiel de l'accessoire; nous en saisissons la marche, la direction, et le vrai sens. » On s'aperçoit alors que le jeu des volontés individuelles contribue médiocrement aux transformations politiques et sociales, que « les peuples ne sont pas gouvernés suivant qu'il leur plaît de l'être, mais suivant que l'ensemble de leurs idées et le fond de leurs opinions exigent qu'ils le soient », que les grandes révolutions « s'opèrent en vertu d'une nécessité naturelle », qu'un étroit rapport de causalité unit le passé au présent; bref, que le déterminisme est la vérité. Nul n'a été un partisan plus sincère de cette doctrine que M. Fustel de Coulanges; nul n'a été plus désireux d'éliminer de l'histoire le hasard, le caprice, ou l'accident. Chez lui, les faits se déduisent les uns des autres avec une telle rigueur qu'on en arrive à se persuader qu'ils étaient inévitables. Ce n'était pas là toutefois son sentiment. Il ressort bien de tous ses écrits qu'il n'admettait en histoire l'action d'aucune force supérieure à l'humanité. Il était d'avis, par exemple, que, vu les circonstances, la féodalité devait tôt ou tard apparaître, mais que ces circonstances auraient pu ne pas se produire, et que dès lors la féodalité n'aurait point surgi. Elle était en germe dans la fidélité et dans le patronage, comme l'arbre est en germe dans le noyau que le cultivateur a semé. Mais un germe ne fructifie que sous l'empire de certaines causes qui toutes sont contingentes.

Peut-être M. Fustel n'est-il pas allé assez loin dans cette voie. On a singulièrement abusé du « nez de Cléopâtre » et du « grain de sable de Cromwell »; encore faut-il prêter quelque

attention à ce genre d'argumens. Je confesse que Brutus n'a pas empêché la fondation de l'empire romain; mais il a empêché César de le fonder, et il n'était pas indifférent que ce régime fût modelé par César ou par Auguste. Supposez qu'un coup de poignard eût tué Bonaparte le 18 brumaire; n'y a-t-il pas apparence que notre histoire en eût été changée? Si Louis XVI avait été plus ferme et plus intelligent, notre révolution aurait eu probablement une autre allure; or, où était la nécessité que Louis XVI fût exactement ce qu'il a été? La nature de l'homme, surtout de l'homme de génie, a quelque chose qui se dérobe à l'analyse et qui déconcerte les prévisions. Qu'est-ce que le génie en politique? Pourquoi s'est-il rencontré un ministre tel que Richelieu pour gouverner la France sous Louis XIII et un roi tel que Frédéric II pour gouverner la Prusse au XVIIIe siècle? Toutes ces questions demeurent pour le moment très obscures. On essaie bien parfois d'y répondre; mais jusqu'ici, ces tentatives ont été vaines, et il est clair que la naissance, l'éducation, le milieu ne suffisent pas pour nous donner la clef des talens de Richelieu ou des capacités militaires de Napoléon. Aussi, de guerre lasse, se décide-t-on le plus souvent à nier l'importance historique des individus, même de ceux qui ont une personnalité fortement accusée et qui paraissent avoir été de grands conducteurs de peuples. On prétend que ces hommes viennent et s'en vont toujours à leur heure, qu'ils ne sont que l'incarnation des millions d'âmes qui les entourent et qu'ils se contentent de traduire en actes les aspirations vagues des populations. Mais ces assertions ne sont que des postulats, non des vérités, et, tant qu'elles ne seront pas passées à l'état d'axiomes indiscutables, il faudra reconnaître qu'il y a des choses inexplicables en histoire. C'est là le sort commun de toutes les sciences d'observation. Qu'il s'agisse de la vie, de la matière, des forces physiques, ou de l'âme humaine, nous nous heurtons perpétuellement au mystère. Un voile épais nous cache les causes premières des faits, et l'esprit le plus clairvoyant est impuissant à les découvrir. M. Fustel ne pouvait évidemment se flatter de l'avoir soulevé; mais cette pensée ne le plongeait ni dans le découragement ni dans le scepticisme. Il était de ceux pour qui la conviction qu'un problème est insoluble équivaut presque à la certitude de l'avoir résolu, et je suppose que son esprit, foncièrement hostile aux spéculations oiseuses, se détournait sans peine d'un objet qu'il jugeait impossible d'éclaircir.

PAUL GUIRAUD.

CŒURS MEURTRIS

QUATRIÈME PARTIE (1)

XI

Malgré les inquiètes recommandations de sa mère, Jean continuait à s'enivrer du vin dangereux des ressouvenirs. Chaque jour il multipliait ses pèlerinages aux endroits où il était venu jadis en compagnie de Mlle de Frangy. Il savait d'avance qu'il se préparait un nouveau serrement de cœur en revisitant ces coins de terre que l'amour avait charmés et qui tout à l'heure lui donneraient une sensation de vide et d'abandon ; mais il aimait son mal et éprouvait une sorte de volupté à en souffrir. Un matin, il se hasarda jusqu'au Toron. Lorsqu'il arriva près de l'arbre de Judée qui se penchait au seuil du domaine, il se trouva arrêté par un obstacle inattendu ; un mur de pierres ceignait maintenant les lisières de la propriété. Une grille de fonte, aux dorures trop neuves et trop voyantes, barrait l'accès de l'avenue et jurait désagréablement avec la rustique physionomie des talus plantés de pommiers. Il dut se contenter de contempler à travers les barreaux les verdures de l'allée fuyante, et de contourner le mur revêtu d'un chaperon de toiles rouges,

Regardant sans entrer à travers les clôtures,

Il était en proie à cette tristesse si magnifiquement décrite par Victor Hugo et disait comme le poète :

Ma maison me regarde et ne me connaît plus...

(1) Voyez la *Revue* du 15 janvier, du 1er et du 15 février.

Il s'éloigna du Toron avec une sourde rancune et ses regards navrés se reposèrent sur le lac souriant dans sa ceinture de montagnes. Là-bas, vers la droite, le Charbon détachait nettement sur le bleu du ciel son front cornu, et il semblait à Jean que les roches blanches de la double crête inondée de soleil lui faisaient signe. Brusquement il résolut de se dédommager, le jour même, en gravissant cette montagne qui était pour lui comme un lieu consacré. Du moins, sur cette cime presque inviolée il retrouverait le paysage d'autrefois intact et non profané. En rentrant au chalet, il prévint sa mère qu'il partait pour une excursion de vingt-quatre heures et qu'il déjeunerait sur le bateau. Deux heures après, la *Couronne-de-Savoie* le déposait au Bout-du-Lac.

Là, rien n'était changé. Jean remonta à la Thuile par le sentier herbeux où chantaient toujours d'invisibles ruisseaux et où l'eau vive des fontaines courait sur d'aériens aqueducs de bois. En ce site lumineux et mouillé, il retrouvait la pure image de Simonne reflétée pour ainsi dire par toute la nature ambiante. La limpidité des sources lui rappelait la claire profondeur des yeux de la jeune fille ; les risées du lac lui reparlaient de son attirant sourire. La montagne entière, avec sa verdeur, ses colorations, ses odeurs d'herbes fauchées, semblait s'être imprégnée du charme qui émanait jadis de la personne de Mlle de Frangy. Il revit la fontaine babillarde au bord de laquelle il s'était assis pour attendre l'arrivée du *char*, la petite place en pente où l'église allongeait son ombre et où Simonne lui était apparue avec son corsage rouge et sa courte jupe de laine grise.

A la Thuile, pourtant, il eut encore une désillusion. Le guide qu'il alla quérir, lui apprit qu'on ne montait plus au Charbon par l'ancien sentier : les *échelles*, mal entretenues et endommagées en maints endroits, étaient devenues impraticables. On gagnait maintenant le sommet par un bon chemin de mulets, établi aux frais du Club alpin et s'élevant en lacets à travers la forêt de Doussard. Jean dut se résigner à suivre avec le guide cette nouvelle route.

Elle était charmante, du reste, et d'une sauvage poésie. Ils longèrent les plantureuses châtaigneraies de Chevalines et pénétrèrent dans la Combe d'Ire par d'anciennes futaies de sapins et de hêtres qui donnent aux bois de Doussard l'aspect d'une auguste forêt vierge. Ils gravissaient, sous d'obscurs couverts, un versant dont le sol noir et spongieux était tout semé de cyclamens roses. A mesure qu'ils montaient, la gorge se rétrécissait et le bouillonnement lointain du torrent d'Ire retentissait comme une voix du temps passé. Vers six heures, ils atteignirent le som-

met et, dans le verdoyant cratère ensoleillé, ils virent se dresser les murs gris du chalet. — Là aussi, l'envahissante civilisation avait marqué son passage. Le *Sanatorium* rêvé par M. de Frangy n'existait pas encore, mais le Club alpin avait installé près des anciennes cabanes un chalet plus spacieux, destiné à servir d'hôtellerie aux excursionnistes devenus plus nombreux. En s'approchant, Serraval remarqua avec ennui un groupe de mulets aux réveillantes sonnailles, stationnant devant les étables et révélant la présence d'une bande de touristes.

— Vous ferez sagement, dit le guide, de retenir tout de suite un lit et une table, car en cette saison et par ce beau temps, il vient beaucoup de monde au Charbon... Je crois que nous avons été précédés par une caravane...

En effet, au loin, on entendait des éclats de voix, des huchemens prolongés d'hommes et de femmes s'interpellant à travers les rochers. Jean, tout en maugréant contre le Club alpin, jugea la recommandation prudente et entra chez le *chalézan*. C'était le même narquois paysan qui avait trinqué jadis avec M. de Frangy et l'architecte Rivaz. Il avait légèrement grisonné, s'était tassé sur lui-même, mais avait gardé sa bonhomie sournoise et sa finesse de montagnard. Il ne reconnut pas l'avocat; toutefois, comme il avait été jadis en relations avec le juge, dès que Jean se fut nommé, il lui promit une table et une cellule à part.

Rassuré sur ce point, Serraval traversa rapidement la prairie. Il voulait savourer seul l'amère jouissance de tout revoir et de tout reconnaître. Surtout, il comptait profiter d'un reste de soleil pour revisiter l'ancien chemin des Échelles et retrouver la roche où Simonne prise de vertige s'était un moment reposée dans ses bras. Il s'achemina vers le petit bois de sapins qui s'étendait comme une tache bleuâtre à l'un des angles de la prairie, et d'où l'on dominait la gorge de la Bornette.

L'obscurité envahissait déjà les dessous de la sapinière; les obliques rayons du soleil couchant n'effleuraient plus que d'une fuyante teinte rose la tête des arbres. Une légère vapeur grise s'élevait du sol et estompait les basses branches, à travers lesquelles Jean, le cœur gros, se frayait un passage. Cette sapinière vaporeuse, où pénétrait un jour douteux, lui semblait peuplée d'ombres et il y évoquait mélancoliquement l'image de Simonne.

— Ah! songeait-il, de quelle pauvre et chimérique étoffe est faite la vie humaine! Le passé est peuplé de spectres impalpables, le présent nous coule dans les mains comme de l'eau, l'avenir n'est qu'incertitude... Nous n'avons à nous que le souvenir et le rêve...

Il avait quitté le taillis et s'engageait dans le couloir étroit et sinueux qui aboutit à la dernière échelle, quand le bruit menu de pas criant sur le sable attira son attention. En même temps, une forme féminine débouchait du tournant et se mouvait à vingt pas de lui... Il tressaillit. Ce n'était pas une hallucination, cette jeune femme en chapeau de paille, en robe de serge bleue, apparue soudain au fond du couloir. Elle se détachait nettement de la paroi du rocher. Un dernier rayon de soleil, caressant le haut de son visage, mettait en lumière d'abondans cheveux bruns, deux yeux grands ouverts, un teint mat et le délicat modelé de la bouche. Dans un sursaut de tout le corps, Jean se dit : « C'est elle! » et demeura comme ébloui au milieu du sentier. Simonne de Frangy l'avait aussi reconnu, car elle devint très pâle et hésita un instant comme pour rebrousser chemin. Le peu de largeur du couloir ne lui permettait pas de continuer sa route sans que Jean se rangeât pour lui livrer passage et, dans son émerveillement, il restait immobile. Pendant ce court moment d'arrêt, la pensée qu'ils étaient amenés près des Échelles par le même désir commémoratif, leur vint en même temps à l'esprit et cette réflexion, tout en augmentant leur embarras, mit dans leurs yeux une lueur d'attendrissement.

— Madame, dit Jean d'une voix mal assurée, en se découvrant et en s'appuyant au rocher, ne m'en veuillez pas... Je vous jure que cette rencontre n'était pas préméditée et que j'ignorais votre présence au Charbon.

— Je... vous crois, monsieur! répliqua-t-elle, mais avec une intonation si sourde, si tremblante, qu'elle trahissait tout le trouble de son âme.

Elle allait passer près de lui et continuer sa route; il ne se sentit pas le courage de la laisser disparaître ainsi.

— Simonne! supplia-t-il.

L'accent désolé de son interlocuteur l'inclina-t-il vers l'indulgence, ou fut-elle choquée de cette interpellation trop familière? Une rougeur lui monta aux joues et elle s'arrêta.

— Plaît-il? murmura-t-elle d'une voix qu'elle essayait de rendre sévère.

— Excusez-moi si le nom d'autrefois m'est venu aux lèvres... Je vous en prie, ne nous quittons pas ainsi!... J'ai eu des torts envers vous, mais je les ai douloureusement expiés... Il n'est pas possible que votre rancune dure toujours!

Elle secoua la tête et un sourire attristé crispa ses lèvres :

— Non, je n'ai plus de rancune... J'ai appris qu'il ne faut être ni trop exigeante ni trop inflexible...

Dans l'étranglement de sa voix, on sentait comme l'approche d'un sanglot. Jean devinait que l'expérience de la vie avait été pénible pour elle, et cet accent à la fois navré et désabusé lui poignait le cœur.

Elle baissa les yeux et fit un mouvement en avant.

— J'ai oublié le mal pour ne me souvenir que du bien, acheva-t-elle hâtivement... Adieu, monsieur!

— Ne partez pas encore!... Puisque le hasard a voulu cette rencontre, montrez-vous aussi bonne que le hasard... Ne me privez pas des seules minutes de joie que je goûte depuis bien longtemps...

Tout en parlant, il lui barrait le chemin et la regardait avec des yeux dont l'humble supplication la touchait. Elle avait reculé insensiblement et tous deux maintenant se trouvaient près d'une brèche du rocher d'où l'on dominait les Échelles, la gorge de la Bornette, les châtaigneraies de Marseau, et le lac d'un bleu de turquoise.

— Puisque vous êtes revenue ici comme moi, continua-t-il, pour revoir ce coin de montagne, regardons-le ensemble... Il n'a pas changé depuis douze ans. Les choses sont restées telles que je les gardais peintes au fond de moi.. Il n'est pas possible qu'aujourd'hui encore elles ne parlent pas à votre cœur comme elles parlent au mien...

Elle l'écoutait ainsi qu'en un rêve, étonnée, confuse de se retrouver là avec lui, et cependant si violemment émue qu'elle n'avait pas la force de s'éloigner. Il s'était appuyé au parapet rocheux et, inconsciemment, elle s'y était accoudée près de lui, — sans le regarder, laissant errer ses yeux sur le lointain paysage qu'elle voyait tout trouble à travers ses cils humides.

— Vous souvenez-vous, continua-t-il lentement, de notre halte près des framboisiers sauvages où vous m'avez chanté: « Rochers inaccessibles... » et de notre passage sur les échelles? Maintenant elles sont brisées; dans notre ancien chemin personne ne passera plus... Et notre affection aussi a été brisée... Les tendresses que nous rêvions, rochers inaccessibles!... Et notre soirée là-haut, en face des Alpes que le couchant empourprait, tandis que les troupeaux revenaient vers les cabanes, n'y avez-vous jamais repensé?... Les Angélus qui montaient du lac et nous envoyaient leurs salutations argentines, vous les rappelez-vous? Moi, je ne puis plus les entendre sans que votre souvenir tinte au fond de mon cœur...

Simonne, la tête dans ses deux mains, demeurait immobile, perdue dans la brume de ces souvenances d'autrefois, et des larmes

coulaient sur ses joues. Elle eut honte de sa faiblesse, se détourna pour essuyer furtivement ses yeux et balbutia comme si elle se parlait à elle-même :

— A quoi bon remuer des souvenirs qui ne peuvent faire que du mal ?

Elle s'était remise en marche et il la suivait silencieusement ; mais quand ils arrivèrent à la sortie du bois de sapins, elle se retourna vers lui :

— Ne m'accompagnez pas plus loin ! dit-elle craintivement, rappelez-vous que je ne suis plus Simonne de Frangy, mais Mme Divoire... J'ai un mari et des enfans... Si, tout à l'heure, je me suis attendrie en vous écoutant, ne me le faites pas regretter... Comptez-vous rester au chalet ce soir ?

— Ordonnez-vous que je parte ? demanda-t-il, consterné.

— Non pas... Mais, je vous en prie, quand vous serez dans la salle commune, n'ayez pas l'air de me connaître... Traitez-moi en étrangère, car désormais nous devons être l'un pour l'autre des étrangers...

Elle releva vers lui ses yeux noyés de tristesse et murmura d'une voix faible comme un soupir : — Adieu !

Elle s'éloigna rapidement dans la direction du chalet dont les vitres rougeoyaient à travers la brume. Jean la regardait fuir comme une apparition dans la buée crépusculaire. Quand il fut certain qu'elle avait regagné l'hôtellerie, il se décida seulement à son tour à quitter la sapinière.

Lorsqu'il pénétra dans la salle basse qui servait de réfectoire et où ronflait un poêle de cuisine, une dizaine de touristes s'y installaient bruyamment. Le *chalézan* et sa femme dressaient le couvert sur de massives tables rangées au long des murs, puis la *chalézane* allumait des bougies, les disposait de loin en loin sur la nappe, et ces vacillantes clartés laissaient dans l'ombre les angles de la pièce spacieuse. Non loin de l'encoignure où Jean était allé s'asseoir, six touristes s'étaient réunis autour d'une table séparée : deux hommes, deux fillettes de six et onze ans, et deux jeunes femmes.

— Ce sont des gens de Faverges, murmura le *chalézan* à l'oreille de Serraval, M. Divoire et sa compagnie.

Dès en entrant, Jean avait reconnu Simonne. Elle lui tournait le dos et, du coin obscur où il s'était attablé, il pouvait l'examiner tout à son aise. Là-bas, dans le couloir rocheux où ils s'étaient rencontrés, l'émotion ne lui avait pas permis de remarquer les changemens opérés par la fuite de douze années. Maintenant ses regards ne la quittaient plus. Il admirait l'abondance de sa che-

velure brune retombant sur la nuque en un lourd chignon, le cou svelte, bien dégagé des épaules, le voluptueux modelé du dos, la souplesse de la taille. Elle avait perdu les formes graciles de la vingtième année; la jeune fille devenue une femme avait pris un léger embonpoint qui donnait je ne sais quoi de plus savoureux à sa beauté, sans rien enlever à la grâce des mouvemens ni à la pureté des lignes. Ses deux filles n'avaient aucun de ses traits; elles ressemblaient singulièrement, en revanche, à un homme de quarante ans environ, aux côtés duquel elles étaient placées et qui devait être M. Divoire. Gras, blond, remuant, ce personnage avait le teint frais, la barbe rousse en éventail, les yeux d'un bleu trop clair, la voix retentissante, l'apparence d'un bourgeois content de lui, loquace et quêtant dans les regards de son entourage l'admiration due à son importance. Les deux autres convives semblaient être des familiers et même des subordonnés du manufacturier, car ils le traitaient avec déférence et riaient complaisamment de ses moindres plaisanteries.

Jean s'efforçait de rester inaperçu dans son coin et il y réussissait. Aucun des dîneurs de la table voisine n'avait remarqué sa présence, sauf peut-être Simonne. Elle se disait qu'il était là, assis quelque part dans la salle commune; et cela suffisait à la rendre nerveuse et inquiète. Jean devinait son émotion à la façon dont elle répondait laconiquement ou distraitement à ses interlocuteurs. Parfois d'imperceptibles frissons courant sur les épaules de Mme Divoire trahissaient une sourde agitation intérieure. Jean, remué à son tour par un émoi sympathique et oubliant de manger, tenait ses yeux fixés sur ces belles épaules frissonnantes et sur la nuque ambrée que frôlait la masse des cheveux bruns.

Tandis qu'au cœur de ces deux êtres, replacés par un étrange hasard à quelques pas l'un de l'autre, les souvenirs de l'affection d'autrefois se ravivaient douloureusement, un joyeux brouhaha bourdonnait entre les murs du chalet. Aux lueurs tremblotantes des bougies, toutes ces figures d'excursionnistes attablés formaient un ensemble amusant de silhouettes mouvantes, tantôt sommairement éclairées, tantôt noyées dans une ombre mystérieuse. Au dessert, les groupes commencèrent à se familiariser et à se mêler les uns aux autres. Seul, Jean Serraval restait isolé et taciturne dans son encognure. — Fatiguée d'une longue immobilité, la plus jeune des enfans de Mme Divoire, quitta sa chaise et, avec la pétulance de son âge, se mit à rôder autour des tables. Un moment, elle s'arrêta près de Serraval, fixa sur lui ses yeux clairs et peu timides; puis s'enhardissant, ses petites mains nouées derrière le dos, elle se rapprocha de lui pour le mieux examiner et comme

pour entrer en conversation. Bien qu'elle ne ressemblât en rien à sa mère, Jean ne put résister à la tentation de caresser la fille de Simonne. Il étendait la main pour l'attirer à lui, quand la petite se déroba avec un bruyant éclat de rire. Mais sa fuite simulée n'était qu'un enfantin manège de coquetterie, car elle revint vers lui, toujours riant et de plus en plus familière, si bien que ses espièglerie éveillèrent l'attention de sa famille. Mme Divoire se retourna, rougit et interpella l'enfant d'une voix sévère :

— Eh bien! Marcelle, qu'est-ce que cela signifie?

La petite ne l'écoutait pas, et continuait ses agaceries. Cependant M. Divoire s'était levé. Le chalézan questionné lui apprit que ce touriste solitaire, assis à un bout de table, était le fils du juge Serraval, et en entendant ce nom qu'il avait vu souvent cité avec éloge dans la chronique judiciaire des grands journaux, le manufacturier s'épanouit. Il était un peu snob et aimait à frayer avec les gens notables. Sous prétexte de rappeler sa petite fille à l'ordre, il se dirigea, empressé, vers Jean qui s'était rencogné dans l'ombre, regrettant déjà l'incident qui dirigeait sur lui la curiosité de ses voisins.

— Permettez-moi, monsieur, dit aimablement M. Divoire, de vous délivrer des importunités de cette petite.

Il avait pris Marcelle par la main et la tançait d'un ton solennel.

— Ne la grondez pas, monsieur, murmura Jean, c'est moi qui suis le premier coupable.

— Je lui pardonne, reprit à voix haute le manufacturier, puisque son indiscrétion me procure l'avantage de causer avec une des sommités du barreau parisien... C'est bien, si je ne me trompe, à l'éminent avocat Serraval que j'ai l'honneur de parler?

Jean répondit par une muette inclination de tête. Alors le mari de Simonne crut devoir se présenter lui-même :

— M. Divoire, directeur de la manufacture de Faverges... Enchanté de cette heureuse rencontre... Nous sommes tous fiers en Savoie de posséder un compatriote tel que vous, monsieur Serraval!

Jean saluait de nouveau et jetait un furtif regard dans la direction de Simonne. Bien qu'elle dût entendre ce qui se disait à quelques pas en arrière, elle ne s'était point retournée. Seulement d'involontaires mouvemens des épaules trahissaient son impatience et sans doute aussi son anxiété. Serraval, se souvenant de la prière qu'elle lui avait adressée, se bornait à accueillir par une mimique polie les complimens du mari; mais celui-ci ne se démontait pas et, après une pause, il continuait :

— Nous sommes un peu voisins... Tout en ayant mon domi-

cile à Faverges, j'habite le Toron pendant l'été. Mme Divoire tenait à ce que ce domaine de famille ne passât point à des étrangers et, pour lui plaire, je l'ai acheté à mon beau-père... J'y ai même opéré de notables améliorations... Vous pourrez en juger si, comme je le souhaite, vous me faites l'honneur d'y venir... Je serai ravi de vous y recevoir...

— Excusez-moi, monsieur, je suis en deuil et ne rends point de visites.

La figure de M. Divoire prit une expression grave et condoléante :

— En effet, vous avez eu récemment la douleur de perdre votre père, un de nos magistrats les plus distingués... Pardonnez-moi mon oubli, monsieur, j'en suis confus... Laissez-moi pourtant espérer qu'un hasard heureux, comme celui de ce soir, nous permettra de nouer plus ample connaissance...

Après quelques remerciemens évasifs, balbutiés par Jean, M. Divoire comprit enfin qu'il était de bon ton de ne pas insister. Il salua, emmena sa fille, et se rassit de l'air satisfait d'un homme qui vient de se montrer publiquement en rapports familiers avec une célébrité.

On commençait à songer à la couchée. La plupart des excursionnistes se sentaient las et attendaient impatiemment qu'on débarrassât les tables et qu'on installât des matelas dans la salle commune. Mme Divoire et ses enfans gagnèrent la chambre réservée où on leur avait dressé un lit. Jean, peu soucieux de se retrouver en tête à tête avec le manufacturier, alla fumer un cigare dehors, en repensant aux incidens inattendus de la soirée.

La brume s'était dissipée ; les étoiles palpitaient doucement dans le ciel très pur. Sur la prairie un amical silence planait, à peine interrompu par le jaillissement de la fontaine dans son auge de bois. Et Jean songeait à cette étrange fortune qui l'avait remis presque miraculeusement en présence de Simonne. Il allait et venait, remuant en son cœur des pensées douloureuses et tendres, ne perdant pas des yeux le chalet où Mme Divoire avait soupé à quelques pas de lui, — plus belle et plus désirable encore qu'au temps de sa prime jeunesse. Non seulement elle n'était pas son ennemie, comme il l'avait craint, mais elle n'avait pu dissimuler, en le rencontrant près des Échelles, un frisson d'attendrissement et de regret... Peut-être, au fond de son âme, lui gardait-elle encore un peu de l'affection d'autrefois ?... Cette supposition faisait monter en lui une chaude flambée d'espérance. En même temps les paroles de M. Divoire lui bourdonnaient au cerveau. Un démon tentateur lui insinuait qu'il y avait dans ce concours

de fortunés hasards une sorte de clémente prédestination. Il ne tenait qu'à lui de céder aux avances du mari pour redevenir l'ami de Simonne. Puis, brusquement, il se rappelait de l'injonction de la jeune femme : « Désormais nous ne pouvons être l'un pour l'autre que des étrangers... » Le souvenir de cette prière instante tombait sur ses orageux désirs comme une froide pluie sur un feu de joie. Il repensait aux prudentes recommandations de Mme Serraval. On eût dit que l'excellente femme prévoyait la possibilité de cette rencontre et en pressentait les dangers. Elle avait raison, après tout. A quoi bon renouer des relations qui seraient pour lui une torture, et pour Simonne une cause de trouble ? On la disait heureuse, et en la revoyant, il souffrirait trop au spectacle de ce bonheur qu'il avait laissé échapper. En supposant que Mme Divoire eût pour lui un retour d'affection, il connaissait son âme fière et droite ; elle lutterait obstinément pour se défendre et ils se rendraient mutuellement misérables... Non, il n'y fallait plus songer...

Il rentra dans le chalet, gagna en tâtonnant l'étroite cellule qui lui avait été assignée et se jeta tout habillé sur son matelas. Il allait s'y assoupir, quand il entendit parler de l'autre côté de la cloison de sapin et il tressaillit en reconnaissant la voix de Simonne. Le hasard l'avait fait le voisin de Mme Divoire et de ses enfans. — La plus jeune des petites filles, énervée sans doute par l'air de la montagne et les excitations du dîner en commun, ne voulait pas se coucher, et Simonne la raisonnait doucement en la câlinant pour la calmer.

— Chante pour que je dorme ! disait impérieusement l'enfant.

— Non, ma chérie, nous réveillerions les voisins...

— Tant pis !... Chante tout bas : « Rochers, que vous êtes heureux... » Il n'y a que cette chanson-là qui m'endorme.

— Pas ce soir, mignonne... Sois raisonnable !

— Eh bien, répétait Marcelle entêtée, je ne dormirai pas, alors !

Pour vaincre l'obstination de l'enfant gâtée, Simonne se résignait et commençait à fredonner :

Rochers inaccessibles,
Que vous êtes heureux
De n'être point sensibles
Aux tourmens amoureux...

Tout à coup sa voix s'enrouait, comme étouffée par un sanglot noué dans la gorge, et un silence angoissant régnait dans la chambre voisine où la petite avait fini par s'assoupir...

Jean demeurait cruellement éveillé; la voix, mouillée de larmes, de son amie continuait à résonner à ses oreilles, et quand, vers minuit, ses yeux se fermèrent enfin, il crut encore l'entendre en rêve. A cinq heures du matin, il fut rappelé à la réalité par les appels du chalézan qui hélait les excursionnistes désireux d'assister au lever du soleil. Aussitôt il se mit sur pied et boucla ses guêtres. Il se souciait en ce moment du soleil levant comme d'une guigne. Les plus limpides aurores n'auraient pu lui ôter le noir qu'il avait dans l'âme. D'ailleurs il voulait éviter de se retrouver avec M. Divoire. Tandis que, dans la salle, sonnaient déjà les souliers ferrés des touristes occupés à commander leur déjeuner, Serraval traversa la prairie et longea un bois de vernes qui surplombait le chemin muletier, par où devaient redescendre les caravanes.

Il attendit une heure, et déjà le soleil inondait de rayons roses la prairie vaporeuse, quand un bruit de sonnailles se fit entendre. Dans le chemin tournant et bordé de blocs de pierres rougeâtres, des mulets défilaient lentement. M. Divoire, la mine épanouie, chevauchait en tête, puis venaient ses amis, sa fille aînée et enfin Simonne tenant sur ses genoux la petite Marcelle. Le vent du matin soulevait le voile de crêpe bleu enroulé autour du chapeau de paille. Elle passa, pensive et les yeux comme embués de rosée, puis disparut derrière les touffes de genêts qui poussaient entre les rochers. Bientôt Jean n'entendit plus que les sabots des mulets sonnant parmi les pierres roulantes, et peu à peu le bruit de la cavalcade se perdit dans le bouillonnement grondeur du torrent d'Ire.

XII

M. Divoire appartenait à la catégorie des gens que tourmente le besoin de se créer de belles relations. Dès qu'il se trouvait dans le voisinage d'une « notabilité » quelconque, il n'épargnait ni pas ni démarches pour lui être présenté et l'amener chez lui. Il goûtait une indicible joie à vivre de pair à compagnon avec les gens en vue. Il lui semblait que leur importance se reflétait sur sa remuante personne, et que le métal vulgaire dans lequel il était coulé devenait or à leur contact. Souple, insinuant, obséquieux au besoin, n'hésitant pas à renouveler une tentative qui n'avait pas réussi tout d'abord, rien ne le rebutait pour arriver à ses fins.

Après sa rencontre avec Jean Serraval, et bien que ses avances eussent été accueillies froidement, il revint au Toron très allumé

par le désir d'attirer chez lui l'avocat en renom. Il s'en ouvrit à sa femme et fut tout étonné de se heurter à une résistance imprévue. N'ayant quitté Chambéry que plusieurs années après son mariage, il ignorait que Jean eût demandé la main de Mlle de Frangy; d'ailleurs, l'histoire de l'amour malheureux du jeune Serraval pour Simonne n'avait guère transpiré au dehors, et les principaux intéressés, M. de Frangy notamment, s'étaient bien gardés d'en parler. M. Divoire ne savait qu'une chose : c'est que les Frangy et les Serraval, après avoir vécu sur le pied de l'intimité, s'étaient brouillés à propos de l'affaire de la *Société des Villas*. Mais le manufacturier ne se laissait pas arrêter pour si peu et, quand sa femme répondit à sa communication en objectant le refroidissement survenu entre les deux familles, il déclara que cette considération n'était pas sérieuse; qu'il ne se souciait pas d'épouser les rancunes de M. de Frangy ; et qu'il comptait au contraire profiter du séjour de l'avocat à Écharvines, pour rétablir entre eux des relations de bon voisinage.

Donc, un beau matin, il se présenta au chalet, demanda à parler à M. Serraval et fut introduit au salon où Jean vint le rejoindre.

— Monsieur, dit le manufacturier, excusez l'incorrection de ma visite matinale, mais j'ai l'habitude de traiter les affaires à la bonne franquette, en vrai montagnard... Ne vous offensez donc point si je me permets de consulter l'une des lumières du barreau de Paris sur une question litigieuse.

— Je vous écoute, monsieur, répliqua poliment Serraval en offrant un fauteuil au visiteur et en s'asseyant en face de lui.

— Voici ce dont il s'agit : je suis en procès avec une maison de Grenoble au sujet d'un brevet d'invention dont nous revendiquons la propriété, et...

— Pardon, interrompit Jean, je dois vous prévenir qu'en pareille matière, mes conseils ne vous seront que d'une médiocre utilité... Je ne plaide guère qu'au criminel, et les questions de brevets sont l'objet d'une jurisprudence spéciale, que j'ignore absolument... Puisque vous voulez bien me demander mon avis, je vous engage à consulter un confrère tout à fait compétent... Quant à moi, je me récuse.

La figure de M. Divoire s'allongea, désappointée.

— Ah! soupira-t-il, je suis désolé... J'attachais une sérieuse importance à avoir l'opinion d'un maître tel que vous... Permettez-moi d'insister encore et d'abuser de votre patience. Si vous consentiez seulement à jeter un coup d'œil sur le dossier, vous verriez qu'indépendamment de la question de droit, l'affaire pré-

sente un caractère délictueux qui serait, tout au moins, du ressort du tribunal correctionnel...

— En ce cas, monsieur, répondit Jean qui ne voyait plus d'autre moyen de se débarrasser de cet obstiné plaideur, j'aurais mauvaise grâce à vous opposer un refus. Je consens, à titre officieux, à examiner la question, et si vous êtes en mesure de me confier le dossier...

— Faites mieux! s'écria M. Divoire avec impétuosité, venez déjeuner un de ces matins avec moi, et je vous mettrai les pièces sous les yeux.

— Mille regrets, monsieur, mais je crois vous l'avoir dit, mon deuil est trop récent et je n'accepte aucune invitation.

— Je comprends votre réserve et je me ferais scrupule d'insister s'il s'agissait d'un dîner de cérémonie; mais nous serons dans la plus stricte intimité : ma femme, mes deux fillettes et moi... J'ajoute que Mme Divoire serait enchantée de cette occasion de se retrouver avec un ami d'enfance.

Jean eut grand'peine à dissimuler son émotion; sa figure exprima une surprise que le manufacturier interpréta à sa façon. Il s'imagina que la brouille avec M. de Frangy était la cause de l'étonnement manifesté par l'avocat.

— Je sais, poursuivit-il, qu'autrefois, à propos de cette chimérique *Société des Villas*, il y a eu du froid entre les Frangy et monsieur votre père; mais c'est une vieille histoire, et ma femme souhaiterait vivement que des rapports de bonne cordialité se rétablissent avec ses anciens amis d'Écharvines.

— Mme Divoire a témoigné ce désir? demanda Jean avec un reste d'incrédulité.

— Elle m'en parlait ce matin encore, affirma M. Divoire auquel un mensonge ne coûtait rien. J'espère qu'à votre tour vous ne nous tiendrez pas rigueur.

Jean s'inclina en signe d'acquiescement. Il commençait à être ébranlé. Bien qu'il ne pût s'expliquer cette brusque modification survenue dans les intentions de Simonne, il en éprouvait une joie soudaine. Après tout, il n'avait aucune raison de se montrer plus rigoriste qu'elle. Il supposa que, si elle souhaitait de le revoir, c'est qu'elle avait quelques nouvelles recommandations à lui adresser. Dans ce cas, il était de son devoir de lui obéir. La réserve qu'il s'imposait devenait inutile, puisque Mme Divoire le relevait elle-même de l'engagement pris.

— Oh! déclara-t-il, nous avons oublié l'affaire des *villas* depuis longtemps; je serais désolé que Mme Divoire pût croire que nous lui gardons rancune de la mauvaise humeur de M. de Frangy.

— Prouvez-nous le contraire, en acceptant notre invitation...

M. Divoire avait pris la main de Jean et la secouait vivement.

— Tenez, continua-t-il, sans plus de cérémonies, souffrez que je vous emmène ce matin déjeuner chez nous !

La tentation était trop forte et, pour y résister, il eût fallu un héroïsme que Jean ne possédait pas. Il ne se défendait que pour la forme, en alléguant le négligé de son costume matinal.

— Non, non, répéta le manufacturier, je ne vous lâche plus... je vous enlève tel que vous êtes, pour qu'il soit bien entendu qu'il s'agit d'un déjeuner à la fortune du pot...

Jean céda. Il fit prévenir sa mère et suivit M. Divoire. Celui-ci avait pris le bras de l'avocat et l'emmenait triomphalement au Toron. Quand on eut franchi la grille et qu'on chemina dans l'allée des pommiers, le cœur de Serraval commença de battre avec violence.

Ainsi que l'avait annoncé M. Divoire, le vieux domaine était transformé ou plutôt dénaturé. Les prétendus embellissemens avaient été opérés sans goût, avec une recherche de modernité et de décoration voyante qui altérait la physionomie de l'antique logis savoyard. Dans la cour sablée, un jardinier trop zélé avait dessiné des mosaïques de plantes à feuillages colorés où les initiales du propriétaire s'étalaient en vedette. L'ancien jardin un peu fouillis avait été vallonné comme un parc anglais, et agrémenté de kiosques prétentieux. Des vases de Vallauris d'un ton trop cru se dressaient sur les marches de l'escalier et sur les balustrades de la galerie extérieure. Jean ne reconnaissait plus le vieux Toron recrépi et blanchi à neuf ; il s'indignait intérieurement des bourgeoises profanations qu'on lui avait fait subir.

M. Divoire introduisit l'avocat dans son cabinet de travail, meublé en faux vieux chêne, avec des bibliothèques vitrées le long des murs, et des bustes de plâtre bronzé aux angles des corniches. Il tira d'un cartonnier le dossier dont il lui avait parlé et pria Jean de le feuilleter tandis qu'il irait prévenir sa femme.

Mme Divoire était dans la chambre des enfans, occupée à faire travailler sa fille aînée. Il lui annonça, non sans un certain embarras, qu'il avait amené à déjeuner M. Jean Serraval. Simonne pâlit et ses yeux exprimèrent une douloureuse stupeur. Elle était si interdite qu'elle ne put même formuler une protestation. Son mécontentement était trop visible pour que son mari ne s'en aperçût pas, mais il avait la prétention d'être maître chez lui et il déclara d'un ton bref :

— J'ai besoin de consulter M. Serraval sur mon procès...

D'ailleurs, il est grand temps d'en finir avec une ridicule brouille... Puis il reprit d'une voix moins tranchante : — Pour décider l'avocat, je lui ai dit que tu désirais toi-même ce raccommodement... Tâche de ne pas me démentir !

Cette fois, il vit très nettement dans les yeux de sa femme un éclair de reproche et de révolte. Il devina qu'elle allait se fâcher et, pour couper court à toute discussion, il se hâta d'ajouter sèchement :

— Tu feras bien de passer à l'office et de soigner le menu.

Là-dessus il s'esquiva et courut rejoindre son hôte. — Dès qu'il fut parti, Simonne quitta les enfans et se réfugia dans sa chambre. La secousse avait été trop violente. Profondément découragée, la jeune femme s'assit un moment et, la tête dans ses mains, resta accablée. Ses efforts pour prévenir une nouvelle rencontre avec Jean Serraval avaient échoué ; il allait falloir lutter ; et elle ne savait quels moyens employer pour écarter un danger qui devenait de plus en plus menaçant. Elle n'avait pas même le temps d'y réfléchir, car, malgré son désarroi, elle était forcée de s'occuper de ses devoirs de maîtresse de maison. Rapidement, elle baigna ses yeux rougis, changea de toilette, et descendit à la salle à manger.

Pendant ce temps, M. Divoire causait de son affaire avec Serraval, et celui-ci lui donnait quelques utiles conseils. Ils avaient à peine terminé l'examen du dossier, lorsque la cloche sonna le déjeuner. Ils se rendirent au salon.

C'était la seule pièce qui n'eût pas subi de remaniemens. Mme Divoire s'était opposée énergiquement à ce que son mari la gâtât par des rajeunissemens et elle avait obtenu gain de cause. Jean, secoué par une pénible émotion, reconnaissait les vieilles tapisseries aux tons passés, les meubles Louis XV, le guéridon chargé de fleurs, le piano à queue au clavier ouvert. Un moment il eut l'illusion que rien n'avait changé et qu'il était revenu aux jours d'autrefois. Son trouble s'accrut encore lorsque la porte de la salle à manger livra passage à Simonne. Mme Divoire, vêtue de gris, sans un bijou, — très pâle dans l'encadrement de ses magnifiques cheveux bruns, — entra avec cette expression sévère et attristée qu'il lui avait connue une seule fois, le jour où, à cette même place, elle l'avait si durement congédié. En se retrouvant tous deux, face à face, dans ce salon qui gardait sa physionomie de jadis, ce commun souvenir leur traversa simultanément l'esprit et redoubla leur malaise. Il y eut entre eux un tragique silence de quelques secondes. Jean crut lire une réprobation dans les yeux tristes de Simonne et pressentit que M. Divoire l'avait

trompé, en lui parlant des dispositions conciliantes de la jeune femme.

— Ma chère amie, dit le manufacturier, voici M. Serraval qui a bien voulu céder à mes instances et déjeuner avec nous sans façon... Vous vous connaissez déjà et je puis me dispenser d'une présentation en forme.

Simonne ne releva pas cette dernière insinuation, elle se borna à murmurer d'une voix mal assurée :

— Vous déjeunerez fort mal, monsieur... Mon mari ne m'a prévenue que très tard de votre visite et je lui laisse toute la responsabilité du mauvais repas que vous allez faire...

En même temps elle posait très légèrement son bras sur celui de son invité, et l'on passait dans la salle à manger.

Jean se sentait de plus en plus mal à l'aise et s'en voulait de n'avoir pas énergiquement résisté aux importunités de M. Divoire. Celui-ci, pour dissiper la gêne de son hôte, s'évertuait à animer la conversation en la ramenant sur les incidens de son procès avec les fabricans de Grenoble. Mme Divoire le laissait parler et paraissait uniquement préoccupée de ses enfans, placées de chaque côté de leur père. Jean écoutait distraitement l'argumentation du manufacturier, répondait par de brèves explications juridiques, puis, tandis que la parole facile de son interlocuteur coulait comme une eau monotone, il étudiait à la dérobée la contenance et la physionomie de sa voisine.

Simonne lui apparaissait plus grave, moins démonstrative qu'autrefois, avec une réserve voulue, une attitude soumise, une douceur résignée. Elle semblait moins contente de son lot, moins heureuse qu'on ne le lui avait dit ; mais en même temps il devinait en elle une ferme intention de dissimuler la déception que lui avait apportée le mariage, un farouche désir d'isolement, une craintive défiance de l'hôte qu'on voulait lui imposer. Avec de pareilles dispositions d'esprit, il était évident que Mme Divoire s'efforcerait de l'éloigner de son intérieur et qu'il la voyait sans doute chez elle pour la dernière fois. Aussi jouissait-il avec une hâte tremblante de cette heure de grâce, pendant laquelle il pouvait contempler l'amie qu'il croyait perdue et qu'il allait, en effet, perdre à nouveau.

Il éprouvait une âpre volupté à se sentir effleuré par les plis de sa robe, à saisir au vol un furtif regard jeté sur lui, à entendre la musique de sa voix. Il épiait ses moindres mouvemens et parfois, dans un geste, dans une intonation, dans une phrase familière, il retrouvait avec délices quelque chose de la Simonne de jadis. Désespérant de triompher de la réserve qu'elle mettait

entre elle et lui comme une cloison de glace, il essayait de conquérir l'amitié de la petite Marcelle, sa voisine. L'enfant, peu timide, se laissait caresser, et Jean, leurré par ce faux semblant d'intimité, pouvait se croire un moment l'ami de cette maison, dont aujourd'hui comme autrefois Simonne de Frangy était l'âme et le charme. Dans la gaine oblongue d'une vieille horloge, le balancier battait les secondes. Jean écoutait avec anxiété ce régulier tic-tac, marquant la fuite de l'heure, et il souhaitait que le temps s'arrêtât, que le déjeuner se prolongeât indéfiniment.

Il s'acheva cependant, et, quand on fut au dessert, M. Divoire ordonna au domestique de servir le café au jardin, devant la porte-fenêtre du salon. Serraval reprit le bras de Mme Divoire et, dans le trajet, s'aperçut qu'il tremblait faiblement sur le sien. A l'ombre d'un grand mûrier noir, qui ombrageait une partie de la plate-forme, le café fumait et Simonne s'occupait de le verser dans les tasses. Filtrées à travers l'épais feuillage du mûrier, des gouttes de soleil pleuvaient sur les cheveux bruns et les épaules de la jeune femme. Le sol était jonché de mûres dont l'écrasement empourprait le sable de l'allée et attirait de hardis moineaux, qui venaient picorer jusque dans les jambes des convives. Du bord de la plate-forme, on voyait se creuser en contre-bas la profonde coupe verdoyante où le lac bleu dormait dans son cadre de montagnes aux cimes ensoleillées. Les enfans prenaient leurs ébats dans le jardin et leurs voix résonnaient joyeusement, tandis que M. Divoire énumérait à son hôte les améliorations dont il avait doté le Toron.

Il était en train d'expliquer comment il avait capté des sources à la lisière du Roc-de-Chère et par quelles ingénieuses combinaisons il avait pu irriguer tout le domaine, lorsque le domestique vint lui apporter le courrier. Séance tenante, il le dépouilla avec une comique solennité. Parmi les dépêches, se trouvaient deux lettres de son régisseur de Faverges, traitant d'affaires importantes et demandant des instructions immédiates. Le manufacturier empocha sa volumineuse correspondance et s'excusa d'être obligé de répondre d'urgence aux questions qu'on lui soumettait.

Jean s'était discrètement levé et se préparait à prendre congé.

— Non, non, protesta M. Divoire, j'en ai tout au plus pour une petite heure et vous n'échapperez pas au tour du propriétaire! En attendant que je vous rejoigne, ma femme me remplacera... Ma bonne amie, n'oublie pas de montrer *ma* cascade à M. Serraval!...

Dès qu'il fut parti, Mme Divoire ouvrit son ombrelle et pria Jean de la suivre. Au lieu de descendre vers les jardins, elle

contourna la pelouse et s'engagea dans un long promenoir qui coupait horizontalement le revers de la colline et dominait le paysage du petit lac. Serraval pensa qu'elle avait choisi cette allée solitaire pour lui demander une explication au sujet de son manque de parole, et prenant les devans :

— Ma présence au Toron vous a irritée, dit-il, je le sens... J'ai pourtant fait ce que j'ai pu pour vous épargner ce déplaisir!... Je ne suis venu ici que par suite d'un malentendu... M. Divoire m'avait affirmé que vous désiriez me revoir...

— Je le sais, répondit-elle avec tristesse, et je n'ai aucun reproche à vous adresser. Je ne blâme même pas mon mari de son insistance indiscrète... Il ignorait ce qui s'est passé entre nous, et je ne pouvais pas l'en informer... Tout le mal vient de notre rencontre au Charbon !

— Vous la regrettez ? demanda-t-il amèrement.

Elle ne répondait pas. Les yeux tournés vers le fond du lac, elle regardait la montagne, dont la transparence de l'air laissait voir les roches blanches et noires. Sur l'azur sans tache, le Charbon profilait son cône tronqué, plein de forêts mystérieuses, plein aussi de chères souvenances.

— Rassurez-vous, reprit-il, j'agirai de façon à tenir mieux mes promesses à l'avenir, et je saurai résister plus énergiquement aux invitations de votre mari.

Elle ébaucha un sourire désillusionné, presque ironique :

— Détrompez-vous... Je connais M. Divoire; il attache trop d'importance à être en relations avec un homme de votre valeur pour qu'il renonce à vous voir... Il vous a amené ici, il m'est impossible de lui expliquer pourquoi je redoute votre présence, et maintenant je serai forcée de vous accueillir chez moi... Que je le veuille ou non, c'est une épreuve que je dois accepter.

— Si vous croyez devoir l'accepter, murmura-t-il humblement, pourquoi ne vous y résignez-vous pas sans arrière-pensée? La faute que j'ai commise, il y a douze ans, ne pourra-t-elle donc jamais trouver grâce devant vous?

— Vous ne me comprenez pas, répliqua-t-elle d'une voix grave, ou vous ne voulez pas me comprendre... Je vous le répète, il y a longtemps que je vous ai pardonné vos torts... Et même, car je dois être tout à fait franche avec vous, j'avoue que ces torts me paraissent moins odieux aujourd'hui et que ma rancune a été excessive... Ces fautes qu'une jeune fille considère comme impardonnables, le monde les regarde comme des péchés très véniels... J'aurais dû réfléchir que le plus sage est exposé à pécher, avant de vous condamner aussi durement...

Ses yeux se mouillaient. Les bras allongés, les mains croi-

sées, les doigts crispés l'un dans l'autre, elle était secouée par une émotion impuissamment contenue.

— Ah ! s'écria-t-elle, si j'avais été mieux conseillée ! Si, au lieu d'un père aveuglé par ses chimères et ses préventions, j'avais eu près de moi une mère attentive, connaissant la vie, qui aurait calmé mes nerfs, pansé mon orgueil blessé et m'eût fait voir clair dans mon cœur, je ne me serais point par dépit engagée à un autre !... Et c'est pour cela justement, ajouta-t-elle avec désespoir, que je vous avais supplié de rester pour moi un étranger... Je tenais à ne pas réveiller le regret du passé, parce que je suis mariée, et que je veux rester en paix avec ma conscience...

Son émotion devenait contagieuse. L'âme aimante et chevaleresque de Jean, cette âme à laquelle une vie de travail et d'isolement avait conservé toute sa délicate fraîcheur, s'exaltait en écoutant cette confession sincère. Le cri douloureux de Simonne fit courir en lui un frisson de généreuse sympathie. Il se sentit soudain capable de tous les sacrifices pour calmer les scrupules et dissiper les terreurs de cette femme qui avait été le seul amour sérieux de sa jeunesse.

— Simonne, dit-il affectueusement, ne craignez rien. Puisqu'une force supérieure à notre volonté nous a rapprochés, ayez confiance en moi. Je saurai vivre près de vous en respectant votre repos et votre conscience... Je m'estimerai trop heureux d'être uniquement et honnêtement votre ami... Voulez-vous ?

Ils étaient arrivés à l'extrémité du long promenoir, à l'endroit où il touche aux lisières abruptes du Roc-de-Chère. Les retombées frissonnantes des hêtres et des charmes y versaient une ombre profonde, au milieu de l'ensoleillement de la campagne environnante. Sous cet abri, un banc s'adossait à la roche nue et Simonne s'y assit, pensive, — tentée et effrayée à la fois par l'amicale proposition de Jean.

Son devoir d'honnête femme lui permettait-il d'accepter l'amitié d'un homme qu'elle avait jadis rêvé d'épouser et qui lui avait fait connaître les pures émotions du premier amour ? Était-ce prudent ? En pactisant ainsi avec sa conscience, ne jouait-elle pas avec le feu ?... Mais d'un autre côté, puisque la vanité étourdie de M. Divoire avait introduit Jean dans sa maison, et puisqu'elle répugnait à conter à son mari l'histoire du passé, n'était-il pas plus sage d'en appeler à la loyauté de l'hôte auquel elle ne pouvait fermer sa porte, et de tracer d'avance les limites de leur intimité ?... Mme Divoire essayait de se persuader que ce parti était le plus raisonnable. Peut-être aussi la cime lointaine du Charbon, les sourires du lac, les feuillées du Roc-de-Chère, tous ces pay-

sages où dormaient tant d'adorables souvenirs, inclinaient-ils doucement son cœur à adopter une transaction?...

— Voulez-vous? répéta Jean, en se rapprochant d'elle.

Elle releva la tête et timidement lui jeta un regard moins sévère.

— Si j'accepte, répondit-elle après une dernière hésitation, vous vous soumettrez à toutes les conditions que je vous imposerai?

— A toutes.

— D'abord nous ne reparlerons jamais des choses d'autrefois... Nous les tiendrons comme abolies... Notre amitié ne datera que d'aujourd'hui.

— Soit! soupira-t-il.

— Vous ne viendrez ici que lorsque M. Divoire vous y invitera; vous ne chercherez jamais à me voir, quand il sera absent.

— Je vous le promets.

— Enfin, le jour où je jugerai qu'il y a danger à continuer ces relations d'amitié, je n'aurai qu'à lever le doigt et vous partirez.

— Je vous obéirai docilement.

— C'est juré?

— C'est juré.

— Eh bien! dit-elle avec un sourire de rassérénement, soyons amis.

Elle lui tendit la main et il la serra comme on serre celle d'un camarade retrouvé après de longues années d'absence.

— Et maintenant, reprit Simonne, allons rejoindre les enfans...

XIII

Rentré à Écharvines, Jean résolut de ne rien cacher à Mme Serraval. D'ailleurs, il y avait en lui une telle abondance de sensations nouvelles, d'émotions inattendues, qu'il éprouvait le besoin de les répandre au dehors, en se confessant à une oreille amie. Il ne pouvait choisir un confident plus attentif et plus sûr que sa mère. Il lui avoua tout, sans omettre aucun détail; — sa rencontre avec Simonne, au Charbon; l'intervention indiscrète de M. Divoire et le subterfuge dont s'était servi le manufacturier pour l'amener au Toron; enfin l'explication qu'il avait eue avec Mme Divoire et qui s'était terminée par un traité d'honnête et loyale amitié.

Pendant cette confession, la douce figure de Mme Serraval,

encadrée de cheveux maintenant presque blancs, prenait une expression d'anxieuse sollicitude. Parfois elle hochait la tête, et une brume de tristesse voilait la limpidité de ses regards.

— Mon Jean, dit-elle, tout cela me semble très fâcheux. Je veux croire que le hasard seul est coupable; mais nous mettons bien souvent sur son compte des événemens que nous avons nous-mêmes préparés. Avant cette rencontre, tu pensais déjà trop complaisamment à Simonne, et au lieu de chasser ce dangereux souvenir, tu n'es monté au Charbon que pour le rendre plus vivace. Si tu avais résisté à la tentation d'un pèlerinage inutile, tu ne te serais pas exposé aux importunités de M. Divoire et tu n'aurais pas fait une visite qui peut avoir de funestes conséquences pour ton repos et pour le mien... Quant à cette pure amitié dont tu me parles, loin de me rassurer, elle m'effraie. Je suis certaine que vous êtes tous deux de bonne foi, mais prends garde, Jean!... Tu es encore trop mal guéri de l'ancien amour pour que le voisinage de Simonne soit sans péril. Je ne sais si je deviens sceptique en vieillissant, mais j'ai peine à croire à l'amitié innocente entre un jeune homme et une jeune femme.

Elle avait raison. L'amitié désintéressée entre un homme et une femme encore jeunes est une de ces douces chimères dont se repaissent les âmes candides, ou bien une aimable fiction dont les amoureux se servent pour se mentir à eux-mêmes. Musset a dit quelque part qu'à force de voir fréquemment une voisine, fût-elle laide, on finit par la trouver jolie et par s'en éprendre. A plus forte raison, lorsque cette voisine est une amie. L'homme et la femme qui ont scellé ce dangereux pacte d'amitié peuvent être remplis d'intentions honnêtes et droites, il n'en arrive pas moins une heure où ils s'aperçoivent qu'ils sont de sexe différent et où leur amitié commence à se teindre d'une nuance plus vive. A partir de ce moment, le vigoureux *shake-hand* qu'on se donnait sans arrière-pensée, s'alanguit en une pression plus voluptueusement prolongée; les regards confians qu'on échangeait d'abord avec tranquillité, se fondent l'un dans l'autre plus délicieusement et provoquent un frisson intérieur qui remue tout l'être; insensiblement, à l'or vierge de l'amitié pure se mêle un alliage de sensuelle tendresse, et tout à coup l'amour se montre avec ses exigences mal déguisées, son impérieux besoin de caresses toujours plus fréquentes et plus hardies. — Le péril s'aggrave encore, lorsque cette téméraire amitié prétend se substituer à un amour qu'on croyait mort et qui n'est qu'assoupi. — C'était le cas de Jean Serraval et de Simonne.

Tout d'abord ils commencèrent cet essai loyal avec une entière

bonne foi et une joyeuse abnégation. Jean se soumettait docilement aux conditions imposées par Mme Divoire. Après cet exil de douze années loin de son amie, après avoir désespéré de la revoir et d'obtenir son pardon, il était trop heureux de passer quelques heures auprès d'elle. La voir, même en présence de son mari, était pour lui un délice dont il jouissait sans arrière-pensée, sans comparaison pénible avec les émotions d'une époque antérieure. Il dégustait cette joie en gourmet, sachant attendre avec résignation le bon plaisir de M. Divoire pour se présenter au Toron. Ce dernier, à la vérité, ne le faisait pas languir. Très vain de sa récente intimité avec l'avocat célèbre, il saisissait les moindres prétextes pour se montrer en sa compagnie. Il l'allait relancer souvent à Écharvines et avait décidé Simonne à rendre visite à Mme Serraval. Celle-ci, tout en accueillant la jeune femme avec l'aménité d'autrefois, s'était cependant tenue sur la réserve et avait allégué son deuil pour décliner toute invitation. Elle ne voulait pas encourager par sa présence des relations qu'elle désapprouvait et qu'elle voyait avec tristesse devenir chaque jour plus étroites.

Incapable de résister au charme de la présence de Simonne, Jean se laissait insensiblement envelopper par les prévenances du mari. Pour se trouver dans le même milieu que Mme Divoire, il supportait tout avec entrain et bonne humeur : la familiarité souvent indiscrète des deux petites filles que Simonne gardait toujours auprès d'elle, la lourde loquacité du manufacturier, son orgueil de propriétaire et de riche industriel, sa manie de pérorer et de contrecarrer sa femme à tout propos. Sous prétexte qu'il était ingénieur, M. Divoire se croyait apte à traiter les questions les plus étrangères à son métier. A table surtout, il aimait à pontifier. L'œil dominateur, la barbe en éventail, la serviette étalée sur sa large poitrine, il donnait d'un ton tranchant son opinion sur toutes choses : art, jurisprudence, littérature. Il provoquait les contradictions, mais s'écoutait seul parler et prétendait toujours avoir le dernier mot. Après dîner, il aimait à jouer aux échecs et Jean, ayant eu l'imprudence d'avouer qu'il connaissait la marche des pièces, fut condamné à lui servir de partenaire. Tandis que Simonne se mettait au piano, M. Divoire rangeait bruyamment les pions sur l'échiquier et ne laissait de repos à Serraval que lorsqu'il l'avait fait asseoir en face de lui. La partie devenait souvent orageuse. Le manufacturier se croyait de première force. En fait, il n'était que mauvais joueur. Il ne supportait pas les distractions de l'adversaire et rabrouait durement Serraval, qui s'oubliait à écouter la musique de Mme Divoire. Lorsqu'il gagnait, il avait le triomphe ironique, mais s'il lui arri-

vait de perdre, il ne savait pas contenir sa mauvaise humeur, et les gens de son entourage en pâtissaient.

Simonne connaissait par expérience les désagréables défauts de caractère de son mari. Elle sentait que Jean ne les supportait qu'à cause d'elle et le plaignait du fond du cœur. A le voir si bon enfant, si patient, en songeant avec quelle résignation il acceptait les conditions imposées, elle était plus rassurée; son affection devenait moins timide, les scrupules qui tourmentaient son âme s'atténuaient, et elle cherchait à dédommager son ami par des attentions plus tendres, par une réserve moins rigoureuse.

Ces marques d'un plus vif attachement faisaient oublier à Jean le ridicule despotisme et la familiarité abusive de M. Divoire. Les petites misères qui lui gâtaient le séjour du Toron le laissaient indifférent. Il n'était occupé que de Simonne. Il se trouvait heureux, pourvu qu'il l'entendît aller et venir légèrement à travers le salon. Ses yeux se reposaient avec enchantement sur les lignes délicates de son profil, sur la molle abondance de ses cheveux bruns, sur les gracieuses inflexions de son cou laissé pleinement à découvert par une large collerette retombant sur les épaules. Le pur dessin des paupières baissées, le mobile sourire des lèvres rouges, les harmonieux mouvemens du corps souple, le blanc contour d'un bras entr'aperçu dans l'ouverture de la manche, l'enivraient sourdement. Si quelque besogne domestique appelait Mme Divoire au dehors, il se sentait comme abandonné. Il supportait avec fatigue les bavardes déclamations du mari, la turbulence des enfans; il aspirait avec une fiévreuse impatience au retour de Simonne et un véhément désir le prenait de se trouver enfin seul avec elle. Ces momens d'intimité étaient forcément rares. Parfois une journée entière se passait sans l'éclaircie d'une minute de tête-à-tête, sans la consolation de quelques mots échangés furtivement entre deux portes.

Alors il s'en revenait à Écharvines, irrité contre lui-même, harassé par l'ennui des heures où la désertion de Mme Divoire le laissait en proie aux pesantes conversations du manufacturier. Pendant ces crises de dépression, il se jugeait sévèrement et détestait son égoïsme. Il avait honte de ses journées oisives, se reprochait de délaisser sa mère, et, confus, repentant, le front soucieux, revenait se jeter dans les bras de Mme Serraval en lui demandant pardon de ses trop longues absences.

— Ah! mon Jean, soupirait sa mère, ce ne sont pas tes absences qui me peinent... C'est la façon dont tu emploies les heures que tu passes loin de moi!... Tu joues un jeu dangereux et tu n'as pas l'air de t'en douter... A quoi tout cela aboutira-t-il? A te faire souffrir ou à porter le trouble dans un ménage jusque-là

très uni... Voilà ce qui me tourmente, et, je le déclare franchement, dussé-je en pâtir la première, j'aimerais mieux te savoir à Paris que de te voir chaque jour sur le chemin du Toron...

Jean convenait de sa folie, se confondait en excuses et en démonstrations de tendresse; mais le lendemain, il retournait vers la maison enchantée où la présence de Simonne l'attirait comme un aimant.

Un soir, où la compagnie du manufacturier avait été plus que jamais fatigante, et la partie d'échecs plus interminable, M. Divoire annonça qu'il comptait partir dès le matin pour Faverges.

— J'ai bonne envie de vous emmener, monsieur Serraval, ajouta-t-il... vous ne connaissez pas ma fabrique; je voudrais vous la faire visiter en détail... Nous déjeunerons là-bas et nous serons de retour pour le dîner... Est-ce convenu?

Serraval, songeant avec terreur à cette perspective d'être livré tout un jour à l'énervante société du fabricant, se disposait à refuser et cherchait déjà une échappatoire. Simonne devina ses craintes et déclara qu'elle serait du voyage.

— J'ai des instructions à donner au jardinier, dit-elle, on attellera le char et nous irons tous à Faverges.

Jean n'avait plus de raisons pour formuler un refus. Il accepta, et M. Divoire sortit pour donner des ordres en conséquence. Quand ils furent en tête à tête, Mme Divoire murmura en rougissant :

— Je n'ai pas voulu vous laisser aller seul là-bas... Je tiens à vous montrer moi-même notre maison de Faverges, afin que vous puissiez nous y voir en imagination, cet hiver, quand vous serez à Paris.

Cette excursion en compagnie de Simonne avait joyeusement changé les dispositions d'esprit de Jean, mais l'allusion à une séparation possible mélangea sa joie d'amertume. Mme Divoire supposait-elle donc qu'il pût maintenant la quitter pour tout un hiver, ou bien, au fond de son cœur, jugeait-elle déjà cet éloignement nécessaire?

Il y pensa toute la soirée, et il y pensait encore le lendemain, quand le cheval attelé au char les promenait le long du lac. M. Divoire conduisait, ayant à ses côtés ses deux filles; Simonne et Jean occupaient la banquette transversale qui faisait face à la nappe d'eau où se reflétaient les bois, les prés et les vignes baignés d'une lumière d'or. On touchait aux premiers jours de septembre, à cette saison où la montagne commence à se revêtir d'une teinte automnale et où le paysage savoyard s'embellit de l'opulente variété des colorations plus chaudes. Mme Divoire et

Serraval n'échangeaient que de rares paroles, mais en même temps que le soleil enveloppait leurs têtes rapprochées, une sensation de plus étroite intimité les tenait enchaînés. Ils éprouvaient une mélancolique félicité à se sentir tous deux effleurés par le même air vif, éblouis des mêmes clartés, emportés sur la même tremblante banquette. Parfois un cahot faisait se toucher leurs deux corps, et un voluptueux émoi s'emparait de Jean au contact du bras et de l'épaule de sa voisine.

De Talloires à Faverges, le trajet est court. Bientôt le char roula bruyamment sur les pavés de la grand'rue. La fabrique s'élevait presque à l'entrée de la ville, ses bâtiments neufs attenaient à un vieil hôtel bâti au XVIIIe siècle par un gentilhomme piémontais. Derrière s'étendait un parc assez vaste, à la lisière duquel on apercevait, entre deux montagnes, le dôme du Mont-Blanc se détachant tout neigeux sur le bleu du ciel. M. Divoire, occupé de l'installation de sa fabrique et de l'embellissement du Toron, n'avait pas eu le temps de gâter cet enclos aux arbres centenaires, aux allées tournantes bordées de houx, aux ruisselets fuyant sous bois avec des susurremens flûtés. Des cyclamens sauvages y fleurissaient. Çà et là, des statues rongées de mousse s'y dressaient sous des arceaux d'ifs et d'antiques buis; une fontaine sanglotait au centre et répandait son eau claire dans une vasque envahie par des plantes aquatiques. Tout l'appartement du rez-de-chaussée : salon, salle à manger et salle de billard, s'ouvrait sur le verdoyant mystère des massifs et des eaux courantes.

En l'absence des domestiques, on déjeuna en plein air avec les provisions apportées du Toron, puis, tandis que les enfants s'ébattaient dans les allées, sous la surveillance de la jardinière, M. Divoire emmena sa femme et son hôte à la fabrique. Il n'épargna à Jean aucun détail de la fabrication. Pendant une grande heure, il le promena de métier en métier, l'initiant au mécanisme du tissage et lui faisant tâter le grain des pièces de soie. Le malheureux Serraval, excédé, commençait à sentir pointer une migraine. Mme Divoire remarqua ses traits tirés, son regard vague, et eut pitié de lui. Profitant de ce que son mari était accaparé par un contremaître, elle délivra Jean, et ils s'esquivèrent par une porte communiquant avec le parc.

Une fois à l'air libre, ils s'enfoncèrent sous bois.

— M. Divoire, dit Simonne en manière d'excuse, est si absorbé par sa fabrique qu'il a peine à comprendre que les autres n'y prennent pas le même intérêt...

Elle passa la tête au travers de l'une des arcades pratiquées dans les ifs, vit les enfans en train de jouer avec la jardinière, et

ajouta : — Comme compensation, je vais vous montrer un coin de campagne qui est un de mes reposoirs préférés.

Ils longèrent la muraille des arbres verts, poussèrent une barrière et se trouvèrent dans un chemin ombreux qui contournait la base de la montagne. Au fond d'une sorte de cirque formé par une dépression naturelle du terrain, sous un abri de tilleuls, des bancs s'espaçaient autour d'une rustique fontaine jaillissant du rocher. L'eau vive, se dégorgeant d'un tuyau d'écorce, tombait sur un lit de cressons, puis s'écoulait à petit bruit le long du sentier.

— Asseyons-nous, reprit Simonne; après cette interminable station à la fabrique, vous avez bien gagné le droit de vous reposer en pleine fraîcheur...

— Et d'être un moment seul avec vous, interrompit Jean; c'est une satisfaction que je goûte trop rarement et qui me sera trop tôt enlevée.

En même temps il enveloppait d'un regard admiratif Simonne, dont la marche avait rosé les joues et illuminé les yeux. Sous le frais clair-obscur des tilleuls, elle conservait toute la séduction de la jeunesse mûrissante, et les douze années enfuies semblaient l'avoir effleurée à peine.

— Depuis hier, continua-t-il, je suis tourmenté de cette idée qu'à la fin de l'automne, nous serons de nouveau séparés. Ne m'avez-vous pas fait entendre hier que je ne pourrais plus vous voir dès que vous seriez rentrée à Faverges!

— Oui, avoua-t-elle en baissant la tête, je crois qu'il faudra y renoncer.

— Pourquoi?

— Parce que nous ne nous trouverons plus dans les mêmes conditions... Au Toron, nous vivons isolés et absolument indépendans; mais dans cette petite ville, où tout le monde se connaît et s'occupe de ce qui se passe chez le voisin, vos visites seraient épiées, commentées, mal interprétées, et il ne le faut pas.

— Et vous croyez qu'après vous avoir vue presque tous les jours, je pourrai vivre à deux lieues de vous sans avoir la tentation de vous revoir?

— Vous passerez l'hiver à Paris, ce sera plus sage, et nous nous retrouverons au Toron le printemps prochain.

— Je n'ai pas votre sagesse, répliqua-t-il amèrement, votre présence est ma seule joie, et vous me condamnez à un exil insupportable!

Elle posa un doigt sur ses lèvres et releva vers lui ses yeux bruns qu'attristait une intense expression de regret :

— Chut ! murmura-t-elle, souvenez-vous de vos promesses !...

Puis elle ajouta mélancoliquement :

— Vous imaginez-vous que la présence d'un ami n'a pas été aussi pour moi une consolation et ne m'a pas aidée à supporter bien des choses? Pensez-vous que je n'aie jamais de révoltes?

Elle secoua la tête : — N'en parlons plus... Ne gâtons pas les journées qui nous restent...

Elle s'était levée, et, relevant ses manches, elle trempait distraitement ses mains dans le jaillissement de la fontaine.

Jean contemplait silencieusement ces mains longues, délicates et blanches, qui se mouvaient agiles au milieu des éclaboussemens de l'eau ruisselante. Ses yeux les convoitaient, tandis que Simonne les égouttait tout emperlées, dans un rayon de soleil, puis les essuyait avec son mouchoir. Comme une onde souterraine, un violent désir sourdait en lui. Il aurait voulu prendre ces deux mains froides comme la neige, et les serrer, les faire fondre pour ainsi dire à la chaleur de son étreinte... Un regard de Simonne rencontra le sien. Elle y lut sans doute ce secret désir et jugea à propos de récompenser Jean de sa soumission, car elle s'écria :

— J'avais un peu de fièvre tout à l'heure, et cette eau m'a fait du bien... Sentez comme mes mains sont fraîches...

Elle les lui tendit généreusement et il les enveloppa dans les siennes :

— J'ai confiance en vous, murmura-t-elle, soyez bon et tolérant pour moi...

Ils demeurèrent, quelques secondes, immobiles, tandis que la fontaine continuait sa chanson allègre dans la cressonnière.

— Rentrons, dit Simonne, en rompant cette étreinte trop douce; on va atteler et on doit s'impatienter de notre absence...

Les semaines dorées de l'automne s'écoulèrent, amenant presque chaque jour les visites de Jean et resserrant plus étroitement les relations établies entre Écharvines et le Toron. Serraval ne parlait plus de la séparation prochaine ; il semblait, selon le conseil de Simonne, désireux de ne point gâter les heures de grâce qui lui restaient. Mais malgré cette résignation apparente, tous deux éprouvaient par intervalles une secrète angoisse, un silencieux effroi de la rapidité des jours. Parfois Jean surprenait dans les yeux de Mme Divoire une infinie tristesse. A de nerveux frissons involontaires, à certains frémissemens des lèvres, avant-coureurs des larmes, il la devinait plus préoccupée, plus alarmée de l'esseulement maussade du prochain hiver. Dans la hâte qu'ils mettaient l'un et l'autre à jouir des dernières splendeurs de l'automne, il y avait je ne sais quoi d'inquiet et de

fiévreux, indiquant le trouble de leurs âmes. Cette conscience de la brièveté des heures donnait à l'expression de leur amitié une vivacité inaccoutumée et quasi maladive.

A mesure qu'octobre avançait, chaque jour voyait les champs se dépouiller de leurs dernières récoltes. Autour des Granges, on déterrait les pommes de terre. Un soleil pâli baignait les mottes brunes, fraîchement remuées. Les sacs gris, déjà pleins, s'alignaient debout au long des berges. Le soir, des fumées bleues montaient verticalement aux places où les fanes avaient été brûlées, et dans les noyers récemment gaulés, de menus gazouillemens de rouges-gorges s'exhalaient doucement. La semaine d'après, les bois du Roc-de-Chère retentissaient des appels des ramasseuses de châtaignes. M. Divoire était devenu propriétaire d'une châtaigneraie qui dévalait vers le lac. Les enfans se faisaient une fête de se mêler aux paysans chargés de l'abatage et de l'ensachement des fruits. Mme Divoire et Serraval les emmenèrent. C'était la première fois qu'ils se retrouvaient ensemble dans ces sentiers du Roc-de-Chère où ils avaient échangé leurs premiers aveux de tendresse. Tandis qu'ils cheminaient sur le sol déjà jonché de débris, les souvenirs du passé bruissaient autour d'eux avec l'éparpillement des feuilles tombantes. Ils marchaient silencieux, éprouvant les mêmes sensations, remués par les mêmes pensées et n'osant se les communiquer. Quand ils débouchèrent sur le chemin sablonneux que bordaient les roches plantées de bouleaux, toute la châtaigneraie résonnait du fracas des branches battues par les gaules, et les enfans coururent rejoindre les ramasseuses.

Jean et Simonne s'assirent dans la bruyère, adossés à un châtaignier trapu dont les branches rampaient horizontalement à quelques pieds du sol et les enveloppaient à demi dans leur feuillage déjà rouillé. — C'est peut-être le même! murmura Serraval, en achevant tout haut une pensée qui venait de germer au fond de lui.

Mme Divoire restait muette. Les bras allongés, les mains jointes sur le genou, elle regardait à travers le tournoiement des feuilles jaunies le lac qu'on voyait bleuir par échappées. Autour d'eux régnait un silence endormeur, interrompu seulement par le bruit mat des châtaignes tombant sur le sol feutré de mousse. Un tiède soleil baignait les verdures mourantes, une odeur anisée s'exhalait de la terre, — une odeur d'automne, troublante comme une caresse.

— Quand partez-vous? reprit Jean d'une voix brusque.

— Après-demain, répliqua-t-elle en tressaillant; du moins, M. Divoire s'en ira le premier avec mes filles; moi, je resterai

un jour de plus pour expédier les malles et mettre tout en ordre... Mais demain sera réellement notre dernier jour de villégiature... Vous viendrez dîner avec nous et nous dire adieu.

— Adieu? protesta-t-il, non... au revoir!

— Certainement... au printemps prochain... Ne comptez-vous pas rentrer bientôt à Paris?

— Je ne sais... Il y a des momens, comme aujourd'hui, où je ne me sens plus le courage de m'éloigner... Vous n'auriez pas dû me ramener ici, à cette même place où, il y a douze ans, nous rêvions de ne plus nous séparer !... L'heure présente est si semblable à celle d'autrefois, si semblable... et pourtant si différente!

Simonne était également gagnée par la subtile influence des choses du passé. Une langueur oppressive lui alourdissait les lèvres et lui ôtait la force de rappeler à Jean qu'il manquait à ses promesses. Elle essaya de tourner vers lui un suppliant regard pour lui demander d'avoir pitié de sa faiblesse, mais dès que leurs yeux se furent rencontrés, ils s'oublièrent en cette dangereuse contemplation.

— Mon ami! implora-t-elle...

— Simonne, je ne puis plus... je ne veux plus vous quitter!...

Il s'était rapproché. Précipitamment elle se leva:

— Il faut que vous partiez, dit-elle en se ressaisissant enfin; il le faut, aujourd'hui plus que jamais!...

Les enfans revenaient avec leur tablier plein de châtaignes qu'elles étalaient joyeusement devant leur mère. Ce fut une diversion qui permit à Mme Divoire de retrouver un peu de sang-froid. Des métayers passaient près d'eux avec leurs sacs gonflés et descendaient vers le lac où un bateau plat devait transporter la récolte jusqu'au ponton de Talloires. Bientôt M. Divoire parut avec les ramasseuses portant les dernières panerées. Tous alors dévalèrent vers la petite crique où la barque se balançait avec son chargement. Les châtaignes, qui n'avaient pas trouvé place dans les sacs, s'amoncelaient entre les bancs, et leur brune écorce vernissée luisait au soleil. Quand tout le monde se fut casé, un paysan prit les rames, et l'embarcation glissa sur la surface unie du lac.

Rapidement elle doubla la pointe du Roc et entra dans l'anse de Talloires. Le soleil se couchait parmi des nuées couleur de pourpre, et l'eau, empourprée elle-même, semblait jonchée de cyclamens. Les marronniers de l'abbaye, les peupliers du ponton éblouissaient les yeux avec leurs colorations éclatantes, allant du bistre à l'orange et de l'orange au jaune vif. Le sol était tapissé de feuilles mortes du même ton. Contre le mur d'une maisonnette, une vigne vierge étalait son feuillage d'un rouge

sanglant. Une couche de neige recouvrait déjà la crête des montagnes. Au-dessus de Saint-Germain, la Tournette, toute blanche, s'enlevait sur l'azur clair du ciel. Peu à peu, la neige effleurée par les derniers rayons du couchant se rosait légèrement, et sur ce rose virginal, une fine vapeur mauve rampait vers la plus haute cime, puis se dissolvait dans le bleu. — Ce paysage d'automne, où chantait toute la gamme des rouges, avait une grandiose tristesse. On eût dit le symbole des sacrifices et des renoncemens qui font saigner les cœurs...

Serraval se rendit de bonne heure au Toron pour le dîner d'adieu. Il espérait de cette façon se trouver seul pendant quelques momens avec Simonne, et pouvoir, en la quittant, remporter une parole plus tendre, peut-être même la permission de venir à Faverges pendant les mois d'hiver. Il fut cruellement déçu. Pour ce dernier jour, M. Divoire avait eu l'idée d'inviter le maire et le curé de Talloires. Lorsque Jean arriva, Simonne se trouvait déjà en tête à tête avec ses deux invités. Pendant le dîner, toute à ses convives, obligée aussi à plus de réserve, elle ne put échanger avec lui que quelques phrases insignifiantes. De loin en loin, elle lui jetait parfois un regard dolent, et c'était tout. Il comptait du moins que ces deux fâcheux convives partiraient les premiers, mais M. Divoire s'évertuait à retenir ses hôtes afin de faire parade devant eux de son intimité avec l'avocat. Quand ils se décidèrent enfin à prendre congé, il était trop tard, et Jean dut les imiter. Il s'approcha de Mme Divoire, murmura quelques paroles de remerciement et d'adieu, sentit pendant une brève seconde la main de son amie trembler dans la sienne, puis s'éloigna, désolé, sans un dernier regard de réconfort.

M. Divoire le reconduisit jusqu'à mi-chemin, en exprimant verbeusement tout le regret qu'il éprouvait de se séparer de son éminent voisin de campagne.

— Je partirai moi-même dans quelques jours, dit Jean.

— Je comprends ça, Paris doit vous manquer... Allons, bon voyage ! Revenez-nous bientôt et écrivez-nous de là-bas... Je n'ai malheureusement pas beaucoup de temps à consacrer à la correspondance, mais Mme Divoire se chargera de vous donner de nos nouvelles...

Ils se quittèrent, et Jean rentra à Écharvines. Le lendemain, au déjeuner, Mme Serraval s'alarma de l'altération de ses traits. Depuis le commencement de l'automne, elle s'inquiétait de son inégalité d'humeur, de son irritabilité nerveuse ; elle les mettait sur le compte de ses fréquentations chez les Divoire. Aussi, malgré sa mansuétude ordinaire, commençait-elle à détester

Simonne qui lui prenait son fils et le rendait malheureux.

— Jean, lui dit-elle, tu as l'air souffrant, et il en est ainsi chaque fois que tu reviens du Toron... Ah ! la maudite maison... Je voudrais que ces Divoire fussent à cent lieues !

— Rassure-toi, répliqua-t-il avec une pointe d'amertume, ils ne vont pas à cent lieues, mais ils rentrent à leur usine.

— Quand partent-ils ?

— M. Divoire est à Faverges depuis ce matin, et sa femme l'y rejoindra demain.

— Pourquoi ne l'a-t-elle pas accompagné ? murmura Mme Serraval, soupçonneuse ; Jean, promets-moi que tu ne retourneras pas aujourd'hui au Toron !

— Pourquoi y retournerais-je ? J'ai fait hier mes adieux à tout le monde...

Mais, malgré cette dénégation, il songeait déjà à y retourner. La craintive adjuration de sa mère l'avait fait repenser à la possibilité de rendre une dernière visite à Simonne. Il se disait qu'elle était là pour toute une journée, qu'il aurait la chance de la trouver seule, et qu'il pourrait goûter encore l'enivrement de sa chère présence.

Quelques instans après, il quittait furtivement le chalet, et Mme Serraval, qui l'épiait du haut de la galerie, avait la mortification de le voir courir sur la route du Toron. La pauvre femme !... Son lot était de souffrir et de s'angoisser sans répit... Après avoir vécu dans les transes à cause de son mari, elle était condamnée à se tourmenter pour son fils, en qui se réveillait le tempérament paternel.

La grille du Toron était entre-bâillée. Serraval se glissa dans l'avenue, gravit précipitamment les marches de l'escalier et arriva palpitant dans le vestibule plein de caisses éparses. Simonne était là, agenouillée devant une malle qu'elle remplissait avec l'aide de sa femme de chambre.

Il s'arrêta, déconcerté, à l'aspect de la servante, et inquiet aussi de la hardiesse de son intrusion. Simonne se retourna. Elle était vêtue d'un peignoir serré à la taille par un ruban et ses cheveux bruns, noués négligemment, retombaient un peu en désordre sur son cou. Elle vit la figure bouleversée de Jean et perdit elle-même contenance. Dans son désarroi, elle ne songeait même pas à se relever et demeurait à genoux près de la caisse.

— Pardon de mon indiscrétion, madame, balbutia Serraval, M. Divoire est-il encore ici ?

— Non, répondit-elle en plongeant sa tête dans la malle pour cacher son trouble, il est parti ce matin... Vous aviez à lui parler ?

— J'ai oublié de lui rendre quelques pièces qu'il m'avait confiées... Puis-je vous les remettre?

Il cherchait péniblement ses mots, surpris d'en trouver encore pour bâtir un mensonge à peu près acceptable. Simonne n'y prenait pas garde. Depuis la veille, elle souffrait du même mal; elle était torturée par le même regret de s'être séparée de lui sans avoir pu dire autre chose que des paroles banales. Et à ce moment, elle maudissait la contrainte que leur imposait la présence de la femme de chambre; comme lui, elle était possédée par un irrésistible désir de parler à cœur ouvert. Toute frissonnante, elle se releva en murmurant :

— Moi aussi, j'ai oublié de vous rendre des livres que vous m'aviez prêtés... Venez, que je vous les donne!

Elle entra dans le salon, dont les meubles étaient couverts de housses et où les volets étaient déjà fermés. Jean l'y suivit. Elle referma vivement la porte, et tout d'un coup la volonté à l'aide de laquelle, depuis des mois, ils violentaient leur cœur, s'affaiblit comme si ses ressorts étaient usés. Une impulsion impétueuse les poussa l'un vers l'autre. Jean tendit ses bras et Simonne s'y précipita, éperdue, laissant tomber sa tête sur l'épaule de son ami. Serraval étreignait plus tendrement la taille souple et libre de la jeune femme, dont le corps tressaillait tout entier. Leurs visages se touchaient, leurs lèvres essayaient des baisers timides encore, mais exquis... Ah! ce muet embrassement dans le salon aux volets clos, quel délice infini!

Ils s'y oubliaient tous deux et commençaient à perdre la tête. Le pas de la servante dans le vestibule les arracha à cette troublante folie.

— Allez-vous-en, suppliait Simonne; laissez-moi ici... Je n'oserai jamais vous revoir en plein jour.

— Je vous aime! répétait-il.

Il essayait de la ressaisir, mais elle reculait effarée et murmurait d'une voix éteinte : — Partez! Adieu! adieu!...

Effrayé de son effroi, il redouta de la compromettre aux yeux de la femme de chambre, et obéit. Il se glissa dehors et se retrouva tout brûlant de tendresse, tout ébloui d'amour, sur le chemin d'Écharvines.

André Theuriet.

(*La dernière partie au prochain numéro.*)

LA QUESTION

DE

L'ANNEXION DE NICE

EN 1860[1]

I. — SES PRÉCÉDENS HISTORIQUES. SA LIAISON INTIME AVEC LA QUESTION DE L'UNITÉ ITALIENNE

La question de Nice et de la Savoie est la première en date dans la période de formation de l'unité italienne; elle a en outre un lien absolument intime avec cette même question de l'unité. Les deux questions, en réalité, sont inséparables : elles forment un tout qui ne peut se diviser. L'année 1859 avait ouvert la voie au principe des nationalités; l'année 1860 l'a parcourue victorieusement : 1860 est à 1859 ce qu'une conséquence est à une prémisse. En 1860, le principe, devenu fait accompli, a définitivement passé dans le domaine du droit public européen. Quant aux étapes marquant le chemin qu'il a parcouru, elles n'ont pas toutes été envisagées du même œil favorable par le patriotisme italien, parfois mal éclairé. Il suffit de les indiquer pour rappeler à la mémoire du lecteur les diversités d'appréciation auxquelles elles ont donné lieu. Leurs noms sont : Solferino, Villafranca, Florence, Nice, Marsala. Plus d'un, en Italie, je m'y attends, se montrera scandalisé de voir ainsi accouplés des événemens qui lui sembleront présenter entre eux une frappante antinomie : Solferino, qui a marqué la victoire de la marche ascendante du principe, avec Villafranca qui lui a imposé une halte; Villafranca, qui

(1) Cet article est extrait d'un livre de M. G. Giacometti, qui doit paraître prochainement à la librairie Plon sous le titre de : *la Question italienne, 1860-1870.*

comportait la clause du rétablissement des duchés, avec Florence, dont le vote a définitivement déposé le grand-duc et affirmé la réunion de l'Italie centrale au Piémont; Nice, enfin, dont les « italianissimes » ont maudit la cession comme un démembrement italien, avec Marsala, où Garibaldi et ses héroïques *Mille* ont planté sur une base désormais indestructible le drapeau de l'*unité italienne*. Rien pourtant n'est plus vrai ni plus logique que le lien qui, comme les inséparables anneaux d'une chaîne, rattache les uns aux autres ces divers noms; c'est seulement au regard de l'observateur superficiel que leur signification semble se heurter. Si Solferino a affranchi Milan de la servitude autrichienne, Villafranca a délivré la Lombardie de la menace d'entrée en campagne de l'Allemagne et de l'Angleterre dont les forces combinées pouvaient changer en défaites les victoires des armées alliées de la France et du Piémont (1). Si à Villafranca fut admis le principe du rappel des souverains dépossédés, un autre principe y fut aussi posé qui réduisait celui-là à l'état de lettre morte le principe de *non-intervention*, par la vertu duquel la France imposait à l'Autriche, armée jusqu'aux dents, la dure loi d'une attitude de spectateur passif (2) ; d'où les révolutions successives qui devaient mettre à néant et les perspectives de reconstitution des duchés et les projets de confédération des divers États dont l'Italie se composait encore (3).

Et il faut noter qu'en promettant au Piémont son assistance contre toute intervention étrangère dans le mouvement national italien, la France était loin de ne lui donner qu'une garantie académique ; elle s'exposait parfaitement à l'éventualité d'une nouvelle guerre, dans laquelle l'Autriche ne serait plus seule comme lors de la récente campagne de 1859. « Un point auquel la Prusse ne peut souscrire », écrivait le 4 mars 1860 le prince régent de Prusse au prince Albert de Saxe-Cobourg, époux de la reine Victoria, « c'est la reconnaissance du principe de non-intervention. » Et il ajoutait : « Lorsqu'un appel est fait par les souverains légitimes... n'est-il pas juste d'y répondre ? » Pour le futur empereur allemand, sous la plume duquel perçaient déjà ses ultérieurs projets de conquêtes, les populations du Schleswig-Holstein étaient les seules en Europe qui fussent en possession de

(1) On peut trouver exposée avec une pleine abondance de preuves cette attitude menaçante de l'Angleterre et de l'Allemagne dans mon livre : *la Question italienne. Période de 1814 à 1860. Aperçus d'histoire politique et diplomatique;* E. Plon, Nourrit et Cie, éditeurs, Paris, 1893.

(2) Paroles prononcées par M. de Cavour en diverses circonstances, et notamment au Parlement subalpin aux séances du 26 et du 29 mai 1860.

(3) *Ibid.*

« droits conventionnels » : il estimait qu'en Italie c'était « autre chose » et que les souverains seuls y avaient « des droits assurés par des traités (1) ». D'un autre côté, la cour de Saint-Pétersbourg, dégoûtée du tour révolutionnaire que prenaient les affaires d'Italie, changeait en hostilité déclarée l'appui bienveillant qu'elle avait donné l'année précédente à la politique des cours de Turin et de Paris. Peu de temps après, le prince Gortchakow avertissait clairement le cabinet sarde que « si la position géographique de la Russie l'eût permis, l'empereur n'aurait pas hésité à envoyer des troupes à Naples pour protéger la dynastie des Bourbons (2) » ; et en même temps il était question à Berlin « d'une coalition pour mettre fin à l'ambition piémontaise (3). »

II. — ANTÉCÉDENS HISTORIQUES ET DIPLOMATIQUES DE LA QUESTION DE NICE ET DE LA SAVOIE

Si la France, en prenant Nice, a paru, aux yeux de plus d'un bon Italien, violer le principe des nationalités, pour la défense duquel ses légions avaient passé les Alpes, la vérité est qu'elle ne faisait là que consacrer une fois de plus ce même principe. Henri IV, lorsque le duc de Savoie lui céda la Bresse, avait dit aux Bressans que, puisqu'ils parlaient « naturellement » français, ils devaient être « sujets à un roi de France », ajoutant avec raison : « Je veux bien que la langue espagnole demeure à l'Espagnol, l'allemande à l'Allemand, mais toute la *françoise* doit être à moi (4). » La France du XIXe siècle, du moment où elle mettait au monde une Italie destinée à vivre comme nation et comme État, n'avait pas moins de raison de lui dire : « A toi la langue italienne seulement. » Or l'on a beaucoup discuté, en 1860, sur la nationalité de Nice, qui ne ressortait peut-être pas aussi nettement française que celle de la Savoie ; mais, pas plus dans le Parlement subalpin que dans la presse italianissime la plus passionnée, nul n'est parvenu à établir que le patois des Niçois soit plus italien que le provençal des gens de Toulon et de Marseille; et, en fait, si un tel axiome de linguistique avait pu s'établir, autant eût-il valu décréter que le français des gens de Tours ou de Rouen est de l'italien aussi : n'est-il pas, comme l'italien lui-même, un dialecte dérivé du latin ? Pour se faire une idée

(1) Voir *le Prince Albert*, par sir Théodore Martin; traduction française par Augustus Craven, tome II, p. 389.
(2) Voir *le Prince Albert*, tome II, p. 389.
(3) *Ibid.*
(4) Henri Martin, *Histoire de France*, tome X, p. 559.

exacte de la communauté d'origine des deux langues, il suffit de remonter jusqu'au langage que l'on parlait en France au IXe siècle, et dont nous avons une trace frappante dans le *serment* prononcé par Louis le Germanique devant les soldats de Charles le Chauve. C'est un mauvais latin semé de mots italiens et de désinences italiennes. Un autre document d'une date postérieure nous montre de son côté l'inclinaison suivie par le langage primitif des Français vers la formation de la langue française proprement dite. C'est le *Pater* écrit dans la langue romane, parlée au nord de la Loire vers le XIe siècle. Ici le latin s'efface ; nous sommes en présence d'un jargon ressemblant beaucoup aux divers patois actuels de l'Italie septentrionale et que la plupart des Lombards peuvent parfaitement comprendre. Vouloir faire de la question de Nice une question de linguistique serait donc risquer de n'aboutir qu'à la confusion des langues.

Au surplus, que le dialecte niçois ne fût pas de l'italien, nous en avons une preuve concluante dans une de ces saillies spirituelles dont la discussion de M. Cavour au Parlement subalpin était souvent émaillée. C'était à la séance du 26 mai 1860 ; on discutait le traité de cession de Nice et de la Savoie. Le député Bottero (1) le combattait passionnément, s'appuyant sur l'argument des origines et de la langue de la population niçoise. L'illustre homme d'État, dans sa réplique, n'admettait pas que Nice fût de langue italienne ; entre autres preuves à l'appui de son opinion sur ce point, il citait les noms de divers députés niçois qui, à la Chambre, ne s'étaient jamais exprimés qu'en français ; et il ajoutait très malicieusement : « L'honorable M. Bottero, à dire vrai, s'exprime en italien, mais quand il m'amena une délégation de Niçois *il dut me lès présenter en français*. On me dira : Phénomène naturel dans les confins. Croyez-vous que s'il nous venait des délégués du haut Frioul, ils nous parleraient en allemand ? »

Et d'ailleurs, il y a, en fait d'agglomérations nationales, un principe qui domine tous les autres, sans en excepter celui des origines et de la langue : c'est le principe du consentement des populations. Or les Niçois ont prouvé par leur vote qu'ils voulaient cesser d'être Piémontais pour devenir Français. Laissons donc de côté la nationalité de Nice, question que je traiterai en temps et lieu opportuns avec toute l'ampleur nécessaire. Reve-

(1) M. Bottero, fondateur de la *Gazzetta del Popolo*, dont il est encore directeur aujourd'hui, est demeuré fidèle à ses rancunes d'il y a trente-cinq ans. C'est peut-être, de tous les publicistes italiens, celui qui poursuit la France de la haine la plus profonde et la plus tenace.

nons à notre point de départ : Nice française a enfanté Marsala italienne, — Marsala, qui a fait de la Sicile le creuset où des élémens jusqu'alors disparates, portant les noms de Piémontais, Liguriens, Lombards, Émiliens, Toscans, Romagnols, Marchigians, Ombriens, Napolitains et Siciliens, se sont fondus dans une admirable combinaison de chimie patriotique, pour ne plus former qu'un tout destiné à être à jamais l'*Italie une et indivisible*.

Que l'unité de l'Italie ait été consommée en Sicile par l'œuvre glorieuse de Garibaldi, c'est ce que tout le monde sait! Que cette unité soit solide comme le roc insulaire sur lequel elle a été bâtie, c'est ce que beaucoup de gens croient avec le modeste auteur de ces lignes, malgré les appréhensions de tendances séparatistes qu'ont fait naître de récens troubles survenus dans cette île. Mais que la séparation de Nice du royaume italien en gestation ait été le petit fait générateur du grand fait de l'unité italienne, c'est un point d'histoire contemporaine qui n'a pas encore été, je crois, suffisamment constaté. Je vais essayer de le faire.

Nice et la Savoie ont été de tout temps considérées comme formant des parties intégrantes du sol français et de son système de sécurité de frontières. Dès que la politique européenne, dégagée des obscurités du moyen âge et des incertitudes de la Renaissance, a pris son caractère moderne de rationalisme et d'équité, c'est sur ce point que se sont restreintes les ambitions françaises du côté de l'Italie. Dans son beau livre : *la France et l'Italie devant l'histoire*, M. Joseph Reinach, s'appuyant sur les données historiques les plus positives, nous a montré avec une indiscutable clarté cette heureuse évolution. Il nous fait voir d'une manière saisissante la France de Henri IV rompant avec la politique italienne de la France de Charles VIII, de Louis XII et de François Ier. Pour le Béarnais, le temps des brillantes chevauchées des Valois à travers la péninsule était passé; pour lui, il ne s'agissait plus en Italie de conquête, mais bien de délivrance, d'indépendance; ainsi le problème italien avait pris, à la fin du XVIe siècle, la forme définitive qu'il a conservée jusqu'au milieu du XIXe : chasser l'Autrichien de la péninsule et y former, sur la base des territoires italiens des ducs de Savoie, un État italien assez fort pour l'empêcher d'y rentrer; c'est d'ailleurs, à certains points de vue, le même problème qui a surgi de nouveau pour la France depuis une douzaine d'années, avec cette seule différence que de nos jours, à l'Autrichien s'est substitué le Prussien : n'est-ce pas en effet la Prusse qui, tout en ne possédant matériellement aucune partie du terri-

toire italien, règne et gouverne moralement d'une extrémité à l'autre de l'Italie? Mais c'est là un côté spécial de la question italienne que je n'ai pas à développer ici.

Je reprends donc le fil de mon sujet au point où l'avait laissé la courte parenthèse qui précède. Je disais que Henri IV avait voulu l'Italie indépendante de l'Autriche ; mais ni lui ni Sully ne voulaient la France dépendante de l'Italie qu'il s'agissait de rendre libre. Ils ne voulaient pas que cette Italie régénérée et susceptible de devenir l'une des forces européennes avec lesquelles il aurait fallu désormais compter, fût maîtresse, en France, par un point quelconque de territoire français; et pour l'en empêcher, ils disaient au duc de Savoie : « A vous le Milanais ou toutes autres terres italiennes qu'il nous sera possible de vous aider à vous annexer; à nous la Savoie et Nice. » En d'autres termes : « A nous la sécurité de nos frontières. » Et le duc de Savoie accordait sans une ombre d'hésitation les cessions qui lui étaient demandées pour prix de ses agrandissemens projetés (1). Et Elisabeth d'Angleterre (2), dont ses successeurs actuels ont si peu suivi les idées à cet égard, souscrivait volontiers à ces arrangemens en ce qui la concernait (3).

Le couteau de Ravaillac abattit du même coup et le Béarnais et « le grand dessein » destiné à donner à l'Europe une assiette plus stable et plus pacifique. Mais « le grand dessein » devait revivre entre les mains des héritiers de la politique de Henri IV et de Sully. Richelieu ne tarda pas à le reprendre : son traité avec Venise (3 mars 1629) vise l'établissement en Italie « d'une ligue où tous les États réunis garantiraient à chacun son intégrité et se promettraient secours et assistance en cas d'attaque de quelque part qu'elle soit. » Déjà, dans son mémoire adressé au roi le 5 mai 1625, le grand cardinal avait dit : « Devenus sages à nos dépens, nous avons dès lors trouvé le vrai secret des affaires d'Italie, qui est : dépouiller le roi d'Espagne, — c'est-à-dire la maison d'Autriche, — de ce qu'il y tient, *mais pour en revêtir les princes et potentats d'Italie*, lesquels, par l'intérêt de leur propre

(1) Charles Mercier de Lacombe : *Henri IV et sa politique*, p. 401. Voir aussi Henri Martin, *Histoire de France*, t. X, p. 559 et suiv.

(2) Hume, *Histoire d'Angleterre*, t. IV, p. 388 et suiv.

(3) Nicomède Bianchi, *Storia documentata della diplomazia europea in Italia*, t. VIII, p. 262, où il est établi aussi que, même en 1733, l'Angleterre, lors des arrangemens pris pour le règlement de la succession d'Espagne, adhérait pour la seconde fois à l'acquisition de la Savoie et de Nice par la France. Voir également le traité de partage conclu le 17 mars 1700 entre la France, l'Angleterre et la Hollande, traité dans lequel était visée l'éventualité de donner le Milanais au duc de Savoie, à la condition qu'il céderait à la France la Savoie et le comté de Nice. (*Revue des Deux Mondes* du 15 juillet 1860.)

conservation, seront tous unis ensemble pour conserver ce qui leur aura été donné. »

Mazarin, non moins lucide que Richelieu sur l'intérêt qu'a la France de ne rien posséder au delà des Alpes, passe, avec le prince Thomas de Carignan, héritier éventuel de la souveraineté du Piémont, un traité secret promettant à ce prince la couronne des Deux-Siciles, et assurant à la France la Savoie et le comté de Nice : « Tout ce qui est *en deçà des monts* proche la France », ainsi s'exprime ce traité.

Avec Louis XIV, l'intuition de la vraie politique française en Italie s'obscurcit. Le « grand roi » songe plus à la grandeur de sa couronne, à l'extension de son empire, qu'à la liberté de ses voisins. S'il se préoccupe des affaires de l'Italie, c'est pour y prendre pied lui-même, comme lorsqu'il conçoit l'absurde projet de donner au roi de Sardaigne le trône de Portugal, à condition d'obtenir pour la France, avec la Savoie et le comté de Nice, même le Piémont! Une aussi fausse politique ne devait heureusement pas faire école. Chauvelin, et, après lui, d'Argenson, devaient reprendre la trace laissée par Sully, par Richelieu et par Mazarin; ils voulaient eux aussi opposer en Italie le pouvoir agrandi de la maison de Savoie à la puissance de la maison d'Autriche; mais toujours à la condition que les ducs de Savoie abandonnassent à la France les territoires qui forment sa frontière, sa sécurité. Et toujours les ducs de Savoie admettaient sans difficulté ce principe d'une indiscutable équité.

Vint la Révolution française; et les négociations sur des bases identiques furent reprises; mais à ce moment de crise suprême, Charles-Emmanuel IV, imprégné des passions réactionnaires qui animaient les monarchies européennes, ne s'y prêtait que pour tromper la France. Les négociateurs de la République française auraient dû se rappeler à son égard la belle maxime de Métastase :

Non merta fè chi non la serba altrui.

Ce prince, qui traitait avec la France tandis qu'il se faisait à Vienne l'instigateur persévérant d'une coalition contre elle, était, en effet, un homme sans foi ni loi. Il ne négociait que pour trahir. On peut lire avec fruit sur ce point spécial d'histoire l'excellente brochure de M. Henri Marmonier : *l'Italie et l'alliance autrichienne* (1). La duplicité de la cour de Turin reçut la punition qu'elle méritait. Victor-Emmanuel Ier, qui avait succédé à Charles-Emmanuel, vit ses possessions continentales devenir des

(1) E. Dentu, éditeur, Paris, 1893.

départemens français; réfugié dans son île de Sardaigne, il ne dut qu'à la protection des flottes anglaises de pouvoir y attendre plus ou moins patiemment le triomphe de la coalition et la destruction de la France impériale et révolutionnaire.

En incorporant ainsi à l'empire français des territoires situés dans la péninsule, Napoléon brisait de regrettable façon une sage ligne de politique italienne, devenue traditionnelle en France depuis deux siècles. Mais il faut dire à sa décharge que dans l'entraînement de la lutte implacable que lui livrait la vieille Europe, son établissement italien ne pouvait être qu'un établissement transitoire, conséquemment violent. Sa véritable pensée, il faut la voir dans le fait d'avoir groupé d'autres parties de la péninsule autour d'un centre politique auquel il donnait le nom de Royaume d'Italie, et non pas de royaume *de telle ou telle partie de l'Italie*. Il faut la voir aussi dans cet autre fait d'avoir investi son fils naissant de ce titre pompeux de roi de Rome, qui indiquait manifestement l'idée ultérieure de faire de la ville des empereurs et des papes la capitale d'un nouveau grand État péninsulaire, probablement unifié : s'il pouvait en avoir été autrement, ce grand titre donné à l'enfant impérial devenait un non-sens, car Rome alors n'était plus, elle aussi, que le chef-lieu d'un département français. Enfin c'est dans les dictées de Sainte-Hélène qu'il faut chercher la pensée finale de Napoléon relativement à l'Italie; elle éclate lumineusement dans cette sentence prononcée par lui : « Les Italiens forment une seule nation; ils ont uniformité de coutumes, de langue, de littérature, et tôt ou tard ce peuple sera réuni sous un seul gouvernement (1). »

Un autre point, un point de détail, par lequel Napoléon, dans les mêmes dictées, s'éloigne de la tradition d'Henri IV, consiste dans les limites qu'il assigne à la France et à l'Italie du côté des Alpes maritimes. Il place Nice en Italie. Mais il convient de considérer que souverain tout à la fois des deux contrées, il devait traiter cette question spéciale de délimitation avec quelque indifférence. Il le devait d'autant plus qu'une frontière de ce côté ne peut être fixée qu'arbitrairement, à moins de suivre le *régime des eaux*, comme on dit en termes de topographie militaire, ce qui amènerait à prolonger la frontière française jusqu'à Gênes. Or il n'entrera jamais dans l'esprit de personne de vouloir faire de Gênes une ville française. Cela étant, l'on est bien obligé de s'en rapporter à l'opinion des militaires, lesquels s'accordent pour affirmer qu'en suivant la côte depuis Gênes jusqu'à Toulon, il n'y

(1) Voir *les Commentaires de Napoléon*. Traduction italienne. Édition de Bruxelles, 1827, t. Ier, p. 32.

a pas un point stratégique qui s'impose comme ligne de démarcation précise. Force est donc de s'astreindre à considérer la question de cette ligne comme une question purement conventionnelle. Nous nous en convaincrons en remontant plus haut dans l'histoire. Jules César, et après lui l'empereur Tibère, fixaient à la Turbie la limite des deux États, donnant ainsi à l'Italie le point occupé aujourd'hui par Monte-Carlo et laissant à la Gaule celui où est située Nice. Régnant sur les deux contrées à la fois, comme a régné Napoléon, ils indiquaient, de même que lui, d'une manière indifférente, et pour ainsi dire au hasard, le point de délimitation que la nature n'avait pas marqué. Auguste, en revanche, plaçait Nice en Italie, tandis que plus tard, Dioclétien la comprenait dans la Gaule (1).

La théorie, une théorie remontant à plus de deux siècles, était donc parfaitement fixée à l'égard de la reconstitution politique de l'Italie : si cette reconstitution venait à s'opérer, elle devait avoir pour résultante inévitable une meilleure constitution de la frontière française. L'opinion sur ce point était généralement établie : elle existait aussi bien dans les sphères de la cour de Turin, à qui l'obligation des cessions territoriales incomberait éventuellement, que dans les centres d'action politique les plus aptes à provoquer des mouvemens révolutionnaires susceptibles de précipiter les solutions. Nous lisons dans Cesare Cantù que la *Giovine Italia*, fondée à Marseille par Mazzini, faisait, en 1833, l'offre de Nice et de la Savoie à la France, en retour de l'appui qu'elle prêterait au mouvement que l'on voulait tenter contre les vieilles dynasties de la péninsule (2). Et à ce propos, un éminent écrivain politique, qui pourtant ne se montre pas souvent favorable à la politique française, M. le sénateur Chiala, ne peut s'empêcher de faire remarquer assez malicieusement que « le souvenir de cette offre aurait dû modérer quelque peu l'indignation de Mazzini contre le comte de Cavour pour avoir cédé Nice et la Savoie à la France (3). »

Avec la révolution de 1848, nous voyons renaître la pensée d'un même mode de conciliation de l'intérêt français avec l'intérêt

(1) Voir la *Liste des provinces sous Dioclétien*, manuscrit découvert dans la bibliothèque de Vérone en 1863, et dont, par conséquent, on n'avait pas encore connaissance en 1860, année où s'est discutée et accomplie la cession de Nice à la France.

(2) Cesare Cantù, *Cronistorica dell' indipendenza italiana*, tome III, p. 401.

(3) Chiala, *Lettere edite ed inedite di Camillo Cavour*, tome IV, p. XII. La *Giovine Italia* allait encore plus loin dans le prix qu'elle était disposée à mettre à la réalisation de ses projets : elle offrait aux mêmes conditions la Sicile à l'Angleterre, abandon qui eût été beaucoup moins justifiable que celui des frontières naturelles de la France.

italien : le gouvernement provisoire de la seconde république offrait au roi de Sardaigne de l'assister dans la lutte désespérée qu'il avait engagée contre l'Autriche, lui demandant en échange la cession de la Savoie et de Nice (1). Charles-Albert voulut *fare da sè*, résolution généreuse mais téméraire, qui, après une première défaite à Custozza, devait le mener à briser le cours de son règne dans le désastre suprême de Novare ; — résolution providentielle néanmoins, car s'il eût accepté l'offre de secours du gouvernement provisoire, c'en était peut-être fait à jamais de l'Italie ; de l'Italie, et de la France aussi, peut-être. La révolution de Paris renversait en effet les assises d'un droit public européen imposé par la coalition de toutes les puissances, qui toutes se montraient passionnément intéressées à son maintien depuis un tiers de siècle. Une attitude pacifique de la France républicaine pouvait seule les porter à ne pas intervenir dans ses affaires intérieures ; le moindre cri de guerre qu'elle eût poussé les aurait fait se ruer sur elle comme au retour de l'île d'Elbe. En 1848, — malgré les secousses politiques de Vienne et de Berlin, assez promptement réprimées d'ailleurs, — l'Europe monarchique vivait encore dans la terreur du souvenir des guerres de la Révolution et de l'Empire. Pour que de nouveaux champs de bataille pussent s'offrir à l'armée française sans provoquer une action combinée de toutes les armées européennes, il fallait que le nouvel état de choses sorti du pavé de Paris eût eu le temps de faire ses preuves de sagesse et de modération. La répression de l'insurrection de Juin, l'expédition de Rome décrétée sous le gouvernement temporaire du général Cavaignac, purent être considérées comme des gages satisfaisans donnés aux cabinets réactionnaires ; mais le plébiscite qui élevait à la présidence de la République l'héritier du vaincu de Waterloo ne pouvait que leur inspirer des craintes d'idées de revanche et de bouleversement. Il fallut le coup d'État de Décembre pour arracher un *satisfecit* à l'empereur Nicolas. Et encore cet acte si grave et si diversement apprécié n'eut-il aucune influence sur l'esprit rancunier du gouvernement et du peuple britanniques : pour en avoir manifesté personnellement son approbation, lord Palmerston, alors chef du *Foreign Office*, se vit destitué le 22 décembre par une décision du Conseil des ministres lui donnant pour successeur lord Granville (2). Le public fit

(1) Voir les instructions de M. Bastide à M. de Bois-le-Comte, en date du 19 juillet 1848. Voir aussi la déclaration de M. de Lamartine au comité des Affaires étrangères de l'Assemblée nationale. Voir enfin la dépêche adressée de Turin le 4 août 1848 à M. Brignole-Sale, envoyé sarde à Paris.

(2) Lire sa correspondance diplomatique et privée avec lord Normanby, ambassadeur à Paris, avec lord John Russell, premier ministre, et d'autres personnages

peu d'attention à cette querelle domestique du cabinet de la reine, car le noble vicomte reçut le coup sans se plaindre. « Lorsqu'un homme donne sa démission, disait-il à lord Broughton, on s'attend à ce qu'il dise pourquoi; mais lorsqu'on l'éloigne, c'est à ceux qui l'ont écarté d'en faire connaître la cause. » Un incident aussi significatif prouve néanmoins jusqu'à quel point les choses de France provoquaient les préoccupations des cabinets, et combien le nouveau gouvernement français avait besoin de se montrer prudent pour éviter de les ameuter contre lui (1).

Cet état d'isolement et de faiblesse relative du second empire napoléonien ne devait cependant pas être de longue durée. Napoléon III sut, avec une très grande finesse, se rendre *persona grata* à la cour d'Angleterre. En lisant les notes intimes de la reine Victoria — dans le livre si intéressant de sir Théodore Martin, *le Prince Albert* — on suit pas à pas le chemin que l'Empereur eut l'habileté de faire dans le cœur de cette princesse et de son époux. Dès l'année 1850, n'étant encore que président de la République avec un pouvoir très précaire, il ne craignit pas d'intervenir dans le fameux conflit survenu entre l'Angleterre et la Russie, à propos de l'incident de l'Anglais M. Finlay et du Portugais Dom Pacifico. Ces deux puissances étaient sur le point d'en appeler aux armes, lorsque l'heureuse médiation de la France, qui pourtant avait, elle aussi, à se plaindre des procédés diplomatiques de l'Angleterre, parvint à les concilier. Ainsi, Louis-Napoléon, soit comme président, soit ensuite comme empereur, s'appliquait, selon l'expression de Cowley, à dissiper en Angleterre « les préjugés qu'il supposait exister contre lui ». Ce nouveau courant sympathique s'affirma résolument lorsque, sur l'invitation de Napoléon III de se rencontrer au camp de Boulogne, le prince Albert répondit qu'accepter était pour lui « un devoir bien doux à remplir », puisque ce devoir « lui procurerait le plaisir de faire sa

officiels du temps, ainsi que la discussion qui eut lieu au Parlement dans la séance du 3 février 1852. *Lord Palmerston, sa Correspondance intime*, etc., par Augustus Craven, tome II, p. 289 à 314.

(1) Il faut cependant noter que dès 1849, Louis-Napoléon, alors président de la République, malgré la faiblesse de son pouvoir à l'intérieur comme à l'extérieur, manifestait déjà ses sympathies pour l'Italie avec une singulière énergie. M. A. Castelli, dans ses *Ricordi*, publiés par les soins de M. le sénateur Chiala, raconte, à la page 94, ce qui suit : « En 1851, me trouvant à Paris pour une mission que m'avait confiée le gouvernement, je fus présenté à M. Thiers; je me rappelle qu'un jour, en prenant congé de lui après une longue conversation sur les choses d'Italie, il me dit qu'il avait été, en 1849, chargé par Napoléon, président de la République, de s'interposer entre le ministre plénipotentiaire autrichien et le nôtre pour la fixation de l'indemnité de guerre demandée par l'Autriche, et que Napoléon l'avait autorisé à *prononcer la parole de guerre* si l'Autriche avait persisté dans ses injustes prétentions. »

connaissance personnelle (1). » Et pendant tout le temps du séjour du prince à Boulogne, ces impressions favorables ne font que s'affirmer, ainsi qu'il résulte des lettres qu'il écrivait heure par heure à la reine son épouse. L'empereur a été pour lui « amical et cordial »; il est « beaucoup plus gai qu'on ne le représente habituellement ». « J'ai eu deux longues conversations dans lesquelles il a parlé très judicieusement... Il est décidé à *considérer notre alliance comme dominant toute autre considération.* » Dans son journal, il écrit, à la date du 7 septembre, dernier jour qu'il a passé à Boulogne, « qu'en somme », il a été « charmé de l'empereur »; et à peine arrivé à Osborne, il se hâte de lui écrire pour lui témoigner sa reconnaissance de l'aimable réception qui lui a été faite : « La confiante cordialité dont vous m'avez honoré, lui dit-il, ne s'effacera jamais de ma mémoire. »

Et lorsque dans le « Memorandum de sa visite à Boulogne », dicté au général Grey, il retrace ses longues conversations avec l'empereur et les impressions qui lui en sont restées, il conclut en affirmant sa confiance « que l'empereur ne prendra aucune mesure violente ni dans la politique intérieure ni dans la politique extérieure » (2). C'est par cette conduite adroite que l'héritier du captif de Sainte-Hélène sut rendre possible et affermir son alliance avec les successeurs des geôliers de son oncle. Ainsi la guerre d'Orient, poursuivie en commun avec l'Angleterre, vint bientôt permettre à la France de reprendre la place qui lui était due dans le concert des puissances. Le souverain dont l'armée avait conquis Sébastopol, dont la diplomatie avait tenu le premier rang au Congrès de Paris, pouvait désormais dire hautement à l'Europe quelle était la ligne de politique européenne qu'il entendait suivre; il pouvait tirer au besoin l'épée pour en assurer le succès. Or cette politique, dont les premières bases furent posées dans les entretiens secrets de Plombières, n'était autre que la politique d'Henri IV : créer dans la haute Italie, sous le sceptre du roi de Piémont, un royaume italiens assez fort pour annuler à jamais la puissance autrichienne dans la Péninsule, et grouper autour de ce royaume les autres États italiens sous forme de fédération; en compensation, donner à la France sa frontière naturelle du côté des Alpes; de manière que la force respectable dont se trouverait investi ce nouvel État italien, créé à ses portes, ne pût être dans l'avenir un sujet d'appréhension pour elle-même.

(1) Voir sa lettre du 5 juillet 1854.
(2) *Le Prince Albert*, tome I, p. 491 à 514.

III. — DISPOSITIONS PERSONNELLES DE L'EMPEREUR ET DE SON ENTOURAGE EN FAVEUR DE L'ITALIE, APPUYÉES DE LA PRESSE LIBÉRALE

Dans un livre auquel j'ai déjà fait allusion plus haut (1), j'ai exposé dans tous ses détails le *plan de Plombières*, ainsi que la suite qui lui fut donnée par la guerre de 1859. Qu'il me soit permis d'y renvoyer également le lecteur pour le récit très circonstancié des faits d'ordre européen qui imposèrent à Napoléon III la nécessité de traiter brusquement de la paix à Villafranca, et de laisser ainsi momentanément inachevée la réalisation de son célèbre programme : « L'Italie libre des Alpes à l'Adriatique. » L'empereur éprouvait une sorte de sentiment d'humiliation d'avoir dû laisser Venise à l'Autriche, alors que ses proclamations l'avaient solennellement promise à l'Italie. Cette impression le porta à juger que les acquisitions du Piémont réduites à la Lombardie ne justifieraient pas des cessions de territoires piémontais à faire à la France. C'est dans cet ordre d'idées qu'au moment de se séparer de Victor-Emmanuel, il lui dit avec un soupir : « Vous paierez une partie des frais de la guerre et il ne sera plus question de Nice et de la Savoie (2). » Et cette assurance d'abandon des prétentions françaises sur ces deux provinces fut encore répétée formellement plus d'une fois par son cousin, le prince Napoléon, aux hommes d'État piémontais (3).

Cependant, la paix de Villafranca ne satisfaisait personne, pas plus l'empereur et la France, qui s'en sentaient atteints dans leur orgueil, que le roi de Sardaigne et les Italiens, qui s'en trouvaient déçus dans leurs ambitions et dans leur patriotisme. Des obstacles surgissant de toute part la mettaient incessamment en échec ; les populations des duchés et des légations n'en voulaient à aucun prix ; le pape refusait hautainement la présidence honoraire de la nouvelle confédération combinée entre l'empereur des Français et l'empereur d'Autriche ; le traité de Zurich, destiné à donner aux préliminaires de Villafranca un caractère définitif de sanction diplomatique, y portait déjà lui-même une première atteinte : l'article 19 de ce traité, au lieu de confirmer la clause de Villafranca qui imposait la restauration des princes dépossédés, se borne en effet à mentionner leurs droits comme étant « expressément réservés ». Et d'ailleurs ce traité de Zurich devait lui aussi n'être qu'une lettre morte dans celles de ses parties qui touchaient

(1) Voir *la Question italienne. Période de 1814 à 1860. Aperçus d'histoire politique et diplomatique*, par G. Giacometti ; E. Plon, Nourrit et Cie, éditeurs, Paris, 1893.
(2) Nicomède Bianchi, *Storia documentata*, etc., t. VIII, p. 157.
(3) *Vita di Francesco Arese*, par R. Bonfadini, p. 220.

au nouvel état territorial de la péninsule. J'ai raconté dans le livre précité le double jeu de Napoléon III pour empêcher la réunion du congrès qui aurait dû statuer sur les stipulations de Zurich, et pour aboutir à ce que les populations de l'Italie centrale fussent admises à disposer elles-mêmes de leur sort. Le nœud de la question italienne était tout entier dans ce résultat. Comment fut-il obtenu? En étudiant les documens du temps, on arrive facilement à le comprendre. Napoléon III avait voulu sincèrement la confédération italienne; mais il fut vite rebuté par les difficultés que rencontraient les divisions territoriales qui devaient la composer.

Son penchant naturel le portait cependant à vouloir en tous cas le bien de l'Italie. « Tout souverain français qu'il était —, écrit Michelangelo Castelli dans ses *Ricordi*, — il avait *le cœur d'un Italien*. » Son entourage le plus intime était animé des mêmes sentimens : M. Mocquart, qui avait si utilement secondé M. de Cavour pendant le Congrès de Paris; M. Pietri, qui, préfet de police, avait dû donner sa démission pour avoir, d'accord avec l'empereur, soutenu devant le Conseil privé l'opportunité de gracier Orsini; le docteur Conneau, dont toute la correspondance dénote un amour passionné de l'indépendance italienne (1); le comte Benedetti, dont la nomination comme ministre de France à Turin est enregistrée par M. Bonfadini comme un événement heureux pour l'Italie dû à l'influence du comte Arese; tout le groupe des Corses influens, les Abbatucci, les Casabianca, les Baciocchi, que leur simple qualité de Corses porte le même auteur à considérer comme à moitié Italiens, — *mezzi Italiani* (2); le vicomte de La Guéronnière, auteur de ces brochures si claires, si démonstratives, dans lesquelles la politique italophile de la cour des Tuileries était exposée avec tant de netteté; Prosper Mérimée, qui entretenait avec Panizzi une correspondance suivie, remplissant deux gros volumes, à chaque page desquels l'élégant

(1) Voir dans la *Vita di Francesco Arese*, par R. Bonfadini, toute la correspondance de M. Conneau avec le comte Arese, entre autres la lettre du 25 mars 1860, écrite en très pur italien, et qui se termine ainsi : « Que ne pourront la France et l'Italie, si cette dernière, organisée et forte, *est une loyale et fidèle alliée?* Vous autres, sans la France, vous ne serez jamais ni forts ni prospères; avec la France, non seulement vous serez l'un et l'autre, mais vous serez aussi pour la France un élément de force et de sécurité. Quant à moi, je ne serai content que lorsque je verrai *toutes les races latines unies et confédérées*. Ç'a toujours été le songe de ma vie et je suis heureux de voir un si beau songe se réaliser par CELUI auquel me lient trente ans d'affectueux contact. » Hélas! ces beaux rêves d'union de la famille latine devaient bientôt être dissipés par l'intervention néfaste de la famille anglo-germanique dans les affaires des deux nations sœurs!

(2) Bonfadini, *Vita di Francesco Arese*, p. 292.

auteur de *Colomba* montre son âme profondément italienne (1); le duc de Persigny, enthousiaste de l'indépendance italienne au point que, dans la diplomatie française, on l'accusait presque de se rendre complice inconscient des intrigues ourdies par lord John Russell contre l'influence de la France; tout le groupe des Bonaparte de la branche de Lucien, dont l'un, Pierre-Napoléon, avait, à l'âge de seize ans, livré un combat homérique aux carabiniers du Pape; dont l'aîné, Charles, prince de Canino, homme doué de très remarquables talens et d'une grande chaleur d'âme, avait tenu avec éclat la vice-présidence de l'assemblée constituante de la république romaine en 1849; enfin le prince Napoléon (Jérôme) qui, peu de temps avant sa mort, manifestant à l'auteur de ces pages son exaspération contre la politique allemande du gouvernement du Quirinal, ajoutait : « J'ai le droit de dire tout haut ma pensée aux Italiens, car, si l'Italie s'est faite, ils me le doivent en grande partie; en réalité, moi j'entraînais l'empereur et l'empereur entraînait la France (2). »

A côté de ce milieu français favorable à l'Italie, il y avait aussi un élément italien, toujours très bien accueilli aux Tuileries, et dont l'incessante action se faisait sentir. Entre tous doit être mentionné le comte Francesco Arese, l'ami de jeunesse, avec qui le fils de la reine Hortense, dans les solitudes d'Arenenberg et dans sa vie d'exilé en Amérique, avait fait des rêves de revanche française et d'affranchissement italien. A rappeler aussi le comte Vimercati, attaché militaire de la légation sarde, patriote ardent, esprit libéral et ami sincère de la France, tout en étant un agent dévoué du cabinet de Turin auprès de la famille impériale, dont il était le très intime et très assidu commensal. Enfin commençait à compter beaucoup le brillant et insinuant envoyé du comte de Cavour, M. Nigra, avec sa phalange de jeunes et aimables secrétaires, s'appliquant à gagner tous les cœurs à la cour comme à la ville, — phalange peu après complétée par le sympathique ambassadeur du roi Humbert, dont le rappel a récemment excité de si honorables regrets à Paris, et que, dans les salons de la haute société impérialiste de ce temps-là, les dames appelaient communément « le beau Ressman ». Tous ces personnages, vivant plus ou moins près de l'empereur, constituaient autour de lui une sorte d'atmosphère morale où il ne puisait que des impressions propres à l'encourager et à le fortifier dans son penchant naturel en faveur de l'Italie. Dans la sphère plus large où la question italienne

(1) Mérimée, *Lettres à Panizzi*.

(2) Voir dans le *Journal des Débats* du 12 avril 1891 : *le Prince Napoléon et les Italiens*.

s'agitait devant le public, de non moins puissans encouragemens l'y poussaient également. L'Italie avait des champions d'une haute autorité dans la presse libérale modérée : la *Revue des Deux Mondes*, par la plume de M. Charles de Mazade, le *Journal des Débats*, par celle de M. John Lemoinne, faisaient ouvertement campagne pour les agrandissemens piémontais ; les organes d'une opinion plus avancée accentuaient cette campagne avec passion, sous la signature de leurs écrivains les plus autorisés : M. Adolphe Guéroult de l'*Opinion nationale*, M. Louis Havin du *Siècle*, M. Émile de Girardin de *la Presse* et d'autres encore qu'il serait trop long de nommer ici.

IV. — DISPOSITIONS CONTRAIRES DU PARTI CATHOLIQUE ET DES ANCIENS PARTIS POLITIQUES

D'un autre côté, les membres les plus éminens du parti catholique et des anciens partis politiques faisaient une campagne non moins persévérante pour arrêter l'empereur dans une voie qu'ils jugeaient funeste aux intérêts de la religion comme à ceux de la France.

J'ai eu sous les yeux une lettre autographe de M. Thiers adressée à S. A. la princesse Julie Bonaparte, marquise de Roccagiovine, qui a bien voulu m'autoriser à en prendre copie. C'est un document qui prouve comment on s'efforçait de faire parvenir à l'empereur d'autres impressions que celles à l'influence desquelles il faisait mine de s'abandonner. On peut en juger par l'extrait suivant : « Les événemens, — écrivait l'illustre homme d'État que la restauration de l'empire avait rejeté à l'arrière-plan de la politique, — sont, en effet, fort graves. Quoi qu'on en dise, l'Italie est notre ennemie, et nous ferons de la mauvaise besogne en contribuant à ce qu'on appelle son unité. *La maison de Savoie nous a trahis dans tous les temps*, et, forte, elle fera tout ce qu'elle a fait en étant faible. Elle ne sera pas sans doute autrichienne de longtemps, mais elle sera anglaise, et cela suffit. L'affaire du pape s'aggravera davantage, et, croyez-le, l'Europe est une mine qui se charge de jour en jour. Si vous entendiez la diplomatie étrangère, qui est gênée avec vous et les gens du gouvernement, vous verriez que l'instinct de la conservation est cruellement alarmé chez toutes les puissances. Ce sentiment est beaucoup plus dangereux que le goût de nous faire des niches qu'on avait et qu'on satisfaisait sous Louis-Philippe. Les gens effrayés sont plus dangereux que les espiègles, parce qu'ils sont plus sérieux et que l'effroi finit par produire le courage, quoiqu'il commence par la poltron-

nerie. Je vous parle en conscience, ce que bien peu de gens doivent faire. Je ne veux ni vous flatter ni vous alarmer; je veux vous parler comme à une personne qu'on estime (1). » M. Thiers ne s'en tenait pas seulement à la correspondance pour essayer d'influencer l'empereur dans le sens anti-italien : dans la conversation, il employait volontiers toutes les séductions de son esprit pour convaincre les personnes ayant l'oreille du souverain. C'est ainsi qu'un jour, après avoir à plusieurs reprises indiqué tous les dangers de la politique impériale en Italie, il endoctrinait une jeune parente de l'empereur, qui la traitait avec une affectueuse bonté, et la déterminait à aller les redire à son auguste cousin. Napoléon III écouta sans le moindre signe d'impatience la leçon qui lui était récitée, puis, avec une petite pointe de bienveillante raillerie : « Je remercie, dit-il, M. Thiers de m'avoir envoyé un aussi gentil et aussi aimable ambassadeur; mais, mon enfant, les points de vue auxquels il se place ne peuvent être ni les miens ni les vôtres. Nous ne devons pas oublier que l'Italie a été le berceau de notre famille; que, lorsque nous étions persécutés, chassés de partout, nous y avons trouvé un asile hospitalier à l'ombre duquel notre enfance s'est passée au milieu de cœurs qui battaient à l'unisson des nôtres. Nous ne devons pas oublier que l'Italie est un pays latin ainsi que la France. Comme Bonaparte, nous nous déshonorerions en ne la secourant pas dans son oppression; comme Français, nous trahirions la France en n'arrachant pas de ce sol voisin du nôtre jusqu'à la dernière racine des pouvoirs germaniques, directs ou indirects, qui l'ont dominé dans le passé au grand détriment des vrais intérêts français (2). » M. Thiers, à qui cette conversation fut fidèlement rapportée, en montra un chagrin mêlé de dépit; il alla même jusqu'à dire avec une certaine vivacité : « J'écrirai à l'empereur! » Il est toutefois probable qu'il ne se décida pas à écrire, car il n'en a jamais reparlé, ni l'empereur non plus.

Pour le dire en passant, ces manifestations que les modérés français faisaient en ce temps-là, — en communauté d'idées avec certains ministres de l'empereur et même peut-être avec d'autres personnes encore plus haut placées auprès de lui, — n'ont malheureusement pas été sans influence sur la ligne politique antifrançaise que le gouvernement italien a cru devoir adopter plus tard.

(1) Lettre datée de Franconville-sous-Bois (Seine-et-Oise), 2 octobre 1860.

(2) Cet épisode m'a été raconté par la personne même dont il s'agit et que je ne dois pas nommer, par un sentiment de haute discrétion; quant aux paroles de l'empereur, c'est à peu près textuellement qu'elles sont répétées ici. On comprendra qu'à trente-cinq ans de distance le souvenir d'un mot à mot absolu est difficile. (Note de l'auteur.)

Les hommes politiques les plus en vue, les écrivains les plus autorisés s'en sont prévalus pour établir en Italie cette fausse opinion que l'empereur seul, en France, nourrissait des sympathies pour l'indépendance italienne; qu'il avait dû faire violence à l'esprit public français pour aller au secours de l'Italie en 1859; que, conséquemment, si le peuple italien est tenu par un lien de reconnaissance quelconque, c'est vis-à-vis de Napoléon III qui n'est plus, et non de la France, qui se serait montrée la constante ennemie de l'Italie. On pourrait invoquer beaucoup d'exemples de cette tactique tortueuse; bornons-nous à un seul, qui est tout récent. C'est M. R. Bonfadini, un écrivain et un orateur de haute lucidité lorsque la passion politique n'altère pas la sérénité de son éminent esprit, qui me le fournit dans sa *Vita di Francesco Arese*. Il s'attache, comme beaucoup d'autres écrivains politiques ses compatriotes, à exonérer son pays du reproche d'ingratitude envers la France, qu'il représente comme ayant été hostile à la politique italienne de Napoléon III, et pour en donner une preuve, il cite une assertion absolument fausse contenue dans les mémoires de lord Malmesbury, un ennemi acharné de la France et partisan passionné de l'alliance anglo-autrichienne. « L'empereur, — écrit le noble lord dans ses notes intimes, sous la date du 8 mai 1859, — a été obligé de laisser dans le pays plus de troupes qu'il ne l'avait d'abord pensé, à cause de l'excitation et du mécontentement qui existent à Paris... »

Or, cette indication est réellement fausse; on ne peut se l'expliquer que par l'aveuglement de passion avec laquelle lord Malmesbury, alors chef du *Foreign Office*, combattait l'alliance franco-piémontaise et la guerre de Lombardie qui en devenait la conséquence. La France entière et l'Europe ont su comment Paris s'était levé pour saluer de ses acclamations unanimes l'empereur partant pour la guerre. Mais l'on voudra bien ne pas trouver déplacé un témoignage personnel que je me permettrai d'opposer à celui du noble lord. Le lendemain du départ de l'empereur, c'est-à-dire le 11 mai, j'avais l'honneur de me trouver à dîner dans une maison amie avec le général Soumain, commandant la place de Paris, qui nous racontait l'inquiétude dans laquelle il vivait depuis la veille, *parce qu'il n'était resté dans Paris pas même assez de soldats pour relever les postes, de sorte qu'il avait dû* « faire doubler la garde deux jours de suite par les mêmes hommes (1). »

(1) Il reste encore quelques honorables survivans parmi les convives qui ont entendu avec moi ces paroles du brave général Soumain. Je pourrais en appeler à leur témoignage, s'il en était besoin, pour détruire une affirmation tendant à calom-

V. — UNITÉ DE L'ITALIE ET ANNEXION DE NICE DÉCIDÉES

Néanmoins l'empereur, loin d'obéir aux suggestions des adversaires de l'Italie, qui n'étaient d'ailleurs pas en harmonie avec le sentiment public, s'abandonnait aux conseils de tous les hommes du parti italien dont il est parlé plus haut. Tous le circonvenaient, tous l'excitaient à achever, coûte que coûte, le grand œuvre interrompu à Villafranca. Essayer de l'achever par une reprise d'armes tendant à arracher enfin la Vénétie à l'Autriche eût été une dangereuse imprudence; une coalition européenne en aurait été le résultat. La reine Victoria écrivait vers ce temps-là au roi Léopold de Belgique : « L'agitation continuelle de notre voisin et les bruits qui circulent détruisent toute confiance. Vraiment, c'est trop mal! Aucun pays, aucun État du monde ne songerait à attaquer la France, tous seraient enchantés de la voir prospérer; mais il faut qu'elle trouble tous les coins de la terre, qu'elle brouille les cartes et mette les uns contre les autres, *ce qui, tôt ou tard, finira par une croisade en règle contre ce perturbateur universel* (1). » La seule voie praticable était celle que conseillait M. de Cavour de sa retraite de Leri, où il se tenait depuis la paix : suppléer à l'impossibilité de faire la guerre par les habiletés de la politique; compenser à l'Italie l'abandon momentané de la Vénétie par d'autres annexions devant fatalement avoir pour résultat, non plus une confédération d'États italiens, mais leur unification sous le sceptre du roi de Piémont.

Ainsi Napoléon III put revenir à sa première idée de rectifier la frontière française du côté de l'Italie par l'annexion de la Savoie et du comté de Nice, tandis que Victor-Emmanuel, de son côté, put, sans croire trop risquer, s'inscrire pour 10 000 francs dans la souscription ouverte au profit du projet de l'expédition de Garibaldi en Sicile (2).

Voilà comment un lien secret a, en réalité, uni ces deux noms en apparence si opposés : Nice et Marsala. Et si l'on veut une preuve qui ne laisse aucun doute sur cette déduction historique, on la trouvera facilement dans les documens qu'a laissés la polémique surgie, à propos de la cession de Nice, entre M. Rattazzi et M. de Cavour.

nier l'opinion de Paris et de la France. Le dîner auquel je fais allusion avait lieu dans la maison si hautement hospitalière du commandant de la garde nationale de Bercy, M. Félix Courvoisier, un patriote et un homme de cœur dans toute l'acception du mot.

(1) Lettre datée du 8 mai 1860.

(2) Ce n'était là qu'un très faible, mais très ostensible témoignage de l'adhésion

VI. — CONNEXITÉ DES DEUX QUESTIONS DÉMONTRÉE PAR LA POLÉMIQUE DE M. DE CAVOUR ET M. RATTAZZI

M. Rattazzi ne pouvait se consoler d'avoir dû quitter le pouvoir au moment où Napoléon III, renonçant définitivement à ses anciens projets de confédération, adhérait à l'idée de l'annexion de l'Italie centrale. Pour arriver à la solution pratique de cette évolution, l'empereur avait dû se séparer du comte Walewski; il lui donnait pour successeur M. Thouvenel, tandis que Victor-Emmanuel, de son côté, renonçant aux services du ministère La Marmora-Rattazzi, rappelait M. de Cavour. Dans son désappointement, le ministre congédié s'appliquait à mettre « des bâtons dans les roues » au cabinet qui succédait à celui dont il avait fait partie. La question de Nice étant devenue le point vital des combinaisons que ce cabinet avait à réaliser, c'est de ce côté qu'il porte l'effort de son opposition. Le traité de cession ayant cependant reçu son application définitive par la sanction parlementaire, le vote des populations et la prise de possession par la France, M. Rattazzi ne sut pas résister au désir de transporter le débat dans la presse. Le 5 février 1861, la *Monarchia nazionale*, qui était son organe personnel, publiait un article intitulé : *Il Nazionale ed il conte di Cavour*. Cet article, après avoir fait allusion à un accord tendant à conserver Nice à l'Italie, accord qui aurait existé au commencement de 1860 entre M. Rattazzi, alors ministre dans le cabinet La Marmora, et M. de Cavour retiré à Leri, reprochait à ce dernier d'avoir sacrifié Nice pour satisfaire son ambition de revenir au pouvoir : « Si, après Villafranca, Rattazzi avait trouvé dans le comte de Cavour la même aide que, de son côté, il lui avait donnée, peut-être l'Émilie et la Toscane auraient-elles pu se réunir aux anciennes provinces sans offense pour le principe de nationalité, sans abandon précipité et absolu de tous les boulevards qui nous gardent sur nos derrières et sur nos flancs... »

Cette quasi-accusation de haute trahison, lancée contre M. de Cavour, est rendue parfaitement intelligible par une note trouvée dans les papiers de M. Rattazzi et que M. Chiala publie dans son très intéressant recueil des lettres de M. de Cavour (1). La

donnée par le roi aux projets de Garibaldi sur la Sicile. Secrètement, ses sacrifices étaient bien autrement importans : « J'ai déjà donné, disait-il confidentiellement, trois millions pour la Sicile; je donnerai encore deux millions. » Voir *la Politique anglo-prusso-italienne* dans la *Revue de Paris* du 1er décembre 1894, p. 516. — Voir aussi *Agostino Bertani e i suoi tempi*, par Jessie White Mario, vol. I, p. 429.

(1) *Lettere edite ed inedite di Camillo Cavour*, tome IV, p. 254 et suiv.

note explique comme quoi M. Rattazzi se serait trouvé, au point de vue de la défense des intérêts italiens, dans une situation beaucoup plus favorable que celle de M. de Cavour. Il n'était pas, comme celui-ci, lié avec le gouvernement français par tous les échanges de vues qui avaient précédé la guerre de 1859. Il avait, pour traiter avec le cabinet de Paris, une plus grande indépendance. Il pouvait opposer au désir de l'empereur de posséder Nice l'impossibilité de la lui céder sans provoquer en Italie un violent mouvement d'opinion susceptible de détruire tout le bienfait de l'alliance qu'il était si désirable de perpétuer entre les deux pays. Une longue conversation aurait eu lieu sur ce sujet entre les deux hommes d'État, et M. de Cavour aurait si bien compris la nécessité d'adopter cet ordre de vues qu'il s'était décidé à accepter la mission d'aller l'appuyer à Paris. Mais, ajoute l'auteur de la note, « il ne pouvait échapper à Cavour que si le ministère réussissait dans son projet, il se consolidait. » Or, M. de Cavour était las de sa retraite. « Pris d'une sorte de fièvre du pouvoir, il agita et fit agiter le pays contre le ministère. Un matin il se rendit chez M. Rattazzi et lui déclara qu'il ne voulait plus donner son appui au ministère. » Ainsi, d'après M. Rattazzi, le cabinet dut se retirer sans avoir pu tenter une négociation qui « aurait eu beaucoup de probabilités de succès si elle avait été soutenue par les principaux hommes politiques, par l'opinion publique et par l'Angleterre, laquelle aurait infailliblement pris parti pour l'Italie. » La conclusion allait de soi : M. Rattazzi, appuyé par M. de Cavour, pouvait amener le gouvernement français à se contenter de la Savoie et conserver Nice à l'Italie. M. de Cavour, par « son impatience et son désir du pouvoir », a fait perdre Nice à l'Italie en même temps que la Savoie. Et en effet, ajoute M. Rattazzi, « un mois après son retour aux affaires, il signait le traité faisant définitive l'abandon de ces deux provinces à la France. »

La réponse de M. de Cavour aux insinuations de l'article de la *Monarchia nazionale* ne se fit pas attendre. Le même jour, 5 février, l'*Opinione* publiait, sous le titre de *Politica retrospettiva*, un article qui, sans nier précisément la tentative d'accord faite auprès de M. Cavour, affirmait l'impuissance de M. Rattazzi à réaliser le plan qu'il avait conçu. La thèse développée par l'*Opinione* était celle-ci : l'annexion de la Toscane était devenue le point vital de la question italienne ; elle devait engendrer fatalement l'unification de la péninsule ; mais cette annexion rencontrait de graves obstacles de la part des cabinets étrangers ; et, d'autre part, la France, devant la perspective d'un aussi vaste agrandissement de la puissance piémontaise, demandait Nice en compensation ;

elle réclamait Nice « comme terre française, comme complément de son système de défense des Alpes ». L'auteur de l'article ajoute qu'en supposant que la France eût consenti à négocier sur la base indiquée par M. Rattazzi, celui-ci se serait trouvé fort embarrassé : « Il ne se sentait pas assez fort à l'intérieur pour faire accepter la cession de Nice ; il ne se sentait pas assez fort à l'extérieur pour réaliser l'annexion de la Toscane. Qu'en serait-il advenu ? Que le ministère Rattazzi aurait cédé la Savoie pour unir seulement Parme, Modène et peut-être les Romagnes aux autres provinces de l'État ; mais qu'il aurait sacrifié la Toscane, et, avec la Toscane, *l'avenir de la nation.* » On le voit, l'annexion de la Toscane devenait le pivot du mouvement unitaire prêt à se produire ; mais cette annexion de la Toscane au royaume de la haute Italie était inévitablement liée à l'annexion de Nice à la France. Ainsi se trouve bien établi le lien mystérieux qui unissait la question de Nice à celle de l'unité italienne.

La polémique ne s'arrêta pas là. La *Monarchia nazionale* répliqua. Elle reconnaissait l'importance de l'appui de la France pour réaliser l'annexion de la Toscane, « prélude de l'unification complète de l'Italie » ; mais elle persistait à affirmer qu'un négociateur plus habile et plus indépendant que M. de Cavour vis-à-vis de Napoléon III aurait pu et dû arriver à obtenir, sans le sacrifice de Nice, que l'annexion de la Toscane fût appuyée par la France, dont M. Rattazzi « comprenait autant que tout autre combien le bon accord et l'alliance étaient nécessaires et avantageux dans les conditions où se trouvait son pays. »

L'*Opinione* termina la discussion par une réponse absolument topique. M. Rattazzi, disait-elle, reconnaît que si la France avait réalisé son programme de l'*Italie libre des Alpes à l'Adriatique* — c'est-à-dire si elle avait pu donner au Piémont la Vénétie en même temps que la Lombardie — on ne pourrait rien objecter à sa prétention d'obtenir pour elle-même les compensations territoriales qu'elle réclame. Or, il est évident que s'il était naturel de céder la Savoie et Nice pour la Lombardie et la Vénétie seulement, à plus forte raison ce devait l'être pour « unir toute l'Italie ». Ce qui distingue la politique du comte de Cavour de celle de M. Rattazzi, c'est d'avoir compris toute l'importance de l'annexion de la Toscane, d'avoir compris « que cet événement politique était décisif pour l'Italie ; que ses conséquences étaient incomparablement plus notables et plus puissantes que celles de l'acquisition de la Vénétie, parce que, avec la Vénétie, le résultat n'eût été que l'institution *d'un royaume septentrional*, tandis qu'avec la Toscane, on devait constituer *le royaume d'Italie*, auquel la

Vénétie n'aurait pas tardé à s'ajouter. » Et la conclusion, à laquelle il eût été difficile de faire une objection sérieuse, posait cet axiome :

« Dans le cas prévu par les premiers accords, on devait céder la Savoie et Nice pour le Lombard-Vénitien; par le traité du 24 mars, *on a cédé Nice et la Savoie pour toute l'Italie.* » C'était donc bien « toute l'Italie » c'est-à-dire l'unité de l'Italie, qui justifiait l'abandon de Nice par les successeurs des anciens ducs de Savoie.

VII. — LA QUESTION DE NICE DANS SES RAPPORTS AVEC LA PERSONNALITÉ DU GÉNÉRAL GARIBALDI

Mais l'abandon de Nice avait un inconvénient très grave, un inconvénient d'un ordre qui, sans violer ni les règles de la politique, ni celles du droit, blessait un sentiment on ne peut plus respectable : Nice était la patrie de Garibaldi. Garibaldi, au moment où l'on cédait sa ville natale à la France, s'apprêtait à faire un dernier et héroïque effort en Sicile pour compléter l'unification de la patrie italienne. Et lui, qui dotait ainsi tous les Italiens d'une patrie grande et glorieuse, lui, seul entre eux tous, allait n'avoir pas de patrie !

A ce propos, le « roi galant homme » oubliait singulièrement le véritable état de la question, lorsqu'il envisageait sa situation personnelle par rapport à la Savoie comme équivalente à celle de Garibaldi par rapport à Nice. Garibaldi, en effet, avait adressé de Fino, où il se trouvait, le télégramme suivant au colonel Türr, à Turin :

« Mon cher colonel Türr,

« Veuillez avoir la complaisance de demander à S. M. si Elle est décidée à céder Nice à la France. Cette question m'est très chaudement posée par mes concitoyens.

« Répondez-moi de suite par télégraphe. *Oui ou non?*

« G. Garibaldi. »

Introduit dans la chambre à coucher du roi, qui était souffrant, le colonel Türr lui remit la dépêche du général. « Par télégraphe ! Oui ou non ? Très bien ! » s'écria Victor-Emmanuel. Puis, après une courte pause : « Eh ! bien, oui ! — Mais dites au général que ce n'est pas seulement Nice : la Savoie aussi. Et que, si je me résigne à abandonner le pays de mes ancêtres, de toute

ma race, il doit se résigner aussi à perdre le pays où, *seul des siens*, il est né. C'est une destinée cruelle que moi et lui nous devions faire à l'Italie le sacrifice le plus grand que l'on puisse nous demander... »

Sans faire injure au patriotisme de celui qui allait devenir roi d'Italie, l'on peut constater qu'il n'avait pas à ce moment-là un sentiment juste de sa situation et de celle du général. Il perdait, lui, le berceau de sa famille, c'est vrai, mais il l'échangeait contre la souveraineté de ce grand et beau pays tout entier qui s'appelle l'Italie; tandis que le général, avec sa grandeur d'âme digne de l'antiquité, allait lui faire la conquête de deux royaumes, sans autre ambition que de s'en retourner, pauvre et désabusé, sur le rocher nu de Caprera, qui devait désormais lui tenir lieu de sa patrie perdue!

C'est à ce point de vue spécial du tort personnel fait à Garibaldi que la cession de Nice est devenue un grief dont les conséquences se font encore sentir; car le parti d'action, qui épousait naturellement les rancunes du général, ne l'a jamais pardonné à la France; et il ne faut pas oublier que c'est ce parti qui, arrivé enfin au pouvoir, a livré l'Italie à l'Allemagne, ennemie mortelle de la France, par un traité d'alliance en quelque sorte perpétuelle. Est-il peut-être regrettable que Napoléon III n'ait pas pu se trouver en ce temps-là dans des conditions d'esprit susceptibles de le porter, par un pur égard personnel pour Garibaldi, à considérer la question de Nice avec la même indifférence que Napoléon Ier? Malheureusement, il ne pouvait en être ainsi; des raisons personnelles autant que des raisons politiques s'y opposaient; Garibaldi, même après que Napoléon III venait d'exposer sa vie et celle de ses soldats pour la délivrance de l'Italie, avait le tort de lui garder une haine implacable, qui ne manquait aucune occasion de se manifester publiquement, en termes peu convenables et souvent outrageans. Cette attitude lui nuisait en France, non seulement dans l'esprit de l'empereur lui-même, mais encore dans l'opinion du parti libéral, qui approuvait et soutenait la politique impériale en Italie. Elle n'était donc pas de nature à inspirer l'idée d'une concession faite à titre purement personnel. Mais en admettant même, dans l'esprit de Napoléon III, la possibilité d'une aussi invraisemblable condescendance pour la personne de Garibaldi, il ne lui eût pas moins été impossible de la traduire en acte; d'une part, l'esprit public français n'admettait pas que la France se fût engagée dans tous les périls d'une grande guerre pour l'unique profit du roi de Piémont; d'autre part, une grande partie de la population niçoise demandait

ouvertement à devenir française, et ne pas accueillir un semblable vœu eût été une offense faite à cette population.

Nice devait donc fatalement passer à la France, sans pourtant que Garibaldi s'aperçût que ce sacrifice imposé à ses affections personnelles tournait à sa gloire et profitait, d'une manière générale, à la satisfaction de ses sentimens politiques.

Le comte Vimercati écrivait de Mirabellino, le 20 mai 1860, à Michelangelo Castelli, qu'il avait récemment reçu de Paris une lettre de M. de la Guéronnière, lettre « très intéressante », ajoutait-il, « en ce qu'elle faisait bien comprendre que, *dans les hautes régions*, on prenait pour valables les motifs et les raisons invoquées par le comte (Cavour) relativement à l'expédition de Garibaldi en Sicile. » Et Vimercati ne se bornait pas à cette seule constatation du bon vouloir des Tuileries. Il poursuivait : « Aujourd'hui, je reçois d'une autre personne — *da altra persona* — une autre lettre qui me persuade que l'empereur, personnellement, n'est nullement fâché de ce qui arrive. » Cette dernière information acquiert, ce semble, une importance assez grande du fait des intimes relations personnelles de M. Vimercati avec la famille impériale ; les mots *altra persona*, soulignés comme ils le sont par lui, paraissent bien indiquer que l'auteur de la lettre dont il parle ne peut être qu'un membre de la famille de l'empereur, — probablement une princesse à qui Napoléon III avait toujours porté une affection particulière, et qui honorait de sa haute amitié l'attaché militaire piémontais. Enfin, la lettre que je viens de citer donnait une preuve de plus de l'approbation discrète que l'expédition de Garibaldi, malgré les apparences contraires, recevait à Paris : « J'ai vu aussi le maréchal Vaillant ; il blâme l'expédition, mais en termes tellement faibles, qu'il me semble vraiment qu'il a reçu le *mot d'ordre*... (1). » Or, l'on sait de quelle estime et de quelle confiance le maréchal Vaillant jouissait auprès de son souverain ; une attitude comme celle qu'indique M. Vimercati ne pouvait guère être que le reflet de la pensée intime de l'empereur lui-même.

Tout concourait donc à prouver que, comme je le disais au début de cet article, l'unité de l'Italie, si heureusement tentée par Garibaldi en Sicile, a été indirectement redevable de sa réalisation à l'abandon de Nice fait à la France par le roi de Sardaigne. Et l'on voudra bien convenir enfin que le résultat obtenu valait largement le prix dont il fut payé.

(1) *Carteggio politico di Michel Angelo Castelli ;* Turin, Roux, éditeur, 1890, vol. I, p. 303.

VIII. — CARACTÈRE POLITIQUE ET MORAL DU TRAITÉ DE CESSION DE NICE ET DE LA SAVOIE A LA FRANCE

De l'exposé qui précède résulte, croyons-nous, cette indiscutable vérité : à savoir que la cession de la Savoie et de Nice à la France a été un contrat d'intérêt italien, autant pour le moins que d'intérêt français. Mais les contrats, pour n'être pas en contradiction avec l'éternel esprit de justice, doivent être inspirés par d'autres mobiles que ceux de l'intérêt; ils sont viciés dans leur principe, s'ils n'ont à leur base la moralité. Il nous reste donc à examiner comment, après avoir renoncé à cette cession, le gouvernement français l'a de nouveau réclamée et dans quelles circonstances il a été, pour ainsi dire, amené à l'exiger.

Au moment où, après la paix de Villafranca, Napoléon III disait à Victor-Emmanuel : « On ne parlera plus de Nice et de la Savoie (1), » le royaume de Sardaigne, accru de 3 millions de Lombards, ne formait encore qu'un État d'environ 8 millions d'âmes (2). Cette parole du souverain français, écho de son regret de n'avoir pu atteindre la réalisation complète de son programme, d'avoir dû arrêter l'œuvre de l'affranchissement italique au Mincio, au lieu de la pousser jusqu'à l'Adriatique, était une généreuse parole d'équité. Elle était l'expression d'un sentiment noble et non tout à fait impolitique. Le royaume subalpin, à cette phase de son développement, devenait un État assez important pour pouvoir être, dans l'avenir, un allié efficace de la France; pas assez pour oser jamais se transformer en un allié infidèle. Le proverbial « artichaut » italien était à peine entamé alors; la maison de Savoie en avait à ce moment « mangé une feuille » seulement; son ambition d'absorber successivement les feuilles restantes ne pouvait se fonder que sur la continuation d'une aide étrangère. Or, d'où une telle aide aurait-elle pu lui venir, sinon de la France ? Serait-ce de la Prusse, dont les armées s'étaient levées menaçantes pour changer en défaites les victoires franco-piémontaises ? Serait-ce de l'Angleterre, qui avait armé ses flottes et mis passionnément sa diplomatie en mouvement pour intimider la France et contribuer ainsi à mettre fin avant terme aux succès militaires des champions de l'indépendance italienne ? Quant à la

(1) Voir plus haut p. 156.

(2) Anciens États sardes. 5194807 habitans.
Lombardie. 3009505 —
Total. 8204312 —

Russie, elle avait tout d'abord appuyé de son attitude énergique l'action militaire de la France et du Piémont; mais, désappointée en voyant la cour de Turin entraînée par l'élément révolutionnaire, elle n'entendait pas faciliter l'extension de la puissance sarde au delà de l'acquisition de la Lombardie.

En février 1860, lorsque M. de Cavour, revenu au pouvoir, touchait au couronnement de ses efforts par l'annexion imminente de l'Italie centrale, la situation internationale de la couronne de Sardaigne devenait tout autre. Le Piémont s'apprêtait à ajouter aux 3009505 Lombards que lui avait donnés la paix de Villafranca, 604512 Modénais, 499835 Parmesans, 375631 citoyens des Romagnes et 1 793 967 Toscans. Le succès de ces annexions était désormais certain, immédiat; il avait été préparé, manipulé, assuré, tandis qu'une armée française, encore campée en Lombardie, disait aux Autrichiens, par sa seule présence sur le sol italique, qu'ils ne devaient point songer à s'y opposer par la force. Or, ces additions de populations italiennes aux États sardes allaient avoir pour effet de porter, comme première étape, à 11 millions et demi le nombre des sujets du roi de Sardaigne. Et, selon toutes probabilités, l'accroissement de la puissance piémontaise ne s'arrêterait pas là. L'expédition en cours de préparation contre le royaume des Deux-Siciles (1) et contre l'autorité du Pape dans la presque-totalité de ce qui lui restait de territoire, devait, si elle réussissait, ajouter près de 11 millions (2) à ce chiffre, déjà considérable, d'Italiens réunis sous le sceptre du roi Victor-Emmanuel. Dès ce moment, tous les esprits politiques voyaient en imagination, dans la péninsule, la formation à bref délai d'un *royaume d'Italie* englobant une population de 22 à 23 millions d'âmes, — sans préjudice de l'adjonction, plus ou moins prochaine, mais inévitable, d'environ 2 millions et demi de Vénitiens que la France, sans mentir à son programme, ne pouvait laisser longtemps sous la domination étrangère de l'Autriche. Le nouveau royaume italien allait donc sous peu compter environ 25 millions d'habitans; il pourrait mettre sur pied une force

(1) Le mouvement insurrectionnel était préparé d'accord entre Mazzini, Fabrizi, Rosalino Pilo, Farini et M. Crispi, avec le parfait assentiment de M. Rattazzi, ministre de l'intérieur, investi d'une influence prépondérante dans le ministère La Marmora. Il devait éclater le 4 octobre 1859. Il dut être ajourné à cause de l'attitude contraire des modérés siciliens, mais ses promoteurs continuaient à le préparer pour une occasion plus propice. — Voir *Agostino Bertani e i suoi tempi*, par Jessie White Mario, tome II, p. 5.

(2)

Royaume des Deux-Siciles.	9117080 habitans.	
Marches et Ombrie.	1800000 (en chiffres ronds).	
Total.	10917080 habitans.	

militaire décuple de celle dont le roi de Sardaigne disposait au début de la campagne de 1859.

L'Italie unifiée, centralisée sous une dynastie imbue d'esprit militaire, était, comme on le voit, à la veille de constituer, à la frontière alpine de la France, un État beaucoup plus peuplé et naturellement plus riche que la Prusse (1), dont l'empire français sentait déjà le redoutable contact à sa frontière rhénane. Et ce nouvel État, quels que fussent les liens de gratitude qui auraient dû le rattacher à la France, devait fatalement se trouver, par un point de dissidence primordiale, en opposition d'intérêts politiques avec elle : Rome.

Or, ce nouvel Etat italien, où dominaient des principes républicains hostiles à la France impériale, où d'ardentes aspirations patriotiques voulaient l'achèvement de l'œuvre nationale par la prise de possession de la capitale historique que la France lui contestait, ce nouvel État, désormais puissant, impatient de secouer la tutelle de la nation amie qui l'avait aidé à se former, ambitieux d'ailleurs et avide de gloire comme le sont toujours les États jeunes, pouvait un jour répudier l'alliance et même l'amitié de la France; il pouvait, pour se préserver contre les conséquences d'une telle défection, chercher une garantie dans une alliance avec les ennemis de sa secourable voisine. Une telle hypothèse n'avait assurément rien de trop invraisemblable, puisque dès ce temps-là déjà, comme je l'ai établi dans un autre ouvrage, la diplomatie piémontaise cherchait un point d'appui en Prusse pour « s'affranchir de la prédominance française (2) » ; elle n'avait même rien d'improbable, comme les faits ultérieurs n'ont pas tardé à le prouver. En effet, peu d'années après, une étroite alliance, dont le caractère indubitablement offensif est attesté par le secret rigoureusement gardé sur ses clauses, mettait toutes les forces de l'Italie dans les mains d'une grande puissance militaire qui assigne à son incessant effort ce but unique : infliger à la France de nouveaux et décisifs désastres militaires, pour la mettre enfin hors d'état de revendiquer les territoires qu'une première défaite lui a fait perdre.

Eh bien ! ce nouvel État italien dont la ligne de politique extérieure et militaire était destinée à dévier jusqu'à ce point, restait en possession de deux provinces par lesquelles il pouvait mettre de plain-pied au cœur même de la France ses forces et celles de ses alliés éventuels descendant en toute sécurité de son inexpugnable réserve des Alpes ! Ce jeune État qui, dans les effer-

(1) Le royaume de Prusse, en 1860, n'avait qu'une population de 17202831 âmes.
(2) *La Question italienne*, p. 363 et suiv.

vescences ambitieuses de son adolescence politique, renfermait dans son sein nombre d'imaginations exaltées, rêvant, avec l'instauration de Rome capitale, la résurrection du pouvoir mondial de l'ancien empire romain, se trouvait placé, par ces deux provinces, à deux journées de marche de Lyon, l'ancienne capitale de la Gaule romaine!

C'est ainsi qu'au commencement de l'année 1860, s'imposait à l'attention des hommes politiques français la question de la Savoie et de Nice. Or, nous le demandons à tous les esprits de bonne foi, en Italie comme partout ailleurs, un gouvernement français, quel qu'il fût, empire, royauté ou république, comme celui de Napoléon III, en situation d'obtenir une telle rectification de frontières en échange d'immenses services déjà rendus et à rendre encore, pouvait-il, sans devenir coupable de haute trahison envers la France, ne point l'exiger de l'Italie? Déplaçons pour un moment les termes de la proposition : envisageons-la, non plus au point de vue de la France, mais au point de vue de l'Italie, venant à se trouver placée dans une situation analogue; admettons pour un instant une hypothèse qui, d'ailleurs, ne présente rien d'impossible dans le développement ultérieur de l'histoire des États européens; supposons la monarchie austro-hongroise menacée d'être écrasée, asservie par l'un de ses deux puissans voisins, — la Prusse ou la Russie, peu importe, — et sauvée de cet imminent asservissement par l'aide providentielle d'une armée italienne. Quel est le citoyen italien capable de ne pas maudire comme traîtres les hommes d'État de son pays qui, pour prix d'un tel service, n'auraient pas exigé le retour à la patrie italienne du territoire de Trieste? le retour tout au moins du territoire de Trente, par lequel l'Autriche a son accès libre sur Milan, comme l'Italie, par la Savoie et Nice, avait le libre accès sur Lyon et Marseille?

Les luttes oratoires du Parlement italien nous offrent d'ailleurs plus d'une preuve de l'existence en Italie d'un ordre d'idées analogues : que de fois il y a été reproché au gouvernement de ce pays de n'avoir pas fait de l'acquisition de Trieste ou tout au moins du Trentin la condition de son accession à la triple alliance! Et si nous remontons un peu plus loin dans l'histoire parlementaire contemporaine, ne voyons-nous pas l'illustre député Cavallotti se faire l'éloquent défenseur d'un sentiment analogue, pendant la session de 1878? Lorsque, étouffant avec un sens politique si élevé les rancunes patriotiques de son âme italienne, cet éminent orateur s'efforçait de faire prévaloir dans la Chambre des députés l'idée d'une entente avec l'Autriche, quel était le but vers

lequel il tendait? Ne disait-il pas en termes très clairs : « Dans ce congrès de Berlin qui va s'ouvrir et dont les solutions inquiètent à bon droit tant d'intérêts européens, donnons à l'Autriche l'appui loyal et complet de notre diplomatie, mais qu'elle nous donne à son tour *ce qu'elle nous doit* (1) »? Or, qu'est-ce que l'Autriche « devait aux Italiens »? Leur frontière, et ceux de leurs frères italiens qui étaient et sont encore sous son sceptre. Et l'on objecterait en vain que, pour le Triestin et le Trentin, c'est une question de nationalité autant que de frontière ; car, ainsi qu'il est aisé de l'établir, la même parité de raison de frontière et de nationalité pouvait être invoquée par la France à propos de la Savoie et de Nice aussi.

Pourtant cette question de Nice et de la Savoie a été, comme celle de la paix de Villafranca et celle de la politique française dans l'annexion de l'Italie centrale, l'un des grands griefs qui ont le plus passionné les esprits italiens contre la France. C'est pourquoi, avant d'aborder l'examen des faits qui en ont déterminé la solution, j'ai cru nécessaire d'en exposer l'indiscutable caractère de moralité et de justice. En intervertissant ainsi l'ordre de la discussion, j'ai peut-être violé les règles de toute bonne rhétorique, lesquelles réservent habituellement pour la péroraison l'argument culminant d'une démonstration. Mais j'espère que la mienne y aura gagné en clarté ; et, dans une question qui a été tant obscurcie par la mauvaise foi des adversaires de la France, la clarté me paraissait devoir être le meilleur et le plus sûr élément de conviction pour le lecteur.

G. GIACOMETTI.

(1) Séance du 9 avril 1878.

ESSAI

DE

PALÉONTOLOGIE PHILOSOPHIQUE

II [1]

PROGRÈS DE L'ACTIVITÉ, DE LA SENSIBILITÉ ET DE L'INTELLIGENCE

V

Progrès de l'activité dans le monde animé. — J'ai montré dans une étude précédente que les êtres se sont peu à peu multipliés, différenciés, agrandis pendant le cours des âges géologiques. Ces développemens ne sont point spéciaux au monde animal; ils se retrouveraient aussi bien dans le monde végétal. Ce qui marque surtout le progrès chez les êtres animés, c'est l'expansion des facultés qui leur sont propres et qui ont leur couronnement dans les créatures humaines; ces facultés sont la sensibilité, l'intelligence, l'activité.

Chez l'homme, dont la plupart des actes sont volontaires, l'activité est la faculté qui se développe la dernière. Le non-moi agit sur le moi, il excite ma sensibilité. Je me tourne vers le non-moi et sur moi-même; je réfléchis; je fais acte d'intelligence. Je détermine alors ce que je dois faire; mon activité entre en jeu. Mais, chez les animaux dont les actes en général ne sont pas ré-

(1) Voyez la *Revue* du 15 février.

fléchis, l'activité précède les faits de sensibilité et surtout d'intelligence. Beaucoup d'êtres ont eu une grande somme d'activité, avant que leur intelligence ait été développée. Je crois donc devoir étudier d'abord l'histoire de l'activité.

A l'Exposition universelle du Champ-de-Mars, en 1889, il y avait à l'entrée de la galerie des Arts Libéraux une gigantesque statue représentant Bouddha, immobile dans l'anéantissement de lui-même : cette statue était d'un aspect étrange. Chez les peuples de l'Orient, avoir une vie passive, plongée dans la contemplation, paraît être le meilleur moyen de se rapprocher de la divinité. En Occident, au contraire, nous pensons que la divinité est l'activité infinie et que les créatures les plus élevées sont celles qui sont le plus actives.

D'après ce que nous commençons à apercevoir du théâtre de la vie dans le cours des temps géologiques, nous pouvons dire que nous voyons se dérouler des scènes d'abord tranquilles, occupées par des figurans, pour la plupart personnages muets, jouant un rôle plus passif qu'actif, puis des scènes de plus en plus animées où les acteurs déploient successivement toutes leurs facultés. La vie de relation s'y manifeste surtout par les fonctions de locomotion et de préhension ; je parlerai seulement ici des premières.

Les fonctions de locomotion ont pris plus d'importance à mesure que le monde a vieilli. J'ai dit que c'est une curieuse chose de constater combien d'êtres ont été emprisonnés pendant les époques primaires. On peut ajouter que c'est une curieuse chose de voir combien d'êtres ont été enchaînés. Lorsque je visitai le musée de Dudley, où se trouve un des ensembles les plus complets de la faune silurienne, je fus très frappé à la fois de l'élégance des créatures qui vivaient dans les anciens âges et de l'état d'immobilité qu'elles révèlent : toutes ces charmantes captives donnent l'idée d'une nature peu animée.

Les polypes comptent parmi les fossiles les plus abondans des terrains primaires ; ils ont été attachés au sol sous-marin par leur base et quelquefois aussi par des racines. La plupart des échinodermes anciens et des brachiopodes ont également été fixés.

Les mollusques ont été très répandus dès les temps primaires. Plusieurs des bivalves ont été attachés ; les genres qui étaient libres avaient une locomotion bornée, si on en juge par la plupart de ceux qui existent aujourd'hui. Les gastéropodes se déplacent davantage ; cependant leur ventre, avec lequel ils rampent, n'est pas un instrument de locomotion comparable aux membres des articulés et des vertébrés.

Les *Gomphoceras* et les autres céphalopodes à ouverture con-

tractée des terrains primaires n'ont pas dû avoir une natation rapide. C'est seulement durant la période jurassique que les genres voisins de nos seiches et de nos calmars se sont développés. Alcide d'Orbigny, dans son grand ouvrage sur l'Amérique méridionale, s'exprime ainsi au sujet des céphalopodes sans coquille externe : *Est-il rien de plus élégant que la marche de certaines espèces qui, avec la vivacité d'une flèche, vont également en avant et en arrière, s'aidant tour à tour de leurs bras ou de leurs nageoires terminales? C'est probablement à l'aide de ce refoulement des eaux par les bras que certaines espèces, comme les sépioteuthes et quelques ommastrèphes, ont la faculté de s'élancer à plus de dix ou quinze pieds au-dessus de la surface des eaux, de manière à tomber sur le pont de très gros navires.* Certainement les bélemnites et les autres genres à corps nu ont eu une locomotion plus rapide que les céphalopodes primaires.

Les crustacés ont joui dès l'époque cambrienne de mouvemens libres, car les *Paradoxides* ont 21 segmens qui pouvaient jouer les uns sur les autres ; les derniers travaux faits sur les trilobites siluriens, par MM. Walcott, Matthew, Beecher, montrent que ces animaux avaient, outre leurs antennes et leurs pattes-mâchoires, un grand nombre d'appendices locomoteurs. Mais sans doute leurs successeurs les décapodes, dont la queue a de larges lames natatoires et dont les membres sont bien articulés, ont plus de force soit pour marcher, soit pour nager.

Les poissons osseux, qui, une fois privés de vie, sont peu attractifs au point de vue esthétique, sont curieux à voir à l'état vivant à cause de leur extrême vivacité. Gerbe, le très ingénieux embryogéniste, qui a fondé avec Coste le laboratoire de Concarneau, a quelquefois introduit devant moi des salicoques dans des cuves où vivaient des labres : c'est une chose incroyable que la rapidité des mouvemens des poissons qui poursuivent et des crustacés qui s'esquivent. Je pense que les temps primaires n'ont pas offert des scènes aussi animées, car les salicoques étaient encore rares, et les poissons, à leur début, n'avaient pas l'agilité qu'ils ont aujourd'hui.

Il y a plusieurs raisons pour que les poissons aient eu dans les anciens âges une locomotion moins parfaite que de nos jours. D'abord, les muscles du tronc, au moyen desquels les poissons actuels se meuvent beaucoup plus que par les membres, ne pouvaient avoir une grande force chez les genres primaires, puisque la notocorde, incomplètement ossifiée, ne leur fournissait qu'un faible appui. En second lieu, la cuirasse qui protégeait leurs corps devait gêner leurs mouvemens. Comme je me trou-

vais en Amérique, je voulus goûter de la chair des lépidostées chez lesquels la cuirasse des poissons primitifs a persisté. On me répondit que la chair de ces animaux est tellement molle qu'elle n'est pas mangeable; cela indique que les muscles spinaux ont bien peu de consistance. A plus forte raison devait-il en être ainsi pour les genres anciens qui avaient, sous leur cuirasse, une colonne vertébrale rudimentaire. Enfin les poissons primaires n'avaient pas leur nageoire caudale soutenue par une large pièce osseuse provenant de la coalescence des arcs des vertèbres, et par conséquent ils ne pouvaient donner les grands coups de queue dont le rôle est si important pour la natation.

Dans l'ère secondaire, les poissons ont éprouvé des changemens qui ont une singulière analogie avec ceux que la marine de guerre a cru devoir opérer. Aussitôt que l'on a eu imaginé de blinder les navires, on a inventé des projectiles plus forts, afin de percer leurs armures. Une fois que ces projectiles ont été obtenus, il a fallu renforcer les blindages. Comme, au fur et à mesure que ces blindages étaient plus épais, on faisait des projectiles plus énormes, on est arrivé à construire des navires tellement lourds qu'ils sont difficiles à mouvoir, et l'on se demande aujourd'hui s'il ne convient pas de revenir aux bateaux rapides. Chez les animaux aussi, les armes offensives ont augmenté en même temps que les armes défensives. Les dents ont été modifiées de manière à pouvoir entamer les cuirasses dures des ganoïdes; les terrains secondaires sont caractérisés par les bêtes marines à dents broyantes; on trouve ces dents chez les poissons osseux, les poissons cartilagineux, et même chez plusieurs reptiles marins du Trias. Les poissons, ayant des ennemis dont les instrumens d'attaque étaient proportionnés à leurs instrumens de défense, ont cherché leur salut dans la fuite; alors leurs écailles formées d'os enduit d'un épais émail se sont amollies, leur colonne vertébrale s'est solidifiée pour fournir un puissant appui à leurs muscles spinaux, leur queue s'est raccourcie et élargie pour devenir un instrument d'énergique locomotion. Après que cette transformation s'est accomplie, les carnivores n'ont plus eu besoin d'avoir des dents broyantes, et ces sortes de dents ont presque disparu; à l'époque tertiaire et de nos jours, il n'y a plus de reptiles marins à dents en pavé; les poissons à grosses dents formant meule sont peu nombreux comparativement à ceux qui ont des dents minces et coupantes : la puissance réside surtout dans l'agilité pour atteindre ou pour fuir. En vérité les poissons actuels marquent une activité inconnue dans les océans des anciens âges, et justifient ces mots de Moquin-Tandon : *L'agitation et l'inconstance*

de la mer semblent s'empreindre sur les êtres qui vivent au milieu de ses ondes, dans la souplesse, la rapidité et la vivacité de leurs allures.

Les reptiles se sont multipliés à la fin des temps primaires; mais plusieurs d'entre eux n'étaient pas bien achevés; les os de leurs membres avaient à leurs extrémités d'épais cartilages, leurs vertèbres étaient en plusieurs morceaux qui n'étaient pas encore soudés. De tels animaux ne devaient pas sans doute avoir une grande énergie musculaire. Il est curieux de noter que la plupart ont eu des pattes à cinq doigts avec des phalanges, au moyen desquelles ils s'accrochaient. Quand un enfant fait ses premiers pas, il se retient à tout ce qu'il rencontre afin d'assurer sa marche chancelante. Ainsi les quadrupèdes primaires ont soutenu leur corps mal affermi en s'accrochant avec leurs pattes. Lorsque j'ai décrit le premier *Actinodon* trouvé dans le Permien d'Autun, j'ai été frappé de la forme de ses phalanges unguéales, et j'ai dit : l'*Actinodon a pu se servir de ses membres, non seulement pour nager, mais aussi pour s'accrocher.*

Une des particularités les plus remarquables du monde secondaire a été de montrer, à côté de ces reptiles à marche vacillante, des reptiles qui ne rampaient point et se tenaient fermes sur leurs jambes de derrière. On a l'habitude de les appeler dinosauriens; mais dès 1832, Hermann de Meyer leur avait donné le nom significatif de pachypodes, et les avait définis *sauriens avec des membres comme ceux des lourds mammifères terrestres.* Ils ont laissé les empreintes de leurs pas dans plusieurs gisemens, notamment dans le Trias du Connecticut, de l'Allemagne et de la France. Les travaux nombreux qui ont été faits sur les dinosauriens prouvent que plusieurs d'entre eux avaient les allures des oiseaux coureurs. Quand les savans américains nous apprennent que le *Brontozoum* du Trias du Connecticut a laissé des empreintes de pas de $0^{m},43$ de longueur, et que l'on mesure $1^{m},35$ entre deux empreintes, ou bien quand nous regardons les membres de l'*Iguanodon*, nous sommes effrayés à la pensée des enjambées que pouvaient faire ces animaux, et nous nous félicitons d'être nés dans une époque où nous ne risquons plus d'être poursuivis par de semblables coureurs.

Au sein des océans secondaires, il y avait une agitation extraordinaire; à la suite des bandes de poissons, d'ammonites variées et de bélemnites, on voyait des *Ichthyosaurus*, des *Plesiosaurus*, des *Teleosaurus*, des *Pythonomorphes*. Ce devait être un étrange spectacle que celui de ces grands reptiles poursuivant les poissons et les invertébrés qui s'enfuyaient; la découverte d'un

Ichthyosaurus entier, faite par M. Eberhard Fraas, confirme la croyance que cet animal avait de puissans instrumens de natation.

A en juger par le plus ancien genre connu, les premiers oiseaux n'ont pas eu un vol aussi rapide que la plupart des genres actuels. L'*Archæoptéryx* n'avait pas les plumes de sa queue concentrées sur un croupion; son petit sternum indique de faibles muscles pectoraux; les os de ses mains, encore peu atrophiés et peu soudés, ne formaient pas un solide appui pour ses ailes; ce ne devait pas être un grand voilier. Vers la fin de l'époque crétacée, les oiseaux ont pris les caractères qu'ils ont maintenant. Selon M. Alix, on voit des oiseaux actuels parcourir 1 kilomètre par minute, soit 60 kilomètres en une heure.

L'histoire des mammifères, aussi bien que celle des oiseaux, montre que l'activité a été en croissant pendant les âges géologiques. Petits, rares dans le Secondaire, ils deviennent importans, dès le commencement du Tertiaire. Cependant ils ne devaient pas former des scènes animées comme dans les époques qui ont suivi. C'était alors le règne des animaux que M. Cope a nommés amblypodes, bêtes omnivores, qui, mangeant de tout, se trouvaient bien partout et n'avaient pas besoin de voyager; leurs pattes étaient composées de cinq doigts singulièrement raccourcis et ramassés, ne servant qu'à former des bases de membres disposés comme des colonnes pour supporter un corps massif.

Si nous nous transportons par la pensée dans le milieu du Tertiaire, nous rencontrons beaucoup de pachydermes dont les pieds n'ont plus que trois ou quatre doigts. On en voit même qui ont une tendance vers nos solipèdes et nos ruminans.

A la fin du Tertiaire, apparaissent les vrais chevaux, dont chaque pied n'a plus qu'un seul doigt fonctionnel; les ruminans ont également leurs pieds portés au summum de la simplification.

De nos jours, les chevaux de course, les cerfs et les gazelles présentent les types les plus parfaits de locomotion rapide sur la terre ferme. En même temps les océans voient le règne des cétacés. Moquin-Tandon prétend que les dauphins *fendent les vagues plus rapidement qu'un oiseau ne traverse les airs*. C'est seulement à l'époque actuelle que ces puissans nageurs ont eu leur plus grand développement.

L'homme n'est point particulièrement rapide à la course. Mais il est le mieux adapté de tous les êtres pour la station verticale. A cet égard le singe est très loin de lui. Dans le pied humain, les doigts occupent proportionnellement au tarse un espace plus large, la paume du pied forme par conséquent une plus large base; le pouce est le plus gros des doigts, tandis que, chez le singe, le

pouce est très court et n'est guère plus épais que les autres doigts. Chez l'homme, le premier cunéiforme a une facette plate en rapport avec un métatarsien peu mobile, mais très fort, au lieu que chez le singe le premier cunéiforme a une facette arrondie sur laquelle tourne un pouce opposable aux autres doigts; le nom de quadrumanes, justement donné aux singes, ne saurait s'appliquer à l'homme. Le singe est fait pour grimper, non pour rester debout. Comme on l'a dit depuis longtemps, l'homme est le seul être qui, dans sa marche ordinaire, regarde droit devant et au-dessus de lui.

Ainsi, à notre époque, on voit les cétacés qui nagent le mieux, les oiseaux qui volent le mieux, les chevaux qui courent le mieux, l'homme qui marche le mieux. Les fonctions de locomotion ont progressé depuis les anciens temps jusqu'à nos jours. Nous pourrions montrer qu'il en a été de même pour celles de préhension. Les facultés d'activité, vaguement esquissées au début, sont aujourd'hui dans toute leur magnificence. Quand nous contemplons les progrès dont notre siècle a été le témoin, nous nous demandons où pourra parvenir l'activité humaine.

VI

Progrès de la sensibilité. — Les philosophes partagent les faits de sensibilité en deux ordres : les sensations, c'est-à-dire les impressions produites par des êtres ou des choses en dehors de nous; les sentimens affectifs, qui nous portent pour ou contre les êtres et les choses faisant des impressions sur notre corps ou notre âme.

Les manifestations de la nature qui donnent lieu aux sensations de la vue, de l'ouïe, de l'odorat, du goût et du toucher semblent être devenues de plus en plus intenses, à mesure que les temps géologiques se déroulaient, et sans doute les sensations ont progressé en même temps.

Histoire de la vue. — La forme et la couleur n'ont pas une valeur purement subjective; elles ont existé avant qu'il y eût des êtres pour les percevoir. Nous n'avons pas de raisons de douter que, pendant l'ère azoïque, le ciel et les eaux aient offert des spectacles magnifiques et qu'il y ait eu des minéraux de toute forme et de toute couleur.

Dans le monde animé, la forme et la couleur paraissent n'avoir acquis leur diversité qu'à une époque relativement peu ancienne. Lors des temps houillers, la vie était déjà loin de ses débuts; elle avait accompli beaucoup plus de moitié de sa course dans

l'immensité des âges passés. Pourtant ni les plantes, ni les animaux n'ont dû présenter des formes et des couleurs comparables à celles qu'elles ont aujourd'hui. Il n'y avait pas de fleurs. Les arbres houillers, qui atteignaient des dimensions élevées et composaient des forêts majestueuses, n'avaient pas les variétés de formes et de couleurs que nous admirons dans la nature actuelle. C'est seulement au milieu de l'ère secondaire qu'ont apparu les phanérogames chez lesquels les fleurs et les fruits ont des teintes magnifiques.

Les animaux, aussi bien que les plantes, se sont ornés de plus en plus pendant la succession des âges géologiques. Les créatures qui semblent avoir le privilège d'être le mieux peintes sont les insectes et les oiseaux. M. Charles Brongniart a constaté que plusieurs insectes houillers ont eu des colorations ; mais sans doute les coléoptères, les papillons, les hémiptères vivant sur les fleurs, ont des teintes plus éclatantes ; ils n'ont dû avoir leur complet développement qu'à l'époque tertiaire. C'est aussi à cette époque que le règne des oiseaux a commencé.

Comme tout est harmonie dans la nature, nous pensons que le sens de la vue a augmenté à mesure que les formes et les couleurs ont été mieux accusées. En effet, il est vraisemblable que les polypes et les échinodermes ont eu, ainsi que de nos jours, peu ou point de vision. Les brachiopodes actuels à l'état embryonnaire ont quelquefois des yeux, mais ils les perdent à l'état adulte ; je suppose qu'il en était de même dans les temps géologiques, car les yeux ne servaient à rien chez des êtres complètement enfermés dans leur coquille.

A en juger par les genres actuels, la plupart des mollusques anciens ont dû avoir une vision d'une faible portée.

M. Künckel d'Herculais, rappelant des expériences qui ont été faites sur de petits crustacés phyllopodes, les Daphnées, écrit : *Il y a toute probabilité, pour ne pas dire certitude, que les crustacés voient les objets colorés comme nous les voyons, et, s'ils les voient avec leurs couleurs propres, il n'y a aucune raison pour qu'ils ne les voient pas avec leurs formes ; ils n'ont certes pas, étant donné les milieux, une vue à longue portée ; mais, à petite distance, ils doivent avoir une netteté absolue.* D'après cela, nous pouvons croire que les crustacés inférieurs, dont le règne a eu lieu durant l'ère primaire, ont joui de la vision. M. Barrois, dans une récente communication à la Société géologique du Nord, où l'on étudie si bien tout ce qui se rapporte aux temps anciens, raconte que M. Matthew vient de signaler un fait curieux au sujet de la vision des premiers trilobites. Il a remarqué que dans le Cambrien le

plus inférieur du Canada, tous les trilobites ont eu des bourrelets oculaires bien développés, que ces bourrelets ont diminué dans le Cambrien moyen et encore davantage dans le Cambrien supérieur : voilà des mutations très inattendues. Si on en découvrait beaucoup de cette sorte, il faudrait représenter les progrès du monde animé non par des lignes droites, mais par des lignes flexueuses.

Suivant Barrande, l'œil est composé de 12 000 lentilles chez le trilobite du genre *Asaphus*, de 15 000 chez les *Remopleurides*, soit pour les deux yeux 30 000 lentilles, ayant sans doute chacune un cristallin et une branche de nerf optique ; on a là un exemple de répétition de parties semblables portée à l'extrême. Assurément nous sommes émerveillés d'une telle complication dans des créatures d'une si grande antiquité. Mais nous ne saurions en conclure que l'organe de la vue eût atteint tout son perfectionnement dès les temps primaires, car sans doute les 30 000 ocelles de *Remopleurides* ne valaient pas les deux beaux yeux des mammifères actuels.

Quoique les organes de vision aient été déjà bien développés chez les crustacés primaires, ils n'ont eu tout leur perfectionnement que dans l'ère secondaire. Alors que nul naturaliste ne pensait à l'évolution des êtres des temps géologiques, M. Henri Milne Edwards a divisé les crustacés ordinaires en deux groupes suivant la disposition des yeux : il a appelé édriophthalmes ceux dont les yeux ne sont point portés sur un pédoncule mobile, et podophthalmes ceux qui ont les yeux portés sur un pédoncule, comme les homards et les crabes. Cette division coïncide avec l'histoire paléontologique des crustacés : les édriophtalmes ont régné dans le Primaire ; les podophtalmes ont eu des avant-coureurs dans le Primaire, mais c'est seulement à partir du Secondaire qu'ils ont pris de l'importance ; leurs yeux, portés sur des pédoncules qui tournent en tous sens, doivent leur donner une supériorité.

Dès leurs débuts, les quadrupèdes paraissent avoir eu des organes de vision bien développés. Les *Archegosaurus* du Primaire, les *Ichthyosaurus* du Secondaire ont dans leurs orbites un cercle de pièces osseuses qui, renforçant la sclérotique, servaient à comprimer l'œil plus ou moins, et par conséquent à varier la distance de la vision ; c'était un instrument d'optique très perfectionné. Les animaux marins n'étaient pas les seuls dont la sclérotique fût ossifiée ; les reptiles volans avaient une conformation semblable.

Quoique la vision ait été bien constituée chez les êtres des

temps primaires et secondaires, elle a sans doute été plus parfaite à partir de l'ère tertiaire, car alors a eu lieu le règne des oiseaux qui passent à juste titre pour les animaux dont la vue est la plus perçante, et celui des mammifères, chez lesquels les yeux ont moins de portée, mais possèdent le merveilleux privilège de laisser lire les sentimens de crainte ou de plaisir, de haine ou d'amour. Les phoques, sur les rivages des mers, les cerfs dans nos forêts, ont un regard si doux, au moment où les chasseurs vont leur donner le coup mortel, que ceux-ci éprouvent parfois une sorte de remords à tuer ces inoffensives créatures. On ne peut avoir possédé un chien sans avoir aimé l'expression de ses yeux. J'ai connu dans mon enfance un chien qui était borgne; le seul œil qui lui restât était si pénétrant, que son souvenir me suit après bien des années écoulées. Et que dirons-nous donc des yeux des créatures humaines? Il en est de si beaux, de si tendres qu'ils allument des passions ardentes et inspirent des dévouemens sublimes. Ainsi le sens de la vue, qui est le plus indispensable au complet épanouissement de nos facultés, s'est perfectionné depuis les anciens temps géologiques jusqu'à nos jours.

Histoire de l'ouïe. — De même que les formes et les couleurs, les chants de la nature ont progressé pendant le cours des âges. Lorsque nous entendons dans le lointain une troupe de chanteurs, les sons arrivent si vagues à nos oreilles que tout d'abord nous pouvons nous demander si nous rêvons ou si vraiment nous distinguons quelque chose. A mesure que la troupe des chanteurs se rapproche, nous entendons mieux, et enfin, lorsqu'elle est près de nous, la musique paraît dans tout son éclat. Ainsi en a-t-il été des chants de la nature, entendus à travers les âges du monde; peu perceptibles à leur début, ils ont progressé et ils ont fini par acquérir des sonorités incomparables.

Dans les jours cambriens et siluriens, la terre était silencieuse. On peut croire que des sons faibles ont commencé à l'époque dévonienne; car au Canada un terrain de cette époque a fourni à M. Dawson l'aile d'un insecte, le *Xenoneura*, dont la base avait des stries qui, suivant l'habile entomologiste M. Scudder, rappelleraient l'appareil stridulant des cri-cri actuels : *Cette structure*, dit M. Dawson, *si elle a été bien interprétée par M. Scudder, nous fait connaître les bruits du monde dévonien; elle apporte à notre imagination le chant cadencé et le murmure* (trill and hum) *de la vie des insectes qui animaient les solitudes des étranges forêts d'autrefois.*

J'ai rappelé que les campagnes houillères manquaient de

couleur; j'ajoute qu'elles n'étaient pas plus avancées au point de vue de la musique qu'au point de vue de la peinture; la nature était triste; on n'entendait ni cris de mammifères, ni chants d'oiseaux: alors nul n'aurait pu dire comme le bon Livingstone sur les bords du Liambye: *On voit partout des fleurs d'une forme curieuse et d'une admirable beauté... Des chants d'oiseaux retentissent dans l'air aussitôt que le jour paraît, chants sonores et variés qui étonnent par leur puissance.*

Peut-être les bruits de la nature ont-ils augmenté dans les temps secondaires. De nos jours, le crocodile ulule, le serpent siffle, la grenouille coasse. Il y a des crapauds dont la voix a des notes très pures. M. Lataste, auquel on doit beaucoup d'observations sur les mœurs des animaux, a écrit à propos du sonneur (Bombinator): *Un soir je m'étais approché d'une mare... j'entends s'élever une voix excessivement faible. C'était un ramage assez varié, une broderie très délicate, comme le gazouillement d'un oiseau qui rêve. J'allais croire ce chant produit par un oiseau endormi, quand peu à peu il se renforça, se modifia et passa avec ménagement aux houhou habituels du sonneur. Je venais d'entendre les préludes de cet artiste.* Agassiz, sur les rives de l'Amazone, a été surpris du vacarme produit par les grenouilles et les crapauds. Si de modestes batraciens troublent ainsi le silence des campagnes, il est permis de croire que les dinosauriens gigantesques et d'autres reptiles, ont fait retentir les continens secondaires des échos de leurs fortes voix; mais leurs cris devaient être assez monotones. Les oiseaux et les mammifères n'avaient pas commencé leurs grands concerts. C'est seulement à partir de l'ère tertiaire que ces concerts ont pu avoir toute leur magnificence.

Aujourd'hui les jolies chansons des oiseaux sont un des charmes du monde animé. J'ai connu M. Lescuyer, le naturaliste champenois qui a publié des livres si intéressans sur les mœurs des oiseaux. Quand il était déjà dans un âge avancé, il me racontait qu'un de ses plus vifs plaisirs était d'aller passer des nuits dans les bois; il écoutait la voix des oiseaux et prenait note de leurs chants.

Pendant que ces musiciens incomparables font entendre les airs les plus variés, les mammifères ont aussi des cris divers: les ruminans bêlent, beuglent, mugissent ou brament; les solipèdes braient ou hennissent; le sanglier grogne, le chien aboie, le loup hurle, le renard glapit, le chat miaule, le lion rugit, le singe crie, l'homme parle. Ainsi au point de vue de la musique comme de la peinture, le monde a progressé.

Les organes de l'ouïe ont dû se perfectionner en même temps que

les bruits de la nature. Ils semblent avoir été peu développés chez les êtres du commencement du Primaire. Il y avait parmi eux des polypes et des spongiaires qui sans doute ont été dépourvus de vésicules auditives comme ceux d'aujourd'hui. Les premiers êtres qui ont joui du privilège de recueillir des sons, ont pu être les méduses. M. Nathorst, en Suède et M. Walcott, aux États-Unis, ont attribué à ces animaux d'étranges empreintes trouvées dans le Cambrien inférieur. On prétend que, malgré leur apparence d'extrême simplicité, les méduses ont, au bord de leur ombelle, des corpuscules dont les uns sont des ocelles et les autres sont des vésicules auditives; il n'est pas impossible que ces corpuscules aient existé autrefois et aient eu les mêmes fonctions.

Les brachiopodes des genres *Lingula* et *Discina*, qui vivaient déjà à l'époque cambrienne, ont aujourd'hui des vésicules auditives (otocystes) avec des otolithes (pierres de l'oreille). Il en est de même des mollusques de différentes classes. Fischer a écrit : *Malgré l'existence d'un appareil auditif, les mollusques paraissent insensibles au son.* Nous pouvons donc supposer que, si les brachiopodes et les mollusques des temps anciens ont eu un organe de l'ouïe, cet organe avait des fonctions bien bornées.

Les crustacés ont également des vésicules auditives avec des otolithes. Plusieurs insectes ont un tympan; chez d'autres, l'appareil auditif n'est pas encore connu; il en est ainsi chez les arachnides. Cela n'empêche pas ces animaux d'entendre des sons; il a pu en être de même dans les âges primaires.

Jusqu'à présent peu de paléontologistes ont eu l'occasion d'étudier les oreilles des vertébrés fossiles; aussi, pour comprendre ce qu'a été le sens de l'ouïe dans les espèces fossiles, nous sommes le plus souvent réduits à faire des suppositions fondées sur leurs analogies avec les vertébrés actuels. Lorsque l'oreille a son complet développement, on y distingue trois parties : l'oreille externe avec le pavillon et le conduit auriculaire terminé par le tympan; l'oreille moyenne ou caisse avec ses quatre os; l'oreille interne ou vestibule avec les canaux semi-circulaires et le limaçon.

Les poissons, qui sont les plus anciens vertébrés, ont leur organe de l'ouïe encore très incomplet; on ne voit chez eux ni oreille externe, ni oreille moyenne. L'oreille interne est elle-même imparfaitement développée, car elle n'a pas un vrai limaçon; elle est constituée par un sac membraneux (otocyste) duquel partent les canaux semi-circulaires; le sac renferme soit une quantité de petits cristaux de carbonate de chaux (otoconies),

soit un otolithe. On recueille souvent des otolithes dans les terrains tertiaires. Dans les terrains crétacés, ils sont moins nombreux. Je ne crois pas qu'on en ait signalé dans des assises plus anciennes.

Les reptiles actuels ont une ouïe beaucoup plus développée que les poissons. Les charmeurs égyptiens font danser les serpens naias avec une flûte grossière. Le lézard aime le son de la flûte; il entend voler une mouche à plusieurs pieds de distance. En sifflant un air gai et mélodieux, on approche de l'iguane. Cependant les reptiles n'ont pas d'oreille externe; seulement, chez les crocodiles, la peau forme un repli au-dessus de la membrane du tympan. Le tympan manque quelquefois ou est caché sous la peau. La caisse ne renferme qu'un seul os; le limaçon n'est pas encore tourné en spirale.

M. Cope a été assez habile pour préparer une oreille d'un reptile primaire. On voit les canaux semi-circulaires; on n'aperçoit ni les petits os de l'oreille, ni le limaçon. Peut-être les dinosauriens secondaires ont-ils été mieux doués; mais leur appareil de l'ouïe n'a pas sans doute égalé celui des animaux à sang chaud.

Chez les mammifères, l'appareil de l'ouïe est complet; il y a généralement un grand pavillon; la caisse renferme quatre os; le limaçon est tourné en spirale. Puisque la classe des mammifères est celle dont l'évolution s'est achevée le plus tardivement, nous devons croire que le sens de l'ouïe n'a eu son perfectionnement qu'à une époque relativement récente.

L'homme, le dernier venu du monde animé, combine des sons au moyen desquels il rend matériellement les impressions les plus diverses de son âme. Les organes de l'ouïe ont chez lui une telle délicatesse qu'une de ses suprêmes jouissances est d'entendre des concerts où il s'enivre de mélodie et d'harmonie: la musique est une des formes du génie humain.

Histoire de l'odorat. — L'appréciation des odeurs est beaucoup plus subjective que celle des formes et des sons. Lorsque je dis qu'un objet est triangulaire ou carré, j'exprime une réalité objective qui existe en dehors de ma vision, au lieu que la qualité d'une odeur n'est pas indépendante de mon tempérament; ce qui semble bon à l'un, semble mauvais à un autre. Mais, si je ne peux affirmer que des odeurs sont bonnes ou mauvaises, il m'est permis de prétendre que les odeurs des êtres organisés doivent être plus intenses et plus variées de nos jours que dans les premiers âges. En effet, les animaux pendant leur vie ont des odeurs, et, après leur mort, leur décomposition produit de l'ammoniaque, de l'hydrogène sulfuré, etc. Comme ils sont plus grands et plus

nombreux qu'ils ne l'ont été dans les temps primaires, ils forment une plus grande somme de particules odorantes. Les plantes aussi en fournissent davantage; ce sont surtout les fleurs qui donnent des parfums; or j'ai rappelé que les fleurs, inconnues pendant longtemps, n'ont eu qu'à partir de l'ère tertiaire leur épanouissement.

L'olfaction n'est pas nulle chez tous les invertébrés: lorsqu'on jette un poisson gâté sur un rivage, des crabes, des nasses et d'autres gastéropodes s'y réunissent; place-t-on des gousses de fèves à deux mètres de distance des limaces, elles savent se détourner de leur route pour aller les dévorer. Cependant les invertébrés, n'ayant pas de narines, ne peuvent avoir le sens de l'odorat très développé, et, comme leur règne a précédé celui des vertébrés, nous sommes fondés à croire que, dans les temps anciens, l'olfaction avait peu de finesse.

Aussitôt que les vertébrés ont paru, ils ont eu des narines. On en observe chez les plus anciens poissons. En regardant des encéphales de poissons séparés de la tête, on serait porté à supposer que l'odorat est développé chez ces animaux, parce que leurs lobes olfactifs sont proportionnellement plus forts que dans les autres vertébrés; pourtant, si on dissèque leurs narines, on reconnaît qu'au lieu d'être des conduits par lesquels passe une partie de l'air respirable, ce sont des culs-de-sac qui ne peuvent recevoir une grande quantité de principes odorans; ainsi leur odorat est moindre que chez les vertébrés supérieurs dont les lobes olfactifs sont plus petits. Puisque à l'époque dévonienne il n'y avait encore que des poissons, nous devons penser que le sens de l'olfaction était peu avancé.

Les reptiles des temps passés diffèrent pour la position de leurs narines, ils s'accordent en ce sens que tous en sont pourvus: l'olfaction leur est nécessaire pour prendre leur nourriture avec discernement. Mais il n'y a pas de raisons de croire que le sens de l'odorat ait été plus perfectionné chez eux que dans les reptiles actuels. Sauvage dit : *Les organes de l'odorat sont très peu développés chez les batraciens... chez la sirène et le protée les narines consistent en deux petits culs-de-sac creusés dans la lèvre; elles ne livrent point passage à l'air.* Les reptiles proprement dits ont les organes de l'odorat moins imparfaits que les batraciens, mais moins parfaits que les mammifères.

Les mammifères ont un nez, c'est-à-dire des cartilages qui soutiennent des muscles et forment des cavités tapissées d'une muqueuse capable de recevoir les moindres effluves. Pendant les temps tertiaires, le nez de plusieurs mammifères s'est allongé

au point de former une trompe ; chez l'éléphant de l'Inde, suivant M. Blanford, et chez l'éléphant d'Afrique, d'après Delegorgue, l'odorat est extrêmement développé. Il ne l'est pas moins chez beaucoup de mammifères où le nez est moins proéminent. Chacun sait combien est fine l'olfaction du chien. Les récits des grandes chasses des Indiens de l'Amérique ou des explorateurs de l'Afrique et de l'Asie nous apprennent qu'il faut s'y prendre de très loin pour éviter de se mettre sous le vent des animaux que l'on cherche à surprendre.

Dans les sociétés humaines, la faculté de l'olfaction ne sert plus seulement pour découvrir ou apprécier les alimens, reconnaître les amis ou les ennemis ; d'utilitaire qu'elle était, elle devient une source de jouissances. L'homme se plaît à composer des parfums, il les classe et en fait une étude qu'on pourrait presque appeler esthétique. Ainsi nous pouvons assurer que le sens de l'odorat a été en se perfectionnant.

Histoire du goût. — Le sens du goût est réalisé dans des organes mous qui ne sont pas de nature à être conservés par la fossilisation ; cependant, en procédant par voie d'analogie des êtres anciens avec les êtres actuels, nous devons penser que le sens du goût a progressé durant le cours des âges.

En effet, bien que nous voyions plusieurs invertébrés, notamment des insectes. des mollusques choisir leur nourriture, nous ne trouvons pas chez eux d'organes de gustation bien caractérisés ; il est probable qu'il en a été de même chez les invertébrés du Cambrien et du Silurien.

Les vertébrés qui leur ont succédé ont été des poissons. De nos jours ces animaux ont un goût très obtus ; il ne peut en être autrement, puisque le palais et la langue, qui sont le principal siège de la gustation, sont souvent hérissés de papilles dures, ou même couverts de dents multiples et très grandes. Il devait en être ainsi dans les temps secondaires, car on y voit de nombreux poissons dont les mâchoires étaient garnies de dents serrées les unes contre les autres.

J'ai pu constater chez des reptiles primaires que le palais a été également muni de parties dures qui ont gêné la gustation. Une tête d'*Actinodon*, découverte par M. Frossard dans le Permien d'Autun, laisse apercevoir à la loupe sur les vomers et sur les ptérygoïdes une multitude de dents en carde, comme chez les poissons. Nous n'avons pas de motifs de supposer que les reptiles, si répandus dans les temps secondaires, aient eu un goût plus parfait que les reptiles actuels. Ceux-ci discernent les alimens qu'on leur présente ; M. Vaillant a observé qu'on fait accepter facilement

des mulots aux vipères, mais qu'elles répugnent à manger la souris domestique. Cependant M. Sauvage nous dit : *Le sens du goût paraît être fort obtus chez tous les reptiles, la langue étant surtout un organe de tact ou de préhension des alimens; cette langue est le plus souvent mince, sèche, recouverte de squames.*

Les mammifères, qui ont eu leur règne plus récemment que les reptiles, ont le goût plus délicat. Les chiens, les chats montrent des préférences pour leur nourriture ; nous les voyons journellement laisser un aliment que nous leur avons donné pour en prendre un autre. Dans mes voyages en Orient, lorsqu'on plantait ma tente près d'un ruisseau, et qu'on laissait mes chevaux se désaltérer librement, je m'étonnais de voir avec quel soin ils choisissaient leur eau, changeant plusieurs fois de place jusqu'à ce qu'ils eussent trouvé la boisson la plus parfaite.

Quant à l'homme, la finesse de son goût est telle qu'il distingue les moindres nuances dans la saveur des alimens; le goût, aussi bien que la vue, l'ouïe, l'odorat, devient pour lui une source de voluptés. Quoique la gourmandise soit regardée par quelques moralistes comme un défaut, il faut convenir qu'elle prouve la finesse de notre sens du goût et constitue une différence avec les animaux.

Histoire du toucher. — Le sens du toucher s'est manifesté dans tous les temps, depuis le jour où la vie a paru, car les animaux, se distinguant des végétaux parce qu'ils ont une activité propre, ont nécessairement la faculté de toucher. Mais, puisque les premiers êtres ont eu une activité moins grande que ceux des temps actuels, ils ont dû aussi avoir le sens du toucher moins développé.

Il y avait dans les âges anciens de nombreux polypes, sans doute munis de tentacules comme ceux de notre époque; chacun a remarqué la sensibilité des tentacules des anémones de mer.

Les crinoïdes avaient de grands bras garnis de pinnules, employés, ainsi que de nos jours, pour palper plutôt que pour saisir.

Les brachiopodes, beaucoup de mollusques et de crustacés ont le sens du toucher affaibli ou même annihilé dans la plus grande partie de la surface du corps par leur coquille ou leur carapace. Mais ils sont munis d'organes de tact : les brachiopodes ont leurs bras ciliés, les bryozoaires leurs lophophores, les lamellibranches leurs palpes labiaux, les gastéropodes et les céphalopodes leurs tentacules ou leurs bras, les articulés leurs antennes. Il en était sans doute de même dans les temps géologiques.

J'ignore si les premiers poissons osseux ont eu des organes

tactiles comme les tentacules des silures actuels; ce qui est certain, c'est qu'ils ont eu des enveloppes plus dures que dans les genres de notre époque; cela indique un toucher plus obtus.

Chez la plupart des reptiles actuels, le sens du toucher est très imparfait; jusqu'à preuve du contraire, nous pensons qu'il en a été ainsi chez les reptiles secondaires.

Les mammifères sont aujourd'hui les animaux dont le toucher a le plus de délicatesse. Mais, au début, cette délicatesse n'a pas été aussi grande que de nos jours. Cuvier a imaginé le nom de pachydermes pour les genres tels que les sangliers qui ont un cuir dur, soutenu par une épaisse couche de graisse; ce sont en général des bêtes sédentaires, d'allures peu vives, de formes lourdes. Il me paraîtrait fâcheux de supprimer, comme plusieurs savans le veulent, le nom proposé par Cuvier; il représente un facies paléontologique qui fait date dans l'histoire du monde animé. Les pachydermes ont dominé durant la première moitié des temps tertiaires; ils indiquent un stade où la sensibilité, aussi bien que l'activité, était encore imparfaite. Pendant les derniers temps tertiaires et de nos jours, la plupart des mammifères méritent le nom de leptodermes plutôt que celui de pachydermes; car, en même temps que leurs membres sont devenus plus légers pour favoriser leur vivacité, la peau s'est amincie et a perdu son soutien graisseux qui gênait les mouvemens; ainsi la fonction du toucher a progressé en même temps que la faculté d'activité. Nous pouvons dire qu'au point de vue de la sensibilité et de l'activité, le pachyderme établit un intermédiaire entre le stade reptile peu animé, peu sensible, et le stade des êtres actuels si vifs, si délicats.

Chez les onguiculés, le bout des doigts n'est pas enveloppé par un sabot comme chez les ongulés; mais le plus souvent il est encore en grande partie couvert par l'ongle, de telle sorte que le tact ne s'exerce que faiblement; en outre le corps est entièrement couvert de poils.

L'homme seul a un corps tout nu avec une peau très fine. Cette nudité contribue à sa beauté, non seulement parce qu'elle laisse voir ses moindres mouvemens, mais parce qu'elle communique à toute la surface de son corps une impressionnabilité qui en fait une créature d'une exquise sensibilité.

Il faut donc reconnaître que l'histoire des temps géologiques marque un progrès dans le domaine des sensations; les cinq sens qui nous donnent la connaissance des merveilles du monde, la vue, l'ouïe, l'odorat, le goût, le toucher, ont pris de plus en plus d'intensité, depuis le jour où ils aidèrent au développement des

premiers êtres, jusqu'à celui où ils éclairent la grande âme de l'homme.

Histoire des sentimens affectifs. — Suivant les impressions que nous recevons, des sentimens d'amour ou de haine se développent en nous. Les sensations vont du non-moi au moi ; les sentimens affectifs vont du moi au non-moi ; ils sont subjectifs, tandis que les sensations sont objectives. Ce qui se passe en nous se passe chez les animaux, mais avec une force d'autant moins grande que l'énergie du moi est plus faible.

Les sentimens affectifs sont de plusieurs sortes ; le plus répandu est l'amour sexuel.

L'amour sexuel a sans doute été peu développé dans le commencement des temps primaires, car il n'y avait que des invertébrés parmi lesquels beaucoup ne pouvaient avoir de relations les uns avec les autres. Au règne des invertébrés a succédé celui des poissons ; de nos jours, les poissons cartilagineux ont des rapports sexuels ; quelques poissons osseux en ont aussi. Cependant la plupart ne s'accouplent point ; quand les femelles abandonnent leurs œufs, les mâles qui les suivent versent leur laitance ; c'est au sein des eaux que se fait la fécondation. Sans doute, il en a été de même dans les anciens âges.

Après le règne des poissons primaires est venu celui des reptiles secondaires. Certains d'entre eux ont eu des rapports sexuels ; on a trouvé des petits dans le ventre des *Ichthyosaurus*. Mais si les reptiles d'autrefois étaient, comme ceux d'aujourd'hui, des animaux à sang froid, on peut croire qu'ils ont eu des amours moins ardentes que les oiseaux et les mammifères ; j'ai déjà rappelé que ceux-ci n'ont eu leur apogée qu'à partir des temps tertiaires.

Chez l'homme, l'amour sexuel s'est tellement ennobli que souvent l'union des âmes y joue un rôle égal à l'union des corps. Assurément l'homme, qui est une créature libre, peut abuser de l'amour comme de toutes choses ; pourtant il est certain que l'amour le détermine à faire une multitude d'actes de dévouement, et qu'ainsi il contribue à l'activité humaine ; au point de vue esthétique, on peut dire qu'il est le plus grand charmeur qui soit en ce monde.

L'amour maternel s'est développé tardivement sur notre globe. Pour nous rendre compte de ce qui s'est passé chez les êtres des premiers temps géologiques, nous devons considérer les invertébrés actuels. Quelques-uns ont certains soins de leurs œufs. Agassiz, dans ses admirables lectures sur l'embryogénie, prétend que l'étoile de mer, après avoir pondu ses œufs, les prend avec ses suçoirs, les attache contre elle et, que, si on les enlève,

elle les reprend. Les huîtres arrivent à un état de développement assez avancé dans le manteau de leur mère. M. Edmond Perrier a observé dans le laboratoire de l'île de Tatihou un mollusque nudibranche, la tritonie, qui avait suspendu ses œufs à l'une des glaces du bac où il était enfermé; chaque jour la tritonie venait visiter ses œufs disposés en ruban, et le ruban s'étant un jour décollé en partie, elle le remit en place. M. Perrier a ajouté : *Il y a dans ce fait un exemple d'instinct et de conservation de l'espèce d'autant plus remarquable qu'il s'agit d'un animal hermaphrodite.* Les crustacés supérieurs gardent longtemps leurs œufs attachés à leurs fausses pattes, et leurs larves en sortent déjà assez perfectionnées : les œufs de crabes y deviennent zoés, les œufs de langoustes s'y changent en phyllosomes, et même les homards sont déjà homards quand ils quittent leur mère. Mais c'est là une sorte de gestation qui ne prouve pas un grand développement de l'amour maternel, car lorsque les petits prennent leur liberté, la mère ne s'en occupe plus.

La plupart des poissons cartilagineux et quelques poissons osseux tels que les épinoches, les pœcilies, sont vivipares ou ovovivipares; les épinoches pondent leurs œufs dans des nids. M. de Lacaze-Duthiers a entretenu l'Académie des observations de plusieurs zoologistes qui montrent certains poissons s'intéressant à leur progéniture. Pourtant la plupart de ces animaux abandonnent, comme les invertébrés, leurs petits aussitôt qu'ils sont nés. S'il en a été de même des poissons anciens, nous pouvons croire qu'ils n'ont pas eu un sentiment bien vif de la maternité.

Quelques reptiles actuels prennent soin de leurs œufs. Le *Pipa* de Surinam mâle dépose sur le dos de sa femelle les œufs qu'elle vient de pondre. Le crapaud accoucheur porte ses œufs attachés à son train de derrière. On a vu dans le Muséum de Paris un Python molure s'enrouler en pyramide au-dessus de quinze œufs qu'il avait pondus et rester deux mois et demi ainsi enroulé jusqu'à leur éclosion; huit serpens en sortirent. Mais si les reptiles s'occupent parfois de leurs œufs, ils ne s'occupent pas de leurs petits après l'éclosion ou la parturition. Nous n'avons point jusqu'à présent de motifs de croire qu'il en a été autrement pour les reptiles des temps secondaires.

Il n'en est pas ainsi pour les oiseaux et les mammifères, qui ont leur règne dans les temps tertiaires. Les premiers chauffent et nourrissent leurs petits, les seconds leur donnent leur lait, leur prodiguant leur propre substance. Ce serait une banalité que de rappeler combien sont touchans la sollicitude et le courage

avec lesquels l'oiseau et le mammifère gardent leur famille. Livingstone fait la peinture suivante d'un éléphant jouant avec son petit : *Un éléphant s'éventait avec ses deux grandes oreilles; un éléphanteau se roulait joyeusement dans la vase, il agitait sa trompe suivant la mode éléphantine. La mère et lui se roulaient dans une fosse remplie de vase où ils se barbouillaient de fange, la mère remuait la queue et les oreilles pour exprimer sa joie.*

En dehors de l'amour sexuel et de l'amour maternel, les animaux témoignent des sentimens affectifs. Ces sentimens ont sans doute été peu manifestes dans les époques où ont régné les invertébrés, les poissons et même les reptiles : *Les reptiles*, a dit M. Sauvage, *n'engagent de relations amicales ni avec les autres membres de leur classe, ni surtout avec d'autres animaux... Tant que la passion sensorielle n'est pas réveillée, chacun d'eux ne songe qu'à lui-même... jamais collectivité ne vient en aide à l'individu.*

Je ne sais quels ont été, à l'époque tertiaire, les sentimens des abeilles et des fourmis qui vivaient déjà en société, des *Palæotherium*, des *Cainotherium*, des *Prodremotherium*, des *Hipparion*, des antilopes, réunis en vastes bandes. Mais il est permis d'affirmer que plusieurs des mammifères actuels témoignent énergiquement leurs sentimens d'amour ou de haine.

L'attachement des chevaux arabes pour leurs maîtres est connu de tous les voyageurs en Orient. Quand vient le soir, ils se renversent complètement sur le sol, leur ventre sert d'oreiller aux femmes et aux enfans couchés entre leurs jambes; jamais ces bonnes créatures ne bougent. Chacun sait que des lions prennent en affection des chiens ou des chats. Les chiens sont des amis incomparables; souvent ils refusent toute nourriture quand ceux qu'ils aiment ne sont pas là; on en a vu mourir sur la tombe de leur maître. Sans doute l'homme a exercé son influence sur les sentimens des animaux; mais ces sentimens il ne les a pas créés, il les a trouvés tout formés, il n'en a fait qu'augmenter l'intensité. Lorsque l'histoire naturelle sera plus répandue, nous aimerons davantage les bêtes charmantes qui nous entourent; nous comprendrons que c'est un crime envers l'Auteur de la nature de maltraiter des êtres auxquels il a donné des sentimens affectifs.

Quant aux hommes, quelques-uns ne savent pas aimer; ce sont des types incomplets. Les hommes dignes de leur nom aiment si fort leurs parens, leurs amis, leur patrie, leur Dieu qu'ils s'exposent pour eux à la mort. Ils ne sont point portés seulement vers ce qui leur a donné des sensations physiques. Leurs passions les plus ardentes sont celles qui embrasent les âmes et l'Être

infini qu'ils ne voient pas, qu'ils ne touchent pas. Ainsi nous pouvons dire que la sensibilité a augmenté dans le monde.

VII

Progrès de l'intelligence. — La plus haute de nos facultés, l'intelligence a été rudimentaire dans les anciens âges géologiques, et elle a été en grandissant jusqu'à l'époque actuelle, où elle présente un si merveilleux épanouissement. Ses progrès peuvent être constatés, car ils sont liés dans une certaine mesure au développement de la substance nerveuse.

L'intelligence, dans tout individu, doit être une; pour juger, il est nécessaire de comparer; pour comparer, il faut que les notions soient centralisées à un même point; donc la concentration de la substance nerveuse est un indice de supériorité. En outre, on constate que, chez les êtres vivans, la masse de la substance nerveuse est généralement en proportion de la somme de l'intelligence.

Si nous pouvons nous faire une idée de ce que les animaux ont été pendant les temps primaires d'après ce qu'ils sont dans la nature actuelle, nous devons supposer que leur substance nerveuse était encore peu concentrée et ne formait pas un grand volume. Il y avait alors beaucoup de polypes, d'échinodermes, de brachiopodes; de nos jours, le système nerveux est très faiblement développé chez ces animaux. Il y avait aussi des mollusques de différentes classes. Aujourd'hui les bivalves ont leurs ganglions nerveux éloignés les uns des autres; les gastéropodes les ont plus rapprochés, leur état est encore rudimentaire; nous n'avons pas de raison de croire qu'il fût plus parfait dans les animaux des temps primaires. Chez les céphalopodes actuels, le système nerveux est bien plus concentré que dans les autres mollusques; peut-être en était-il ainsi chez les nautilidés des temps primaires.

Pour juger ce qu'était le système nerveux des trilobites, nous devons le considérer chez les animaux actuels, tels que les *apus*, qui semblent en différer le moins; il y est très simple. Les autres crustacés et les insectes avaient sans doute leurs ganglions nerveux peu concentrés. On n'a pas encore étudié l'encéphale des poissons primitifs; s'il a été semblable à celui des espèces qui vivent aujourd'hui, il était dans un état assez imparfait. Chez les poissons, les lobes olfactifs sont proportionnellement énormes, les hémisphères cérébraux sont séparés et d'une petitesse singulière, les lobes optiques sont très grands et à découvert, le cer-

velet est petit comparativement aux lobes optiques et à la moelle allongée. Non seulement l'encéphale est peu concentré; il est aussi fort exigu; on ne saurait disséquer un poisson sans être frappé des faibles dimensions de son cerveau proportionnellement à l'ensemble du corps. Chacun du reste sait que les poissons ont peu d'intelligence.

Les reptiles primaires ont eu une grande tête, mais la portion réservée au cerveau était fort restreinte. L'état de compression dans lequel se trouvent les débris de quadrupèdes d'une antiquité reculée rend leur étude très difficile; j'ai pu examiner un crâne d'*Actinodon* qui montre la place où était logé l'encéphale; cette place est réduite. M. Cope a été assez habile pour dégager l'encéphale d'un reptile permien du Texas; le cerveau était moins large que la région des lobes optiques et du cervelet; il n'est pas aisé d'établir sa limite avec les lobes olfactifs; il y avait une énorme glande pinéale; le cervelet est simple et légèrement concave. M. Cope pense que cet encéphale se rapproche de celui des batraciens plus que de celui des reptiles proprement dits.

Une des plus curieuses choses que les paléontologistes américains nous aient révélées a été le contraste des dimensions gigantesques des dinosauriens secondaires et de la petitesse de leur cerveau : j'en ai été très impressionné aux États-Unis, en voyant les collections formées par MM. Marsh et Cope; quand on regarde les colonnes vertébrales des êtres qu'ils ont tirés des Montagnes Rocheuses, on est exposé à prendre tout d'abord le cou pour la queue, car le cou et surtout la tête ont une ténuité à laquelle nous ne sommes pas habitués; la cavité encéphalique est parfois beaucoup moindre que la cavité médullaire du sacrum. Si donc le développement de l'intelligence est lié dans une certaine mesure à celui de la substance nerveuse, on peut croire que les grands reptiles secondaires en avaient plus dans la partie postérieure du corps que dans la tête. C'étaient sans doute des bêtes stupides qui montrent que la force matérielle ne se confond pas avec la force intellectuelle.

Nous n'avons donc pas de motifs pour croire que les reptiles anciens, malgré leurs gigantesques proportions, aient été mieux doués que les reptiles actuels. Or ceux-ci ont une faible intelligence; parfois, lorsque je les contemple dans notre ménagerie du Muséum, je me prends à m'étonner que l'Être infiniment beau et bon ait fait des créatures si dépourvues de grâce et d'intelligence. Il y a quelque temps, après un de mes cours au Muséum, je conduisis mes auditeurs à la ménagerie des reptiles; je désirais leur montrer le contraste que les continens secondaires, peuplés de

reptiles, ont dû offrir avec les pays actuels qu'égaient les mammifères et les oiseaux. C'était par une brûlante journée de juin; le ciel était éclatant de lumière, je pensais que les reptiles seraient dans l'état le plus favorable. Mais rien ne put les tirer de leur langueur; il fallut les violenter pour les faire sortir de leurs couvertures; quand on leur donnait quelque proie, ils s'élançaient sur elle; autrement, ils ne bougeaient pas. Tout ce monde était morne, silencieux; ces êtres traînent leur vie ainsi qu'ils traînent leur corps rampant. Quand nous fûmes sortis de la ménagerie des reptiles, nous retrouvâmes les oiseaux qui sautillaient et chantaient comme pour célébrer le bleu du ciel; les singes se jouaient entre eux, les antilopes bondissaient, joyeuses, ou fixaient sur nous leurs jolis yeux. Et nous disions merci à Dieu de ne pas nous avoir fait naître à l'époque des dinosauriens, car ces étranges et gigantesques créatures devaient inspirer non seulement la peur, mais aussi l'ennui. En vérité nous sommes arrivés sur terre dans le bon temps; la nature présente nous sourit, et la nature à venir sera peut-être encore meilleure!

Les mammifères ont des cerveaux incomparablement plus grands et plus parfaits que tous les autres animaux. Leurs progrès se sont produits peu à peu. M. Cope a clairement établi que les premiers mammifères tertiaires d'Amérique ont eu leur cerveau beaucoup moins développé que leurs successeurs. Ainsi le *Periptychus*, genre du Puerco, c'est-à-dire du plus ancien terrain tertiaire, avait des lobes olfactifs énormes, des hémisphères cérébraux petits et lisses, des lobes optiques à découvert; le *Phenacodus* et le *Coryphodon* avaient aussi un cerveau peu perfectionné. Grâce au docteur Lemoine, nous connaissons les encéphales de quelques-uns des plus anciens mammifères tertiaires de l'Europe; leurs lobes olfactifs sont assez grands; les hémisphères cérébraux, bien que surpassant beaucoup ceux des reptiles, sont encore assez petits et simples; les lobes optiques, larges et à découvert, rappellent les reptiles; mais le cervelet est plus grand et la moelle allongée est proportionnellement plus petite. Ainsi l'encéphale des mammifères a commencé par être supérieur à celui des reptiles secondaires, inférieur à celui des mammifères actuels.

Plus tard ont paru les fameux *dinocératidés* dont les caractères ont été si bien mis en lumière par le magnifique ouvrage de M. Marsh. Ces grands mammifères avaient encore un cerveau petit, comparativement à ceux de l'époque actuelle. Cuvier a décrit une tête d'Anoplotherium, brisée de manière à montrer son encéphale : *Un hasard heureux*, dit-il, *m'a procuré quelque*

idée de la forme du cerveau dans l'Anoplotherium;... il était peu volumineux à proportion... ses hémisphères ne montraient pas de circonvolutions, mais on voyait seulement un enfoncement longitudinal peu profond sur chacun. Toutes les lois de l'analogie nous autorisent à conclure que notre animal était fort dépourvu d'intelligence.

C'est seulement vers la fin des temps tertiaires que les cerveaux des divers mammifères ont pris leur complet développement. Des sociétés animales où se trouvaient à la fois des solipèdes, des ruminans variés, des proboscidiens, des rongeurs, des carnivores nombreux, des insectivores, des singes, devaient représenter une somme d'intelligence bien supérieure à celle des âges antérieurs.

L'encéphale de l'homme, le dernier venu des êtres qui se sont succédé dans le monde, a surpassé par sa dimension et sa complication celui des singes; vu en dessus, il ne laisse voir que de grands hémisphères riches en circonvolutions; les lobes olfactifs, les tubercules optiques, le cervelet et même la moelle allongée sont ramenés en dessous des hémisphères; la concentration est à son suprême degré.

Dès l'époque quaternaire, l'homme marque sa supériorité immense sur le monde animal. Il y eut un temps où, dans nos contrées, on vit cheminer le gigantesque *Elephas antiquus*, le *Rhinoceros* de Merck, d'énormes bovidés; des hippopotames se jouaient dans les rivières que bordaient des figuiers; on entendait rugir les *Machairodus*, les hyènes et les ours. En face de bêtes géantes ou féroces, ont paru des hommes à peu près faibles comme nous le sommes, n'ayant pour se défendre que des bâtons et des instrumens en silex. Lutte inégale, combat rempli d'anxiété! On dirait des pygmées qui s'essaient contre des géans. Eh bien! les pygmées ont vaincu les géans. Le génie de l'homme a dominé la puissante nature.

Plus tard le spectacle avait changé; la température était devenue glaciale et avait dû appauvrir la végétation; les rivières gelées n'avaient plus d'hippopotames; au cerf avait succédé le renne, à l'*Elephas antiquus*, le *Mammouth* couvert d'une épaisse toison, et au *Rhinoceros* de Merck, le *Rhinoceros* laineux. Il y avait encore de grands bovidés, de grands lions, de grands ours et des hyènes. Malgré ces ennemis, en dépit des frimas, nos aïeux cousaient des vêtemens, ébauchaient des gravures et des sculptures. Saluons-les avec respect, car c'étaient des braves et des artistes. Depuis eux, il y a eu développement progressif du génie humain. Dieu seul peut savoir où ce développement s'arrêtera.

VIII

Conclusion. — Avant les découvertes de la paléontologie, les naturalistes ont cru à la fixité des espèces. Ils avaient constaté que les animaux semblables s'unissent entre eux et ont des produits féconds, tandis que les animaux différens ou bien ne s'unissent pas entre eux, ou, s'ils s'unissent, engendrent des produits inféconds. On était frappé de voir les unions des jumens et des ânes ne donner que des produits stériles. On a alors appelé espèces *les assemblages d'individus qui donnent en s'accouplant des produits féconds;* ces espèces ont été regardées comme immuables.

Les zoologistes ont eu raison de dire que les modifications des êtres ne proviennent pas du croisement des espèces; car s'il en était ainsi, les animaux d'une même époque formeraient un terne mélange de nuances insensibles, au lieu des admirables contrastes qui s'offrent partout, et on ne verrait pas apparaître de caractères nouveaux; la nature tournerait dans le même cercle. Mais, parce que les changemens ne résultent pas de croisemens, ce n'est pas une raison pour nier qu'ils aient eu lieu. Les hyènes, les ours, les rhinocéros, etc., n'ont pas toujours été identiques avec les espèces actuelles. Les temps passés nous donnent le spectacle d'incessantes mutations. Voici, à mon avis, comment les choses se sont produites : des individus descendus de mêmes parens ont été modifiés simultanément en passant d'une époque géologique à une autre; restant semblables entre eux, quoiqu'ils ne fussent plus semblables à leurs parens, ils ont continué à s'accoupler et à fournir des produits féconds. D'autres individus, ayant les mêmes parens, se sont différenciés, soit par suite d'un changement de milieu, soit par toute autre cause; ils ont alors cessé de donner par leur union des produits féconds. Ainsi, à toutes les époques, comme de nos jours, il y a eu des êtres de même espèce et des êtres d'espèce différente.

Mais l'espèce n'a eu qu'une durée limitée. A la lumière de la paléontologie, il faut, je crois, remplacer les anciennes définitions de l'espèce par la définition suivante : *L'espèce est l'assemblage des individus qui ne sont pas encore assez différenciés pour cesser de donner ensemble des produits féconds.*

S'il n'y a pas eu de croisemens entre les différentes espèces, comment les transformations ont-elles eu lieu? Lamarck, et M. Cope plus récemment, ont parlé de l'influence que l'exercice a sur les organes; Darwin a étudié le rôle qu'ont joué la sélec-

tion naturelle et la concurrence vitale; les nombreux changemens physiques produits à la surface du globe ont eu une action; les microbes n'ont pas été sans importance, etc. Cependant on doit avouer que jusqu'à présent on connaît très peu les causes des transformations des êtres. Je ne saurais m'en occuper. La tâche que j'ai entreprise me paraît déjà assez difficile.

Lorsque les naturalistes croyaient les espèces immuables, indépendantes de celles qui les ont précédées, ils n'avaient pas à s'inquiéter de leur développement. Aujourd'hui, non seulement nous admettons les changemens des espèces, mais nous pensons que chacun de ces changemens a sa signification; il représente un stade d'évolution, de sorte que par l'enchaînement des espèces des époques successives, nous parvenons à établir l'histoire des familles et des ordres comme celle d'un individu; nous assistons à leur début, à leur enfance, à leur apogée, et quelquefois à leur déclin. Ainsi commençons-nous à entrevoir une grande synthèse se poursuivant depuis les anciens temps jusqu'à nos jours. La nature, bien loin d'être un composé d'êtres immobiles, échelonnés les uns au-dessus des autres dans des étages successifs, est un composé d'êtres toujours en mouvement. Un plan a dominé l'histoire du monde animé : la paléontologie est l'étude de ce plan.

Descartes admettait l'automatisme des bêtes, il pensait que Dieu les faisait mouvoir en agissant directement sur leurs organes. Leibnitz a substitué à cette théorie celle des forces, c'est-à-dire la *dynamique;* il a supposé que si les animaux agissent, sentent ou raisonnent, ce n'est point par une intervention directe de Dieu, mais par le jeu des forces que Dieu a déposées dans ces animaux. Comme je l'ai déjà déclaré, je crois avec Leibniz que l'être animé est une force ou une réunion de forces. Les forces sont diverses; il y en a qui s'exercent sans avoir besoin de matière, elles constituent les faits de raison pure; il y en a qui s'emparent de portions de matière et s'en façonnent des organes.

Nous ne savons pas quelles ont été les premières forces vitales, puisque l'Archéen nous est peu connu et que le Cambrien, le plus ancien terrain bien étudié, renferme beaucoup de types déjà avancés. Mais à partir de l'époque cambrienne, nous pouvons suivre le développement des êtres et assurer que ce développement a été progressif.

En effet, nous avons dit qu'au début des temps primaires les animaux étaient petits, qu'ils n'étaient pas très nombreux, très différenciés comparativement à ceux des époques récentes. Ils n'avaient guère de sensibilité, puisque la plupart étaient enfermés

dans des coquilles ou des cuirasses. Ils manifestaient peu d'activité, car plusieurs d'entre eux n'étaient pas seulement emprisonnés, mais aussi enchaînés; leurs enveloppes devaient gêner leurs mouvemens; j'ai rappelé que les premiers vertébrés ont eu une colonne vertébrale incomplètement ossifiée qui donnait un insuffisant appui à leurs muscles. Nous pouvons également assurer que les anciens êtres avaient une faible intelligence, à en juger par ceux d'aujourd'hui qui en diffèrent le moins.

Dans l'ère secondaire, les continens ont vu la force brutale parvenue à son apogée sous la forme des reptiles dinosauriens; les invertébrés et les vertébrés se sont beaucoup multipliés et différenciés. Mais les facultés qui marquent le perfectionnement suprême des êtres animés étaient incomplètes; il y avait encore dans le monde peu de sensibilité et d'intelligence.

Pendant l'ère tertiaire, la dimension du corps des animaux terrestres a un peu diminué; les plus majestueux mammifères, dinotherium, mastodonte, éléphant, n'ont pas égalé les dinosauriens secondaires. En compensation, il y a eu progrès dans l'activité, la sensibilité et l'intelligence; ces progrès ont été continus depuis l'aurore du Tertiaire jusqu'au temps miocène qui marque le summum du monde animal.

Enfin, dans l'ère quaternaire à laquelle l'époque actuelle appartient, pendant que les océans nourrissent les plus grands animaux marins, la force brutale diminue toujours sur les continens; les mammifères ne sont plus aussi imposans; mais voici le règne de l'homme où se résument, se complètent les merveilles des temps passés : il conçoit l'immatériel, et s'il ne peut bien comprendre l'œuvre de la création, du moins il l'entrevoit, rendant à son Auteur un hommage que nul être ne lui avait encore offert.

Ainsi, l'histoire du monde nous révèle un progrès qui s'est continué à travers les âges. Ce progrès s'arrêtera-t-il? J'ignore si, dans l'avenir, les plantes porteront des fleurs plus belles, des fruits plus délicieux. Je ne sais si les animaux s'amélioreront, mais ce qu'on peut assurer, c'est que l'homme n'a pas atteint son perfectionnement. Nous n'avons pas fini la série des inventions qui changeront la face de la terre; nous n'avons pas élevé nos âmes autant que nous pouvons le faire; à côté de quelques heureux, il y a beaucoup d'hommes qui souffrent, et on n'a point efficacement pensé à employer, pour le bonheur de nos frères déshérités, les forces qui sont dépensées pour la guerre. Nous, paléontologistes, dont la vie se passe à constater les progrès des êtres animés à tous les âges, nous devons être pleins d'espoir;

nous affirmons qu'en dépit de maux passagers, nous progresserons encore.

Je pense que les géologues accepteront volontiers la manière de voir qui est exposée ici, parce que, s'il est vrai que les étages géologiques ne sont autre chose que des stades dans l'histoire du développement des êtres, la connaissance de ces stades d'évolution fournira un précieux secours pour la détermination des âges de la terre. Mais, au point de vue philosophique, mon étude est exposée à des critiques, car elle soulève des questions trop hautes et trop difficiles pour rencontrer l'adhésion de tous les esprits. Ces questions peuvent être ramenées à deux points principaux : limites des forces organiques et des forces pensantes, rapports du monde animé avec Dieu. Je dirai d'abord un mot de la première question.

Je dois avouer que, lorsque je suis les développemens des êtres à travers les âges géologiques, passant insensiblement de leur état dans les temps cambriens à leur état actuel, j'ai quelque peine à établir où commencent les facultés qui constitueront une créature intelligente. Il n'est pas aisé de marquer la limite de la sensibilité physique et de la sensibilité morale, de l'activité involontaire et de la volonté, de l'inconscience et de l'intelligence. Mais en considérant les êtres actuels et surtout en nous considérant nous-mêmes, nous rencontrons des difficultés du même genre. Nous sentons bien qu'il y a en nous une activité involontaire, inconsciente et une activité volontaire qui en est différente et en est parfois l'antagoniste ; cependant il nous est difficile de dire où l'une finit, où l'autre commence : c'est là un de ces nombreux problèmes qui oppressent l'âme de l'humanité. Je me rappelle que mon cher maître d'embryogénie, M. Gerbe, me fit suivre jour par jour des œufs qu'une poule couvait : il me montra qu'au moment où ils ont été pondus, le jaune ne formait qu'un petit disque blanc appelé cicatricule ; cette cicatricule grandit de manière à envelopper le jaune et devient un blastoderme. Un jour on y distingue autour d'un champ clair un champ opaque et cerné par une veine dite coronaire ; de cette veine il y a circulation vers un point central, et un autre jour ce point central devient un cœur qui bat. Je ressentis une étrange impression au moment où M. Gerbe me fit voir dans un œuf, sans mouvement la veille, un cœur qui battait. D'où vient ce mouvement? Ce n'est pas de la mère, puisque l'œuf est séparé d'elle par une coque dure, et que la simple chaleur d'un four à éclosion produit le même effet qu'une couveuse. Encore une fois d'où vient cette force vitale? Bientôt la vie va se répandre, le poussin

sortira de son œuf, il deviendra un oiseau qui chantera, soignera ses petits et saura les défendre au péril de son existence.

Nous pouvons, au lieu de citer des animaux, citer l'homme lui-même, qui est de tous les problèmes le plus extraordinaire. Quel que doive être un jour son génie, un homme commence par être un vitellus microscopique, puis un blastoderme, puis un fœtus, ensuite il vient au monde; sa sensibilité se manifeste, son activité augmente et plus tard brille une lueur d'intelligence qui grandit lentement. Il y a donc apparition de forces nouvelles, car il est difficile de prétendre que les ovules contenus dans les ovaires de la mère, ou les animalcules spermatiques du père avaient en eux un principe intellectuel. Un être qui pourra être un Raphaël, un saint Vincent de Paul, un Descartes, débute si simplement que tout d'abord il n'a pas les marques de l'humanité; il n'a que des caractères propres au règne animal. Chacun constate cela. Pourquoi n'admettrait-on pas que ce qui se passe de nos jours se soit passé autrefois? En quoi la difficulté d'établir la limite des phénomènes psychiques et matériels est-elle plus choquante s'il s'agit des temps passés que lorsqu'il s'agit du temps présent? Schimper a dit très justement : *Le commencement des phénomènes qui se passent journellement sous nos yeux est tout aussi obscur, aussi indéchiffrable que celui des grandes créatures passées.*

La personnalité humaine, si manifeste chez les individus adultes, est confuse dans l'état embryonnaire. Parce qu'un être descend d'un autre, cela n'empêche pas que son intelligence devienne personnelle. Une femme a plusieurs enfans; vous admettez que l'intelligence de chacun de ces enfans est distincte de celle de leur mère. Vous pouvez aussi bien admettre que l'intelligence des hommes est distincte de celle des animaux, alors même que vous découvrez entre eux d'étroits rapports qui vous font supposer une commune descendance. Il y a en chacun de nous, si nobles et si pures que soient nos aspirations, des tendances bestiales qui nous font rougir : c'est de l'atavisme. Il ne faut pas confondre dans la vie le point de départ et le point d'arrivée. Nous pouvons avoir un passé modeste; cela n'empêche pas que nous ayons soif d'idéal, de concept, d'amour divin. Notre âme grandie entrevoit un magnifique avenir ; nous nous éloignons de plus en plus du monde matériel d'où notre corps est sorti pour nous élever vers l'infini.

J'arrive maintenant aux rapports du monde avec Dieu. Les êtres animés ne sauraient avoir eux-mêmes produit leurs forces vitales, car nul ne peut donner ce qu'il n'a pas. Quand nous

imaginerons toutes les forces physiques ou chimiques, elles ne feront pas une force vitale et surtout une force pensante. C'est donc la cause première, c'est-à-dire Dieu, qui crée les forces.

Plusieurs philosophes ont cru que Dieu avait à l'origine créé des forces auxquelles il avait donné le pouvoir virtuel de se modifier. Lorsqu'on suit le développement des membres chez plusieurs des mammifères tertiaires, on voit que d'abord ils ont eu cinq doigts, puis qu'ils en ont eu quatre, puis trois, puis deux et enfin un seul; on pourrait donc supposer qu'ils ont subi simplement des diminutions. Mais à côté de ces diminutions, il y a eu de nombreuses apparitions d'organes nouveaux et de fonctions nouvelles, de telle sorte qu'il faut bien admettre des créations successives de forces. Dans tous les cas, soit qu'on pense que Dieu a fait chaque force, soit qu'on suppose qu'il a multiplié et modifié une partie des forces qu'il a créées, il me semble que l'activité divine s'est manifestée d'une manière continue.

En faisant ainsi intervenir Dieu sans cesse dans la nature je me trouve très près du panthéisme qui met Dieu partout. M. Paul Janet a dit : *Quel est le métaphysicien qui, après avoir distingué Dieu et le monde, cherchant ensuite à les réunir* (car c'est à quoi il faut arriver), *ait toujours montré une parfaite logique et une vraie lucidité?... Si vous séparez trop Dieu et le monde, vous tombez dans le dualisme antique; si vous les unissez trop, vous courez le risque de tomber dans le panthéisme.* En vérité, quand on se place uniquement au point de vue de la nature, on a facilement des tendances vers le panthéisme; ces tendances sont le résultat d'une admiration excessive des merveilles que nous découvrons toujours et partout. Qui donc a contemplé la voûte du ciel avec ses astres innombrables, sans être une seule nuit tenté de s'écrier : Indéfini des espaces, ne seriez-vous pas l'être infini lui-même? Quel voyageur, rencontrant au sommet d'une montagne solitaire des fleurs charmantes, embaumées, n'a été disposé à leur dire : Fleurs dont la beauté m'entraîne vers l'idée du beau absolu, n'en seriez-vous pas un effluve? Celui qui entrevoit le monde passé avec sa perpétuelle et incompréhensible fécondité peut le trouver tellement grand, tellement puissant qu'il se demande si ce n'est pas quelque chose de Dieu lui-même.

Mais on ne saurait faire abstraction de l'humanité qui semble la merveille à laquelle a abouti la création. Si le monde se confond avec Dieu, les hommes qui font partie du monde se confondent aussi; ils n'ont plus de personnalité, et comme, sauf de rares exceptions, ils croient fermement à leur personnalité, il faudrait en conclure qu'ils ne sont que des insensés. Nous ne

saurions admettre cela, car si nous pensions que nous sommes des malheureux dépourvus de sens, il nous serait inutile de raisonner davantage. Quand nous suivons l'histoire de tous les temps géologiques, nous y voyons une harmonie universelle et nous ne pouvons croire que l'homme soit une exception dans cette harmonie.

A cet argument et à plusieurs autres cités par les spiritualistes, j'en ajouterai un qui est tiré de nos études mêmes sur l'évolution des êtres des temps géologiques. Si proche que Dieu soit de la nature, il ne se confond pas avec elle, car l'histoire du monde nous révèle une unité de plan qui se poursuit à travers tous les âges, annonçant un organisateur immuable, tandis que la paléontologie nous offre le spectacle d'êtres se modifiant sans cesse. Il y a opposition entre ces êtres si mobiles et leur auteur qui reste toujours le même. J'ai dernièrement fait un travail sur l'éléphant fossile de Durfort, le plus imposant mammifère terrestre dont on possède un squelette entier ; en le contemplant dans notre galerie de paléontologie du Muséum, en pensant au *Dinotherium gigantissimum* plus puissant encore, aux mastodontes, aux dinosauriens des temps secondaires, j'ai cherché en vain quelle cause matérielle a pu les faire disparaître. Tout se transforme ou meurt, géant ou nain, peuple ou individu, lentement ou brusquement. Les mieux doués, ceux qui marquaient le complet épanouissement de leur classe et semblaient les plus invincibles, se sont éteints souvent sans laisser de postérité. Depuis le jour où la première créature reçut le souffle de vie, combien d'êtres sont tombés, que de naissances, d'amours, d'épanouissemens dont la trace s'est effacée ! Le changement paraît être la suprême loi de la nature. Il y a quelque mélancolie dans le spectacle de ces inexplicables disparitions. L'âme du paléontologiste, fatiguée de tant de mutations, de tant de fragilité, est portée facilement à chercher un point fixe où elle se repose ; elle se complaît dans l'idée d'un Être infini, qui, au milieu du changement des mondes, ne change point.

ALBERT GAUDRY.

LE DOCTEUR SAMUEL JOHNSON

ET LES FEMMES

D'APRÈS UNE PUBLICATION RÉCENTE

Pendant que Voltaire régnait sur la France, l'Angleterre était gouvernée par le fils d'un petit libraire de Lichfield, par le fameux docteur Samuel Johnson, et l'autorité de Voltaire était plus contestée, moins solidement assise que celle du docteur anglais, que Chesterfield traitait de vénérable Hottentot. Comme l'a dit M. Filon, « on admettait ses préjugés comme des dogmes, on recueillait ses boutades comme des oracles. On se disputait l'honneur de puiser à sa tabatière, ou de le débarrasser de sa canne. Ses ennemis étaient des gens perdus, et il suffisait de l'avoir contredit une fois pour s'assurer une double réputation d'intrépidité et de mauvais caractère. » Ce n'était pas seulement dans les questions de critique littéraire que ses arrêts faisaient loi; morale, religion, institutions politiques, convenances sociales, il décidait de tout, tranchait sur tout. Il s'était chargé d'enseigner à ses compatriotes ce qu'un homme doit croire, doit penser, mépriser ou respecter pour être lui-même respectable. Au commencement du siècle, Addison avait exercé, lui aussi, un grand empire sur l'opinion; mais, comme l'a dit encore M. Filon, « Addison était un monarque constitutionnel, libéral, affable, le chapeau à la main, le sourire aux lèvres. » De 1760 à 1784, Johnson est un tyran. Il ordonne, il commande, il rend des jugemens sans appel, il proscrit les hérétiques, il frappe d'anathème quiconque résiste à ses souveraines décisions, quiconque discute un seul article de son code de la respectabilité.

Quand on examine son œuvre, on a peine à comprendre cette prodigieuse autorité dont il jouit jusqu'à sa mort. Il fut, comme Addison, un essayiste, un journaliste, et ce journaliste avait la patte lourde; c'était un ours, et cet ours ne savait pas danser. Il a fait une tragédie,

qui tomba à plat. Il a écrit sous le titre de *Rasselas* un conte philosophique, qu'on ne peut lire jusqu'au bout qu'à la condition de n'avoir jamais lu *Candide*. Il n'est resté de lui que ses biographies de poètes anglais et son dictionnaire, supérieur, pensent nos voisins, au dictionnaire de notre Académie, et qui a fait dire qu'un jour un Anglais avait battu quarante Français. Lisez tout ce qu'a écrit Johnson, vous n'y trouverez rien qui ressemble à du génie, rien qui porte la marque d'un talent de premier ordre. David Hume lui était cent fois supérieur par l'originalité et la puissance de l'esprit; il a marqué dans l'histoire de la pensée humaine. Cependant, s'il eut ses admirateurs et ses disciples, il eut peu d'influence sur l'opinion. Johnson le regardait de haut en bas, et un jour qu'il le rencontra dans un salon, il lui tourna le dos. Il qualifiait ce remueur d'idées « de trayeur de taureau », il l'accusait avec superbe de s'amuser à de vaines spéculations, de broder des toiles d'araignées, de préférer des erreurs nouvelles aux vieilles vérités. Toute nouveauté lui était suspecte, il avait horreur des esprits qui cherchent les aventures. En politique, en religion comme en morale, il était un conservateur très borné, exprimant d'une façon originale des idées qui l'étaient peu, et ce fut là le secret de son étonnante fortune. Il représentait l'opinion moyenne de ses contemporains. Ses préjugés lui étaient chers, et dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, les Anglais étaient disposés à croire que rien n'est plus raisonnable ni plus utile qu'un préjugé, qu'un homme qui n'en a pas ou qui se pique de n'en pas avoir est un homme dangereux, ou, en tout cas, n'est pas un homme respectable.

Entre la France et l'Angleterre du XVIIIe siècle, il y a cette différence que l'une s'acheminait, sans le savoir, à une grande révolution, et que l'autre avait déjà fait la sienne. A la veille des révolutions, on discute tout et on ne se défie de rien; on croit à l'innocuité des doctrines, des thèses hardies, des utopies, des chimères; tout paraît possible et rien ne paraît dangereux : c'est ce que Mirabeau appelait le fanatisme de l'espérance. Au lendemain de ces terribles fêtes, on a l'esprit plus rassis, on est revenu de beaucoup d'illusions, on est plus enclin à craindre qu'à espérer. L'Angleterre avait vécu cinquante ans dans les incertitudes, les crises et les orages; elle avait décapité un roi, en avait chassé un autre et l'avait remplacé par un étranger qui ne lui plaisait qu'à moitié. Mais elle avait appris par de dures expériences que les parfaits contentemens ne sont pas de ce monde, qu'il faut tâcher d'aimer ce qu'on a, qu'il est plus facile de détruire que de remplacer ce qu'on a détruit, qu'il y a des coups de vent qui emportent les toits des maisons et qu'une maison sans toit est peu logeable. On n'aimait guère la dynastie de Hanovre, qui ne se souciait pas d'être aimable; on ne laissait pas de la soutenir, crainte de pis. L'Église anglicane était antipathique à beaucoup de gens; on reconnaissait cependant qu'elle avait son uti-

lité, et que pourvu qu'on lui ôtât le pouvoir de persécuter les non-conformistes, il était bon de lui conserver ses privilèges. Les indifférens, les tièdes, qui ne croyaient pas fermement aux dix-neuf articles, pensaient qu'il convenait d'avoir l'air d'y croire, que la liberté se tourne facilement en licence, que l'esprit de discussion dégénère souvent en fureur et met les sociétés en danger.

Dans les premières années du siècle, il y avait eu comme une explosion de scepticisme et d'incrédulité militante. La religion établie s'était vue exposée à de vives attaques, dont elle avait peu souffert. Les Toland, les Tindal, les Collins, avaient trouvé à qui parler. Comme l'a remarqué M. Leslie Stephen, dans son excellente *Histoire de la pensée anglaise* au siècle dernier, les défenseurs du christianisme l'emportaient de tout point sur ses adversaires; l'autorité, le talent, l'érudition, ils avaient tout pour eux (1). On voyait figurer parmi les champions de la foi un Locke, un Bentley, un Berkeley, un Clarke, un Butler. Les essayistes, les gens de lettres étaient venus en aide aux théologiens et aux penseurs. Addison, Pope, Swift avaient dit leur fait aux incrédules, qui perdent sans cesse du terrain. Au rebours de ce qui se passe en France, la libre pensée n'exerce presque aucune influence sur la littérature anglaise du milieu du siècle. Fielding affecte autant de mépris pour les déistes que pour les méthodistes; Richardson aurait cru faire injure à son Lovelace en supposant qu'il pût nier l'enfer et les peines éternelles.

L'antique orthodoxie languissait; elle semblait usée jusqu'aux moelles. Dans le secret de son cœur, tel évêque était infecté de rationalisme, mais il s'arrangeait pour que personne n'en sût rien; ses doutes ne le tourmentaient point, c'était une goutte indolente qui ne le faisait point souffrir et avec laquelle il pouvait vivre commodément. Tout le monde s'accordait à reconnaître que les vieilles formules ont leur prix, qu'il n'y faut toucher qu'avec un extrême ménagement, que le vin nouveau n'est bon à boire que quand on le sert dans une vieille bouteille. L'enthousiasme et le scepticisme, voilà les deux grands ennemis du bonheur; on les met tous deux à l'interdit. Les opinions modérées sont à la vogue; on leur attribue le double mérite de donner de la stabilité aux institutions et beaucoup d'agrément à la vie.

Les philosophes français de ce temps ont les emportemens, les témérités, les fougues et les grâces de la jeunesse; les penseurs anglais sont des vieillards qui se souviennent, prévoient et se défient. Ils ont un goût prononcé pour les compromis, ils préfèrent le plus mauvais accommodement au meilleur procès; ils sont fermement convaincus qu'il y a des inconséquences bienfaisantes, que les contradictions font quelquefois le bonheur des individus et des sociétés. Ils méprisent la

(1) *History of English Thought in the eighteenth Century*, by Leslie Stephen, 1876.

métaphysique, les vaines curiosités, les fous qui se flattent de scruter le mystère des choses, et qu'il faudrait bannir de tout État civilisé comme on chasse d'une maison les indiscrets qui aiment à fureter dans les buffets et à mettre leur nez dans les tiroirs. Ils n'approuvent que les doctrines qui tendent à calmer les âmes et à fortifier les vertus sociales. Ils doutent de la bonté originelle de l'homme et de sa perfectibilité indéfinie; ils pensent qu'on lui rend service en le tenant en bride, en lui enseignant les obéissances pénibles, en lui persuadant de se résigner à certains abus, aux violences, aux fraudes, aux corruptions des gouvernemens, et de tenir pour le pire des fléaux le charlatanisme des redresseurs de torts.

Leur grand principe est que les idées ne prévaudront jamais contre les faits, et le fait qui leur paraît le mieux démontré est que le monde ira toujours très mal, et que quoi qu'on fasse, on ne l'empêchera pas d'aller comme il va, qu'au surplus ce n'est pas en réformant les institutions qu'on améliorera le sort des peuples. Ils disent avec Johnson : « Parmi tous les maux dont nous souffrons, combien en est-il que les lois ou les rois puissent aggraver ou guérir? » Et comme lui ils disent aussi : « Ne remuez pas les eaux qui dorment, laissez les choses tranquilles. Les plus beaux systèmes ne changeront rien ni au cœur ni à la destinée de l'homme; Wilkes et Rousseau ne vous délivreront ni de la faim, ni de la pauvreté, ni de la maladie. Encore un coup, attachez-vous aux faits et moquez-vous des belles phrases. Travaillez et ne geignez pas. Respectez l'ordre établi, et résistez à l'anarchie comme vous résisteriez au diable. » Ainsi raisonnaient ces hommes sans illusions, sans jeunesse et sans génie. Ils étaient légion, et s'ils avaient été moins nombreux, peut-être l'Angleterre eût-elle vu se rouvrir pour elle l'ère des révolutions et des guerres civiles.

Il faut convenir que la sagesse des vieillards fait moins bonne figure dans les lettres que la folie des jeunes gens, et qu'un bon sens chagrin devient facilement ennuyeux. Johnson ne le fut jamais. Il possédait au plus haut degré cette gaieté d'imagination, cet humour anglais qui sait donner du piquant aux vérités banales; il s'entendait à assaisonner les lieux communs, à les épicer, à les transformer en paradoxes par l'exagération du tour et de l'expression. Ajoutez que ce sage était un grand batailleur, un savant maître d'escrime, un gladiateur de la plume, et en ceci encore, il se conformait au goût de ses contemporains. Chose curieuse, les fortes convictions étaient rares, et on avait conservé la passion des controverses. Des gens flegmatiques, à l'esprit froid et posé, parlaient avec action; ils s'échauffaient pour des thèses auxquelles ils ne croyaient qu'à moitié; indifférent au fond des questions, le public assistait avec plaisir à ces passes d'armes comme à un combat de coqs ou de boxeurs.

On ne se contentait pas de pousser des argumens, de réfuter ses

adversaires; on les injuriait, on les bafouait, on les crossait. Bentley avait signifié à Collins qu'il était un coquin qui avait un intérêt personnel à nier l'enfer. Le virulent Warburton, évêque de Glocester, qui fut en son temps une manière de grand homme, accablait d'outrages les morts et les vivans. Il mettait au pilori « l'infâme Spinoza », et il méprisait également Hume qui ne croyait pas qu'il se fût jamais fait de miracles, et Wesley, qui se permettait de croire qu'il s'en faisait encore. Walpole n'était à l'entendre qu'un insupportable fat, Priestley un misérable, Voltaire une canaille. Johnson, dont les injures tombaient de plus haut, déclarait que tous les whigs étaient des hommes sans principes, de malhonnêtes gens, que le premier whig fut le diable. Il disait de Bolingbroke : « C'est un drôle qui a passé sa vie à charger son fusil contre le christianisme; mais il a eu peur de la détonation, et il a laissé une demi-couronne à un Écossais famélique pour lâcher la détente après sa mort. » Il tenait tous ses contradicteurs pour des faquins, traitait Adam Smith de « fils de chienne », s'indignait que Rousseau n'eût pas encore été déporté aux îles, et déclarait qu'il faut regarder tous les étrangers comme des fous, jusqu'à ce qu'ils aient donné la preuve du contraire.

Mais il avait sur le retors Warburton l'avantage que donne une parfaite honnêteté d'esprit, une sincérité poussée jusqu'à la candeur. Molière avait fait d'avance le portrait de Samuel Johnson quand il définissait son M. Purgon « un homme qui croyait à ses règles plus qu'à toutes les démonstrations des mathématiques, et voyait du crime à les vouloir examiner. » Il est arrivé souvent à Johnson d'avoir raison, mais il n'était jamais ni plus sûr ni plus content de lui-même, ni plus triomphant que lorsqu'il avait tort. Comme M. Purgon, « il ne savait rien d'obscur, rien de douteux, rien de difficile; » comme lui, comme tous les vrais dogmatiques, « il avait une impétuosité de prévention, une roideur de confiance, une brutalité de sens commun et de raison qui ne balançait aucune chose. » Hâtons-nous d'ajouter que si M. Purgon avait tué de la meilleure foi du monde sa femme et ses enfans, Johnson n'a jamais tué une mouche. Terrible dans ses propos, il ne voulait mal de mort à personne, et on lui pardonnait sa brutale insolence, qui le rendait heureux.

Si l'on a peine à comprendre l'étonnant empire qu'il avait sur les esprits, il y a dans sa vie quelque chose de plus extraordinaire encore: c'est la séduction que cet homme d'une laideur un peu ridicule et même repoussante exerçait sur les femmes. Ce géant informe, à la face massive, crispée par des tressaillemens nerveux, à la lippe tombante et baveuse, dont la figure avait été ravagée par la scrofule, et qui, vêtu d'un habit couleur de tabac, taché et râpé, portait une perruque que sa chandelle avait roussie, n'excitait pas seulement l'admiration des Burke, des Reynolds, des Garrick, il faisait l'enchantement, les délices

des reines de la mode et des salons. Elles le recherchaient, le choyaient, le caressaient, lui prodiguaient leurs attentions et leurs sourires ; elles couraient après lui ; c'était à qui l'aurait. Dans un livre très documenté et fort agréablement écrit, M. Craig a tâché d'éclaircir ce mystère, d'expliquer ce miracle ; mais il convient lui-même que son explication ne satisfait qu'à moitié sa raison, qu'il y a de la magie dans cette affaire (1).

« Je pose en fait, dit M. Craig, que Johnson fut courtisé, flatté, adulé par les femmes comme aucun autre mortel ne l'a jamais été ni avant lui ni après. » La belle duchesse de Devonshire, alors dans la fleur de sa jeunesse, était suspendue à ses lèvres, buvait ses paroles. Lorsqu'il faisait son apparition dans les assemblées les plus fashionables, de charmantes créatures s'attroupaient autour de lui, formant un cercle de quatre ou cinq rangs de profondeur. On les voyait quitter sur-le-champ leurs adorateurs, les splendides *beaux* du temps des Georges, pour se disputer l'honneur de s'asseoir à côté de cet éléphant malgracieux. Elles ne se contentaient pas de recevoir ses hommages chez elles; presque toutes allaient le voir chez lui, gravissaient son escalier malpropre, pénétraient avec émotion dans son appartement sombre et mal tenu comme dans le plus vénéré des sanctuaires.

On en cite deux ou trois qui résistèrent au charme. Mme Knowles osait lui tenir tête, lui livrer bataille, ce qui, du reste, ne le chagrinait point : il avait toujours pensé que vivre c'est donner des coups et en recevoir. L'ombrageuse Mme Montagu était jalouse de ses succès mondains qui faisaient tort aux siens. Mme Boswell ne pouvait lui pardonner d'aviver la flamme d'une bougie qui brûlait mal en la retournant de haut en bas et laissant dégoutter de la cire sur les tapis. Encore finit-elle par lui envoyer de la marmelade d'oranges qu'elle avait confectionnée elle-même ; il daigna la trouver bonne. Toutes les autres s'accommodaient aux caprices du dieu. Ses infirmités physiques, ses mains sales, ses ongles peu soignés, sa perruque inculte et posée de travers, ses gestes bizarres, ses gaucheries, tout de lui leur plaisait. Il leur reprochait quelquefois de ne pas savoir s'habiller, car il avait des théories sur tout, même sur la toilette des femmes. — « Petites créatures, leur disait-il, souvenez-vous que les insectes ont du goût pour les couleurs gaies. » — Les insectes passaient condamnation et s'engageaient à ne plus reparaître devant lui qu'en robe claire.

C'était l'époque des cénacles littéraires, le temps où les gens du monde se piquaient de s'intéresser aux choses de l'esprit. Le jeu, les cartes étaient tombés en discrédit; quelques femmes avaient proscrit de leurs salons le whist, l'ombre et le quadrille, elles avaient décidé qu'on ne se réunirait chez elles que pour causer. Elles pensèrent attirer

(1) *Doctor Johnson and the fair sex, a study of contrasts*, by W. H. Craig. Londres, 1895.

les hommes en les affranchissant de l'étiquette du costume. Jusqu'alors les bas de soie noire étaient de rigueur. Un M. Benjamin Stillingfleet, nous apprend M. Craig, se présenta un soir chaussé de bas d'un gris bleuâtre. Cet incident fit une si vive impression sur l'amiral Boscawen, qui n'aimait pas qu'on dérogeât à la règle, qu'il donna à ces réunions littéraires le nom de Société des bas-bleus, et le nom resta.

Que le docteur Johnson trônât dans le salon de Mme Montagu, de Mme Vesey, de Mme Ord, où l'on ne connaissait d'autre plaisir que celui de la conversation, on ne saurait s'en étonner; il était le plus intarissable, le plus véhément, le plus savoureux des causeurs. Mais comme les bas-bleus, les femmes de théâtre subissaient son charme. La célèbre Mme Abington, cette incomparable Béatrix, fort recherchée du grand monde, eut toujours un faible pour cet homme énorme, à qui les lieux communs ne plaisaient que lorsqu'ils ressemblaient à des énormités. La charmante Kitty Clive le goûtait infiniment et se faisait une fête de deviser tête à tête avec lui : « Il m'amuse toujours, » disait-elle. Ce qui est plus étonnant encore, c'est qu'autant que les belles dames, les duchesses et les comédiennes, telles petites bourgeoises très ignorantes sentaient dès la première minute un irrésistible attrait pour l'éléphant, et le proclamaient le plus séduisant des mortels. Une fermière s'écria un jour : « C'en est fait, je suis amoureuse de lui. Est-ce vivre que de ne pas aimer? » Quand il visita l'île de Skye en compagnie de Boswell, une jolie petite inconnue, d'humeur enjouée, vint s'asseoir sur ses genoux, lui jeta ses bras autour du cou et lui donna un chaste baiser : « Recommencez, ma chère, lui dit le colosse, et nous verrons qui de nous deux se lassera le premier. »

C'était du magnétisme, dit M. Craig; l'attraction sympathique est une magie. Il y a des hommes qui possèdent le don de se faire adorer par leurs chats, leurs chiens et leurs chevaux. Il cite ailleurs un mot de John Wilkes, qui si laid qu'il fût, ne demandait qu'une avance d'un quart d'heure pour souffler au plus joli garçon de l'Angleterre les bonnes grâces de sa dame. « Il n'est pas besoin, ajoute M. Craig, d'avoir une grande expérience des femmes pour savoir que ce n'est pas toujours aux jolis garçons qu'elles donnent la préférence. Au contraire un instinct secret les avertit qu'ils ont une très petite part au bon ouvrage qui peut se faire dans ce pauvre monde, et en toutes choses, ce qui les touche le plus, ce sont les œuvres. » Ce qui me paraît certain, c'est que si le docteur Johnson avait été moins laid et moins bourru, il aurait eu plus de peine à leur prendre le cœur. Comme les enfans, elles se sentent secrètement attirées vers les choses et les êtres qui leur font peur; une des sensations qui leur sont le plus agréables est de découvrir que ce qui paraît terrible ne l'est pas toujours, de revenir de leurs appréhensions et de prendre de grandes libertés avec le fantôme qui les effarouchait. Elles ont du goût pour les gros dogues qui mordent tout

le monde et se laissent houspiller par leur maîtresse. Elles aiment à apprivoiser les monstres, à s'en faire obéir, à leur prouver que la faiblesse est une force.

C'était une entreprise hasardeuse que de prétendre amadouer le docteur Johnson. Il rebutait, rabrouait souvent ses belles adoratrices, payait de rebuffades leurs adulations et leurs cajoleries. On raconte qu'une jolie miss lui ayant dit : « Docteur, ce que j'aime dans votre dictionnaire, c'est qu'on n'y trouve pas un seul vilain mot, » il répondit brutalement : « Vous les avez donc cherchés? » Miss Reynolds lui ayant demandé ce qu'il pensait d'une traduction d'Horace récemment publiée par une jeune lady : « Ce sont d'excellens vers de demoiselle, répliqua-t-il, c'est dire que ce n'est rien du tout; mais c'est beaucoup pour la personne qui les a écrits. » La première fois que Mme Hannah More lui fut présentée, elle ne lui épargna pas les complimens; il essuya quelque temps l'averse sans mot dire; puis, d'un ton colère : « Madame, avant de flatter un homme aussi grossièrement que vous le faites, vous devriez vous assurer si vos flatteries ont quelque prix pour lui. » Un jour que miss Monckton, plus tard comtesse de Cork, l'une des reines de la mode, lui disait qu'un livre de Sterne l'avait touchée : « C'est possible, dit-il ; cela tient, ma chère, à ce que vous êtes une sotte. » Parfois, cependant, il avait l'humeur plus débonnaire et plus galante. Il était déjà très vieux quand il pria une dame fort élégante de venir s'asseoir auprès de lui ; comme elle s'informait de sa santé, il répondit : « Je me porte très mal, madame, très mal, même quand vous êtes très près de moi; que serait-ce si vous vous éloigniez? » Une autre fois, une jeune femme qui lui offrait une tasse de café, lui dit que sa cafetière était le seul bien qu'elle possédât en propre. « Ne parlez pas ainsi, ma chère, s'écria-t-il. Comptez-vous donc mon cœur pour rien? » On lui pardonnait ses incartades, on savourait ses fadeurs.

Il charmait les femmes ; le charmaient-elles? Si l'on en juge par les aphorismes dont il les régalait, il les respectait peu; il les tenait pour de jolis petits animaux, dont les grâces l'amusaient et dont la vraie destination était de lui servir de jouets, de hochets. Il affectait de ne pas les prendre au sérieux, de les considérer comme des êtres inférieurs. Il les accusait de n'avoir pas le sens commun, de n'agir que par des motifs futiles ou intéressés, d'avoir tour à tour l'âme d'un enfant ou d'un vieil avare. Il désirait qu'on les tînt de court, que la rigueur de la loi les empêchât d'abuser de la dangereuse puissance que leur avait donnée la nature. Il les trouvait insensées de réclamer l'égalité des droits; il n'admettait pas que ni dans ce monde, ni même dans l'autre elles fussent traitées comme les égales de l'homme.

Ce ne sont pas nos aphorismes qui gouvernent notre vie ; nos inclinations naturelles sont la règle mystérieuse de nos sentimens et de nos

actions. Par je ne sais quel miracle, ce docteur très bourru, qui tenait la femme pour un être inférieur, cachait un cœur d'or sous son enveloppe rugueuse, et il y avait en lui un fonds de tendresse délicate, pieuse, pour les êtres faibles et dépendans. Ce formidable batailleur, à l'esprit et au corps massifs, était un de ces bons géans des contes de fées, qui se plaisent à secourir les humbles et les petits. Ce pachyderme, à la lourde démarche, qui écrasait sous sa grosse patte tous les whigs, tous les fous, tous les enthousiastes, tous les sceptiques qu'il rencontrait sur son chemin, se faisait un scrupule d'écraser une fourmi.

Personne ne fut plus humain, plus charitable. Il avait vécu dix ans dans une misère noire et gagné son pain par de dures et fastidieuses besognes ; loin de l'aigrir, ses souffrances lui avaient attendri l'âme.

Il était devenu célèbre, mais il était peu fortuné ; le plus clair de ses ressources était la pension de 300 livres sterling que lui avait fait allouer le marquis de Bute, et ce pauvre aimait à partager ses petites rentes avec de plus pauvres que lui. Quand il eut perdu sa femme, il fit de sa maison un refuge, un hospice, où il recueillait de chétives créatures battues de l'oiseau, maltraitées par la vie, tristes épaves d'un grand naufrage. En sortant d'un salon où des duchesses, où d'élégantes comédiennes lui avaient prodigué l'encens, il retournait à ses brebis malades, qui vivaient de ses bienfaits et s'en montraient souvent peu reconnaissantes. Il était plein d'attentions pour elles, il adoucissait sa voix pour leur parler, prenait en bonne part leurs reproches et leurs doléances, se pliait à leurs caprices. Cet orgueilleux se faisait esclave et semblait aimer sa servitude. Il se révoltait contre le despotisme de la jeunesse et de la beauté triomphantes, il se soumettait humblement à la tyrannie de la laideur en cheveux gris.

La plus ancienne de ses pensionnaires était une Mme Anna Williams, fille d'un médecin du pays de Galles ; elle avait perdu la vue ; il se serait fait conscience de la renvoyer, et elle mourut chez lui. Elle se considérait comme la maîtresse de la maison ; quoi qu'on pût lui dire, elle découpait à table, patrouillait les viandes, s'obstinait à servir le thé, et s'assurait que les tasses étaient pleines en y plongeant le doigt. Ses incongruités causaient de grands dégoûts à Boswell et aux autres invités du docteur, dont l'angélique indulgence ne se démentit jamais. Elle était exigeante, irritable, acariâtre ; il prenait tout en douceur, et quand il dînait en ville, il lui envoyait de la taverne voisine quelque plat friand qui la consolait de son absence.

Il lui avait donné pour compagnes la veuve d'un professeur d'écriture, Mme Desmoulins, et une certaine miss Cormichaël, qu'on appelait Poll, très désagréable personne. « Comment Poll est-elle venue s'établir chez vous ? lui demandait-on. — Je ne m'en souviens pas bien, répondait-il ; mais nous pourrions facilement nous passer

d'elle ; c'est une stupide pécore. » Telles étaient, dit M. Craig, les sultanes qui logeaient sous son toit et puisaient à l'envi dans sa maigre bourse. Il hébergeait aussi un vieux M. Levett, apothicaire en déconfiture. A ces pensionnaires à poste fixe s'en joignaient d'autres qui n'étaient que de passage. Tous ces éclopés ne s'entendaient guère ; la discorde régnait au logis, c'étaient de perpétuelles chamailleries. « Williams, écrivait-il à une amie, déteste tout le monde, Levett déteste Desmoulins et n'aime pas Williams, Desmoulins les hait tous deux également, et Poll n'aime personne. » Il était sûr, en rentrant chez lui, d'y trouver des plaignans à satisfaire, des combattans à séparer. « Pourquoi gardez-vous ces femmes ? — Eh ! ne voyez-vous pas que si je leur retirais mes secours, personne ne leur en donnerait? » Au surplus, leurs querelles n'étaient pas pour lui déplaire. Quand Poll était aux prises avec Mme Williams, il lui criait quelquefois : « Courage, Poll ! Sus, sus, ma belle ! Tenez bon, Poll ! » Il y avait de temps à autre des accalmies imprévues, qui l'étonnaient comme un phénomène contre nature ; ces grands silences pacifiques lui semblaient inquiétans. On vit paraître un soir dans cette demeure trop hospitalière une étrange visiteuse. Il l'avait ramassée dans la rue, couchée de son long sur le pavé et hors d'état de se tenir debout ; la chargeant sur ses puissantes épaules, il l'avait emportée dans sa caverne. Il découvrit bientôt que c'était une pécheresse du plus bas étage. Il ne laissa pas de lui prodiguer de tendres soins, se mit en dépense pour elle, et lorsqu'elle fut entièrement rétablie, il lui adressa un éloquent sermon. L'histoire ne dit pas si elle en profita.

Non seulement cet homme coriace avait le cœur miséricordieux, il était de complexion amoureuse. M. Craig a dressé la liste de toutes les femmes qu'il aima ou prétendit aimer; elle est longue et on n'est pas sûr qu'elle soit complète. — « Il ne faut pas se moquer, disait-il un jour, d'une passion qui a bouleversé des empires, et qui tour à tour inspire l'héroïsme ou dompte l'avarice. Celui qui ne l'a pas éprouvée ne connaît pas le bonheur, et celui qui la tourne en ridicule ne mérite pas de la ressentir... C'est cette passion qui me consume, ajoutait-il d'une voix altérée par l'émotion, quand j'aperçois la jolie Fanny que voici, et qui est très cruelle pour moi. » Aimait-il Fanny? Il est permis d'en douter. Avait-il sérieusement aimé Molly Aston? Comme on lui demandait quel avait été le plus heureux temps de sa vie, il répondit: « C'est l'année où j'ai passé toute une soirée avec Molly. Ce ne fut pas du bonheur, ce fut du délire, une ivresse dont le souvenir a embelli les douze mois qui suivirent. » Ce qui rend douteuse la sincérité de ses délires, c'est qu'il lui arriva souvent d'aimer trois ou quatre personnes à la fois ; il déclarait que tous les gens sensés en usent ainsi, qu'un amour exclusif est la chimère des imaginations romantiques et déréglées.

Il disait à l'âge de soixante-dix ans : « Si je n'avais pas de devoirs à

remplir et de comptes à rendre à la postérité, je voudrais passer ma vie dans une chaise de poste qui irait dare-dare, tête à tête avec une jolie femme, pourvu qu'elle fût capable de me comprendre et de placer son mot dans l'entretien. » Le flirt et les longues causeries, c'est en vérité tout ce qu'il demandait à cette grande passion qui bouleverse les empires, et s'il aimait à tenir une femme sur ses genoux, c'est qu'il trouvait du plaisir à lui parler de très près. L'amour n'était pour cet infatigable causeur qu'une gourmandise de l'esprit, l'épice et le piment des conversations.

Toutefois il jouait trop avec le feu : ce myope, qui passait des soirées couché sur ses livres, avait brûlé sa perruque à la chandelle ; à force de flirter, son cœur finit par s'allumer. Le malheur est que cette aventure lui arriva sur le tard, et que les amours tardives compromettent la dignité des cheveux blancs. Fille d'un riche propriétaire du pays de Galles, Mme Thrale tenait une place en vue parmi les femmes lettrées de son temps. Elle écrivait en prose et en vers ; elle savait le latin, un peu de grec, le français, l'italien, l'espagnol. Miss Burney a vanté la finesse de son intelligence, le brillant de son esprit, son charme, ses grâces, l'aménité de son caractère. Ce qui la recommandait le plus à la bienveillance de Johnson, c'était son remarquable talent pour la conversation; ni Mme Vesey, ni Mme Montagu ne possédaient comme elle le don des heureuses reparties. Le docteur lui reprochait d'en abuser quelquefois, d'avoir la langue trop déliée et trop hardie, ajoutant qu'à cela près elle était la première femme du monde. Elle recevait ses remontrances avec un pieux respect ; heureuse de voltiger, de papillonner autour du grand homme, elle lui témoignait une affection presque filiale et disait un jour à Boswell : « Tout le monde l'admire ; il n'y a que vous et moi qui l'aimions. »

Elle avait épousé depuis deux ans M. Thrale et Johnson avait perdu sa femme depuis peu quand ils lièrent connaissance. Petite, vive, potelée, elle avait le visage rond, le teint uni, l'œil bleu et luisant. On se voyait sans cesse, on parlait avec liberté de toute chose. M. Thrale, qui avait le corps et l'esprit pesans, faisait régulièrement sa sieste après ses repas. Johnson lui savait gré de ses longs sommeils, qui lui procuraient de délectables tête-à-tête avec une amusante petite femme, dont il était le confident et le conseiller. Williams, Desmoulins, Poll et leurs batailles, tout était oublié. Il avait alors cinquante-six ans, et cet âge est, selon M. Craig, « l'enfance de la vieillesse. » Durant seize années, ce délicieux commerce ne fut troublé par aucun incident fâcheux. M. Thrale pouvait dormir sur ses deux oreilles ; le docteur était incapable de convoiter le bœuf, l'âne et la femme de son prochain.

Malheureusement M. Thrale vint à mourir, et cela gâta les affaires. Johnson s'avisa désormais que Mme Thrale n'était pas seulement une exquise machine à causer, elle lui parut désirable ; elle était libre et

l'idée lui vint de la posséder en tout bien, tout honneur. Il lui fit des insinuations, de vagues ouvertures, qu'elle ne sembla pas comprendre. Ce qui le gênait, c'est qu'il était fier et qu'elle était riche ; elle possédait un revenu de 3 000 livres sterling ; il serait mort de honte si elle avait pu le soupçonner d'en vouloir à ses écus. Le hasard voulut qu'elle rencontrât dans un salon un jeune Italien fort agréable et qui chantait à merveille. Elle le prit en goût, lui et ses chansons, et dès lors l'infortuné septuagénaire connut toutes les mélancolies, toutes les douleurs, toutes les angoisses qui gonflaient le cœur d'Arnolphe. Il la mit en demeure de rompre avec Horace et se flatta un instant qu'elle lui ferait ce sacrifice. Pendant un séjour qu'elle fit à Brighton dans l'automne de 1777, il lui écrivait : « Que vous êtes loin de moi ! et que ne puis-je être auprès de vous ! J'aime à entendre rugir la mer et babiller ma maîtresse. »

Son illusion ne dura guère : « Madame, si j'entends bien votre lettre, vous êtes sur le point de vous marier ignominieusement. Moi qui vous ai si longtemps aimée, respectée et servie, je vous en conjure, avant que le dommage soit irréparable, souffrez que nous causions une fois encore. » Elle lui répondit : « Tant que vous n'aurez pas une meilleure opinion de M. Piozzi, nous ne nous reverrons pas. » Il s'abaissa aux supplications, demanda grâce : « Je soupire de tendresse... J'ai les yeux pleins de larmes. » Quinze jours plus tard, elle épousa son Piozzi et, avant la fin de l'année, le docteur dormait du sommeil éternel dans l'abbaye de Westminster. Elle vécut fort longtemps ; on assure qu'à quatre-vingts ans, elle dansait encore avec grâce.

Ainsi vont les choses, et telle est la fragilité de la raison humaine. L'homme qui se regardait comme le bon sens personnifié, et qui accablait les fous de ses sarcasmes, a fini par donner au monde un grand exemple de déraison, il a prouvé que les plus sages ont leur grain. Ses lettres à Mme Thrale font peine à lire. Malheur aux fous qui ne sont plus jeunes ! La sagesse consiste à ne dire des folies que dans l'âge où l'on est capable d'en faire. M. Craig affirme que, même dans sa jeunesse, Samuel Johnson n'en fit jamais. Cela se paie toujours.

G. VALBERT.

REVUES ÉTRANGÈRES

REVUES RUSSES

Le caractère et l'œuvre de Nicolas Gogol. — Le poëte Koltzof.

L'historien le plus autorisé de la littérature russe, M. Pypine, a commencé dans le *Messager d'Europe* une série d'essais sur les principaux écrivains de son pays : des essais à la fois biographiques et critiques, ou plus justement encore *historiques*, car M. Pypine s'y occupe surtout de l'évolution générale de la littérature russe, depuis les prédécesseurs de Pouchkine jusqu'à notre temps, et dans la vie et dans l'œuvre des grands écrivains qu'il étudie tour à tour rien ne l'intéresse autant que ce qu'ils ont apporté d'élémens nouveaux à cette évolution progressive.

C'est là, d'ailleurs, une méthode qui semble, depuis quelques années, s'être répandue dans l'Europe entière, transformant ou remplaçant, un peu partout, les anciens procédés de la critique et de l'histoire littéraire. Nous n'avons pas besoin de rappeler ici d'où le signal en est parti. Mais personne, je crois, ne l'avait appliquée avant M. Pypine à l'étude de la littérature russe du XIXe siècle; et peut-être n'y a-t-il point de matière qui s'y prête davantage, ni où l'on en puisse attendre des résultats plus heureux.

On sait, en effet, combien fut vif et fécond le développement de cette littérature nationale, dont on peut dire que rien n'en existait encore aux environs de 1810. Mais il faut avoir lu les revues et les journaux russes de ces dernières années pour comprendre aussi combien il fut de courte durée, et le peu de traces qu'il a laissées dans l'œuvre des écrivains russes d'à présent. Seule la peinture hollandaise du XVIIe siècle nous offre le même spectacle d'un épanouissement rapide

presque aussitôt arrêté : avec cette différence pourtant que la peinture hollandaise s'est en quelque sorte épanouie tout d'un coup, parvenant d'emblée à sa plus haute perfection, tandis que la littérature russe n'a point cessé pendant soixante ans de s'accroître d'élémens nouveaux, de telle façon que le dernier de ses maîtres est sans contredit le plus grand de tous, et résume dans son œuvre les plus précieuses qualités de ses devanciers.

D'autant plus il y avait d'intérêt à suivre de proche en proche les progrès de cette évolution désormais achevée, à noter les divers changemens de direction qu'elle a tour à tour subis, et à établir le compte des apports successifs dont elle s'est trouvée enrichie. C'est ce que vient d'essayer M. Pypine, avec infiniment de conscience et d'application. Chacune de ses études est expressément destinée à nous décrire l'arrivée d'un affluent nouveau dans le grand courant de la littérature russe. Et de chacun des sujets dont il s'occupe il retient avant tout ce qui lui paraît avoir une portée historique : insistant, par exemple, sur certaines particularités de la jeunesse de Gogol ou de Lermontof, tandis qu'il ne dit pas un mot de la mort de ces deux écrivains. Voici, d'ailleurs, pour donner exactement l'idée de sa méthode, quelques lignes de son introduction à l'essai sur Pouchkine :

« Pouchkine a joué dans l'évolution de notre littérature un rôle essentiel, le rôle d'un rénovateur et d'un créateur ; et son action a été si grande qu'elle s'est étendue jusqu'à l'époque présente. C'est de lui que date, en Russie, une littérature nationale et originale, indépendante du mouvement littéraire des autres pays. Le premier, il l'a mise en marche, après l'avoir retirée de l'école, où elle s'était trop longtemps attardée.

« Et cependant l'œuvre et le caractère de Pouchkine confirment une fois de plus cette vérité historique : que toute réforme dans l'ordre intellectuel, scientifique ou littéraire, pour nouvelle et inattendue qu'elle paraisse, se trouve en réalité préparée d'avance par une série plus ou moins longue d'antécédens ; et que, par suite, cette réforme elle-même porte encore en soi de nombreuses traces de l'évolution qui l'a précédée. Ainsi l'originalité véritable de Pouchkine consiste en ce qu'il a réuni en lui deux époques : gardant, d'une part, une foule d'idées et de traditions du temps où il vivait, et quelques-unes du passé, où il se rattachait par son éducation ; et, d'autre part, inaugurant une période différente, qui n'allait pas tarder ensuite à se dégager de tout lien avec les périodes antérieures...

« La donnée principale qui apparaît aussitôt que l'on essaie de définir le rôle de Pouchkine, c'est assurément la richesse et la variété extraordinaires de son génie personnel. Il y a là un phénomène fortuit, spécial, et qui échappe forcément à toute explication historique. Mais

avec tout cela, dans ce cas ainsi que dans maints autres, nous voyons que le génie s'est pour ainsi dire manifesté au moment précis où sa venue était nécessaire. L'évolution antérieure était achevée, tout était prêt pour une transformation; il ne manquait plus rien qu'un génie assez fort pour en finir décidément avec l'ancien ordre de choses, et prêter l'appui de son autorité à la naissance d'un mouvement nouveau. Tel, jadis, Pierre le Grand était survenu à son heure pour clore l'ancienne période de notre vie nationale : tel le génie de Pouchkine s'est produit dans l'instant où il allait lui être possible de faire sortir de la vieille littérature russe agonisante une littérature nouvelle. Et c'est à cela que lui a surtout servi son génie : à transporter dans la littérature nouvelle, qu'il inaugurait, ce qui restait dans l'ancienne de vivant et de sain. »

On entend bien que ce ne sont là que des considérations préliminaires; mais elles constituent le thème principal de tout l'essai de M. Pypine. Et la même méthode se retrouve, strictement appliquée, dans les trois études suivantes, sur *Gogol*, *Lermontof et Koltzof*, et les *successeurs de Gogol*, les seules que M. Pypine ait publiées jusqu'ici. Peut-être même l'étude sur *Gogol* est-elle à ce point de vue particulier la plus instructive de toutes et la mieux composée. L'auteur l'a fait précéder de quelques réflexions générales que je vais demander encore la permission de traduire :

« Si le début de notre siècle s'est signalé par l'apparition de talens puissans et féconds, si tout de suite après Joukofsky et Pouchkine sont venus Gogol et Griboïedof, ce n'est point, comme on pourrait penser, par l'effet d'un simple hasard. La littérature du XVIIIe siècle s'est trouvée être une école où se sont préparées et élaborées les diverses formes littéraires, en même temps que s'y acclimataient certaines théories esthétiques. Puis ce fut, sous le coup de grands événemens, un éveil violent du sentiment national, précipitant l'éclosion de la littérature nouvelle. Pour la première fois, les poètes russes se préoccupèrent d'être Russes, de s'inspirer dans leurs poèmes de motifs nationaux. Et tout de suite, le mouvement fut si fort et d'une vie si profonde, que l'on vit les générations littéraires se succéder coup sur coup avec une rapidité extraordinaire. Gogol et Koltzof, nés en 1809, n'étaient que de dix ans plus jeunes que Pouchkine : en 1814 est né Lermontof, en 1818 Tourguenef, en 1826 Saltykof, en 1828 le comte Léon Tolstoï : autant de noms qui marquent des étapes importantes dans l'évolution de notre littérature.

« Et chacun de ces grands hommes, à commencer par Gogol, a apporté dans notre littérature, en dehors de son talent personnel, une nouvelle manière de sentir, de penser, ou d'écrire. Chacun d'eux, à commencer par Gogol, est sorti d'un milieu social différent de ceux

d'où étaient sortis ses prédécesseurs. De telle sorte que la littérature russe dans son ensemble s'est trouvée constituée de forces issues de toutes les classes de notre société, de notre vie nationales; ce qui lui a permis de devenir à son tour pleinement nationale, d'exprimer un monde de sentimens et d'idées sans cesse plus vaste, et de s'adresser sans cesse davantage à la Russie tout entière. Peu à peu, en effet, nous voyons nos grands écrivains renoncer à l'attitude hautaine et dédaigneuse qu'avaient prise leurs devanciers à l'égard de la foule ; nous les voyons se rapprocher de cette foule, comprenant que c'est elle qui est le peuple, et qui doit fournir aux écrivains les sources de leur inspiration poétique et morale.

« Nous avons assisté dans ces derniers temps au spectacle mémorable du plus parfait artiste de la littérature russe contemporaine renonçant formellement à la production artistique, pour ne plus rien être qu'un homme du peuple instruisant le peuple. Cette résolution, certes, lui a été dictée surtout par son tempérament individuel, et l'on ne saurait sans exagération y voir une conséquence nécessaire de l'évolution de notre littérature; mais elle n'en est pas moins caractéristique d'une tendance nouvelle et générale, portant les écrivains russes à descendre de leur Olympe esthétique pour se mêler au tourbillon de la vie populaire. »

Ces deux extraits ne suffisent-ils pas à prouver tout l'intérêt de la tentative historique de M. Pypine? Mais en attendant que l'éminent critique l'ait menée à son terme et qu'on puisse avec lui considérer dans l'ensemble l'évolution de la littérature russe, depuis Joukofsky et Pouchkine jusqu'au comte Tolstoï, je voudrais aujourd'hui signaler certaines particularités de son étude sur Nicolas Gogol. Non pas que celui-là soit, de tous les grands écrivains russes dont s'est jusqu'ici occupé M. Pypine, le plus intéressant pour les lecteurs français : il est trop foncièrement russe, d'une poésie et d'une ironie trop locales, pour pouvoir jamais être bien compris hors de son pays. Et c'est en outre un de ceux que nous connaissons le mieux, grâce à la belle étude que lui a naguère, ici même, consacrée M. de Vogüé. Mais depuis cette étude une foule de documens ont paru qui complétaient et sur certains points renouvelaient la biographie de Gogol; d'innombrables lettres, des souvenirs de contemporains, des fragmens d'écrits jusque-là restés inédits. M. Pypine n'a pas manqué de faire usage de ces documens nouveaux, dont il s'est servi d'ailleurs, comme je l'ai dit, non point pour nous peindre, à son tour, un portrait de Gogol, mais pour mieux définir le mérite propre de ce grand écrivain, et l'importance particulière du rôle qu'il a joué.

Et c'est précisément par l'importance de son rôle historique que

l'auteur des *Ames mortes* s'impose surtout à notre attention; car pas un de ses compatriotes n'a eu sur le développement de la littérature russe une action plus forte, ni plus décisive. M. Pypine nous fait bien voir que son œuvre est directement issue de celle de Pouchkine, et qu'à ce dernier surtout l'honneur doit revenir d'avoir engagé la littérature nouvelle dans les voies d'un réalisme poétique et sentimental. Il rappelle à ce propos un curieux passage d'une lettre de Pouchkine, écrite en 1823 au prince Viasemsky : « Mon rêve serait de donner à la langue russe une franchise biblique. Je souffre de voir mêlées à notre vieille langue tant de traces du maniérisme européen et du raffinement français. La rudesse et la simplicité lui siéraient bien mieux. Je vous exprime là mes convictions intimes; mais l'habitude m'entraîne à écrire autrement que je ne voudrais. »

Cette habitude n'a pas empêché Pouchkine d'offrir déjà, dans ses derniers poèmes et dans quelques-uns de ses contes, un avant-goût de la « franchise biblique » dont il rêvait de doter sa langue nationale. Mais son principal mérite n'en a pas moins été, suivant l'expression de M. Pypine, de « faire sortir d'école » la littérature russe : tandis qu'il n'y a plus rien, dans l'œuvre de Gogol, qui rappelle la manière classique du XVIIIe siècle, et jamais depuis lors, peut-être, exception faite des récens écrits du comte Tolstoï, personne n'a poussé aussi loin « la rudesse et la simplicité » littéraires. Sans compter que, si lui-même procède de Pouchkine, qui fut son maître et son ami, et qui lui suggéra notamment le sujet des *Ames mortes*, c'est de lui en revanche que procèdent par filiation immédiate tous les grands écrivains qui lui ont succédé. Les *Pauvres Gens*, le premier roman de Dostoïevsky, ne sont qu'une imitation, en quelque sorte une *suite*, du *Manteau*. Les *Récits d'un chasseur* continuent la série de portraits des *Ames mortes*. C'est l'ironie, c'est le style même de Gogol qui se retrouvent, admirablement développés, dans les trois romans de Gontcharof. L'humoriste Chtchédrine, le dramaturge Ostrofsky, n'ont pas eu d'autre maître, ni d'autre modèle que lui; et sans parler de son *Tarass Boulba*, cette première application de la méthode réaliste au roman historique, où donc, si ce n'est chez lui, l'auteur de *la Guerre et la Paix* a-t-il pris l'exemple d'une peinture si minutieuse, si précise, et si familière ?

Mais la figure de Nicolas Gogol nous intéresse encore à un autre point de vue. Car non seulement c'est lui qui a enseigné aux écrivains russes la pratique de la littérature; mais il leur a enseigné aussi, dans la seconde partie de sa vie, le mépris de la littérature, et combien était vaine toute production artistique qui n'avait pas exclusivement pour objet la rénovation morale et sociale de l'humanité. Cette seconde leçon, comme l'on sait, ne fut pas aussi universellement entendue que l'avait été la première. Elle ne valut d'abord à Gogol que

d'être traité par ses admirateurs de renégat, ou simplement de fou. Mais on sait qu'elle non plus, en fin de compte, n'a pas été perdue. C'est d'elle qu'est venu, aux romans de Dostoïevsky, aux drames d'Ostrofsky ce caractère profondément religieux, presque mystique, qui, d'une manière souvent assez imprévue, se superpose au réalisme de leurs peintures et de leurs analyses. Mais surtout la leçon donnée jadis par Gogol a profité au comte Léon Tolstoï; ou plutôt ce grand écrivain a été amené à son tour, par ses propres voies, à des conclusions voisines de de celles où avait abouti son prédécesseur. Et ainsi le cas de Gogol se revêt pour nous d'une signification symbolique. Nous nous demandons s'il ne faut pas y voir quelque chose de plus qu'un accident particulier, et s'il est bien possible qu'un pur hasard ait conduit les deux plus pénétrans réalistes de la littérature russe à se dégoûter enfin de leur réalisme pour rêver d'un art où le cœur aurait plus de part que l'esprit.

A cette question M. Pypine n'a pas encore fait de réponse précise. J'imagine même que, s'il avait à y répondre, il nous dirait que le cas de Gogol est tout différent de celui du comte Tolstoï, puisque aussi bien l'auteur des *Ames mortes* ne s'est jamais proprement « converti », mais seulement s'est fâché de certaines interprétations qu'on donnait à son œuvre. Telle est, en effet la thèse, qu'il soutient, dans son essai sur Gogol, à grand renfort d'argumens et de citations. Gogol, suivant lui, a toujours prétendu assigner à son œuvre une portée morale; et ses fameux *Extraits de lettres à mes amis*, sa *Confession d'un auteur*, étaient uniquement destinés à rectifier une opinion inexacte, qui le représentait comme un réaliste à tendances satiriques. Mais il avoue d'autre part que, pour inexacte qu'elle ait paru à Gogol, cette opinion n'en est pas moins celle de la plupart des contemporains, et celle encore de la postérité. Comment donc se fait-il que l'auteur des *Ames mortes*, du *Manteau*, et du *Reviseur*, ait à ce point trompé ses lecteurs sur ses intentions véritables? Et si l'on se rappelle ensuite qu'il a brûlé la seconde partie des *Ames mortes*, que ses dernières lettres sont une manière de consultation sur des problèmes de morale, que sa *Confession d'un auteur* est une vraie confession, contenant l'aveu public de toute sorte d'erreurs et de fautes, et qu'enfin cet incomparable ironiste a passé ses dernières années dans les pratiques d'un piétisme exalté, on conviendra qu'il y a bien là tous les élémens, sinon d'une conversion, du moins d'un changement inattendu et profond. Et de nouveau l'on se prendra à comparer cette seconde vie de Gogol à la seconde vie du comte Tolstoï.

Après cela, M. Pypine, nous l'avons vu, n'entend point s'occuper des particularités du caractère de Gogol, mais seulement de son rôle historique, et de ce qu'il a apporté de nouveau dans le développement de

la littérature russe. Essayons donc d'entrer dans la consciencieuse étude qu'il en fait. Qui sait si, en plus des renseignemens que nous lui devrons, nous ne verrons point se dégager peu à peu de son analyse quelques traits psychologiques capables de nous éclairer sur la véritable nature de la « conversion » de Gogol?

« En premier lieu, dit M. Pypine, il convient de noter que Gogol provenait d'un milieu tout autre que celui où s'étaient formés les écrivains précédens. Il apportait, en effet, à la littérature russe, de par son origine même, un élément nouveau, l'élément petit-russien. Depuis quelque temps déjà les relations étaient devenues très étroites entre la Petite et la Grande-Russie : et le moment était arrivé où le génie de ces deux parties de l'empire allait pouvoir se confondre dans une seule grande littérature nationale. Mais c'est en réalité de Gogol que date cette fusion.... Petit-Russien jusqu'à la moelle des os, Gogol portait bien dans son talent l'empreinte spéciale de son pays d'origine. Il en avait l'ironie et l'humour, le ton d'esprit à la foi moqueur et sentimental. Et il en avait aussi les défauts, notamment l'astuce et la vanité. »

A ces traits, qui lui venaient de sa race, Gogol en joignait d'autres qui lui venaient de son tempérament personnel. Comme son père, auteur de nombreuses comédies, il possédait d'instinct le sens de l'observation satirique. Il s'était fait remarquer au collège pour son talent à imiter les tics et les ridicules de ses professeurs. « Du premier coup, nous raconte un de ses plus vieux camarades, il saisissait et reproduisait au naturel non seulement l'apparence extérieure, mais le caractère de toute personne qu'il trouvait sur son chemin. » Et d'autre part il n'avait point, dès l'enfance, d'autre souci que de consacrer toutes ses forces à quelque grande œuvre, de servir sa patrie et l'humanité. Cette noble ambition ne devait point le quitter. Sans cesse, tout au long de sa vie, il a aspiré à agir. Et sans cesse, comme le fait observer M. Pypine, il a eu en vue, pour cette action bienfaisante, « un horizon plus large, » étendant successivement sa sympathie à son pays d'origine, à la Russie, et enfin à l'humanité tout entière, présente et future. En 1829, pendant un voyage à l'étranger, il disait dans une de ses lettres : « Le bras d'en haut m'a conduit hors de mon pays, pour que je me prépare dans le recueillement à la haute mission qui m'est destinée, et pour que par degrés je m'élève à des sommets d'où je pourrai répandre le bien et travailler au profit du monde... Si je ne puis être heureux moi-même, je veux du moins consacrer toute ma vie au bonheur de mes semblables. » Ce qu'il disait à vingt ans, sous cette forme un peu emphatique, il l'a redit, sous la même forme, à trente ans, et c'est encore ce qu'il a redit à quarante ans, dans ces *Lettres* et cette *Confes-*

sion qui l'ont fait traiter de renégat. Toute sa vie, il s'est cru appelé à une « haute mission » de moraliste et de prophète inspiré. Mais en même temps il était possédé de ce prodigieux talent d'observation et d'imitation qui, déjà au collège, l'avait rendu célèbre. Et à mesure que l'horizon de son ambition s'élargissait, son talent de peintre réaliste l'entraînait plus avant dans un art qui n'avait rien de commun avec ses nobles visées régénératrices. C'est là, dans cette opposition constante de ses rêves et de ses moyens, c'est là qu'il faut chercher, je crois, le motif de sa « conversion ». Et de fait on voit que cette « conversion » a été simplement une révolte du malheureux contre lui-même, l'éclat suprême de son désespoir, devant l'impossibilité où il se sentait de mettre son œuvre d'accord avec les aspirations de son cœur.

Destinée vraiment tragique, et qui suffirait pour expliquer la profonde amertume empreinte, de très bonne heure, sur la pâle figure de Nicolas Gogol. On s'est apitoyé sur Molière, condamné, disait-on, pour vivre, à faire rire le public de sa souffrance même. Gogol, lui aussi, était un auteur gai, le plus gai certainement de toute la littérature de son pays : et ce n'était point pour gagner sa vie qu'il plaisantait, il y était condamné par une fatalité plus cruelle encore, par l'entraînement d'un génie comique qu'il détestait tout en y cédant. Il entreprenait « de répandre le bien et de travailler au profit du monde », et il écrivait le *Reviseur*, cette satire impitoyable de la bassesse universelle ! Il se jurait de « consacrer sa vie au bonheur de ses semblables », et en exécution de ce noble serment il racontait les aventures d'un filou, parcourant les villages pour acheter des « âmes mortes » à d'autres filous ! Comment ne pas le plaindre ? Et comment aussi ne point se souvenir d'hésitations, de luttes, de vaines promesses toutes semblables prêtées par le comte Tolstoï à son Pierre Besoukhof et à son Nicolas Levine, les deux personnages où il a reconnu depuis qu'il avait mis le plus de lui-même ?

On comprend qu'ainsi disposé Gogol ait toujours été mécontent de ses œuvres, et qu'à peine achevées il ait voulu les détruire. Il a détruit en effet la première, — une *Idylle* en vers qui avait occupé toute sa jeunesse, — et la dernière, — cette seconde partie des *Ames mortes* que, durant dix ans, il avait écrite, brûlée, récrite et brûlée de nouveau. Mais de chacune des œuvres qu'il s'était résigné à publier, de ses *Soirées*, de ses contes pétersbourgeois, de ses *Arabesques*, il ne manquait jamais de parler avec un mépris haineux, comme de misérables caricatures de sa pensée de poète. On sait par quel artifice, à la fois ridicule et touchant, il s'était efforcé de relever ses *Ames mortes* jusqu'au niveau de ses hautes ambitions : dans la série des aventures de son héros il avait glissé, çà et là, des passages lyriques, exaltant la grandeur du génie slave, ou la beauté du dévouement et du sacrifice, mais de la façon la

plus imprévue, et sans que rien dans le texte environnant justifiât ces brusques échappées de morale ou de politique. Ces échappées de lyrisme, qui lui furent si durement reprochées par Bielinski et toute la critique de son temps, c'était l'âme du malheureux Gogol qui essayait d'apparaître derrière le décor de la comédie. Et puis la comédie reprenait son cours, plus vivante, plus gaie, plus méchante qu'avant.

Toute la vie de Gogol est remplie, au surplus, de tentatives de ce genre pour résister à l'irrésistible entraînement de son talent naturel. C'est pour résister à cet entraînement qu'à vingt ans, sans prévenir personne, il avait une première fois quitté son pays. Quelques années plus tard, il avait résolu d'employer désormais toutes ses forces à écrire, en une dizaine de volumes, l'histoire de la Petite-Russie. Et lorsque eut éclaté la crise dernière, après la publication du commencement des *Ames mortes*, l'idée lui vint de remanier, faute de pouvoir les détruire, ses écrits précédens. M. Pypine a confronté à ce point de vue les deux versions successives du *Portrait*, une nouvelle ainsi reprise par Gogol à la fin de sa vie, et mise au point de ses nouvelles idées. Ici encore, comme dans les *Ames mortes*, l'effort est sensible pour ajouter une teinte lyrique et idéale à un récit qui, par son sujet même, ne comportait que les simples couleurs d'une peinture réaliste. Au lieu d'un brave peintre tout dévoué à son art, Gogol a imaginé dans sa seconde version une sorte de personnage surnaturel, un Fra Angelico étranger aux passions terrestres, et célébrant en d'interminables discours la sainteté de la mission que lui a confiée le Très-Haut. Le tout sans autre effet que d'enlever à l'histoire son naturel et sa vérité; car il faut bien reconnaître qu'à l'inverse de la conversion de Tolstoï, la « conversion » de Gogol n'a point valu de chefs-d'œuvre à la littérature de son pays, en échange de ceux dont elle l'a privée.

Du moins elle n'a rien enlevé à ses œuvres antérieures de leur profonde originalité; et l'importance historique du rôle de Gogol n'en a pas été diminuée. Nous avons vu déjà combien cette importance fut décisive. Dans chacun des genres divers où il s'est essayé, Gogol a aussitôt trouvé la formule qui allait servir, après lui, à tous les écrivains russes du siècle. Et l'étude de M. Pypine nous apprend encore comment il lui a suffi, pour établir ces formules nouvelles, d'imprimer aux traditions littéraires qu'il recevait de ses prédécesseurs le double sceau de sa race et de son génie.

*
* *

Mais peut-être ai-je déjà trop insisté sur Gogol; et je voudrais signaler encore, avant de finir, les pages consacrées par M. Pypine à un autre grand écrivain russe, moins connu en France, — ou même, je crois,

absolument inconnu, — et qui cependant a joué, lui aussi, un rôle considérable dans l'évolution de sa littérature nationale. « S'il est vrai, dit M. Pypine, que cette littérature doive exclusivement à Gogol le ton réaliste qui en est le trait fondamental, c'est au poète Koltzof qu'elle doit surtout de s'être imprégnée du sentiment et de l'esprit populaires. » Et de fait ce Koltzof paraît avoir tenu dans la littérature russe la même place que Robert Burns dans la poésie anglaise. Sorti directement du peuple, le premier il a révélé ce qu'il y avait de vie et de beauté dans l'âme du peuple : découvrant ainsi à ses successeurs une source d'inspiration où ils allaient s'empresser de puiser. Inférieur en perfection formelle à Pouchkine et à Lermontof, il les égale, aux yeux de l'historien, pour la quantité d'élémens nouveaux qu'il lui a été donné, d'apporter.

Sa vie fut triste et sans couleur, bien différente de la romantique existence des deux poètes ses rivaux. Il est né en 1809, à Voronèje, d'une famille de petits employés : lui-même avait à peine commencé de suivre les cours de l'école du district, qu'il se vit forcé d'interrompre ses études pour gagner sa vie dans d'obscures besognes. Le premier livre qu'il lut fut un recueil de fables : et tout de suite il eut la tentation d'écrire quelque chose du même genre. Puis ce furent les *Mille et une Nuits* qui l'émerveillèrent. Et quand le hasard lui mit entre les mains les poèmes de Dmitrief, il s'imagina, dans son ignorance de toutes les conventions littéraires, que des paroles régulièrement rythmées devaient toujours être chantées : et le voilà s'évertuant à trouver des airs pour ces médiocres poèmes. Enfin un libraire de Voronèje lui fit cadeau d'un traité de versification; et un jeune écrivain, Serebrianski, s'offrit à lui corriger ses fautes de prosodie. C'est ainsi que Koltzof débuta dans les lettres.

Il publia en 1835 un petit recueil de vers, qui lui valut l'appui du fameux critique Bielinski. Celui-ci se prit même pour lui d'une admiration si passionnée qu'il ne cessa point depuis lors de le ranger au niveau de Pouchkine. L'humble bureaucrate, grâce à lui, se trouva célèbre : mais le seul profit qu'il retira de sa gloire fut d'être exposé à mille ennuis de la part de ses collègues et de ses chefs de bureau. Un séjour qu'il fit à Moscou, et une visite à Saint-Pétersbourg, où Pouchkine et Joukofsky le reçurent avec de grands égards, c'étaient — écrivait-il à Bielinski — les deux seuls événemens heureux dont il eût souvenir. Autour de lui, il ne trouvait que mépris et humiliation. Et sa famille même le prenait si peu au sérieux qu'après sa mort son gendre Séménoff vendit au poids du papier tous les manuscrits qu'il avait laissés.

Les poèmes de Koltzof se divisent en trois groupes, dont chacun, suivant M. Pypine, « correspond à un degré différent de son dévelop-

pement poétique. » Ce sont d'abord des imitations directes des poètes précédens, et qui n'ont guère d'autre intérêt que de nous faire assister à la lente formation du talent de Koltzof. Puis viennent les *chants*, et enfin les *doumas*, ou *méditations*, qui ont occupé le poète parmi les terribles souffrances des dernières années de sa vie. Mais si les *doumas* témoignent chez lui des plus nobles préoccupations philosophiques et religieuses, c'est surtout dans ses *chants* qu'apparaît son originalité. « Koltzof a tenté d'y exprimer les sentimens les plus essentiels de l'âme populaire russe, et cela non point pour la beauté de la phrase, ni par imagination, ni par réflexion, mais en homme qui de toute son âme, de tout son cœur et de tout son sang les éprouvait et les aimait. Il portait en soi tous les élémens de l'esprit russe, en particulier une vigueur extrême d'émotion et d'expression, et la faculté de s'abandonner avec une égale frénésie à la douleur et à la gaîté. L'amour occupe dans ses chants une grande place, mais non point toute la place. On y rencontre en foule d'autres élémens peut-être plus généraux encore, et plus caractéristiques de l'âme populaire : tour à tour il y chante la misère et le besoin, la lutte pour le *kopeck*, les souvenirs du bonheur passé, ou la rancune contre une destinée sans merci... Tout cela avec une émotion toujours forte et profonde, éloignée du sentimentalisme aux momens même les plus pathétiques. Il n'y a pas jusqu'à sa langue qui ne soit le fidèle reflet de notre esprit national. Dans ses pièces les plus faibles, jamais vous ne verrez une expression impropre ; et ses bonnes pièces vous offriront un trésor d'images si pures et si gracieuses, et si essentiellement populaires, que la langue du poète vous y paraîtra non seulement admirable, mais incomparable. »

C'est Bielinski qui juge en ces termes les *chants* de Koltzof, dans la notice biographique qu'il a consacrée au pauvre poète. Et M. Pypine n'est pas moins enthousiaste. Glorifiant Koltzof d'avoir le premier mis les écrivains russes en relation directe avec le peuple, il nous montre avec complaisance quel long sillon il a laissé dans la poésie et jusque dans le roman russe des générations suivantes. « Nekrassof, dit-il, dérive manifestement de lui ; Tourguenef lui doit sinon la forme, du moins le sentiment profond de ses *Récits d'un chasseur;* et tous ceux des écrivains russes qui sont *allés vers le peuple*, c'est lui qui, le premier, les y a conduits. »

T. DE WYZEWA.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

28 février.

Nous annoncions il y a quinze jours que, dans son premier heurt contre le Sénat, le ministère de M. Bourgeois avait reçu des blessures incurables : les événemens ont justifié ces prévisions. Le ministère, à la vérité, n'est pas encore mort, mais il n'en vaut guère mieux, et, dès maintenant, il est réduit à la plus complète incapacité législative. On peut hardiment le mettre au défi de réaliser les réformes, grandes ou petites, qu'il a si bruyamment annoncées au pays. Il n'aura duré quelques jours de plus que pour mieux accentuer la déception qu'il laissera à ses amis. M. Bourgeois n'oserait plus aujourd'hui rééditer son manifeste ministériel, ni même son discours de Lyon. On ne le prendrait plus au sérieux s'il répétait avec l'accent d'autrefois qu'il est au pouvoir pour agir et non pas pour vivre. Agir? Comment pourrait-il le faire ? Il a si malencontreusement soulevé un conflit avec le Sénat, et, après l'avoir soulevé, il l'a aggravé à ce point que le mal est sans remède. Pas une seule des lois importantes que le ministère a mises dans son programme n'a désormais la moindre chance d'être votée au Luxembourg. C'en était assez déjà pour frapper de stérilité le cabinet radical; mais il pouvait garder l'espoir de prolonger son existence devant la Chambre, et de trouver au Palais-Bourbon les forces nécessaires pour entretenir le conflit. S'il a eu cette illusion, il s'est trompé. Sa majorité, depuis quinze jours, a été sans cesse en décroissant, et elle a subitement disparu dans les bureaux lorsqu'il s'est agi d'élire la Commission du budget. Jamais budget n'avait encore reçu un pareil accueil : la Commission y est défavorable à la presque unanimité. Trois ou quatre membres sur trente-trois acceptent le principe de l'impôt sur le revenu, mais il n'en est pas un seul qui soit intégralement favorable à l'application particulière que M. Doumer en a faite. La journée du 25 février, celle où la Commission du budget a été nommée, a consacré l'écrasement du projet ministériel. Les radicaux et les socialistes essaient de reprendre courage en assurant que les votes rendus en séance publique seront tout différens de ceux qui se sont produits dans le mystère des bureaux. Là, en effet, les députés votent suivant leur conscience : en séance publique, lorsqu'ils mettent

dans l'urne du scrutin des bulletins blancs ou bleus qui portent ostensiblement leurs noms, il leur arrive assez souvent d'obéir à d'autres suggestions. Ils aperçoivent, on prend soin de leur montrer le spectre menaçant des comités électoraux. Jusqu'à quel point les radicaux et les socialistes peuvent-ils compter sur les sentimens de défaillance qui se développent avec une regrettable facilité dans l'air parlementaire, on le verra bientôt; mais, dès maintenant, il est permis de croire, en ce qui concerne l'impôt sur le revenu, c'est-à-dire la principale réforme annoncée à son de trompe par le ministère, que la majorité est définitivement fixée et qu'elle est hostile. Cela tient à tout un ensemble de causes qu'il nous reste à énumérer, en revenant à quelques jours en arrière.

Lorsque le cabinet radical, blessé à fond par le vote du Sénat, est venu soumettre sa cause à la Chambre des députés, qu'il a paru considérer comme un tribunal d'appel, il y a trouvé tout d'abord une majorité considérable, puisqu'elle s'est élevée à 93 voix. Ce serait pourtant une erreur d'imaginer que la Chambre se soit prêtée de gaîté de cœur au rôle qu'on lui faisait jouer, et qu'elle ait été flattée d'être prise comme arbitre suprême entre le gouvernement et le Sénat. Tout le monde, au Palais-Bourbon, avait le sentiment que la situation était mauvaise, et qu'il suffisait de la moindre imprudence pour la rendre périlleuse. On a discuté beaucoup dans les journaux sur les droits respectifs de la Chambre et du Sénat, et sur le sens exact qu'il faut attribuer à l'article 6 de la loi constitutionnelle du 25 février 1875. Cet article établit la responsabilité ministérielle à l'égard des deux assemblées et ne fait, à ce point de vue, aucune différence entre elles. En règle stricte, un ministère qui est mis en minorité par le Sénat doit se retirer tout aussi bien que lorsqu'il y est mis par la Chambre. S'il n'en a pas toujours été ainsi, cela est pourtant arrivé quelquefois, ce qui suffit pour établir le droit en principe et en fait. On cite des exemples de cabinets qui, frappés par un vote du Sénat, n'en ont pas moins continué de vivre; il serait tout aussi facile de citer des exemples d'autres cabinets qui, mis en minorité à la Chambre sur un point spécial, et quelquefois même sur un point important, n'ont cependant pas donné leur démission, sans que personne y ait trouvé rien à reprendre. Il est même arrivé plus d'une fois que l'opinion ait reproché à un ministère d'avoir montré un amour-propre susceptible à l'excès, et de s'être retiré trop vite devant un vote désobligeant. La vérité est qu'il n'y a pas, et qu'il ne peut pas y avoir ici de règle absolue. Les votes parlementaires ont toujours une importance égale à l'intention qui les a dictés. Le même vote peut tuer un jour un ministère, et un autre jour l'effleurer à peine. Il est vrai aussi que, la plupart du temps, le Sénat ne se montre nullement désireux de renverser les cabinets, et qu'il accepte volontiers, pour exercer plus librement son droit de contrôle et de veto, que

les conséquences ministérielles de ses votes soient atténuées. Simple question de mesure, et aussi d'opportunité. Mais ce qu'on doit dire, c'est qu'une assemblée qui n'aurait pas, lorsqu'elle le voudrait, la possibilité de renverser un cabinet dépourvu de sa confiance, ne serait plus qu'une académie politique. Point de pouvoir réel sans une sanction effective. Il est bon que le Sénat renverse le moins de ministères possible, et qu'il laisse à la Chambre le soin de s'acquitter d'une fonction où elle montre d'ordinaire une si grande supériorité ; il faut toutefois qu'il puisse le faire, sinon il serait réduit à néant, et son autorité deviendrait bientôt purement nominale. Lorsque le Sénat émet la prétention de provoquer un changement de cabinet, la Chambre est tout d'abord tentée de croire qu'il empiète sur une de ses attributions propres, et une de celles qui lui sont le plus chères : à la réflexion, elle sent bien que le Sénat est dans son droit, et qu'il serait d'autant plus puéril de lui en contester l'exercice qu'il reste, en somme, toujours libre de refuser ses votes ultérieurs au ministère, et de le mettre par là dans l'impossibilité, sinon de vivre, au moins de légiférer et de gouverner. Aussi les Chambres, même les plus ombrageuses et les plus jalouses, ne savent-elles aucun gré au gouvernement de soulever entre elles des conflits inextricables si on s'y obstine de part et d'autre, et dont la conséquence extrême serait la paralysie du corps politique. La Chambre à laquelle le gouvernement attribue tous les pouvoirs sait parfaitement bien qu'elle ne les a pas, qu'elle ne peut pas les accaparer et en user jusqu'au bout, et qu'on la conduit, de fausses victoires en fausses victoires, à un désastre final. Les contestations de ce genre n'ont d'issue que dans la revision, qui est presque toujours et qui serait aujourd'hui plus que jamais une aventure, ou dans la dissolution, qui est un remède très amer pour la Chambre, d'ailleurs incertain dans ses résultats, enfin le moins propre de tous à maintenir en faveur le médecin qui en rédige l'ordonnance, ou qui en rend l'emploi inévitable.

Il faudrait du moins, pour s'exposer à de pareils inconvéniens, que les circonstances fussent tout à fait impératives. Si, par impossible, le Sénat avait adressé une provocation soit au gouvernement, soit à la Chambre, celle-ci aurait trouvé très juste qu'on la relevât : elle s'y serait même prêtée avec ardeur. Le Sénat n'a pas le droit de se mettre dans son tort. Issu indirectement du suffrage universel et représentant dans le jeu de nos institutions l'élément modérateur, il est en quelque sorte condamné à la sagesse et à la prudence. Le jour où ces qualités viendraient à lui manquer, nos institutions courraient le plus grand péril. Mais lui ont-elles fait défaut dans ces derniers temps ? S'est-il jeté étourdiment au milieu de la mêlée ? A-t-il soulevé des questions intempestives et déplacées ? Non, certes. Un grand scandale s'était produit dans le monde judiciaire. L'instruction d'une affaire

délicate et grave entre toutes, après avoir été confiée à un magistrat, lui avait été retirée par un *motu proprio* de M. le ministre de la justice, pour être confiée à un autre. Ce dernier, dont nous ne contestons pas le mérite car nous ne le connaissons pas, hier encore membre du parquet, avait été nommé en quelques semaines juge au tribunal de la Seine, puis juge d'instruction. Il devait sa fortune rapide à la confiance personnelle de M. le garde des sceaux, qui l'avait choisi et poussé en vue de lui confier, dans des conditions d'ailleurs irrégulières, le dossier des Chemins de fer du sud de la France. Ces procédés, si heureusement en dehors de nos mœurs judiciaires, avaient légitimement ému l'opinion. On se demandait avec inquiétude ce que deviendraient dans un moment d'affolement et de trouble, les garanties que nos lois donnent aux accusés, aux inculpés, aux suspects, aux citoyens qui déplaisent ou qui gênent. Tout le monde exigeait que la lumière fût faite sur cet incident. Le Sénat a-t-il mis une hâte déplacée à l'évoquer à sa barre? Loin de là; il a attendu pendant de longs jours pour permettre à la Chambre des députés de prendre une initiative qui, à certains égards, lui convenait peut-être mieux qu'à lui. Mais la Chambre n'a rien fait. Elle était encore dans la période d'atonie qui a succédé pour elle à l'installation d'un ministère radical. Un jour, on annonçait que tel député allait interpeller; le lendemain, il s'en défendait, et la question nécessaire n'était pas posée. Sans le Sénat, peut-être ne l'aurait-elle jamais été. Ne fallait-il pas qu'il assumât une responsabilité que la Chambre déclinait? M. Monis a rendu un grand service en le faisant, et le Sénat un plus grand encore en prenant avec courage la défense des principes du Code d'instruction criminelle si ouvertement méconnus par M. Ricard. Une majorité écrasante a condamné le ministre. Que devait faire le cabinet? Il pouvait se séparer de M. le garde des sceaux; il pouvait aussi se déclarer solidaire de ses actes et se retirer avec lui. On se serait facilement contenté de la première solution; elle aurait satisfait le Sénat, elle aurait apaisé l'opinion. La faute commise était si évidente et si lourde qu'il fallait bien que quelqu'un l'expiât; mais, en somme, elle avait été commise par une seule personne, et on ne demandait pas que la peine en fût étendue au cabinet tout entier. Pourquoi celui-ci a-t-il pris fait et cause pour M. Ricard? Pourquoi, a-t-il déclaré qu'il ne l'abandonnerait pas? Pourquoi, à propos d'une affaire incontestablement fâcheuse, compromettante et coupable, et d'un ministre qui était loin d'être une force pour lui, s'est-il obstiné dans une attitude intransigeante? Pourquoi enfin a-t-il jeté un défi au Sénat?

Il est difficile de le comprendre. M. Bourgeois a donné jusqu'ici assez de preuves d'habileté et de souplesse pour qu'on soit étonné de la raideur qu'il a mise dans la manière de traiter un médiocre incident, dont il a fait un très gros événement. Valait-il la peine, pour sauver M. Ricard,

de provoquer la guerre entre les deux Chambres et d'exalter jusqu'au paroxysme les passions radicales et socialistes ? Tout a été sacrifié à ce très minime intérêt. Après avoir fait naître un conflit qu'il était si facile de dénouer, on s'est appliqué à le porter à l'état suraigu. On y a réussi à merveille, et le moment est venu où tout le pays s'est demandé avec une anxiété croissante si nous n'étions pas à la veille des plus graves complications. L'atmosphère était chargée d'orages. Le mécontentement était partout. Les radicaux et les socialistes déchaînaient grossièrement leur colère contre le Sénat ; les modérés manifestaient leur irritation, en d'autres termes sans doute, mais avec non moins de vivacité, contre le ministère, et même contre M. le Président de la République qui restait inactif et en apparence indifférent dans une crise dont on n'apercevait pas le dénouement. Lorsqu'on songe à l'origine de ce déplorable conflit et à l'espèce d'inconscience avec laquelle on l'a prolongé et compliqué, il faut bien reconnaître que le gouvernement a obéi aux pires conseils, et qu'après les radicaux, les socialistes eux-mêmes sont parvenus à mettre la main sur lui et à le diriger à leur gré.

Nous ne raconterons pas en détail les séances parlementaires. On sait que, pendant quelques jours, celles de la Chambre et du Sénat ont alterné, et que les deux assemblées se sont envoyé mutuellement la réplique. Toutefois, si le Sénat a maintenu ses premiers votes avec une inébranlable énergie, la Chambre a peu à peu entouré les siens d'une majorité décroissante, qui, de 93 voix, est tombée à 45 : encore faut-il, dans ce dernier chiffre, compter celles des ministres qui ont jugé à propos, au dernier moment, de voter pour eux-mêmes. La majorité vraie étant inférieure à 40 voix, il suffit désormais d'en déplacer moins de vingt pour qu'elle disparaisse. Ce résultat est encore dû à M. Ricard. C'est un étrange garde des sceaux que M. Ricard ! Sans doute, il s'occupe beaucoup trop de ce qui se passe dans le cabinet du juge d'instruction ; mais s'il se mêle de ce qui ne le regarde pas, en revanche il ignore les choses qu'il devrait le mieux savoir. La discussion, avec lui, et surtout pour lui, marche de surprises en surprises. Un jour, au Sénat, il ne trouve rien à répondre à M. Monis qui affirme l'existence d'une lettre de M. Rempler à M. le procureur de la République. M. Rempler est le juge d'instruction qui a été d'abord chargé, puis déchargé du dossier des Chemins de fer du sud de la France. Ayant reçu l'ordre de diriger ses investigations sur les syndicats de garantie, qui n'avaient pas été compris dans la poursuite initiale, il avait demandé par écrit à M. le procureur de la République un nouveau réquisitoire introductif d'instance, et cette pièce lui avait été refusée. C'est du moins ce que M. Monis avait dit au Sénat. Le lendemain, au Palais-Bourbon, M. Ricard a déclaré que la lettre en question n'existait pas, et il a produit par ce moyen un effet d'audience si entraînant qu'il lui a dû, sans aucun doute, la grosse ma-

jorité obtenue ce jour là par le gouvernement. Le surlendemain, au Luxembourg, nouvelle interpellation de M. Monis, plus pressante, plus précise encore que la précédente : cette fois, M. Ricard avoue que la lettre de M. Rempler existe; seulement, la veille encore, il ne la connaissait pas. Il ne la connaissait pas, soit! c'est tout ce qu'il aurait dû dire à la Chambre : pourquoi la nier, avant d'avoir pris à son sujet des renseignemens sûrs ? On pense bien que ces alternatives d'ignorance mêlée d'affirmations tranchantes, puis d'aveux qu'il fallait bien se résigner à faire assez humblement, ne pouvaient produire qu'une pitoyable impression. Il y a eu une seconde lettre que M. Ricard n'a pas connue, mais dont il n'a plus osé contester l'existence en termes aussi péremptoires, lettre par laquelle M. Rempler se plaignait avec une telle vivacité de n'avoir pu obtenir le réquisitoire jugé par lui indispensable, que le procureur de la République l'a prié de la retirer et de lui en écrire une autre plus douce. Que résulte-t-il de la révélation de ces faits, que tout le monde, paraît-il, connaissait au Palais de justice et que M. Ricard était seul à ignorer ? Que M. Rempler avait rempli son devoir, et que rien ne justifiait à son égard la défiance de M. le garde des sceaux et du gouvernement. Le dossier des Chemins de fer du Sud lui a été enlevé sans cause légitime, par un caprice personnel du ministre, qui avait improvisé à la hâte un autre juge d'instruction. Voilà la vérité : elle ne fait honneur ni à M. Ricard, ni au ministère.

La Chambre, qui avait montré d'abord quelque hésitation à s'emparer de cette affaire, a fini par en comprendre toute la gravité et, à son tour, elle s'en est montrée extrêmement émue. La séance du 20 février comptera parmi les plus importantes et les plus curieuses de cette législature. Le sort du cabinet Bourgeois s'y est décidé. Le cabinet n'a pas été battu puisque, en y comprenant les siennes, il a encore obtenu 45 voix de majorité, mais il a reçu des coups dont il ne se relèvera pas. Ce qui a été d'ailleurs particulièrement significatif, c'est l'attitude même de l'assemblée. Pour la première fois depuis longtemps, le centre avait repris tout son courage ; son ardeur presque éteinte s'était remise à flamber, et il soutenait ses orateurs avec une fermeté, parfois même avec une véhémence dont les socialistes ont paru tout étonnés. Ils avaient pris l'habitude de dominer la Chambre, de conduire les discussions, surtout de les étouffer quand bon leur semblait. Ils sont une cinquantaine à peine ; mais lorsqu'ils se mettent à donner de la voix et à frapper des mains, personne ne peut plus parler au milieu du tumulte. Le président, quelle que soit sa bonne volonté qu'il est juste de reconnaître, et malgré tous ses efforts pour maintenir la liberté de la parole, n'y parvient quelquefois que d'une manière incomplète. Il a fallu, le 20 février, que l'Assemblée fît sa police elle-même et que le centre assurât à ses orateurs les moyens de se

faire entendre. A un moment, M. Poincaré avait été obligé d'abandonner la tribune sans avoir complètement terminé ce qu'il avait à dire. M. Ricard l'y a remplacé. Il a été bien reçu, M. le garde des sceaux! Pendant dix minutes, il a essayé de parler sans y parvenir. Il y avait longtemps qu'on n'avait pas fait au Palais-Bourbon un pareil tapage. Certes, nous ne donnons pas ces procédés comme des modèles à imiter trop souvent, et il vaudrait mieux n'être jamais forcé d'y avoir recours ; mais, dans une assemblée, un groupe qui ne se fait pas respecter est perdu. M. Ricard, de guerre lasse, a dû descendre à son tour de la tribune et rendre la place à M. Poincaré, qui, alors, a pu finir son discours. Le centre était bien loin de l'attitude résignée et abattue qu'il avait conservée pendant près de quatre mois. On distinguait nettement chez lui la volonté d'en finir. Le temps n'est plus où les orateurs qui se permettaient d'attaquer le ministère étaient accueillis avec une froideur décourageante, et voyaient leurs amis eux-mêmes se tourner contre eux en les accusant d'imprudence. M. Barthou, M. Ribot, M. Poincaré ont parlé au milieu d'une assemblée houleuse et passionnée, mais où ils se sentaient soutenus par un parti énergique et nombreux. Ils ont déployé, pour se faire écouter, le talent le plus remarquable : ils y sont parvenus. Le discours à faire, le discours où la question devait être complètement exposée et présentée sous toutes ses faces, a été l'œuvre de M. Barthou, un des plus jeunes orateurs du Palais-Bourbon et des plus distingués. M. Ribot, dont le ministère avait été mis en cause par M. Ricard, n'a pas eu de peine à répondre à des accusations inexactes ; puis, il a élevé, généralisé la question, et a montré le gouvernement de plus en plus aux ordres des socialistes, dont le concours lui est indispensable pour vivre et qui se le font chèrement payer. Enfin M. Poincaré a porté, avec une habileté et une fermeté rares, les coups de la fin, ceux qui, une fois les grands discours terminés, précisent les situations prises et déterminent les dernières manœuvres à opérer. Ils ont été battus ; mais le fait même que trois anciens ministres, et non des moindres, après plusieurs mois d'abstention et de mutisme, sont rentrés dans la lutte avec cette décision vigoureuse et presque impétueuse est le symptôme d'un temps nouveau. Le crédit ouvert au ministère radical est épuisé. Les modérés lui ont enfin déclaré la guerre, et ils se montrent résolus à la soutenir jusqu'au bout. Il n'est que temps pour eux de réparer le temps perdu! Si M. Paul Deschanel a cru habile autrefois de donner au cabinet le temps de faire ses preuves, il a eu large satisfaction. Le cabinet a montré de quoi il était capable. Il a abouti en quatre mois à un conflit avec le Sénat, et il s'est engagé de plus en plus avant dans les voies du socialisme. Ses dernières déclarations en font foi.

Les journaux ministériels affectent de dire que le conflit avec le Sénat est achevé, que la haute assemblée a cédé, capitulé, battu en

retraite. On peut discuter son attitude, l'approuver ou la critiquer, mais il est injuste de dire qu'elle équivaut à une abdication, et que, dès lors, le conflit est terminé. Nous croyons, au contraire, qu'il est plus vif que jamais, et qu'il durera autant que le ministère lui-même. Que pouvait faire le Sénat? Son droit constitutionnel était incontestable, mais comment en assurer le respect? Le ministère a déclaré qu'il n'en tiendrait pas compte et que, aussi longtemps qu'il aurait la majorité à la Chambre, il resterait en fonctions. C'est là une situation toute nouvelle. Il est déjà arrivé, nous l'avons dit, à des ministères d'être battus au Sénat sans s'être crus obligés de donner leur démission; mais c'est parce que le Sénat le voulait bien ainsi, et qu'il n'attachait pas à ses votes une signification de défiance complète, radicale, définitive. Il n'en est pas ainsi de ceux qu'il vient d'émettre contre le cabinet Bourgeois. On ne peut pas se méprendre sur leur intention : le Sénat a certainement voulu condamner le ministère, et il était en droit de lui refuser désormais tout concours. Peut-être aurait-il dû le faire; la situation y aurait gagné en clarté. Tout le monde l'aurait approuvé si, sans se mettre en grève, ce qui aurait été de sa part une attitude quasi révolutionnaire, il avait suspendu ses séances en chargeant son bureau de le réunir lorsqu'il y aurait lieu de le faire. L'occasion se serait d'ailleurs présentée très vite. La Chambre vient de voter un crédit d'un million affecté aux dépenses de notre ambassadeur au couronnement du tsar Nicolas II. L'opinion n'aurait pas admis que le Sénat, sous prétexte de conflit, ne votât pas cette somme. Son président l'aurait donc convoqué pour le faire, et le Sénat, aussitôt après l'avoir fait, aurait levé sa séance. On aurait parfaitement saisi son intention de ne rien arrêter de ce qui est nécessaire à la vie nationale, mais de ne plus se prêter avec le ministère actuel à des rapports dont la forme peut tromper, puisqu'elle est de nature à faire croire à une collaboration devenue impossible. Au lieu de cela, qu'a-t-on fait? M. Demôle avait d'abord annoncé l'intention d'interpeller le gouvernement sur l'observation de la loi constitutionnelle. Il y a renoncé et il n'a pas eu tort. Une telle interpellation aurait eu l'inconvénient de donner au débat un caractère tout théorique; la haute assemblée aurait eu l'air de discuter une question d'école, sans avoir le moyen de consacrer son vote final par une sanction positive. Elle aurait eu beau décider que le ministère devait se retirer, le ministère aurait persisté à n'en rien faire et à demander à la Chambre un appui que celle-ci, piquée au jeu, aurait peut-être continué de lui prêter. Il est dangereux de tendre outre mesure les ressorts d'une constitution, surtout lorsqu'ils ne sont peut-être pas très solides. Le Sénat a préféré voter une déclaration dont M. Demôle a donné lecture, tant en son nom qu'au nom des présidens des groupes républicains modérés. Cette déclaration est d'ailleurs bien faite. Elle est sévère et même

rude pour le gouvernement. « La réponse parlementaire aux paroles et aux actes du cabinet pouvait, dit-elle, être de notre part un refus absolu de concours. Mais le Sénat ne veut pas suspendre la vie législative du pays, et malgré l'attitude du ministère, le Sénat n'entend pas renoncer à faire son devoir. Il entend maintenir l'intégralité de ses droits. Il statuera dans son indépendance et sans autre préoccupation que l'intérêt du pays, sur les propositions du ministère et lui demandera compte de ses actes. Le pays prononcera entre des ministres qui n'ont pas craint de provoquer la crise la plus grave et une assemblée qui, pour ne pas compromettre la paix publique, ne veut pas aggraver le conflit constitutionnel, bien qu'elle ait pour elle le droit et la loi. » Cette déclaration a été votée par une majorité de 124 voix. Le gouvernement joue, pour se sauver, de l'opposition artificielle qu'il a su créer entre les deux Chambres : si elles étaient réunies, n'ayant que 45 voix de majorité dans l'une et se trouvant en minorité de 124 voix dans l'autre, il serait battu dans toutes deux. La majorité de la représentation nationale est contre lui.

Il aurait dû se retirer. Tel était, paraît-il, l'avis de quelques-uns de ses membres, qui jugeaient la situation avec justesse : il se serait épargné par là les désagrémens qui l'attendaient encore. Qu'importent, ou plutôt que devraient importer quelques jours de plus ou de moins à un ministère qui s'était annoncé comme un gouvernement d'action, qui avait promis de faire de grandes choses, qui avait excité tous les appétits, et qui se trouve irrévocablement réduit à l'impuissance! De ses réformes, il n'en fera pas la moindre. Bien que la déclaration de M. Demôle affirme l'intention de statuer, sans autre préoccupation que l'intérêt du pays, sur les projets ministériels, il est hors de doute que le Sénat les repoussera tous. Aucune illusion n'est possible à ce sujet. Si le Sénat bat en retraite, comme le disent les journaux radicaux, ce n'est pas sans combattre encore, et, à en juger par le poids des projectiles qu'il lance sur l'ennemi, il faut croire qu'il n'est pas sur le point de désarmer. Le lendemain de la déclaration de M. Demôle M. Franck-Chauveau, en prenant possession de la présidence du centre gauche, prononçait un discours qui est bien le plus sanglant réquisitoire contre la politique jacobine et socialiste du gouvernement. Le morceau est long et développé, mais il n'en est pas moins vigoureux. Si les autres groupes sont animés du même esprit, et tout le fait supposer, le gouvernement aurait tort de croire à un *modus vivendi* possible entre lui et la haute assemblée. Le Sénat est un barrage qui arrêtera résolument tous ses projets de loi.

Mais aura-t-il à en arrêter beaucoup? Est-ce désormais au Luxembourg que l'impuissance irrémédiable du gouvernement est destinée à se manifester? N'est-ce pas plutôt à la Chambre même? Cette Chambre qui a donné avec récidive au cabinet des majorités apparentes ne se

méprend pas autant qu'on pourrait le croire sur les dangers de la politique de conflit où elle a paru vouloir s'engager avec lui. Elle se sent au seuil d'une impasse. La prodigieuse maladresse qu'il y a eu à provoquer ce conflit, qu'on nous passe le mot, pour les beaux yeux de M. Ricard, n'a pas tardé à la frapper. Un travail silencieux, mais rapide et profond, s'est fait dans ses esprits et dans ses sentimens. Et puis, les allures de plus en plus aventureuses du cabinet l'inquiètent chaque jour davantage. La Chambre n'est pas socialiste, le gouvernement vient de déclarer qu'il l'était. Il n'y a donc plus, même pour les pires aveugles, ceux qui ne veulent pas voir, à se tromper sur le but qu'il poursuit. M. Bourgeois protestait, il n'y a pas longtemps encore, contre le socialisme, et M. Ribot lui rappelait le 20 février une séance du mois de novembre 1894 où, dans l'esquisse qu'il traçait d'une majorité suivant son cœur, il excluait avec une égale rigueur les socialistes et les ralliés. Les temps sont changés. M. Bourgeois est bien forcé aujourd'hui de s'appuyer sur ses adversaires d'hier. Il leur appartient, il est leur prisonnier. Les socialistes forment l'appoint de la majorité d'une quarantaine de voix dont il dispose encore, ou plutôt dont il disposait il y a huit jours. Il ne pourrait pas durer vingt-quatre heures sans eux. C'est pourquoi, au cours d'un voyage récent qu'il a fait à Châlons-sur-Marne avec M. le ministre du commerce, il a autorisé celui-ci, parlant au nom du gouvernement, à se déclarer en propres termes progressiste et socialiste. M. Mesureur ne demandait pas mieux. « Le cabinet, a-t-il dit, dont j'ai l'honneur de faire partie, a déjà quatre mois d'existence. Je viens de vous exposer ce que nous avons pu faire durant ce court espace de temps, mais nous avons fait mieux que de vivre ; nous avons fourni la preuve qu'un cabinet radical était possible dans la République française. Nous pouvons disparaître bientôt dans un accident de la vie parlementaire ; nous n'en n'aurons pas moins démontré que les républicains progressistes et socialistes ont droit au pouvoir, car ils sont capables de gouverner. Le pays peut les appeler; ils ne sacrifieront rien de ce qui fait ses intérêts et sa gloire. » Ce langage ne manque pas de fierté ; mais M. Mesureur n'exagère-t-il pas lorsqu'il assure que les radicaux socialistes ont fait leurs preuves et qu'elles ont été satisfaisantes? Nous avons déjà dit à quels résultats ils sont arrivés au bout de quatre mois : ils se sont mis eux-mêmes dans l'impossibilité d'accomplir leurs réformes. Le discours de M. Mesureur à Châlons y a contribué pour sa quote-part. Venant à la veille de l'élection de la Commission du budget dans les bureaux, il n'a pas été sans influence sur les choix qui ont été faits. Peut-être M. Bourgeois, se sentant perdu, a-t-il voulu brûler héroïquement ses vaisseaux ; peut-être aussi n'a-t-il été qu'à moitié satisfait des paroles prononcées par M. le ministre du commerce? Il a avoué qu'elles avaient pu paraître hardies à quelques-uns, « mais seulement, a-t-il ajouté, à ceux qui derrière les mots n'ont pas cher-

ché les idées, et qui ne se sont pas rendu compte que les mots sont les abris passagers des idées, et que derrière les mots, qui ne sont que des formules transitoires, marche l'esprit humain, et que peu à peu l'esprit apparaît. » Nous avouons qu'il ne nous apparaît pas, cette fois, à travers les mots dont s'est servi M. le président du conseil, et qui, nous l'espérons bien pour lui, ne sont que les abris passagers et provisoires de ses idées : ils les abritent au point qu'on ne les voit plus. Il y a évidemment de l'embarras dans le langage de M. Bourgeois : les beaux jours de son ministère, les jours heureux et faciles, où tout sourit, où tout paraît réussir, sont passés sans retour.

Il suffit pour achever de s'en convaincre de rappeler ce qu'a été la nomination de la Commission du budget : nous l'avons déjà dit au commencement de cette chronique. De toutes les réformes annoncées par le cabinet radical, la première de toutes, celle à laquelle il a attaché sa fortune politique, est l'établissement de l'impôt progressif sur l'ensemble du revenu. Le budget de M. Doumer n'a pas trompé à cet égard les espérances qu'il avait fait naître ; les vrais radicaux et les socialistes ont dû en être contens. Les citoyens dont le revenu est inférieur à 2 500 francs ne paient pas l'impôt : au-dessus de ce chiffre, ils paient une taxe progressive qui va de 1 à 5 pour 100 suivant qu'ils ont 10, 20, 30, 40 ou 50 000 francs de revenus. Ce n'est pas ici le lieu d'étudier en détail ce projet vexatoire dont l'application, du moins pour les revenus supérieurs à 10 000 francs, repose sur une déclaration du contribuable, laquelle sera contrôlée par des commissions locales. On connaît les objections classiques contre l'impôt sur le revenu ; M. Doumer n'a cherché à échapper à aucune d'elles. Son projet, s'il venait jamais à être appliqué, introduirait l'inquisition dans les familles, dans les usines, dans les maisons de commerce, enfin partout. Le revenu des particuliers ne serait plus leur secret propre, mais celui d'une commission où l'adjonction de représentans des corps électifs de la commune introduirait leurs amis ou leurs ennemis politiques. M. Doumer a bravement accumulé les pires conséquences de son système : aussi les radicaux eux-mêmes en ont-ils été un peu troublés, et les socialistes seuls l'ont-ils approuvé... comme un commencement à développer plus tard. C'est l'impôt personnel nettement substitué à l'impôt réel. C'est l'œuvre financière de la Révolution française remise en cause. Le pays tout entier protesterait contre un tel projet, si le gouvernement n'avait pas pris soin, en exemptant de l'impôt les revenus inférieurs à 2 500 francs, d'en exempter en réalité la grande majorité des contribuables ruraux. Qu'on exempte les plus malheureux, soit ! seulement, ce n'est pas ce que fait le projet de budget. Dans nos campagnes, le contribuable qui a un revenu de 2 500 francs n'est pas un pauvre, et il y a un très grand nombre de communes où pas un seul habitant n'en possède un qui soit supérieur

ou même égal à celui-là. Le nouvel impôt serait en réalité payé par les demi-riches : la bourgeoisie en supporterait presque toute la charge. Les petits revenus, c'est-à-dire les plus nombreux, échapperaient à l'impôt : n'est-il pas juste, dit-on, que les riches paient pour les pauvres? Après avoir montré que les exemptés n'étaient pas seulement les pauvres, nous ajouterons que les contribuables effectifs ne seraient pas seulement les vrais riches. La grande fortune est beaucoup trop rare en France pour qu'on puisse établir sur elle un impôt rémunérateur. Ce n'est pas elle qu'on vise, ce n'est pas elle qu'on atteint, mais bien la fortune moyenne, la richesse en voie de formation, celle qui est le fruit du labeur quotidien. On frappe, dans leur aisance à peine établie et toujours menacée, les classes de la société qui ont le plus fait pour l'établissement de la République. On s'expose à produire chez elles un mécontentement profond. Mais qu'importe aux radicaux, aux socialistes et au gouvernement qui les représente? Ils cherchent avant tout à se créer une clientèle pour les élections futures. Si la réforme de l'impôt n'est pas faite à ce moment, ils veulent pouvoir dire aux électeurs ruraux : — Nous avons voulu vous dégrever de tout impôt sur le revenu; les modérés s'y sont opposés. Choisissez entre eux et nous. Si vous nommez en quantité suffisante des radicaux et des socialistes, vous n'aurez plus rien à payer. N'êtes-vous pas le nombre, c'est-à-dire la force et le droit? — Tel est le langage qu'on se propose de tenir et par lequel on essayera d'introduire dans nos campagnes, jusqu'ici réfractaires, le germe de ce socialisme agraire destiné peut-être à faire un jour tant de mal. C'est moins une œuvre fiscale qu'une œuvre politique que le gouvernement a voulu faire. Il savait bien d'avance que son projet ne serait pas voté par le parlement, et que, s'il l'était par hasard au Palais-Bourbon, il ne le serait pas au Luxembourg; mais il y voyait, pour lui et pour ses amis, une excellente plate-forme électorale. Ce qu'il n'avait pas prévu, c'est dans quelle proportion le principe même de son budget serait écrasé par les votes des bureaux.

La condamnation a été formelle, absolue, irrémissible. Dès aujourd'hui le projet d'impôt progressif sur le revenu est mort. Alors, on se demande pourquoi le gouvernement vit encore. Qu'espère-t-il désormais? Que veut-il? Qu'attend-il? L'élection de la Commission a mis le sceau à son impuissance. Ce n'est plus seulement le Sénat qui est contre lui, c'est la Chambre. L'impôt sur le revenu était la pierre de touche de sa politique : il n'en reste plus rien. La politique radicale et socialiste a fini par un effondrement complet. Dans leur désarroi, ses partisans parlent de proroger la Chambre pendant un mois, pendant deux mois, de manière à atteindre les élections municipales et à y présider. Ces procédés, imités de M. Crispi, auraient chez nous un air de violence qui en rend l'emploi peu vraisemblable.

M. le Président de la République ne s'y prêterait certainement pas. On a pu y recourir sous le 16 mai, parce qu'on était décidé à mettre au bout la dissolution de la Chambre et l'appel au pays : la tentative a d'ailleurs trop mal réussi pour être encourageante. Au surplus, nous parlons des bruits qui courent comme d'un symptôme de l'état des esprits dans les milieux socialistes, mais sans les prendre au sérieux. M. Bourgeois n'est pas homme à s'engager dans une entreprise aussi inconsidérée. Il a déjà par son attitude à l'égard du Sénat assez gravement faussé le jeu normal de nos institutions. Il a assez alarmé les intérêts. Il a jeté assez d'élémens de discorde dans le pays. Le mieux pour lui est de chercher une occasion décente de tomber, et pour la Chambre de la lui fournir. Dès maintenant, le ministère est perdu. Il peut encore opérer des mouvemens de préfets et de sous-préfets : il peut distribuer aux uns les faveurs administratives et les refuser aux autres ; il peut faire du mal ; mais du bien, même comme il l'a compris lorsqu'il a rédigé son programme, il ne peut plus en faire. A la merci du moindre incident parlementaire, il ne saurait prolonger longtemps son inutile existence. Il aura vécu un peu plus de quatre mois, ce qui est beaucoup, comme M. Mesureur avait droit de le constater à Châlons-sur-Marne ; mais il faut remarquer que les premières attaques sérieuses ont été dirigées contre lui il y a quinze jours à peine, et qu'il a déposé son budget en voilà huit seulement. Depuis lors, le temps n'a pas été perdu. Que restera-t-il de cette aventure ? Une démonstration utile, à savoir que la politique radicale ne peut désormais subsister en France qu'avec l'appui des socialistes, et qu'elle ne tarde d'ailleurs pas à en mourir. Ce n'est pas cette politique que M. Bourgeois voulait faire, ce n'est pas cette conséquence qu'il voulait prouver, et c'est pourtant ce qu'il a fait et ce qu'il a prouvé. Nous le plaignons sincèrement. Il a déployé de très heureuses qualités personnelles, et il vaut mieux que son œuvre. La logique des alliances et la fatalité de sa situation l'ont entraîné. Si l'expérience qu'il a tentée avait pu réussir, elle aurait réussi avec lui : à ce point de vue, elle a été complète et décisive, et nous aimons à croire que nul ne sera tenté de la recommencer de sitôt.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-gérant,

F. BRUNETIÈRE.